

MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES, par les gâteaux toniques mercuriels, ſans clôture & parmi les Troupes, ſans ſéjour d'hôpital : éprouvée dans les Ports [redacted]

OUVRAGE

Dans lequel on donne la compoſition deſdits gâteaux, ainſi que celle d'une pommade particulière. On y rend compte de quelques expériences Eudiométriques.

PAR M. BRU, Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien d'Armée & d'Infanterie, Chirurgien-Major de la Marine, Directeur des Établiſſemens de Santé dans tous les Ports & Arſénaux [redacted], Sous-Lieutenant de la Garde-Nationale Pariſienne.

FAIT & publié par ordre du Gouvernement.

DÉDIÉ à ~~Monſeigneur le COMTE DE LA LUZERNE~~, Miniſtre de la Marine.

APPROUVÉ par l'Académie-[redacted] de Chirurgie.

TOME PREMIER.

L'économie générale pour les Troupes du Royaume, dont la méthode des gâteaux offre la perſpective, ſeroit par année de 1,259,351 liv., 13 ſ., 4 d. T. II. pag. 268.

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue du Coq-St.-Honoré, N°. 6, & CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins.

Avec Approbation & Privilége [redacted].

1789.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



EPITRE DÉDICATOIRE.

A MONSEIGNEUR,

MONSEIGNEUR LE COMTE DE LA LUZERNE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine & des Colonies.

MONSEIGNEUR,

C'eſt à plus d'un titre que j'ai dû ſupplier Votre Grandeur, de me permettre de lui dédier cet Ouvrage. Ayant reçu, du Miniſtre de la Marine, l'ordre de l'écrire & de le publier,

c'eſt moins un hommage que je lui fais qu'un tribut dont je m'acquite. Mais il m'eſt bien plus agréable, MONSEIGNEUR, en ſatisfaiſant à ce devoir, de pouvoir encore l'offrir à un ſavant ; & de croire que la faveur honorable qu'il m'accorde, eſt autant l'effet du vif intérêt que les ſciences lui inſpirent, que du deſir d'encourager ceux qui les cultivent, & de faire pour l'humanité, le ſervice du Roi & le progrès des arts, tout le bien dont il a le pouvoir.

Je ſuis avec reſpect,

MONSEIGNEUR,

de Votre Grandeur

le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

BRU.

AVERTISSEMENT.

Je ne me flatte point de présenter ma méthode avec l'ordre dont elle seroit susceptible ; mais j'ose croire, néanmoins, qu'on trouvera dans cet ouvrage ce caractère de vérité, qui annonce une grande expérience du traitement de la maladie qu'il a pour objet ; & comme il est plus important pour l'art de guérir d'avoir des préceptes qu'on puisse suivre presque littéralement, qu'un fatras de systêmes dont la plupart n'offrent qu'une série de paradoxes, où la jeunesse inexpérimentée trouve l'écueil de sa pratique ; je pense que son utilité obtiendra grace pour le reste. Tout ce que j'ai écrit concernant le traitement des maux vénériens, je l'ai pratiqué publiquement dans les hôpitaux de la marine, & je ne crains point d'être démenti. Je puis dire que c'est moins une doctrine que je publie, qu'un journal exact du résultat de mes succès & de la manière dont je les ai obtenus.

Au commencement de l'année 1781, je fus envoyé à Toulon par le miniſtre de la marine pour faire l'eſſai de ma méthode. On choiſit douze vénériens des plus affectés, que je traitai, ſans ſéjour d'hôpital, ſous les yeux du premier médecin & du chirurgien-major du port.

Le procès-verbal de cet eſſai fut auſſitôt envoyé en cour : mais, peu de tems après, un chirurgien en rédigea ſécrétement un ſecond ſur le compte de trois malades qu'il n'avoit pas vu traiter, & dans lequel il fit de grands raiſonnemens pour prouver que mon remède étoit décrit dans l'ouvrage de M. *Gardane* : il y conclut qu'on devoit douter de la guériſon des malades de mon eſſai. Le procès-verbal de ce chirurgien fut accueilli avec le mépris que méritoit une pièce auſſi obſcure ; il n'en eut point de réponſe ; mais le miniſtre ordonna de viſiter de nouveau les malades qui ſe trouveroient dans le port ; & le premier médecin & chirurgien-major ayant procédé à cet examen, il en réſulta un ſecond procès-verbal plus affirmatif que le premier.

La grande circonſpection que le premier médecin & chirurgien-major avoient miſe dans les expreſſions du certificat de leur procès-verbal, la dénonciation du chirurgien, quoique reconnue fauſſe & malicieuſe, portèrent néanmoins le miniſtre à exiger de moi de nouveaux eſſais dans un autre port. En conſéquence, je reçus ordre, le 17 février 1782, de me rendre à Breſt : voici ce que M. *de la Porte*, alors intendant-général de la marine, m'écrivit à ce ſujet.

» Je vous préviens, monſieur, que M. le maréchal de Caſtries conſent que vous vous rendiez à Breſt, pour y faire de nouveaux eſſais de la méthode que vous employez dans le traitement des maladies vénériennes. J'écris, en conſéquence, à M. Guiltot, intendant de ce port ».

Arrivé à Breſt, on me donna les malades qui ſont le ſujet de l'épreuve verbaliſée du 19 juillet 1782, qui eſt, on ne peut plus authentique, & d'après laquelle je n'aurois pas dû m'attendre qu'on m'en eût propoſé d'autres. Cependant

on repréſenta au miniſtre que des eſſais ultérieurs, mais faits en grands, ſeroient néceſſaires ; & d'après cela je reçu l'ordre ſuivant.

A Verſailles le 20 *octobre* 1782.

» Je me ſuis fait rendre compte, monſieur, des effets de votre méthode pour le traitement des vénériens, tant à Toulon qu'à Breſt ; & il m'a été repréſenté, que pour s'aſſurer encore plus de ſon efficacité, il étoit néceſſaire que vous répétaſſiez vos eſſais en grand ; j'approuve donc que vous vous rendiez à Breſt, pour y adminiſtrer votre remède à tous les vénériens qui ſe trouveront tant dans les hôpitaux de la marine que dans le port &c. ».

D'après cet ordre, je me rendis encore à Breſt, où je ſoignai tous les malades dont les certificats des procès-verbaux de 1783 atteſtent le traitement & les ſuccès. Ces derniers eſſais ayant été auſſi victorieux que les premiers, l'opinion du miniſtre parut irrévocablement fixée ſur l'efficacité de cette méthode, au point

qu'ayant appris que ce traitement alloit manquer faute de remèdes, on m'expédia un nouvel ordre pour me rendre à Brest, dont voici le contenu :

Versailles le 14 *décembre* 1783.

» Vous voudrez bien, monsieur, vous rendre incessamment à Brest pour préparer un nouvel approvisionnement de vos gâteaux anti-vénériens, dont il paroît qu'on est prêt à manquer pour les malades traités par ce remède. Le succès soutenu qu'il a eu jusqu'à présent, me déterminera à prononcer bientôt sur ce qui vous concerne ».

Je suis, &c.

Signé, le Maréchal de Castries.

Je me rendis à Brest avec la plus grande diligence, & ma mission remplie, je revins solliciter l'exécution de la promesse du ministre, qui ne fut pas long-tems à s'effectuer, & de laquelle il résulta l'ordre qui suit.

Verſailles le 3 juin 1784.

» Vous avez vu, monſieur, par le brevet que je vous ai fait expédier quelles étoient les intentions du roi, au ſujet des établiſſemens que ſa majeſté vous charge de former dans les trois grands ports pour le traitement des malades vénériens ſuivant votre méthode (1). J'écris, en conſéquence, aux intendans de ces ports, pour leur faire connoître votre miſſion, & leur recommander, de vous procurer toutes les facilités dont vous aurez beſoin, &c. ».

» Je m'attends que les ſuccès de vos établiſſemens répondront à ceux dont vos eſſais ont été ſuivis, & qu'ils me mettront à portée de ſolliciter, pour vous, auprès du roi la récompenſe qui ſera due à l'utilité de votre découverte, &c. ».

Signé, le Maréchal de CASTRIES.

---

(1) Dans la troiſième partie de cet ouvrage j'ai fait l'hiſtoire de cet établiſſement.

Des raiſons de ſanté retardèrent mon voyage de quelques mois ; mais enfin je partis pour Toulon où je formai mon établiſſement, & où je fis imprimer par ordre, une inſtruction ſuccincte pour mettre tous les chirurgiens, attachés au ſervice de la marine, à même de pratiquer ma méthode tant à terre qu'à bord des vaiſſeaux.

De Toulon je paſſai à Rochefort, de Rochefort à Breſt, & enſuite à Verſailles où je fus rendre compte de ma miſſion.

En juillet 1785 je reçus un nouvel ordre d'aller viſiter les établiſſemens que j'avois été chargé de former, en commençant encore par Toulon, Rochefort & Breſt.

Ma méthode fait connoître deux manières d'adminiſtrer le mercure auſſi ſimples qu'efficaces. Je penſe, néanmoins, que celle des gâteaux mérite la préférence ſur celle de l'onguent lavé. La première a été éprouvée, elle a eu des ſuccès qui doivent raſſurer ſur ſon compte, la dernière n'a pour elle que les éloges que je puis lui donner ; mais on doit être bien aſſuré,

qu'en la publiant, je n'ai d'autre but que celui de perfectionner le traitement de la vérole, & de me rendre utile à l'humanité ; c'est à cela, qu'ont toujours tendu tous les efforts que j'ai pu faire.

Mon but n'a point été de substituer un nouveau remède au mercure, sa *spécificité* reconnue ne demandoit qu'une attention particulière ; c'étoit de savoir, en vertu de quel état, ou de quelle forme il la possédoit. La difficulté étoit grande en apparence ; & je ne me flatte point que tout le monde convienne que je l'ai vaincue. Cependant les raisons que j'ai exposées, tirées des effets de ce minéral, paroissent plausibles ; & puisque l'opinion que j'ai prise m'a conduit aux succès que je desirois, il paroît juste de croire qu'elle est bien fondée.

Il ne suffit pas d'avoir un remède efficace pour certains maux, si ce remède est susceptible de quelques inconvéniens, il faut encore l'en dégager, afin qu'on n'achete point la guérison d'un mal par la naissance d'un autre souvent plus perfide. Depuis

long-tems on faiſoit ce reproche au mercure, ſur-tout à celui qu'on adminiſtroit en frictions, & ce n'étoit pas ſans fondement : puiſqu'indépendamment des ravages qu'il exerce à la tête & ſur la bouche, il affecte encore toute la conſtitution. Cette méthode, qui eſt infiniment plus meurtrière dans les hôpitaux, à raiſon des vices phyſiques qui y règnent, détruiſoit beaucoup de malades, & faiſoit deſirer depuis long-tems qu'on en propoſât une autre plus douce : mais donner une méthode quelconque pour être pratiquée dans les hôpitaux, quelque bénignité qu'on lui ſuppoſe, elle n'aura jamais les bons effets que celles qui dans leur uſage n'exigeroient pas un pareil ſéjour, d'autant que l'influence de l'air qui y règne, des habitudes qu'on y contracte, &c., ſont des vices capables de s'oppoſer aux bons effets des remèdes ſur la maladie. Nous avions été témoin d'un trop grand nombre d'événemens malheureux, déterminés par un long ſéjour d'hôpital, pour ne pas ſentir la néceſſité indiſpenſable de ſouſtraire les vénériens à ces calamités en les traitant ſans *clôture*. Les préjugés de la routine,

qui ferment toujours les yeux à la raiſon, & qui font m'éconnoître l'expérience, irrités par des ſuccès qui les contrarioient, ont bataillé contre cette maxime. Un homme qui ne veut ni *diéte*, ni *régime*, ni *repos*, ni *clôture*, ni *ſaignées*, ni *purgations*, ni *bains*, &c., qui exige, au contraire, qu'on faſſe beaucoup *d'exercice*, qu'on ſuive ſes *habitudes*, qu'on reſpire un *air libre*, & qu'on n'obſerve d'autre *régime que la ſobriété*, n'eſt pas un docteur à la mode; c'eſt un novateur dangereux, un être ſingulier qu'il faut dénigrer, turlupiner, tracaſſer, & même calomnier. Néanmoins, tandis qu'on lui tient parole ſur tout cela, il opère des cures merveilleuſes; ſes ſuccès ſurpaſſent tous les ſuccès connus; & dans l'inſtant même que la rivalité s'eſcrime en murmures contre lui, mille malades bien guéris forcent la plume de ſes détracteurs à faire ſon apologie.

L'économie dont ma méthode offre la perſpective, mérite, ſans contredit, une attention ſérieuſe de la part du gouvernement. Elle prouve, qu'avec un peu de bonne volonté de la part des officiers

de ſanté, on pourroit diminuer la dépenſe énorme des hôpitaux, ſans préjudicier à la ſanté du ſoldat; mais ſi la méthode n'étoit qu'économique; ſi d'ailleurs, elle n'avoit l'avantage d'être plus douce, plus efficace, moins mal-faiſante; ſi elle avoit quelque vice inconnu dans les autres, ou qu'enfin elle pût nuire directement ou indirectement à l'individu qui l'éprouve; je penſerois qu'on ne devroit l'enviſager que comme un ſupplément des moyens propres à être employés dans quelques circonſtances particulières; & alors, quelque grande économie qu'elle puiſſe offrir, toute ſorte de conſidération à cet égard devroit diſparoître, parce qu'il n'y a point de milieu entre l'argent & la ſanté des hommes. Mais de ce que cette méthode a des avantages très-ſupérieurs à toutes celles qu'on a pratiquées juſqu'à ce jour; de ce qu'on ne peut lui attribuer aucun vice; de ce qu'elle eſt efficace, ſimple & bénigne, l'intérêt de l'humanité ſe trouve concourir avec celui du gouvernement pour qu'elle ſoit protégée contre les efforts de la rivalité & du caprice qui pourroient chercher à s'oppoſer à ſon établiſſement.

METHODE



MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

De la méthode en général.

QUOIQUE mon but ne ſoit pas de m'égarer dans de vains ſyſtêmes, & que cet ouvrage ſoit le fruit de l'expérience, je ne me ſuis pourtant point impoſé la loi de me renfermer dans les bornes étroites de l'empiriſme. *Voltaire* a dit, qu'il faut avoir renoncé au ſens commun, pour ne pas convenir que nous ne ſavons rien au monde que par l'expérience (1). Mais l'expérience en médecine doit toujours marcher d'un pas égal avec la raiſon (2). Je me propoſe de prouver

(1) Mêlanges Philoſophiques, p. 88.

(2) Bayle a clairement exprimé ce précepte en diſant :

dans ce chapitre que la méthode eſt une ; qu'il n'y a qu'une ſeule manière de guérir, & que l'objet de l'art eſt toujours d'aider la nature ; puiſque, dans un ſens rigoureux, c'eſt elle qui guérit. Il eſt donc eſſentiel d'expliquer ce qu'on doit entendre par nature, par maladie, & de quelle manière l'art vient au ſecours de la nature dans la curation de la maladie.

SECTION PREMIERE.

On doit entendre par nature, l'action combinée des forces phyſiques & morales du corps.

L'opinion des anciens a beaucoup variée ſur le mot *nature*. Les uns ont dit, qu'elle étoit le principe interne du mouvement dans le corps ; d'autres, le méchaniſme, la forme ou la diſpoſition du corps ; pluſieurs enfin l'ont conſidérée, comme l'ame même. » Il ne faut pas, dit *Lorry* (1), chercher de myſtère dans ce mot ſi fameux. *La nature eſt le concours des forces du corps pour conſerver la machine*. Le créateur a doué les corps organiſés de forces intérieures qui exécutent les fonctions ; ces forces ſont liées à l'exiſtence & à la vie du corps, & leur réſultat doit toujours tendre à ſa conſervation. Elles y conſpirent toutes. C'eſt une vérité qui n'a pas beſoin de démonſtration ; puiſque c'eſt une choſe que nous démontre la moindre digeſtion, la moindre ſécré-

---

» L'expérience eſt aveugle, ſi elle n'eſt éclairée de la raiſon ; & la raiſon trop vague & trop incertaine, ſi elle n'eſt fondée ſur l'expérience. «

(1) Conformité de la médecine ancienne & moderne p. 18

tion ; sans parler des éternumens & des vomissemens salutaires qui arrivent tous les jours sous nos yeux. Que nous connoissions les forces & leur façon d'agir, ou que nous ne les connoissions pas ; l'art n'y gagnera ni n'y perdra. Il s'agit de savoir que ces forces agissent, de bien distinguer les signes de leur action, leur tendance & leur portée. Et nous ne rougissons pas de le dire, *Hyppocrate* connoissoit ces choses importantes aussi bien que nous pour le moins ».

Tous les médecins préconisent la nature ; mais la plupart démentent l'éloge qu'ils en font par leur pratique & par l'abus des remèdes dans le traitement des maladies mêmes les plus simples. On en trouve qui ne se contentent pas seulement d'en ordonner, avec une prodigalité assommante, pour le mal présent ; ils en prescrivent encore avec la même libéralité pour le mal à venir ; comme si un remède pouvoit changer quelque chose à la disposition d'une maladie quelconque, avant que de savoir jusqu'à quel point son mode exercera les forces de la nature. L'effet réel des remèdes prophilactiques est d'affoiblir le corps, de troubler les fonctions, d'irriter le systême nerveux ; mais sur-tout, d'affecter singulièrement le moral. Quand, alors, il survient une maladie, ou qu'elle développe seulement son action, on doit bien juger que tout l'avantage est de son côté ; d'autant qu'elle trouve les forces physiques & morales hors de leur état naturel.

On voit communément, & sur-tout dans les hôpitaux, ces mêmes amateurs de la nature qui la respectent sans la connoître, l'opprimer en voulant la servir ; toujours armés d'une médecine agissante, ils insistent, dans l'administration de leurs formules, sans choix ni discernement, & le plus

ſouvent, dans des circonſtances où le point capital de la maladie ne conſiſte que dans la privation des forces de la vie, état où la nature eſt par conſéquent ſubjuguée. » C'eſt à une ſource & plus noble & plus pure, dit à cette occaſion M. *Coſte* (1), qu'il faut rapporter le principe de toute guériſon, aux efforts de la nature elle-même; ils ſont communs à toutes les maladies, & s'ils ne ſont pas toujours le moyen efficient de la guériſon, ils en ſont toujours l'acceſſoire le plus puiſſant ».

» En niant l'exiſtence des autres ſpécifiques, il en faut avouer un ſeul. Le grand ſpécifique pour lequel, celui qui n'eſt pas pénétré de reſpect, annonce qu'il n'eſt pas né pour la médecine, c'eſt la *nature* ».

» Le phuſis d'*Hyppocrate*, l'ame de *Stahl*, l'archée de *Vanhelmont*, l'irritabilité de *Haller*, la force organique de *Bordeu*, le principe vital de *Barthez* ne ſont-ils pas cet agent, qui de concert avec l'art, ou en dépit de lui, eſt doué d'une ſi grande efficacité, ſoit pour la production, ſoit pour la terminaiſon des maladies? Mais cet agent, eſt-ce le fluide nerveux? eſt-ce la coalition de nos fibres, leur action, leur ſympathie, leur élaſticité? Seroit-ce, au contraire, la force ou le mouvement de la circulation, ou bien quelque principe électrique, magnétique, ignétique ou éthéré? Seroit-ce plutôt le réſultat d'une juſte proportion entre les élémens du corps; principe moins connu par ſa nature que par ſon action, qui conſtitueroit ce je ne ſais quoi, dont l'exiſtence aſſure peut-être la nôtre, dont la ſuppreſſion nous fait ceſſer de vivre, dont la règle établit celle de notre ſanté,

---

(1) Journal de médecine milit., p. 298, Juillet 1783.

dont les dérangemens occaſionnent nos maladies à l'aide duquel nous en triomphons ; ou par l'addition de ce qui manquoit, ou par la ſouſtraction de ce qui étoit ſuperflu ou nuiſible, ou par la coction des humeurs qui formoient l'orgaſme. Cette action de la nature qui guérit d'une manière plus évidente, peut-être, dans les maladies aiguës, n'en eſt pas moins la condition eſſentielle dans la cure des chroniques. Car, qu'eſt-ce qu'un remède hépatique ? eſt-ce un remède néceſſairement dirigé vers le foie ? Cette direction eſt véritablement impoſſible ; mais en rétabliſſant en entier la machine, où tout eſt enchaîné par une liaiſon réciproque, les loix de l'économie animale veulent que le foie y participe auſſi (1) «.

On doit donc entendre, par *nature*, ce concours de forces agiſſantes, phiſiques & morales, dont le principe tient peut-être autant à l'organiſation de la matière, qu'à la juſte combinaiſon des élémens qui la conſtituent telle, & avec leſquels, par conſéquent, le corps & l'ame ſont perpétuellement en rapport ; ou bien, pour parler encore plus ſtrictement, ce concours de forces agiſſantes peut être conſidéré, comme la meſure de l'action du principe, qu'on doit judicieuſement ſuppoſer, tant dans la combinaiſon des élémens, que dans l'organiſation de la matière vivifiée.

Il y a donc des loix préexiſtantes auxquelles la nature ne peut ſe ſouſtraire, & que l'art ne ſauroit

---

(1) Cette vérité eſt trop généraliſée ; car, ſi d'un côté nous ne pouvons conteſter l'effet univerſel d'un remède ; d'un autre, l'expérience prouve qu'il s'en trouve qui en ont de particuliers. Les véſicatoires portent ordinairement ſur la veſſie, les appéritifs ſur les reins, le mercure affecte communément la bouche.

encore moins troubler ſans préjudicier à la ſanté. C'eſt une étude approfondie de ces mêmes loix, qui conſtitue une partie très-précieuſe de l'art de guérir, qu'on appelle philoſophie médicale : on peut dire que cette philoſophie eſt auſſi indiſpenſable à la médecine prophilactique & curative, que l'anatomie l'eſt à la chirurgie. Les inſtrumens de la première ſont ſuſceptibles du plus grand bien comme du plus grand mal; mais, malheureuſement, on ne les employe pas avec la même certitude que ceux de la ſeconde. Il y a même beaucoup de gens qui pratiquent la médecine qui ne les ſoupçonnent pas.

SECTION II.

De la maladie.

La maladie eſt, dit-on, un état contre nature, dans lequel une ou pluſieurs fonctions du corps ſont lézées, où l'exiſtence eſt troublée par des révolutions plus ou moins remarquables, qui affectent, communément, le phyſique ou le moral, &, plus ordinairement, les deux enſemble. Mais par cet état contre nature, on ne doit point ſuppoſer une manière d'être contraire à la nature; mais ſeulement une action de la nature qui eſt hors des limites de la loi, en vertu de laquelle elle tend à la conſervation du tout. Car, en effet, un état contre nature, conçu dans un ſens rigoureux, ne peut pas exiſter. *La maladie n'eſt qu'une diminution ou une augmentation de forces :* dans le premier cas, la nature ſe trouve opprimée par la privation des ſubſtances vivifiantes qu'elle ne peut s'aſſimiler ; dans le ſecond, elle combat contre ces ſubſtances qui n'ont point

l'homogénéité convenable, & cherche à les expulſer : en ſorte, que de ces deux modes d'action, il réſulte en quelque maniere, par rapport à la nature, deux eſpèces de maladies; l'une active, & l'autre paſſive.

La maladie, ſous cette définition générale, comprend les deux grands modes d'action ; mais il y a des maladies locales, où l'influence du ſiſtême n'a que peu ou point de part, & relativement auxquelles, néanmoins, la médecine agit ſouvent comme ſi elle avoit le même but. Dans quelques cas, cette conduite peut être juſte avec des modifications ; c'eſt - à - dire, lorſqu'on ne voit la localité que, comme foiblement ſubordonnée au principe général & qu'on agit en conſéquence ; parce que la nature, dans un état actif ou paſſif, demande toujours, dans ces ſortes de cas, des ſecours très-urgens. Telle eſt l'hiſtoire de la plupart des maladies chirurgicales ; commes les tumeurs, les diverſes inflammations, dans leſquelles la nature n'agit ſouvent qu'à ſon détriment. Il exiſte donc deux eſpeces principales de maladies, par rapport au mode ; l'une active, qu'on appelle eſpéce aiguë; l'autre paſſive, qu'on appelle eſpece chronique. Chaque eſpèce particulière peut avoir, dans quelques cas, deux modes differens, avec leſquels la nature ne ſe comporte pas également; ce qui contribue les maladies eſſentielles, & les maladies ſymptomatiques.

SECTION III.

Ce qui compoſe la maladie.

La nature ſeule compoſe dans quelque cas la

maladie; mais, ſouvent, elle ſe joint à une cauſe qui lui eſt étrangère. (1)

D'après la définition que nous en avons donné dans la ſection précédente, il réſulte que, toutes les fois, que l'équilibre eſt rompu, la maladie exiſte, ſoit que la nature opprime ou qu'elle ſoit opprimée, & qu'il y ait dans les forces vitales, trop d'action, ou défaut d'action.

On doit comprendre dans la claſſe des maladies que la nature ſeule peut compoſer, toutes les révolutions ſpontanées qui s'opèrent dans les différens périodes de la vie, *qu'Hyppocrate* a diviſées le premier en révolutions de ſept années, qu'il appelle climatériques. Il paroît, effectivement, que chaque âge a des maladies qui lui ſont abſolument propres, & qui n'ont pour cauſe que les ſeuls efforts de la nature, dont le deſſein paroît être de changer la conſtitution, & de faire vivre l'homme ſous une autre loi, en lui donnant une nouvelle impulſion. Le phyſique & le moral ſont aſſujettis à ce changement. Les idées naiſſent avec les formes, l'eſprit & la matière croiſſent d'un pas égal.

Il eſt dans l'ordre des choſes de finir, quand on a commencé. L'homme ſeroit-il aſſez heureux pour échapper à tous les dangers qui l'environnent, il n'en ſuccomberoit pas moins ſous les efforts de la nature, parce que ſon organiſation ſe briſe inſenſiblement contre ces mêmes efforts ſouvent

---

(1) Elle lui eſt étrangère relativement à l'organiſation & à la vie; mais elle ne peut pas l'être, par rapport aux principes conſtitutifs & élémentaires. Ce que nous appellons cauſe, n'eſt pas un être diſtinct de ces principes; mais ces principes mêmes diſpoſés dans un ordre différent.

multipliés. Cette vérité eſt prouvée par une infinité d'exemples. L'homme qui abuſe de ſa ſanté, par un emploi exagéré de ſes forces morales & phyſiques, ne doit pas s'attendre à une auſſi longue vie, que celui qui ne fait jamais violence à la nature, qui n'écoute que ſa voix, & ſuit ſes mouvemens.

Les maladies compoſées, de la nature & de quelque cauſe hétérogène, s'expliquent aiſément. Si elles ſont de l'eſpèce aiguë, on obſerve un combat plus ou moins violent entr'elle, & cette cauſe; ſon intention paroît être de refuſer l'aſſimilation à des principes avec leſquels elle ne peut ſympatiſer, pour coucourir à la conſervation de l'être. Je dis pour concourir, car la vie dépend, peut-être, moins d'un aſſemblage de principes parfaitement homogènes que diſſemblables, mais diſpoſés ſeulement dans une certaine concordance. Les efforts de la nature comparés aux effets des ſubſtances que la chymie analyſe & décompoſe, pourroient plutôt nous faire ſoupçonner l'homogénéité de principes que leur contrariété : car nous ſavons d'expérience certaine, que plus une ſubſtance a d'affinité avec une autre, plus leur union ſe fait avec efferveſcence.

Dans les maladies aiguës, la fièvre eſt-elle autre choſe qu'une efferveſcence des humeurs? Et le réſultat de cette action, ne tend-il pas à former un nouveau *compoſé* qui devient étranger à la nature (1), à l'action duquel elle ſuccombé quand

---

(1) Les mixtes acquièrent des propriétés diverſes par l'effet des plus ſimples combinaiſons. C'eſt une vérité démontrée en chimie; mais dans les animaux, il ſemble que le principe vital s'oppoſe à un pareil effet. Auſſi les maladies les plus dangereuſes, ne ſont pas celles où l'on découvre un principe hétérogène; comme la gale, les dartres, la

ſes forces ont été trop abſorbées ; mais duquel elle triomphe, quand après avoir ſaturé le mode, elle ſe trouve encore aſſez agiſſante pour exciter une criſe par laquelle elle s'en débarraſſe. Nous ſommes trop ignorans en pathologie ; nous connoiſſons trop peu les véritables cauſes des maladies, pour pouvoir pouſſer cette queſtion juſqu'à l'évidence ; mais une ſeule, où il n'eſt pas permis de ſe tromper, que nous diſtinguons avec facilité, & ſur laquelle il eſt toujours de la dernière importance de ſe fixer, c'eſt l'état de ce concours de forces agiſſantes que nous avons nommé *nature*.

L'art, dans ſa manière de combattre les maladies, vient à l'appui de l'opinion que nous venons d'établir ſur la diſparité des principes conſtituans de notre organiſation : car les remèdes dits anti-putrides, anti-phlogiſtiques, délayans, & ne ſont que des intermèdes qu'on oppoſe à des ſubſtances qui tendent à s'unir : ce ſont autant de véhicules dont on enveloppe les cauſes agiſſantes, afin de mettre entr'elles un mur de ſéparation, pour qu'elles n'abandonnent pas celles avec qui, elles ſe trouvent en rapport, pour conſpirer à la conſervation des forces de la vie.

La nature conſidérée comme partie conſtituante de la maladie, doit être rigoureuſement enviſagée ſous les deux points de vue qui lui ſont propres, c'eſt-à-dire, comme faculté phyſique, & faculté morale ; car, l'étude de l'homme, tant en ſanté qu'en maladie, nous prouve, non-ſeulement, que

---

vérole ; mais celles qui attaquent directement les forces de la vie, & que la nature ſeule compoſe le plus ſouvent ; telles ſont les fièvres ardentes, inflammatoires, l'appoplexie, &c.

ces facultés vont toujours ensemble ; mais encore que tantôt l'une domine, & tantôt l'autre. *Hyppocrate a dit, il y a une faculté, & il y en a plus d'une.*

La force morale de l'homme, qui le place à la tête de tous les animaux, n'a point été examinée avec assez d'attention par les médecins. Néanmoins, les privilèges que la nature lui accorde sont tellement au-dessus de ceux du physique, qu'on ne sauroit établir entr'eux aucune espèce de comparaison. La force physique du bœuf est domptée par la force morale d'un enfant, qui l'attache au joug & l'oblige à marcher devant lui. Ce n'est pas à la loi du plus fort ; mais à celle du plus sage que les hommes se sont soumis. Que peut enfin la force physique d'un seul contre celle de dix ? Il n'en est pas de même de la force morale; celle d'un seul peut subjuguer celle de mille. C'est la force morale qui a établi les empires, c'est elle qui les gouverne. Les machines qu'elle emploie pour en garantir la propriété, telles que l'épée, le fusil, le canon, &c. sont entièrement dues à ses effets ; il y a moins de disparité entre l'invention de l'alumette & celle des balons, qu'il n'y en a entre la force physique & la force morale. Pourquoi donc la médecine est-elle toute matérielle ? Il n'est pourtant pas plus difficile au médecin philosophe de purger l'esprit que le corps ; les moyens sont sans doute différens, & ce n'est pas avec un gros de rhubarbe ou une once de quinquina qu'on y parvient ; mais en fixant les idées du malade, en appaisant les troubles de son imagination, en portant le calme & la sérénité dans son ame, en plaçant enfin l'individu dans la position où il doit être, relativement à l'étendue de son moral. Si cette science n'est pas celle de l'école, c'est au moins celle de la nature, sans laquelle on ne sauroit être médecin.

La confiance des malades pour leurs médecins, dont les effets heureux sur la santé ont été observées, ne permet pas de douter de ce que j'avance. Combien n'ont pas dû leur rétablissement aux soins d'un médecin de réputation qu'ils désiroient, quoiqu'il n'eut rien donné de plus que celui qui les traitoit auparavant ! Et combien d'autres dont la pusillanimité a causé la perte ! L'observation suivante est une preuve frappante de cette vérité. Le nommé C. . . grenadier du corps royal de la marine, susceptible d'une grande pusillanimité, avoit un bubon au côté droit qui s'abscéda, & qui donna lieu à un ulcère qui devint en peu de jours d'une bonne qualité. Ce malade en se promenant dans les salles en vit un autre, qui avoit une plaie gangreneuse à la cuisse, ce qui l'affecta beaucoup, s'imaginant que le même sort lui étoit réservé, en sorte qu'il se tourmenta de cette idée pendant toute la nuit. Le lendemain je trouvai sa plaie, qui étoit de la grandeur d'un petit écu, livide & plombée avec quelques points gangreneux dans les bords. Je lui demandai ce qu'il avoit fait d'extraordinaire, qui eût donné lieu à un changement si subit ; il ne me répondit que par des pleurs. Les malades qui étoient couchés près de lui, me dirent qu'il s'étoit chagriné toute la nuit, & qu'il avoit parlé de se confesser. Alors je me doutai qu'il avoit l'esprit frappé, & je fis mes efforts pour le rassurer. Ce fut en pure perte. Il continua toute la journée à se tourmenter & au pansement du soir la gangrène étoit dans toute l'étendue de l'ulcère, quoiqu'au pansement du matin j'eusse employé les moyens propres à la prévenir. Il me demanda alors, avec instance, à se confesser, ce que je ne crus pas devoir lui refuser, mais toujours en observant que sa seule crainte faisoit tout le danger de sa maladie, & que s'il se

raſſuroit ſur ſon état je lui promettois qu'il ſeroit guéri avant quinze jours. Mes promeſſes & la morale du confeſſeur le tranquillisèrent la nuit ſuivante, & le lendemain je trouvai la plaie dans un meilleur état, la gangrène étoit fixée & tout annonçoit la fin du déſordre; mais l'eſprit, quoique raſſuré, n'avoit point perdu ſa puſillanimité, & il y avoit à craindre les rechûtes. Effectivement elles arrivèrent : en ſorte qu'il paſſa quinze jours dans une alternative de bien & de mal, au bout duquel temps il ſuccomba. Toutes les fois que le malade pouvoit raſſurer ſon eſprit, l'ulcère devenoit beau; quand il ſe tourmentoit la gangrène le travailloit auſſi-tôt avec une rapidité étonnante, en ſorte que la ſomme du mal ſurpaſſoit toujours de beaucoup celle du bien qui lui ſuccédoit; de manière que l'ulcère s'aggrandiſſoit de plus en plus. Cette obſervation prouve que le moral compoſe la maladie, & qu'il la compoſe plus dangereuſement dans un âge que dans un autre; à raiſon qu'il eſt plus ou moins développé. L'enfance & la vieilleſſe ſe touchent, en quelque ſorte, du côté du moral; auſſi voyons-nous que les vieillards dont l'eſprit eſt tout-à-fait perdu vivent, après cette révolution, plus long-temps que leur conſtitution me ſembloit le faire eſpérer, ſans doute parce que leurs maladies ont une cauſe de moins dans leur compoſition. Le moral comme le phyſique a ſes maladies, ſon hygiène, & ſa thérapeutique, & il eſt de la plus grande importance de ne pas perdre cet objet de vue. La médecine n'eſt pas ſi matérielle qu'on ſe l'imagine généralement. » J'ai toujours été perſuadé, dit M. *Rouſſel* (1), que ce n'eſt que dans

(1) Page 11 de la préface, Syſtême Phyſique & Moral de la femme.

ſon ſein qu'on peut trouver les fondemens de la bonne morale, & que ſi rien peut conduire la médecine à ſa perfection, on devra cet avantage à l'attention qu'on aura de ne jamais perdre de vue, ce reſſort intérieur qui régit les êtres animés. Les anciens médecins n'ont peut-être pas été aſſez convaincus de cette vérité : voilà vraiſemblablement pourquoi il y eut ſi peu de relation entre ces derniers & les anciens philoſophes. C'eſt peut-être auſſi la raiſon qui fait que dans leurs recherches ils ſe ſont trouvés les uns & les autres conduits à des réſultats qui ne ſont pas toujours juſtes. Il a dû être difficile aux uns d'évaluer exactement les facultés morales de l'homme, ſans connoître l'influence qu'a ſur elles ſon organiſation phyſique : les autres ont dû faire bien des faux pas en ſe préoccupant trop des cauſes matérielles des maladies, & en ne conſidérant pas aſſez la liaiſon que la plupart des dérangemens de notre corps ont avec les affections de notre ame ».

» Parmi les philoſophes modernes il y en a deux, qui paroiſſent principalement avoir ſenti la néceſſité de faire marcher de front ces deux genres de connoiſſances. L'un eſt *Descartes* & l'autre *Monteſquieu*. Le premier, en donnant au méchaniſme plus d'extenſion qu'il n'en doit avoir, & en voulant plier les êtres organiſés aux princicipes généraux dont il s'étoit ſervi pour expliquer la formation & l'arangement de l'univers, a ait, en médecine, les mémes écarts, qu'il a fait dans la phyſique. Quelques vérités ? 1) qui s'élevent du ſein méme de ſes erreurs, atteſteront du moins

(1) Il a dit que ſi l'on pouvoit trouver quelque moyen de rendre les hommes plus ſages & plus ingénieux, ce ne ſeroit que dans la médecine.

que ce grand homme a porté ses regards sur l'art de guérir. *Montesquieu*, moins empressé de rapporter les effets qu'il examinoit, s'est plus attaché à considérer les causes particulières qui les produisent, & s'est servi quelquefois heureusement du flambeau de la médecine, & de quelques-unes des vérités qu'elle fournit, pour pénétrer dans les sombres détours du cœur humain, & découvrir la base profonde sur laquelle porte la legislation des différens peuples. D'autres philosophes se sont plus ou moins étayés des principes de cette science. Quoiqu'elle fournisse à M. *Rousseau* les armes mêmes qu'il employe pour la combattre, les idées de ce philosophe y prennent quelque fois ces couleurs fortes, que les vérités scientifiques prêtent toujours à l'éloquence. La théorie des sentimens agréables est une fleur que M. de *Pouilly* a dérobée à la médecine. Et les médecins se féliciteront toujours que M. de *Buffon* ait daigné parer des richesses de son style, les connoissances brutes, mais précieuses qu'il en tire quelquefois.

« Si des philosophes qui ont fait de la morale, le principal objet de leurs méditations, ont cru devoir connoître l'organisation physique de l'homme; quelques médecins n'ont pas cru pouvoir donner à leurs connoissances médicinale de base plus solide que la morale ».

« Parmi les médecins modernes, *Stahl* est celui qui a le plus insisté sur le moral, lorsqu'il a développé les causes de nos affections corporelles, en faisant de l'ame le principe de tous nos mouvemens vitaux. Il a renversé la barrière qui séparoit la médecine & la philosophie. D'après ses dogmes, il n'est plus permis d'être médecin sans connoître le jeu des passions, l'influence des habitudes, & la différence qu'il y a entre une ma-

chine active, dont tous les mouvemens sont spontanés, & une machine muë par un enchaînement de ressorts inanimés. Son systême doit à jamais laver les médecins des imputations de matérialisme, dont l'ignorance maligne de leurs ennemis les a quelquefois chargés, ou auxquels la légéreté imprudente de quelques-uns d'entre-eux peut avoir donné lieu. Si son systême est le plus orthodoxe; il est aussi le plus vrai, le plus simple, & le plus conforme aux faits. On a dit qu'il semble n'être qu'une extension des principes *d'Hyppocrate*.

SECTION IV.

De quelle manière l'art doit venir au secours de la nature, dans la curation de la maladie.

Réprimer la nature, quand elle est trop aigissante, & l'aider, quand elle est trop foible; voilà le grand précepte de la médecine pratique: mais pour parvenir à l'un & à l'autre but, il faut savoir bien distinguer les cas où véritablement elle est trop active, d'avec ceux où elle ne l'est pas assez: comme ces divers états sont toujours relatifs, & qu'il y a un concours de choses desquelles il faudroit nécessairement être instruit, pour ne pas les confondre, ainsi que pour assigner des limites à l'art, il s'ensuit qu'on ne peut pas toujours se promettre d'agir avec une parfaite connoissance de cause.

L'empirisme est ici d'une grande ressource à la médecine: car tout médecin sage n'agit point quand il doute, ce qui lui arrive souvent; ou s'il agit, ce n'est qu'après une expérience qui l'autorise à cela; mais qui n'a pas été calculée *à priori*.

Persuadé des bons offices de la nature, il attend toujours beaucoup d'elle & s'attache à l'imiter dans

ses

ſes mouvemens; mais ſans jamais perdre de vue l'état de ſes forces : car il ſait que, quand elle a commencé à ſe laiſſer ſubjuguer, ſa ruine eſt certaine, s'il ne lui prête d'heureux ſecours qui puiſſent la ranimer. *Hippocrate* avoit grande attention de ſoutenir les forces des malades, & s'attachoit, pour régler leur régime, aux habitudes qu'ils pouvoient avoir en ſanté; s'ils mangeoient beaucoup il étoit moins ſévère ſur la diète. « Je penſe, dit » M. *Peyrilhe* avec le célèbre *Sydenham*, qu'en » général on ne ſent pas aſſez le prix des forces. On » les épuiſe, ſans ſonger qu'elles ſeront néceſſaires » pour ſoutenir les fatigues du traitement. C'eſt, » dit plaiſamment le docteur anglois, couper les » jarrets à ceux qu'on mène au combat ».

L'art eſt borné dans ſes pouvoirs, & ſa conduite, comme nous l'avons dit, doit être imitative; mais il ſe rencontre cependant des cas où il doit s'écarter de cette règle; comme dans la pulpart des maladies locales. Des ſecours actifs & précipités peuvent dans bien des cas empêcher une maladie de devenir funeſte; comme dans la morſure de la vipère, ou de quelqu'animal enragé. En inciſant, en extirpant ou cautériſant la partie, ou empèche le venin d'étendre ſon action ; mais ſi ces opérations ne ſe faiſoient pas immédiatement après que la morſure a été faite, ou du moins peu de temps après, elles deviendroient abſolument inutiles; parce que le foyer d'infection auroit développé ſon mode, & formé une ſphère d'activité qu'il ne ſeroit plus poſſible de comprendre dans l'étendue d'une opération de cette eſpèce.

Les maladies locales ont donc beſoin d'être ſoumiſes à une autre règle de conduite de la part de l'art, & la ſcience qui les concerne, quoiqu'également fondée ſur la pratique, peut néanmoins

établir ſes dogmes *à priori.* Il eſt des cas où les maladies ſont ſubordonnées à une cauſe générale; mais la nature qui agit uniformément, & qui diſtribue également ſes forces dans tout le ſyſtême, n'en ſeroit pas moins ſubjuguée partiellement; attendu que les cauſes hétérogènes localement établies, ſe fixent de manière à ne pas être vaincues par la nature. L'art doit donc ici s'attacher à ſoumettre ces cauſes à l'action de la nature, en les déplaçant du lieu où elles s'étoient fixées, & en les portant dans le grand foyer. Ces réſolutions s'opèrent quelquefois, à dire vrai, par les ſeules forces de la nature; mais dans la plupart de ces cas l'évènement en eſt funeſte; parce que la nature s'eſt conſtituée en efforts trop grands pour ſoutenir long-temps ſon rôle. Telle eſt l'hiſtoire des métaſtaſes, dont le plus grand nombre tournent au détriment des malades; mais ſi l'art imite la nature, & qu'il opère, de ſes propres forces & ſans concours, ces ſortes de révolutions, alors la nature châtiera ſon ennemi avec ſageſſe, & n'aura pas beſoin de faire un excès pour le combattre efficacement.

Les maladies chroniques ont un rapport avec les maladies locales; mais il s'en faut bien, néanmoins, que l'art puiſſe ſe glorifier, à leur égard, du même ſuccès. Dans la première ſuppoſition, la nature eſt généralement opprimée, tandis que dans la ſeconde, elle n'eſt vaincue que dans un point, parce que l'ennemi la fuit en quelque ſorte. L'art reſſemble ici à ce chien courant qui attaque le lièvre qui fuit devant le chaſſeur, & qui le force de revenir ſous la portée de ſon mouſquet où ſa perte eſt aſſurée.

Si l'art, pour venir au ſecours de la nature, croyoit devoir agir ſans conſulter ſes forces, ſes

pouvoirs & ſes habitudes, il iroit contre ſes propres intentions : car il eſt bien poſitif qu'une conduite qui ne s'accorderoit pas avec toutes ces circonſtances ſeroit abſolument oppoſée à la marche de la nature qui dirige toujours ſes efforts vers la ſanté. Plus la maladie eſt aiguë, a dit *Hippocrate* (1), plus la nourriture doit être légère & aqueuſe. Elle doit être extrêmement foible dans le plus fort du mal. On ne doit point en donner dans l'accès, ou quand les extrêmités ſont froides; mais on doit attendre que la fièvre ſoit paſſée ou au moins relâchée. On en donnera plus ou moins ſouvent, ſuivant l'habitude que le malade avoit de manger peu ou beaucoup, lorſqu'il étoit en ſanté. Comme les perſonnes âgées, & celles qui vivent dans les pays chauds, ont moins beſoin de nourriture que les jeunes gens & les habitans d'un pays froid, il faut avoir égard à la ſaiſon, au climat & à l'âge du malade, auſſi-bien qu'à ſa manière de vivre dans le réglement de ſa nourriture; enfin, il y a plus de danger d'uſer d'une nourriture foible que d'une nourriture forte, & c'eſt pour cela que ceux qui, dans leur ſanté ſuivent un régime trop auſtère, ſont dans l'erreur.

Cette doctrine eſt non-ſeulement celle d'*Hippocrate*, de *Gallien*, de *Sydenham* & de *Boërrhave ;* mais elle eſt celle de tous les médecins qui ſe ſont fait une loi de l'étude de la nature, & qui ont ſu reconnoître les limites de l'art. Par conſéquent, elle a été & ſera, de tous les temps & de tous les lieux, pour tous ceux qui voudront établir l'art de guérir ſur les obſervations de la pratique, & non ſur l'illuſion des ſyſtêmes.

(1) Conſ. de la médecine, p. 150, où les aph. ſont indiqués.

SECTION V.

Nécessité de la méthode prouvée par le résultat des sections précédentes.

Reconnoître une faculté active qui conspire à la conservation de la vie, savoir que la maladie a un but contraire, être assuré qu'elle n'est dans quelque cas que cette faculté trop augmentée ou trop affoiblie, & dans d'autres, une de ces mêmes facultés jointe à des causes étrangères ; enfin, avoir prouvé que l'art ne devoit que réprimer la nature dans un cas, & l'aider dans l'autre, n'est-ce pas avoir démontré la nécessité de la méthode? Si avant d'entreprendre le traitement d'une maladie quelconque, il faut calculer toutes ces règles & voir jusqu'à quel point elles doivent nous permettre d'agir, n'est-ce pas prouver que tous les remèdes mêmes spécifiques, s'il en est, sont subordonnés à des règles d'administration, hors desquelles on ne peut en attendre aucun succès?

La méthode est donc la science, par excellence, de la médecine; c'est elle qui éclaire le praticien sur la conduite qu'il doit suivre dans le traitement des maladies, & qui le rend habile dans les prognostics ; science qui malheureusement n'est guères que le privilège du plus petit nombre. L'empirisme éclairé par la méthode, ne mérite pas l'outrage dont on l'accable; il se montre victorieux dans la carrière de la médecine; il ne craint ni l'audace des systêmes, ni l'entêtement de la routine. Tout médecin, après avoir bien calculé la position d'un malade, & après l'avoir comparée aux secours que l'empirisme lui offre, est en état de prédire, à peu de choses près, l'évènement de la maladie. Sans cet

examen préliminaire, il errera presque toujours dans ses prognostics, & flétrira l'art de son ignorance.

La chirurgie, si brillante dans ses succès, si lumineuse dans ses progrès, si simple & si précise dans ses maximes, si réservée dans ses systêmes, indique la marche à la médecine, & lui donne l'exemple de la conduite qu'elle doit tenir. Si quelque corps étranger a pénétré dans une capacité quelconque, elle en assigne la position par la nature des symptômes qui surviennent; elle porte son prognostic & se décide à agir, ou à attendre. Si elle juge que la nature puisse seule réparer le désordre, ou que les efforts de l'art deviendroient impuissans, & achemineroient même le malade vers sa perte, elle attend; dans la circonstance contraire, elle agit; elle attaque le corps étranger, l'extrait ou le détruit, & laisse ensuite à la nature le soin de réparer le dégât; elle surveille seulement, à ce que, des causes nouvelles, ne viennent point la troubler dans ses efforts & ne l'empêchent d'opérer efficacement. Cette surveillance est d'autant plus nécessaire, que l'expérience prouve qu'un corps malade est toujours disposé à l'être davantage, par l'effet des causes extérieures & autres qui agissent sur lui. Il y a pour l'homme malade une sorte de médecine prophilactique, qu'il faut bien connoître, & qui consiste moins dans ce qu'on appelle *régime*, que dans un concours d'autres circonstances liées, en quelque sorte, à sa constitution; telles que les habitudes morales & physiques, dont on ne se sevre jamais avec impunité, parce que la nature s'en est fait un besoin pour la conservation de la santé. J'ai déjà dit ailleurs que l'art ne guérissoit point les maladies, que c'étoit la nature; il lui prête quelquefois d'heureux secours; mais s'ils tendent sans nécessité à affoiblir les forces de la vie, tout

eſt perdu : il faut alors que la nature ſuccombe, par la raiſon que ſes reſſources étant épuiſées, elle ne peut plus vaincre les obſtacles. C'eſt pourquoi nos vues ne doivent pas ſeulement ſe borner à attaquer la cauſe primitive du mal ; mais elles doivent tendre encore à ſoutenir les forces de la vie, & les réparer même à meſure que la maladie les détruit ; parce que c'eſt toujours par elle que les cures s'opèrent, & qu'il ſuffit de leur ménager la ſupériorité pour rendre la nature triomphante. Or, quand on s'apperçoit, dans une maladie quelconque, que les forces de la vie diminuent inſenſiblement chez le malade, & qu'on eſt en droit d'attribuer cette diminution à l'action des remèdes ; il n'y a pas à balancer, il faut les quitter, reſtaurer le malade, traiter doucement les ſimptômes, s'il en exiſte, & attendre que les forces ſoient revenues pour reprendre le cours du traitement. Cette règle, néanmoins, convient moins aux maladies très-aigues, qu'à celles qui tiennent le milieu entr'elles & les chroniques ; telles, par exemple, que les maladies vénériennes en général. Il eſt poſitif que dans cette eſpèce il n'y a rien à braver ; nous aurons occaſion d'en parler, lorſque nous donnerons la méthode du traitement qui leur eſt propre.

Nous terminerons ce chapitre, par la citation d'un paſſage de la preface de *Lorry*, qu'on trouve à la tête de la traduction de l'ouvrage de M. *Barker*, ſur la conformité de la médecine ancienne & moderne dans le traitement des maladies aiguës.
» M. *Barker*, dit-il, n'a ſuivi la conformité de
» la médecine ancienne & moderne que ſur les
» maladies aiguës & ſur la méthode de les traiter. En
» effet ces maladies préſentent un tableau plus vif de
» l'action de la nature, toutes les forces concontrées
» vers un ſeul objet, une activité entière, un ſuccès

» prompt & par conséquent moins de place pour » le doute & pour l'hésitation ; mais cette confor- » mité est la même pour les maladies longues, entre » les médecins anciens & les modernes. Les instru- » mens avec lesquels on remplit les indications, sont » sans doute beaucoup perfectionnés ; mais si les » vues sont parfaitement les mêmes, le fond de l'art » est uniforme »

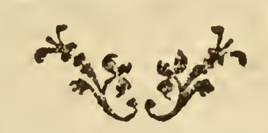
« En effet ces maladies ne guérisent que par » l'activité de la nature ; sans elle, tout est inutile ; » Hipocrate l'a prononcé. Il est vrai qu'au pre- » mier coup-d'œil, il semble qu'on soit en droit » de lui reprocher son peu d'efforts. Dans une » partie des maladies chroniques, elle paroît in- » différente à la guérison. Dans les autres, au con- » traire, ses efforts mêmes sont pernicieux, & hâtent » la perte du malade. Quant aux maladies dans les- » quelles elle paroît indifférente (1) Hipocrate » pose pour principe, que plus la nature est foible, » plus la maladie doit être longue, & ce principe » est évident ; cette foiblesse de la nature peut » dépendre, ou de ce que son activité est enchaînée » dans sa source ; comme lorsque la cause attaque » la tête, la poitrine, l'estomac ; ou de ce que » la maladie est placée hors du centre de l'action » de la nature; Telles sont les maladies qui n'at- » taquent que les parties limphatiques »

» Quelques maladies limphatiques sont, sans

(1) On peut mettre en question, si la vérole est une maladie aigue ou une maladie chronique. D'aprés la défi- nition qu'on en a donnée jusqu'à présent, il paroîtroit que les maux qu'on appelle vénériens sont d'une nature aigue ; mais que la vérole, qu'ils constituent dans la suite, est de nature chronique ; cette question sera éclaircie en son lieu & place.

» doute, placées hors du centre de la nature. On » pourroit même croire qu'elles fuyent devant ses » efforts, comme un vaisseau fuit la vague qui le » poursuit; & qu'elles vont se cantonner dans une » rade paisible, où toutes les poursuites de la nature » sont vaines «. Les maladies vénériennes sont dans ce cas, & voilà pourquoi les traitemens locaux ont souvent été suffisans pour leur curation; parce que la nature avoit assez d'activité par elle-même pour expulser de son domaine le virus qui avoit cherché de s'y introduire; mais ces sortes de cas sont difficiles à juger, & la prudence exige que l'art augmente toujours un peu l'action de la nature dans toute la sphère de son activité, en même-tems qu'il s'occupe de combattre les localités.

La méthode est donc fixée sur une base immuable; elle est une, elle a existée dans l'enfance de la médecine, & elle existera toujours dans le même état de simplicité. Car tel est le propre des principes sur lesquels elle est établie. Ils sont si claires & si faciles, qu'ils peuvent être conçus par les esprits les plus grossiers & les moins accoutumés à réfléchir. Si, malgré cette grande évidence, quelques médecins méconnoissent les bornes de la méthode, c'est parce qu'ils sont imbus des préjugés de l'école, & qu'ils se font illusion sur la science qu'ils croyent plus compliquée. Combien ne rencontre-t-on pas de gens qui rêvent quoiqu'éveillés! La vérité n'est pour eux qu'un fantôme, parce qu'elle n'a rien de gigantesque. Il faut à certains esprits des géants à terrasser & des monstres à combattre. La médecine a ses *Dom Quichotte* comme la chevalerie.



CHAPITRE II.

De la constitution naturelle de l'homme.

ON entend par constitution naturelle, cette manière d'être dans laquelle l'homme jouit, dans les divers âges de la vie, de tous les privilèges de la santé, dans le dégré qui convient à son organisation particulière ; mais comme deux facultés essentiellement différentes concourent à ce but, & que, quand l'une d'elle est troublée, la santé se dérange, de même que si elles l'étoient toutes les deux. Nous examinerons la constitution relativement à ces deux facultés, c'est-à-dire, sur le rapport qu'elle a avec le phisique & avec le moral.

Cette sorte de division est très-propre à éclairer le sistême de l'économie animale dans tout son ensemble, & conduit à des inductions infiniment faciles dans la méthode.

La médecine est malheureusement trop matérielle ; tous ses moyens curatifs sont dirigés sur la matière, comme si tout dépendoit d'elle. On doit cependant la considérer, moins comme un principe actif, que comme une sorte de moule où l'agent universel va se fixer pour en vivifier les formes. Nous ne nous flattons pas néanmoins, d'expliquer ce que c'est que cette faculté morale, si clairement démontrée par ses effets. Si la matière échappe souvent à nos recherches, elles seront, à plus forte raison, plus souvent infructueuses relativement à ce qui ne l'est pas. Nous examinerons donc la constitution naturelle sous les

deux points de vue énoncés; & cet examen nous paroît d'autant plus fondé en raiſon & en néceſſité, qu'on ne peut ſagement entreprendre de travailler ſur une machine, avant d'en connoître les pouvoirs. Il ne faut pas confondre, ſur-tout, la conſtitution avec le tempérament. Le premier état eſt excluſif & invariable dans ſa baſe, tandis que le ſecond n'eſt, en quelque ſorte, que la conſéquence du premier. Deux conſtitutions parfaitement égales, peuvent produire deux tempéramens entièrement différens. Un homme a les cheveux noirs, le teint brun, il eſt ſanguin & vigoureux; un autre eſt blond, a le teint blanc, il eſt billieux, actif & pétulant. Ces deux tempéramens, qui ſont certainement très-différens, peuvent néanmoins être le réſultat d'une même conſtitution. Le tempérament change quelquefois ſelon les âges; la conſtitution ne varie jamais, elle n'eſt que relative. On peut prédire la conſtitution d'un enfant qui vient de naître, &, à coup ſûr, on ne le feroit pas du tempérament; non, cependant, que l'éducation phyſique & morale ne puiſſe l'améliorer ou la détériorer; mais elle n'en changera jamais le caractère, les formes auront toujours leurs moulures, leurs dimenſions; parce que tout cela étoit préexiſtant dans le germe.

La conſtitution eſt le mode de vitalité d'un être. Toutes choſes égales d'ailleurs, on peut ſuppoſer qu'un homme bien conſtitué vivra plus long-tems, & jouira d'une meilleure ſanté que celui qui ne le ſera pas auſſi bien.

Pour procéder avec clarté dans cet examen, nous conſidérerons d'abord ce que la conſtitution a de matériel, & enſuite nous propoſerons quelques réflexions ſur le moral; mais on doit bien s'attendre que nous n'établirons que des propoſitions générales, étayées de quelques faits de pratique.

SECTION PREMIERE.

Du physique.

La conſtitution phyſique a d'abord pour objet l'examen de la matière dont l'homme eſt façonné, ſous telle forme qu'elle ſe préſente; & quoique, relativement aux fonctions, toutes les formes ſoient importantes à connoître, il eſt néanmoins un premier ordre de compoſition auquel elles ſont ſubordonnées. Cet état eſt celui dans lequel les phiſiologiſtes conſidèrent la matière dans ſes principes élémentaires.

Les phyſiciens modernes ont en quelque ſorte créé un nouveau ſyſtéme. *Empédocle* avoit admis quatre élémens, aux combinaiſons deſquels la matière devoit toutes ſes propriétés & ſes formes organiques. *Becker* & *Stahl* avoient ſuivi ſa manière, & depuis eux juſqu'à nos jours, on n'avoit fait aucun changement; mais la phyſique & la chymie moderne ont prouvé, par des expériences certaines, que le *feu*, la *terre*, *l'air* & *l'eau* n'avoient point le caractère d'unité & de ſimplicité qui eſt le propre des élémens.

Le feu, pris pour un fluide particulier, & toujours identique, ainſi que les phyſiciens & les chymiſtes l'avoient défini, n'a pas réſiſté à toutes les pourſuites de nos ſavans. Les modifications variées qu'il préſente avoient ouvert un vaſte champ à l'erreur qui a été reſtreint à des limites plus étroites; mais en même-temps plus lumineuſes. C'eſt le ſeul élément ſur lequel nous nous fixerons, parce que c'eſt celui qui joue le plus grand rôle dans l'économie animale. Il nous ſervira de baſe pour expliquer *la nature du virus vénérien, du mercure & ſa manière d'agir.*

Le feu ou phlogiſtique (1) eſt interpoſé dans la matière qui conſtitué le corps humain ſous deux formes différentes. Savoir ſous une forme *latente*, *fixe* ou *concrete*, & ſous une forme libre ou d'expenſion. Dans le premier état, il eſt ſans doute ſous ſa forme élémentaire, & n'a encore ſouffert aucune modification. Dans le ſecond, on le rencontre combiné avec la chaleur, la raréfaction & la lumière. C'eſt ſous cet aſpect que *Boerhave* l'a examiné (2). Ce dernier état du feu, ou du moins de quelques-unes de ſes propriétés, n'appartient point à tous les corps de la nature, il eſt ſeulement le privilège des êtres animés. Il n'eſt pas donné à tous les corps d'être toujours *chauds*, *rarefiés* & *lumineux*. Tous ceux qui ont vie & mouvement jouiſſent de la première propriété, & la perdent auſſi-tôt que l'un & l'autre ceſſent.

Il paroît donc que le mouvement eſt le principe de la vie, ainſi que la cauſe prédiſpoſante de la chaleur, de la raréfaction & de la lumière dans quelques cas.

Le feu ou phlogiſtique fixe eſt dans un état plus ou moins grand de concentration dans le corps, ſelon que les cauſes propres à le fixer ſont plus ou moins effectives. Dans cet état de fixité, on peut le conſidérer comme homogène au reſte de la matière. Il y eſt combiné de manière à faire corps avec elle, & peut-être à l'alimenter. C'eſt de la

---

(1) Si ce que les chimiſtes ont appellé *feu*, n'eſt pas la même matière élémentaire que le phlogiſtique, ils ont au moins le plus grand rapport d'analogie.

(2) C'eſt à cette occaſion que M. *Fourcroy* dit, que *Boerhave* a fait l'hiſtoire des corps chauds, lumineux, raréfiés, brûlants, plutôt que celle du feu. Elém. d'h. nat. & de chim., ſeco. édit., p. 108.

plus ou moins grande expenſibilité du phlogiſtique que dépendent ſes effets ſur le corps humain. Sous cette forme, il augmente la chaleur, raréfie puiſſamment les humeurs, change la manière d'être ainſi que l'état naturel de l'organiſation, pour peu qu'il perſiſte dans ſes efforts : la fièvre, toutes les maladies inflammatoires, ſoit générales ou particulières, ſuppoſent l'expenſibilité du phlogiſtique diſſéminé.

Il y a dans le corps un principe fixe qu'on peut déſigner ſous trois dénominations différentes. Le *feu*, le *phlogiſtique*, le *fluide* ou *feu électrique*, & c'eſt des modifications que ce principe éprouve en paſſant dans de nouvelles compoſitions, par l'ignition, le mouvement, &c. qu'il donne lieu au feu libre ou d'incendie, à la chaleur, à la raréfaction, & à la lumière (1).

Nous remarquerons par rapport au corps humain que ce principe eſt l'aliment de la vie, parce qu'il eſt, comme compoſant la ſource de la chaleur ſans laquelle nous ne ſaurions exiſter. Le mouvement, qui la développe, a néceſſairement une action ſur lui; & quoique nous ne ſoyons pas en état de dire, pourquoi le mouvement occaſionne la chaleur; Ses effets en ſont trop ſenſibles pour ne pas reconnoître toute ſa puiſſance à cet égard (2).

---

(1) L'expenſibilité du feu eſt occaſionnée par l'air qui lui ſert de conducteur & de véhicule, & qui par cet effet ſe trouve l'occaſion & la matière immédiate de la chaleur. (Carra, p. 57.)

(2) La chaleur, ſuivant Schëele, eſt un acide particulier qui contient une certaine quantité de phlogiſtique. Elle doit, conformément à ſa nature, ſe combiner avec des ſubſtances qui ont de l'affinité avec les acides ou le phlogiſtique. p. 230, traité chymique de l'air & du feu.

La raréfaction paroît être une ſuite du mouvement, & un effet de la chaleur; mais toujours une production du feu fixe combiné avec l'air. L'effet de la raréfaction eſt oppoſé à celui du froid. La raréfaction dilate, ſépare, écarte les molécules intégrantes des corps. Le froid les reſſerre, & les rapproche les unes des autres.

Plus un corps eſt raréfié & plus il approche de l'état d'ignition; parce que le phlogiſtique ſe trouve plus diſſéminé; & l'état d'ignition n'eſt que le dernier degré de la chaleur (1). Cependant un corps & principalement les ſubſtances animales peuvent être très-raréfiés ſans paſſer à cet état d'ignition; parce que l'eau qu'elles contiennent s'empare du principe inflammable. Il faudroit que l'humide fût tout évaporé, avant que l'ignition eût lieu. Alors la raréfaction ne produiroit plus les mêmes phénomènes; parce qu'il n'y auroit plus de principe aqueux dans l'air combiné, & au lieu d'augmenter le volume des corps, en dilatant leurs parties, elle les reſſerreroit. Ces effets s'obſervent ſur le parchemin, les peaux deſſéchées, les membranes, les tendons, &c.

Les effets du feu principe, ſont en raiſon de ſon expenſibilité. Il paroît que dans ſon état de fixité, il eſt parfaitement homogène, & qu'il ne perd cette propriété que dans ſes combinaiſons, deſquelles réſultent les effets de la chaleur & de la raréfaction. En cela le feu paroît ſe comporter comme le mercure qui, dans ſon état de mercure coulant, n'a aucun effet ſur le corps humain, à raiſon de ſa

---

(1) P. 132, Schele, première partie. J'ai démontré que la *lumière* ne diffère de la *chaleur* que par une plus grande quantité de phlogiſtique.

parfaite homogénéité, & qu'il ne commence à manifester quelqu'action que du moment où l'on cherche à la rompre, par quelque corps qu'on interpose entre ses parties. Nous prouverons dans la suite que les effets du mercure sont en raison directe de son expensibilité, & en raison inverse de sa concentration. Pour établir quelques principes sur cette importante question, & les établir de manière à pouvoir les étayer de l'expérience; abandonnons les termes de feu & de phlogistique fixe & concrêt, pour nous servir de celui du fluide ou feu électrique fixe, qui exprime en apparence le même être & le même principe, puisqu'il suit les mêmes loix, & qu'il produit les mêmes phénomènes, en bonne physique l'identité d'effets prouve l'identité des causes.

L'électricité du corps humain n'est plus un problême; elle est démontrée aux yeux de tous les savans; & comme la théorie qui l'établit n'est que le résultat d'un concours de faits que tout le monde peut juger, il s'ensuit que le fluide électrique, soupçonné par l'analogie d'être la même matière que le feu & le phlogistique, peut être soumis à un examen rigoureux, quant à ses effets sur le corps humain; car enfin, en supposant même qu'il fût un être distinct des deux autres, s'il se comporte exactement comme eux, les effets de l'un doivent expliquer ceux des deux autres, & dans tous les cas, les conséquences que nous pourrions tirer de l'action du fluide électrique sur le corps humain, pourroient être appliquées à la nature du feu & du phlogistique; mais en supposant encore que nous ne fissions que l'histoire du fluide électrique & non celle des autres, si ce fluide a la plus grande influence sur la santé & sur la maladie; s'il pénétre nos corps, & que nous en soyons environnés de toute part,

ſi nos fonctions lui ſont ſubordonnées, à quelques égards; enfin, s'il entre, comme principe conſtituant, dans notre organiſation, & s'il influe puiſſamment ſur le moral, il fait donc partie de notre être; il eſt dans un rapport reſpectif le mode de la ſanté & de la maladie, & par une ſuite de conſéquences, il doit augmenter ou diminuer la vitalité.

Nous avons obſervé que le mouvement faiſoit naître la chaleur & la raréfaction dans notre corps; le fluide électrique, en paſſant dans ſon état d'expanſibilité, opere non-ſeulement les mêmes effets; mais il donne encore lieu à la lumiere; car l'étincelle qu'on tire d'un homme électriſé, n'eſt rien autre choſe que le feu électrique libre, diſſéminé & dans un état de combinaiſon avec l'air: Cette lumiere a non-ſeulement toutes les propriétés qui lui ſont propres, comme d'éclairer & de briller; mais elle a encore toutes celles du feu en action. Or, on ne ſauroit méconuoître dans le feu électrique toutes les propriétés du feu fixe & actuel, & du phlogiſtique concret & libre. Pour bien juger de la conſtitution d'un homme, & connoître dans quel cas les fonctions de ſon organiſation ſont dans un ordre naturel, ou contre nature, il convient de ſavoir, ſi véritablement elles ſont ſubordonnées à ce principe actif, au moyen duquel le corps humain eſt dans un contact immédiat avec tous les autres corps de la nature.

L'expérience qu'on a des effets de l'électricité dans les maladies nerveuſes & convulſives, pour leſquelles la médecine n'avoit pas encore trouvé de remede, à l'époque où l'électricité fut adoptée, prouve, d'une maniere évidente, le grand pouvoir de cet agent ſur l'économie animale. Pourroit-on, effectivement, croire qu'une matiere auſſi

active que celle qui compose la foudre entre comme partie constituante de l'organisation, sans influer d'une manière énergique sur cette même organisation & sur ses effets ? A quelles causes pouvons-nous judicieusement rapporter les grands phénomènes de l'économie animale, si nous ne les accordons pas à l'agent le plus puissant que la nature nous fait connoître, en nous le montrant comme universellement répandu, pénétrant tous les corps & servant à la vie, à la nutrition, & à l'accroissement (1),

Le feu électrique dont l'existence ne peut être contestée, joue donc le même rôle dans la constitution que le phlogistique même, ce qui est très-probable. Or, l'état de la constitution ne peut qu'être subordonné aux effets de ce fluide, & varie dans sa manière d'être, suivant que ce même fluide éprouve des modifications de la part de l'air, ou des matières avec lesquelles il se trouve uni dans les formes organiques & dans les fluides qu'elles contiennent. Le feu électrique a une vertu d'attraction & de répulsion. Les corps saturés de ce fluide attirent les autres corps qui ne le sont pas autant, & une fois qu'ils leur ont donné tout l'électricité qu'ils étoient susceptibles de recevoir ils les repoussent. Ces vertus sont démontrées par les expériences les plus positives. D'après ces ef-

(1) Un œuf verni, qu'on met en incubation sous une poule, ne s'organise pas, malgré qu'il soit pénétré de la chaleur ; parce qu'il n'est point accessible au fluide électrique, & qu'il ne peut disséminer celui qu'il contient naturellement. Un autre est fécondé, sans que la poule ait été fréquentée par le coq, & donne un poulet sans incubation, seulement par la seule électrisation.

Reaumur, T. II, p. 277, 278, 317.
Bertholon, p. 5, 65, 257.

fets, il faut ſuppoſer que le corps humain, qui nage dans ce fluide, en eſt toujours ſaturé dans l'état de ſanté, dans un rapport propre à ſon organiſation, & que par conſéquent toutes ſes parties ſe trouvent dans un état d'écartement relatif à la force de l'électricité qui eſt répulſive dans cette ſuppoſition; mais comme le feu électrique varie, dans ſa ſomme, ſuivant l'état de l'atmoſphere, il eſt clair que ſon influence doit ſuivre la même marche, & par conſéquent le fluide doit agir ſur nous de trois manières; ſavoir, par *juſte proportion*, par *excès* & par *défaut*. Dans le premier cas, l'équilibre étant obſervé, la ſanté doit en être l'effet; dans les deux autres, l'équilibre étant rompu, la maladie en ſera la ſuite. Par l'excès, nous aurons plus d'écartement, par conſéquent plus de dégagement d'air & plus d'expanſibilité : il en paſſera une plus forte doſe dans l'état de liberté, ce qui fera naître un accroiſſement de chaleur & d'effervescence. Par le défaut, nous aurons un rapprochement des parties; le fluide ſe trouvera très-adhérent à la matière; il aura par conſéquent moins de vuide, moins d'air, moins de chaleur, moins d'effervefcence & plus d'irritation. L'excès donnera lieu aux maladies inflammatoires; le défaut occaſionnera le ſpaſme, les convulſions, la paralyſie, la trophie, la mortification. Ces deux effets du fluide électrique bien connus & bien conſtatés, laiſſent-ils le moindre doute à la médecine clinique, ſur le parti qu'elle a à prendre dans le traitement de toutes les maladies qui affligent l'homme? Eſt-il poſſible qu'un médecin puiſſe juger la cauſe d'une maladie, ſans connoître, au préalable, l'état d'écartement ou de reſſerrement dans lequel ſe trouvent les ſolides & les fluides du corps humain, à raiſon de l'influen-

ce très-démontrée qu'a ſur eux le fluide électrique ? Comment pourroit-il ſe promettre de réparer le déſordre qui exiſte, s'il ne conſulte pas la bouſſole qui doit diriger tous ſes mouvemens ? Mais, ſi cette bouſſole même eſt la cauſe unique des maladies par excès ou par défaut, ainſi que cela peut être, comment remédier, s'il ne la connoît pas, s'il n'a pas la manière de la gouverner, s'il ne ſait pas quels ſont les matériaux qu'il doit employer dans tels ou tels cas ? Toutes ces connoiſſances, en apparence fort compliquées, ſont pourtant de la dernière ſimplicité. On en trouve le tableau dans la nature, tous les yeux peuvent le reconnoître, & la méthode à laquelle elles conduiſent, offre une marche ſûre ; diminuer l'excès & augmenter le défaut, voilà ſa grande baſe. Il ſeroit, ſans doute, à ſouhaiter que tous les phénomènes de l'électricité, par rapport à l'économie animale, fuſſent univerſellement connus ; mais comme c'eſt une ſcience qui vient en quelque ſorte de naître, on ne peut pas exiger qu'elle ſoit à la portée de tous ceux qui ſe vouent à l'art de guérir. Heureuſement que dans ce nouveau ſyſtême, la nature eſt infiniment plus agiſſante que dans tout autre, & que dans les cas mêmes où l'art la contrarie, elle échappe à ſes pourſuites par l'extrême puiſſance de ſes facultés.

La doctrine de l'électricité animale n'a point encore pénétré dans les écoles, parce que ce ſyſtême renverſe en quelque ſorte toutes les opinions reçues, en l'acceptant dans un ſens rigoureux, & cette perſpective eſt effrayante ; mais ſi nous devons en juger par ſes progrès, nous pouvons prédire qu'elle y ſera portée dans peu par la pratique de tous les grands maîtres de l'art. On trouvera dans cet ouvrage un grand nombre de

cas où la théorie expérimentale de l'électricité nous a servi de guide pour expliquer des phénomènes intéressans, & pour démontrer la certitude de leurs principes. Ce que nous venons de dire du feu électrique & de ses effets est trop succint, pour donner une idée générale de l'électricité animale : nous n'avons eu pour objet que d'en appliquer le principal phénomène à l'histoire de la constitution, pour prouver qu'elle lui étoit subordonnée. Ceux qui voudront des connoissances plus étendues, doivent consulter des ouvrages qui traitent exclusivement de cette matière, & sur-tout ceux de M. l'abbé *Bertholon* : cependant nous aurons occasion de revenir souvent sur cet article, & dans bien des cas, nous irons puiser dans les sources que nous indiquons.

Après avoir examiné le principal agent qui préside à la constitution; un regard seul fixé sur l'ensemble de la matière & la majesté de ses formes, suffira pour nous faire juger du physique de la constitution, état dans lequel un œil expérimenté juge sainement de la vitalité des êtres, & par conséquent de l'énergie physique de la matière. Dans la pratique de la médecine, c'est un tact précieux à acquérir que celui de pouvoir juger de la constitution d'un homme à la premiere vue. Dans les hôpitaux sur-tout, cette qualité est infiniment essentielle. Ainsi les dimensions que la nature a données aux formes de l'organisation, peuvent faire établir des préceptes judicieux sur cette matière : car un homme grand qui a la poitrine large, la forme des muscles bien dessinée, la figure animée, les yeux vifs & la démarche fière, annonce à coup sûr plus de vitalité & une meilleure constitution, qu'un autre plus petit, qui a la poitrine serrée, les formes

musculaires effacées, le visage abattu, l'œil morne & la démarche lente & engourdie. Or, en calculant les variétés qui se trouvent entre ces deux extrêmes, on aura la mesure du physique de la constitution. Et l'on pourra estimer à peu de choses près, dans tous les cas, en comparant toujours l'âge & le sexe, quelle sera la méthode à suivre par rapport au physique, dans la maladie qu'on aura à traiter ; c'est-à-dire jusqu'à quel point on devra diminuer ou augmenter son activité, parce que de telle constitution combinée avec l'âge il en résultera une espèce de tempéramment décidée.

La constitution physique doit encore être examinée du côté des fonctions animales, & le premier état y conduit naturellement ; car un certain ordre dans les formes, suppose la même complexion dans les organes, & par conséquent une énergie respective dans leurs facultés. Cette circonstance est d'autant plus importante à apprécier dans la maladie, que nous avons pour objet, que dans le plus grand nombre de cas, les fonctions ne paroissent point lezées par elle, & qu'il y auroit de l'imprudence à l'art d'y porter le trouble ; mais quoique l'état de la peau puisse se manifester aux sens, & que la fonction qu'elle exerce soit une des plus essentielles à bien connoître ; la médecine ne doit pas se borner ici à la contemplation ; elle doit questionner les malades sur leur maniere habituelle d'être ; savoir, quel est ordinairement leur appétit, leur sommeil, s'ils transpirent peu ou beaucoup, s'ils ont le ventre libre, les urines abondantes, s'ils expectorent (1). Do

(1) Il faut bien prendre garde, lorsqu'on questionne

toutes ces lumières il en résultera nécessairement une masse de connoissances, qui feront décider aisément l'état physique de la constitution.

SECTION II.

Du moral.

Le moral a sa constitution particulière comme le physique, puisqu'il a sa manière d'être ; mais elle échappe à nos sens. La raison seule nous l'indique, elle-même en est un effet.

Si le moral dépendoit essentiellement de la matière, & que les forces lui donnassent l'impulsion, il s'en suivroit que l'homme le mieux constitué, seroit aussi celui qui auroit le plus d'esprit & de de raison, & en vérité cela ne seroit pas juste. Aussi la nature, qui est une mere sage, a-t-elle agi différemment, & nous voyons très-communément de belles qualités de l'ame & de l'esprit renfermées dans de vilains corps. Il paroît même, & c'est une observation générale chez les bossus, qu'elle cherche à dédommager des imperfections du corps, par les perfections de l'esprit. Or, le moral n'a rien de commun avec le physique dans ce qui concerne leur nature. Cette qualité toute spirituelle nous vient du créateur, & nos regards ne peuvent pénétrer jusqu'à lui. Nous devons nous borner seulement à examiner les effets de cette cause imcompréhensible.

Le moral est susceptible d'éducation, & com-

---

les malades, à ne pas leur ouvrir une route à l'erreur ; il faut le faire d'une manière claire, afin qu'ils puissent y répondre aisément. J'ai vu dans les hôpitaux des malades qui affirmoient le pour & le contre de bonne foi, parce qu'ils étoient induits en erreur par les questions.

mence d'exifter dans un état brute. C'eft le poli que nous lui donnons, qui le rend propre aux différens ufages auxquels nous l'employons. On peut judicieufement le confidérer fous deux points de vue différens, comme volontaire, & comme involontaire. Dans le premier cas, il agit comme moral d'éducation; dans le fecond, comme moral inné. Cette divifion, qui eft très-jufte, comprend tout ce qu'il a de fage, de vicieux, d'admirable, d'horrible, de groffier, d'infidieux; enfin, elle explique toutes les vertus & tous les vices, dont il eft fufceptible.

Le moral volontaire ou d'éducation, eft prefque toujours le réfultat d'une action modérée; la caufe en mefure toutes les données, & les effets en font dirigés d'après l'opinion qui gouverne. De-là toutes les vertus que les hommes admirent; de-là auffi tous les vices qu'ils abhorrent. Ce n'eft pas que l'enthoufiafme, cette efpèce de délire ne s'y mêle très-fouvent; mais, alors cet état du moral ceffe, en quelque forte, d'être volontaire dans fa caufe, quoiqu'il le foit dans fon effet. Le moral involontaire ou inné fe remarque dans les paffions vives, fur-tout dans celle de l'amour, dont les effets font quelquefois terribles; dans la mélancolie, qui porte au dégoût de l'exiftence, & qui conduit fouvent au fuicide; enfin, dans la manie, le délire & l'imbécilité, qui font autant d'états fubordonnés à une caufe abfolument indépendante. Car, il n'eft pas plus au pouvoir d'un homme d'être raifonnable, quand il eft réellement fou, qu'il ne l'eft d'être fou, quand il eft réellement raifonnable. *Dom-Quichotte* voyoit une armée de géants à combattre, où Sancho ne voyoit qu'un troupeau de moutons, & l'un n'étoit pas plus libre que l'autre de ne pas voir ce qu'il voyoit.

Tous ces effets du moral inné & d'éducation ont du rapport entr'eux, puiſqu'ils prennent leur origine d'une même ſource; mais notre objet ici n'eſt de les conſidérer que par rapport à la ſanté. Il nous ſuffira donc d'examiner quelle eſt l'influence reſpective qu'ils ont avec le phyſique.

C'eſt une vérité conſtante, reconnue de tous les hommes, que le moral influe ſur le phyſique, & celui-ci ſur le premier; mais les bornes reſpectives de cette influence ne ſont point également connues, & pour fixer ſon point de vue ſur la conſtitution; il faudroit que ces limites fuſſent circonſcrites, & qu'il y eût des ſignes ſenſibles auxquels on pût les reconnoître. Malheureuſement il n'en exiſte point ſur leſquels nous puiſſions compter. Toutes les données de cette concordance ſont abſolument précaires, ſouvent illuſoires & ne laiſſent à l'eſprit qu'un grand fond d'incertitude, où le jugement le plus ſain va ſouvent échouer. Il n'y a d'autre règle que celle qui nous vient de l'expérience, qui eſt longue à ſe former, & qui chez certains eſprits ne ſe laiſſe pas même ſoupçonner. Le génie obſervateur, pour qui elle paroîtroit facile, a ſouvent de la peine à s'approcher du but. Pluſieurs cauſes extérieures influent ſur le moral & le conſtituent; ſavoir, l'état, les habitudes, l'air, le climat, la façon de vivre, les événemens de la vie, l'âge & le ſexe.

L'eſprit de l'état que les hommes pratiquent, les ſuit par-tout; leurs manières, leurs actions s'accordent avec lui. On connoît ſouvent à la démarche, aux poſtures & à la figure, qu'un homme eſt de tel état. Il ſemble que le moral façonne les formes aux grimaces, & aux attitudes dans leſquelles elles ont beſoin d'être ſouvent exercées. Qu'on voie un homme marcher avec activité ſans fixer perſonne,

faire des geſtes ou des grimaces, on le ſoupçonne d'être poëte, muſicien ou comédien, & l'on ne ſe trompe pas ſouvent. Un autre va la tête baiſſée, marche lentement, a la figure allongée, parle ſeul, & grogne toujours ; à coup sûr c'eſt un philoſophe, un financier, un harpagon, un économiſte ou un auteur. Un troiſième a un air tout radieux, ſourit gracieuſement à tout le monde, trote-menu; c'eſt un petit maître, un diſeur de rien, un danſeur & ſouvent un ſot. Un quatrième porte les épaules en arrière, a la démarche fière, fait de grands pas & ſe tient roide comme un bâton; à coup sûr c'eſt un officier d'infanterie, ou un ſoldat. Enfin, il n'eſt point d'état, que quelqu'un qui connoît le monde, ne puiſſe deviner à l'allure des hommes; mais cette connoiſſance eſt bien plus aiſée à acquérir en les examinant dans leurs actions, dans leurs opinions, & dans leurs plaiſirs.

Les *habitudes* avoient beaucoup fixé l'attention d'*Hippocrate*, & ce n'étoit pas ſans fondement. La nature ſe fait à tout. Elle établit ſouvent la baſe de la ſanté ſur les choſes, en apparence, les plus contraires. Qu'un homme ait l'habitude du jeu & qu'on l'empêche de jouer, il devient triſte, moroſe, s'ennuie par-tout, rien ne lui plaît, il perd l'appétit, le ſommeil & tombe en langueur. Un officier, grand joueur, avoit été renfermé par ſa famille à cauſe de ſon dérangement. Il devint fou, on le fit ſortir & on lui préſenta des cartes, il joua tout ſeul d'abord, & la tête commença d'être plus tranquille; on fit la partie avec lui, & ſon bon ſens revint à meſure; en moins de deux mois, il l'avoit parfaitement recouvré. Un tailleur de régiment (cette obſervation concerne autant les habitudes du moral que du phyſique) étoit habitué à prendre beaucoup de café, d'eau de-vie & de tabac ; il étoi

facétieux, faiſant des niches à tout le monde; on le renferma dans une maiſon de force, où on lui diminua conſidérablement la ration du café; il perdit ſa gaieté, devint abattu, & la démence en fut la ſuite : on le remit à ſes habitudes, l'eſprit lui revint, & il ſe porta à merveilles par la ſuite. Un ſoldat eſt tapageur & ivrogne; on le met au cachot, il jure d'abord, il peſte, il devient morne enſuite, la fièvre le prend; on le conduit à l'hôpital, il y meurt. Les effets des habitudes tant ſur le moral que ſur le phyſique ſont très-connus; mais je penſe qu'on n'y a point aſſez d'égard dans le traitement des maladies. *Hippocrate* en a cependant fait un précepte de pratique.

L'air influe ſur le moral comme ſur le phyſique; on eſt ordinairement plus gai à la campagne qu'à la ville; les idées y ſont plus nettes, les poëtes y vont compoſer leurs ouvrages, les philoſophes leur morale. *Rouſſeau* n'étoit jamais plus éloquent, que lorſqu'il courroit les champs. *Yung* compoſa ſes nuits, en reſpirant l'air méphétique des cimetieres. Le climat ſe combine ſans doute avec l'air pour opérer ſur le moral; mais l'effet n'en eſt pas toujours ſenſible. La gaieté françaiſe, la gravité eſpagnole, la bouffonnerie italienne, la fermeté allemande, la ſévérité anglaiſe, ſont autant de variétés morales, qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence des climats.

La manière de vivre, eſt une eſpèce d'éducation morale, quand elle eſt poſée ſur une baſe ſtable. Elle comprend les exercices de l'eſprit, plus que les habitudes du corps. Il y a des perſonnes qui ne digèrent qu'après avoir paſſé deux ou trois heures dans leur cabinet; à d'autres, la méridienne eſt néceſſaire pour le même travail; & l'on pourroit même dire qu'il y a des gens qui n'ont de

l'*esprit* qu'en digérant ou en dormant. A travers l'extravagance des rêves, on trouve souvent un fonds d'esprit peu commun ; l'imagination ne quitte guère ses bornes, sans se surpasser dans les figures qu'elle établit. Un homme rêve qu'il n'est plus, & certainement il extravague ; cependant ce rêve est la preuve la plus complette de l'existence de son ame, suivant *Descartes*, qui, par cette raison, concluoit qu'il étoit moins sûr de celle du corps. Car, disoit-il, si l'ame a pu me tromper, en me faisant croire quelques minutes que mon corps n'existoit pas, qui pourra m'assurer qu'elle ne me trompe pas également, en me donnant l'idée de son existence? au lieu, qu'elle est absolument infaillible, par rapport à la sienne. Cependant, rigoureusement parlant, ce n'est qu'un sophisme adroit que *Moliere* a tourné en ridicule, en disant qu'il falloit douter de tout. Une manière trop automatique dans la façon de vivre, donne un caractère particulier au moral, & ceci rentre dans la classe des habitudes. Les événemens de la vie influent tellement sur le moral, qu'on voit souvent des hommes changer entièrement d'idées, & ne conserver que le fonds de leur caractère. Une révolution qui affecte vivement trouble l'esprit, & le place dans telle ou telle position qu'il n'auroit pas connue sans elle. Tels sont les effets de moral affecté par la joie ou le chagrin. Un homme est pauvre, humble & ignorant ; devient-il riche? aussi-tôt il lève sa tête altière, l'orgueil s'y loge & quelquefois le savoir ; car il y a des gens savans, & très-savans, qui le sont devenus, moins pour eux-mêmes, que pour le public dont ils ont voulu se faire admirer. Tel autre étoit riche, vain, suffisant, transcendant ; il épiloguoit, persifloit, c'étoit un petit Momus ; il devient pauvre,

hélas ! il eſt rampant, triſte, hébété, ce n'eſt plus lui.

L'âge change le moral comme le phyſique, & les années climatériqnes d'*Hippocrate* peuvent, à tous égards, convenir à l'un comme à l'autre. Nous avons dit ailleurs, que l'eſprit croiſſoit avec la matière, & décroiſſoit de même. Cette vérité eſt ſenſible dans la vie de l'homme, dont les deux bouts ſe touchent.

Le moral d'un ſexe n'eſt pas celui de l'autre; le principe en eſt le même, mais les conſéquences en ſont différentes. Il faut lire à cet égard le ſyſtême phyſique & moral de la femme, par M. *Rouſſel*, pour en voir toutes les nuances. La force morale de la femme tient à ſa force phyſique; & comme ce ſexe eſt généralement moins propre aux travaux du corps, il doit l'être également à l'égard de ceux de l'eſprit. Ce n'eſt pas, qu'en général les femmes, qui ont reçu de l'éducation & qui ont l'uſage du monde, n'ayent infiniment d'eſprit, Je penſe même, à cet égard, qu'elles peuvent être priſes pour modèles; mais ce genre d'eſprit n'eſt qu'une petite fleur placée dans des têtes trop délicatement organiſées; il n'eſt qu'un foible acceſſoire de la force morale, qui eſt l'apanage excluſif de l'homme, & qui va de pair avec la force phyſique.



CHAPITRE III.

Du virus vénérien.

PROPOSITION GÉNÉRALE.

LE mode vénérien ou virus vénérien eſt-il la matière du feu, du phlogiſtique ou du feu électrique dans un état de diſſémination, d'altération & d'expenſion? Le virus s'innocule-t-il avec ſon action vénérienne ou ſeulement avec une diſpoſition? Le pus des chancres, la matière de la gonorrhée eſt-il ce virus, ou en eſt-il ſeulement une conſéquence? La matière des chancres, de la gonorrhée, des bubons, eſt-elle contagieuſe; & peut-elle ſervir à inoculer la vérole? La ſolution de toutes ces queſtions doit mettre en évidence la nature du virus vénérien.

Le mode vénérien ne peut être ſoumis à aucun analyſe chymique : nous ne pouvons donc en expliquer la nature que par ſes effets; mais cette analyſe eſt inconteſtablement plus sûre que ne le ſeroit la première, en ſuppoſant qu'elle fût praticable.

Pour procéder avec ordre & clarté à cet important examen, il faut, 1°. prouver que, ce qu'on entend par virus vénérien, ne s'inocule point, qu'il n'y a que le mode qui s'inocule, & que le virus ou pus, n'eſt que la conſéquence de la neutraliſation du mode; 2°. que le mode ne s'inocule qu'en vertu d'une ſorte d'électriſation, après qu'il a manifeſté ſon action, par le contact immédiat de la partie ſaine avec la partie affectée, ce qui nous

porte à examiner le méchanisme de l'acte vénérien ; 3°. que le mode vénérien peut exister dans un état de fixité ; que dans cet état il ne s'inocule pas, & qu'il faut qu'il passe dans un état d'expensibilité ; 4°. enfin que le mode communicatif de la vérole, n'est autre chose que le feu électrique, altéré, ou quelqu'autre matière analogue, passée sous une forme d'expension.

SECTION PREMIERE.

De l'inoculation du virus vénérien.

Le virus vénérien, selon l'acception reçue, est un délétère qui se trouve combiné avec le pus : « Il est » communément, dit M. *Hunter*, sous forme du » pus, ou uni avec le pus ou avec quelque sécré- » tion de ce genre (1) ». Nous sommes bien éloignés d'admettre cette façon de définir le virus vénérien ; nous croyons, au contraire, que ce qu'on entend par virus, ne contient point le délétère que nous nommerons mode vénérien (2). Et nous osons nous flatter de prouver cette vérité.

J'ai inoculé, avec une lancette, sur le gland & dans l'intérieur du prépuce, du pus provenant des chancres de toutes les qualités, & de tous les âges, & la maladie n'a pas eu lieu.

---

(1) P. 13.

(2) Il faut entendre par mode, ce qu'on a voulu exprimer par levain, par germe, par virus & par vice. Le mot *mode* indique la cause qui fait que telle chose prend telle nature & telle forme, quoiqu'elle ait elle-même une nature & une forme différente ; l'une est l'action, & l'autre la conséquence.

Le même procédé a été pratiqué avec la matière de la gonorrhée ſans plus de ſuccès. J'ai employé celui des bubons dans le moment de leur ouverture, & toujours inutilement. Enfin j'ai porté profondément dans le canal de l'urètre, du pus provenant de ces trois ſymptômes; rien n'a paru. J'ai formé des ulcères par les véſicatoires ſur le gland & ſur le prépuce, & après leur dégorgement, j'y ai appliqué du coton imbibé de pus provenant de toutes ſortes d'accidens vénériens; j'ai répété mes expériences ſur différentes parties du corps; j'en ai placé dans le vagin de quelques chiennes, ſous le prépuce de pluſieurs chiens, & tout cela ſans aucun effet. D'après cela, j'ai conclu que le pus, qui provient des divers accidens vénériens, n'étoit point le virus; qu'il n'y étoit pas même uni, & que, néceſſairement, ce pus ne pouvoit être qu'une conſéquence de ſa neutraliſation.

Cette preuve eſt ſans réplique; il ne s'agit que de l'établir d'une manière notoire, & c'eſt ce qu'on va faire dans cette ſection; mais avant d'expoſer les faits qui y ſont relatifs, il ſe préſente une queſtion que nous devons réſoudre, afin de ne pas laiſſer de lacune. Elle conſiſte à ſavoir ce que c'eſt que le mode vénérien dont les ſuppurations, qu'il excite, ne ſont qu'une conſéquence. Car, dans cette ſuppoſition, qui ſe trouve manifeſtement démontrée, on ne peut pas ſoupçonner que ce mode s'inocule avec l'action vénérienne. Dans cette hypothèſe, non-ſeulement il devroit la manifeſter à l'inſtant de l'inoculation, ou du moins très-peu de temps après, & la manifeſter toujours dans l'endroit même où il auroit été inoculé; puiſqu'il eſt corroſif, ce qui n'arrive que dans le cas des chancres, encore cette ſuppoſition n'eſt pas exacte, d'autant qu'il n'y a qu'un petit point des parties qui ont été en

contact qui s'ulcère ; ce qui prouve que c'est moins l'effet d'une action immédiate que d'une action subséquente. Dans l'inoculation de la petite-vérole, on voit cet effet de l'action immédiate, d'une manière sensible. Car l'endroit de l'insertion s'enflamme bientôt, après que le pus y a été déposé. Les effets du virus sont bien plus évidens dans ce lieu que par-tout ailleurs ; car la petite-vérole est souvent guérie, que les plaies de l'inoculation sont encore dans un état de suppuration, & sont toujours un foyer d'infection ; puisque le pus pris dans ces plaies, un mois après le dessèchement des pustules a donné la maladie. Dans l'inoculation du mode vénérien, il n'y a que le chancre qu'on puisse soupçonner avoir été le point de contact pour le virus ; car, assurément la gonorrhée, dont le siège est ordinairement très-avant dans le canal, est hors de cette possibilité, ainsi que le bubon, lorsqu'il existe seul.

Une autre preuve, que le mode vénérien n'est point innoculé avec l'action vénérienne, résulte d'une circonstance très-familiaire, & que bien du monde connoît. Un homme a eu commerce avec une femme infectée ; mais il n'éprouve encore aucun effet de l'infection. Il approche dans cet état une femme saine à laquelle il ne communique aucun mal ; cependant l'action s'établit chez lui, la maladie se déclare sous peu de jours, & quelquefois le jour même. Il paroîtroit d'après cela que la maladie vénérienne ne peut être communiquée qu'après que le mode a acquis son action. Car, une fois, que les symptômes se sont manifestés, il a la vertu communicative ; mais d'un autre côté, le produit de ces symptômus n'est point contagieux. On a beau inoculer du pus de toutes les espèces, par tous les procédés possibles, l'infection n'a pas

ieu.

lieu. Ce pus n'eſt donc pas une condition de la vertu contagieuſe du mode, il n'en peut être que la conſéquence & un ſigne de ſon action ; il faut donc néceſſairement chercher ailleurs cette vertu. Ainſi, le mode vénérien ne pouvant être inoculé par le contact immédiat dans l'acte du coit, avant qu'il n'ait manifeſté ſon action, qui n'a lieu qu'après un tems plus ou moins long ; on doit conclure de cela, 1°. que le mode vénérien n'eſt point inoculé avec l'action vénérienne, mais ſeulement avec la diſpoſition ; 2°. que cette action eſt le reſultat de ſa combinaiſon avec une ſubſtance, ſur laquelle il a quelque pouvoir ; 3°. que cette ſubſtance, telle qu'on la ſuppoſe, doit être d'une nature à mettre le phlogiſtique en action, puiſque l'inflammation eſt la première choſe qu'elle produit ; 4°. que pour conſerver ſa vertu contagieuſe, elle ne doit être ni ſoumiſe au contact de l'air, ni diſſéminé dans des excrétions purulentes ; 5°. enfin, que ne s'inoculant avec la diſpoſition vénérienne, que dans la circonſtance du contact immédiat, où il y a chaleur & frottement ; & après qu'il a manifeſté ſon action, on ne peut ſoupçonner autre choſe, ſinon, que le mode vénérien eſt le fluide électrique, ou tout autre mode du feu élémentaire altéré, & paſſé ſous une forme d'expenſion.

Ces cinq propoſitions ſont concluantes ; elles ſont tirées de la nature même des faits ; mais elles ſeront diſcutées plus amplement ailleurs.

Obſervations contre l'inoculation de la vérole.

Dans l'année 1782, deux matelots provençaux entrèrent à l'hôpital de Breſt, l'un avec un phimoſis conſidérable, & l'autre avec un paraphimoſis non moins allarmant. Comme dans les cir-

conſtances ordinaires, les progrès de cette inflammation auroient été l'ouvrage de pluſieurs jours, je les grondai de ce qu'ils ne s'étoient pas plutôt préſentés à l'hôpital ; ils me répondirent qu'ils étoient armés, & que le chirurgien de leur vaiſſeau les avoit retenus, ſous prétexte de les traiter à bord ; mais au bout de quelques jours, ayant vu que l'inflammation augmentoit, il s'étoit décidé à les y faire paſſer. Je crus qu'ils m'expoſoient vrai, & n'eus point le moindre doute ſur l'exiſtence du virus. Ce même jour, le chirurgien du vaiſſeau d'où provenoient ces deux malades vint à terre ; ayant eu occaſion de le voir, je lui fis part de l'état fâcheux des deux ſujets qu'il m'avoit envoyés ; en lui obſervant qu'il n'auroit pas dû les garder ſi long-temps : il me répondit que j'étois dupe de leur aveu ; que c'étoit de mauvais ſujets, qui, pour ne pas faire la campagne, avoient mis de la poudre de mouches cantarides, entre le gland & le prépuce, afin d'exiter une inflammation, & de faire croire qu'elle étoit l'effet du mal vénérien ; qu'ils avoient été décélés par leurs camarades, & que ſur le rapport qu'il en avoit fait au capitaine, il lui avoit ordonné de les faire mettre aux fers, & de les traiter à bord ; que le lendemain ayant trouvé un commencement de gangrène, il demanda la permiſſion de les faire paſſer à l'hôpital. A ma viſite du ſoir, je leur dis que j'étois inſtruis de leur ruſe, mais qu'ils pourroient bien en être les victimes, puiſqu'ils couroient grand riſque de perdre leur verge par la gangrène ; ce qui ſeroient arrivé, ſur-tout, à celui qui avoit le paraphimoſis, ſans les prompts ſecours que je lui donnai. En peu de jours ils furent en bon état ; mais voyant qu'ils alloient inceſſamment être renvoyés à bord, ils imaginèrent un autre moyen

qu'ils crurent propre à les justifier de l'inculpation qu'on leur faisoit & qu'ils dénioient. Les playes faites par l'action de la poudre, des mouches & des divers points gangréneux qui avoient succédé, étoient rouges & vermeilles, & tendoient déjà à leur cicatrisation; ils prirent du pus des chancres d'un malade qui venoit d'entrer à la salle, & en mirent sur ces plaies à différentes reprises; mais ce fut en pure perte; car l'inoculation ne se fit pas; ensorte que tout étant cicatrisé, l'inflammation parfaitement détruite, je les mis dehors pour être renvoyés à leur bord, ainsi qu'on me l'avoit ordonné (c'étoit le onzième jour après l'inoculation); quand ils furent sortis, les autres malades de la salle m'apprirent ce qu'ils avoient fait. Il ne faut pas présumer que les pansemens aient pu détruire le virus; ils n'étoient faits qu'avec de la charpie sèche, & c'étoit les malades qui se pansoient eux-mêmes. Ils restèrent encore quinze jours en rade, sans que rien parût; & le chirurgien-major du vaisseau, que je vis trois ans après, m'assura qu'ils n'avoient rien eu de toute la campagne.

Jusqu'à cette époque, j'avois cru que la vérole pouvoit quelquefois s'inoculer; mais, dès ce moment, je commençai à douter; & pour me fixer, je tentai plusieurs inoculations sur différens malades, qui entroient à l'hôpital sans aucun symptôme de vérole, mais toujours sans succès. Je puis assurer que j'ai réitéré mes tentatives de différentes manières, & toujours avec un pus récent, au moins soixante fois dans l'espace de cinq ans. Tantôt j'ai fait plusieurs piqûres avec une pointe de lancette imbibée de pus; tantôt j'ai fait une plaie par le vésicatoire, entre le prépuce & le gland, sur laquelle j'ai mis de la charpie imbibée

de matière ; d'autres fois j'ai pris du ſang d'un chancre, que j'ai inoculé de la même manière; enfin, j'ai paſſé dans la foſſe naviculaire des brins de charbie imbibée de pus, provenant de la gonorrhée ou des chancres. J'ai porté des bougies dans le canal que j'avois frotté de la même matière. Toutes les piqûres de lancette, faites ſur le gland & ſur le prépuce, ſe ſont guéries ſans manifeſter la plus petite inflammation ; les plaies des véſicatoires n'ont duré que trois à quatre jours, quoiqu'abandonnées à elles-mêmes ; enfin je n'ai jamais pu remarquer le moindre indice d'inoculation.

D'autres circonſtances moins déciſives, à dire vrai, mais aſſez probables pour être rapportées, ſont celles que nous offrent les divers panſemens. On ſait que les jeunes gens qui panſent les malades, ſe ſervent de pinces pour lever les plumaceaux de deſſus les plaies, & pour en détacher quelques fils de charpie qui s'y colent ordinairement. Or, cet inſtrument ſe charge néceſſairement de la matière de la ſupuration ; & ſi véritablement elle pouvoit être inoculée, n'eſt-il pas très-probable, que dans les divers panſemens qu'on fait ſans les eſſuyer, on inoculeroit le virus à ceux qui s'en trouvent exempts, & qui n'ont que de petites plaies ſimples qui tendent à leur fin. Je ſuis moralement aſſuré, que ſi le virus vénérien étoit ſuſceptible d'inoculation, nous euſſions déjà trouvé une infinité d'exemples là-deſſus.

Un chirurgien anglois (1) vient de publier un ouvrage ſur les maladies vénériennes, où cette matière c'eſt point oubliée. Il prétend que le pus qu'on inocule, ſoit d'un chancre récent ou d'une

---

(1) M. *Hunter*.

gonorrhée, donne la maladie; mais, que si ce pus est pris des ulcères vénériens, l'infection n'a pas lieu. Cet auteur ne rapporre qu'une observation circonstanciée, qui, selon lui, prouve l'infection du virus; & qui ne nous a point paru décisive.

« En mai 1767, dit-il, nous fîmes deux piquûres » sur la verge avec une lancette trempée dans la » matière vénérienne d'une gonorrhée, une sur le » gland & l'autre sur le prépuce. Ce fut un ven- » dredi que nous fîmes cette opération, & le » dimanche, il y avoit dans ces parties une dé- » mangeaison désagréable qui dura jusqu'au jeudi » suivant. Dans cet intervalle, ces parties étant » souvent examinées, il parut y avoir une plus » grande rougeur, & une plus grande humidité qu'à » l'ordinaire. Ce que nous attribuâmes au frotte- » ment des parties; le jeudi matin, le lieu du pré- » puce où la piquûre avoit été faite, étoit plus » rouge, plus épais, & avoit formé une petite » escare. Le jeudi suivant l'escare étoit aug- » mentée, elle donnoit quelque peu de matière, » & il paroissoit y avoir un petit engorgement des » lèvres du méat urinaire, de même qu'une sen- » sation désagréable en urinant, de manière qu'après » cela nous nous attendions à un écoulement. » Nous touchâmes alors l'escare avec la pierre » infernale, & nous la pansâmes ensuite avec de » l'onguent dans lequel il entroit du calomel. Le » samedi matin l'escarre se sépara, & on toucha » de nouveau l'escare avec la pierre infernale. » Le lundi suivant l'autre escare se sépara aussi. » La nuit d'auparavant, la personne avoit éprou- » vée dans le gland une démangeaison con- » sidérable, & le jeudi nous observâmes une tache » blanche à l'endroit ou la piquûre avoit été faite.

» En l'examinant, nous trouvâmes qu'elle formoit
» une petite pustule remplie d'une matière jaunâ-
» tre; nous la touchâmes aussi avec la pierre in-
» fernale, & nous la pansâmes de la même manière
» que la première. Le mercredi l'ulcère du prépuce
» étoit devenu jaune, nous le retouchâmes avec le
» caustique. Le vendredi les deux escares se sépa-
» rèrent, & l'ulcère du prépuce étoit rouge &
» moins dur à sa base; mais le samedi n'ayant pas
» tout-à-fait un si bel aspect, nous le retouchâmes
» de nouveau, & lorsque l'escare fut tombée,
» nous le laisâmes guérir ainsi que l'autre qui laissa
» une dépression sur le gland, qui se remplit en
» peu de mois, mais qui conserva pendant un
» temps considérable une couleur blanchâtre.

» Quatre mois après le chancre reparut sur le pré-
» puce, & nous essayâmes des topiques fort stimulans;
» mais comme ils paroissoient mal réussir, nous
» les abandonnâmes, & le chancre guérit tout seul
» le laissant à lui-même. Cette apparition arriva
» quelques jours après; mais le chancre guérit
» toujours de lui-même. Le chancre du gland ne
» reparut plus, & en cela il différoit de l'autre,
» c'est-à-dire, de celui du prépuce.

» Pendant que les ulcères du prépuce & du gland
» existoient, une des glandes de l'aine droite se
» tuméfia; j'avois depuis long-temps conçu l'idée
» que la manière la plus efficace de résoudre un
» bubon, étoit de frotter avec du mercure la
» jambe & la cuisse, afin de faire passer un courant
» de mercure à travers la glande enflammée; ce
» cas me fournit l'occasion d'en faire l'expérience.
» J'avois souvent réussi de cette manière; mais je
» me proposai alors de la soumettre à une preuve
» plus décisive les ulcères de la verge étoient guéris
» avant d'entreprendre la résolution du bubon. Peu

» de jours après avoir commencé à me ſervir du
» mercure, comme je l'ai dit ci-deſſus, la glande
» s'affaiſa conſidérablement ; pour lors on en aban-
» donna l'uſage, parce que je n'avois pas inten-
» tion de la guérir entièrement ; quelque temps
» après la glande commença à ſe gonfler de nou-
» veau, & je fis frotter avec autant de mercure que
» je crus qu'il en falloit, pour la faire entièrement
» déſenfler ; mais j'avois attention de n'en donner
» que pour la glande localement, & non pas pour
» empêcher la conſtitution d'être infectée.

» Environ deux mois après la dernière attaque
» du bubon, le malade ſentit une petite douleur
» aiguë & piquante dans une des amygdales. Lorſ-
» qu'il avaloit quelque choſe, & d'après l'inſpec-
» tion, je trouvai un petit ulcère, auquel je permis
» de faire des progrès, juſqu'à ce que j'en eus
» connu la nature ; pour lors on eut recours au
» mercure, on en frotta la même jambe, & la
» même cuiſſe comme auparavant, afin d'être plus
» aſſuré de la guériſon de la glande, quoique cela
» ne fût pas alors probablement néceſſaire.

» A peine l'ulcère ſe fut cicatriſé, que je diſcon-
» tinuai l'uſage du mercure ; car je ne voulois point
» détruire le virus ; mais obſerver quelles parties il
» affecteroit enſuite. Environ trois mois après, il
» parut ſur la peau des tâches de couleur de cuivre,
» & l'ulcère de l'amygdale ſe renouvella ; pour lors
» j'eus recours au mercure une ſeconde fois pour
» guérir ces effets du virus, provenans de l'in-
» fection générale ; mais dans l'idée ſeulement de
» pallier la maladie. J'en abandonnai donc pour
» une ſeconde fois l'uſage ; & je ne fus attentif
» qu'à obſerver quelle partie ſeroit enſuite affec-
» tée ; mais le virus ſe jetta enſuite ſur les mêmes
» parties. Voyant alors qu'il n'y avoit pas de plus

» grands éclairciſſemens à eſpérer en palliant ſim-
» plement la maladie de l'amygdale pour la qua-
» trième fois, & celle de la peau pour la troiſième,
» je donnai le mercûre en ſuffiſante quantité, &
» pendant un temps conſidérable.

» Le tems que j'employois à faire ces expérien-
» ces fut de trois années environ, à compter
» dès le jour que je fis les piqûres, juſqu'à celui
» de la parfaite guériſon du malade.

» Il n'y a d'extraordinaire dans ce cas, que
» la manière de contracter la maladie, & les
» vues particulières avec leſquelles quelques par-
» ties du traitement furent dirigées; mais com-
» me j'avois intention de prouver pluſieurs cho-
» ſes, qui, quoique très-ordinaires, n'avoient pas
» été juſqu'ici bien conſidérées, je donnai une
» attention particulière à toutes les circonſtances.
» Cette obſervation prouve pluſieurs faits, & ou-
» vre un champ à des conjectures ultérieures. «

En examinant avec ſoin l'hiſtoire de cette inoculation, on ne peut judicieuſement ſuppoſer que l'infection ait eu ſon effet. La demangeaiſon qui commença le dimanche & qui dura juſqu'au jeudi ſuivant, pouvoit fort bien dépendre des ſolutions de continuité faites par la lancette, ſans que la matière vérolique y eût aucune part; cela eſt même d'autant plus probable, pour quiconque connoît les effets de virus vénérien, que, ſi véritablement cette demangeaiſon lui eût appartenu, vingt quatre heures après, elle ſe fût changée en douleur aiguë, parce que l'inflammation auroit commencé à s'établir; cependant les choſes reſterent au même état pendant cinq jours, & ce ne fut qu'à cette époque que la piqûre faite au prépuce parut plus rouge, plus épaiſſe, & qu'on y ap-

perçut une petite eſcare, ce qui pouvoit toujours appartenir à la ſolution de continuité & à l'épanchement des ſucs dans la petite plaie. Huit jours après *l'eſçare étoit augmentée.* Elle donnoit quelque peu de matière ; mais toute ſolution de continuité quelconque peut encore produire un pareil effet, & il eſt très-probable que, s'il eût dépendu de l'action du virus, il eût fait en onze jours de plus grands progrès. A cette époque M. *Hunter* toucha l'eſcare avec la pierre infernale, & nous n'en voyons pas trop la néceſſité. Car l'infection n'étoit pas aſſurée, & au lieu de détruire par le cauſtique la plaie de l'inoculation, il eût été plus naturel de lui laiſſer faire des progrès, ce qu'il n'eût pas manqué de faire rapidement, ſi le virus avoit été communiqué. Le panſement fait à cette petite plaie avec l'onguent dans lequel on avoit fait entrer le calomel, étoit très-propre à l'irriter & à y exciter l'inflammation : car toutes les préparations mercurielles ſont plus ou moins irritantes, ſelon qu'elles ſont plus ou moins ſolubles. L'autre eſcare ayant été traitée de la même manière, & toutes les deux s'étant guéries ſans donner lieu à d'autres ſuites, nous ne voyons pas que juſques là, l'une plus que l'autre des deux piqûres puiſſent aſſurer l'inoculation du virus ; mais quatre mois après le chancre reparut ſur le prépuce & ſe guérit tout ſeul en le laiſſant à lui-même. Ceci prouve que ce n'étoit pas un chancre ; mais, probablement, quelque légere excoriation occaſionnée par l'effet de l'humeur ſébacée corrompue, qui avoit eu plus d'action ſur une cicatrice encore tendre que par-tout ailleurs. Quant à la glande de l'aine droite qui ſe tuméfia pendant que les ulcères du gland & du prépuce exiſtoient, nous ne croyons pas

non plus que ce ſoit par l'effet du virus, mais par celui de la ſympathie qui regne entre les parties. Il n'eſt pas douteux que le gland & le prépuce n'aient dû être irrités par l'application de la pierre infernale & du calomel, & communiquer l'irritation aux glandes. M. *Hunter* ſe hâta encore à réſoudre cette glande. On ne voit trop pourquoi : au moins auroit-il dû nous apprendre quelle étoit ſa groſſeur ; mais il nous laiſſe ignorer tout cela, & ſe contente ſeulement de nous dire que la glande s'affaiſſa conſidérablement peu de jours après avoir commencé à ſe ſervir du mercure, dont il abandonna l'uſage, parce qu'il n'avoit pas deſſein de la guérir entiérement. Je ne doute aſſurément point des grands talens de M. *Hunter* ; mais l'expérience que j'ai des maladies vénériennes m'a appris qu'on ne gouvernoit pas, à volonté, ces ſortes d'accidens, & qu'il n'y a rien qui indique la quantité de mercure néceſſaire pour opérer un point déterminé de réſolution ; c'eſt cependant ce que M. *Hunter* a fait ; mais, ce qui ſurprend encore, c'eſt l'événement ſubſéquent. La glande ſe gonfle de nouveau, & M. *Hunter* fait donner une quantité de mercure ſuffiſante pour la déſenfler entiérement ſans guérir la conſtitution. J'avoue de bonne foi que ces effets du mercure, que M. *Hunter* conduit à volonté, ſont fort au-deſſus de moi, & j'admire avec quelle adreſſe il fait arrêter à l'aine le mercure dont il frictionne la jambe & la cuiſſe, l'aſſujettit à ſe fixer ſur la glande engorgée & non pas au-delà. Je ne connois point la maniere d'aſſervir ainſi le mercure, & j'ai toujours cru que, lorſqu'il étoit adminiſtré tant ſur les ſymptômes, que dans des parties éloignées, non-ſeulement il agiſſoit ſur eux, mais encore ſur toute la conſtitution

& qu'il ne ſtimuloit pas plus l'un que l'autre, ce qui le prouve, c'eſt que nous rencontrons tous les jours des malades dont la ſuſceptibilité pour le mercure eſt ſi grande, qu'un ſimple emplâtre mercuriel appliqué ſur un bubon excite une ſalivation aſſez abondante, avant même d'avoir opéré ſur la glande.

Deux mois après la dernière attaque du bubon, le malade ſentit une petite douleur aiguë & piquante dans une des amygdales, & d'après l'inſpection M. *Hunter* trouva un petit ulcère. Eſt-ce ſur ce ſymptôme qu'il jugea que l'infection n'avoit pas été détruite, en ſuppoſant qu'elle eût exiſtée? Non, ſans doute; on connoît aſſez les effets du mercure ſur la bouche & ſur les glandes qui l'avoiſinent, pour croire qu'un pareil effet puiſſe judicieuſement lui être attribué; cependant cet ulcère ſe guérit encore par l'uſage du mercure appliqué ſur la jambe & la cuiſſe droite, & en accordant ſa guériſon à l'effet de ce remède, on ne peut au moins diſconvenir que pour arriver juſqu'à lui, il n'ait parcouru toute la conſtitution, qu'il n'auroit pourtant pas guérie, parce que ce n'étoit pas l'intention de M. *Hunter* qui vouloit encore obſerver quelle partie le virus affecteroit enſuite; ce qu'il eût occaſion de faire trois mois après, époque où il parut ſur la peau des taches couleur de cuivre & où l'ulcère de l'amygdale ſe renouvella. M. *Hunter* toujours libre de laiſſer ſubſiſter l'infection malgré l'uſage du mercure, ne crut pas encore en devoir venir à la cure radicale, pour être à même de voir quelle partie ſeroit encore affectée; mais le virus s'étant jeté ſur les mêmes, il donna le mercure *en ſuffiſante quantité, & pendant un temps conſidérable.*

M. *Hunter* ne trouve rien d'extraordinaire dans ce cas, que la manière de contracter la maladie.

Quant à moi, j'y trouve tant de choſes extraordinaires, que je ne puis m'empêcher de croire que M. *Hunter* n'ait été abuſé par quelques fauſſes apparences; car l'engorgement de la glande, tel qu'il puiſſe avoir été, pouvoit très-bien provenir de l'irritation exercée ſur le gland par la pierre infernale & le calomel. Une ſimple piquûre au bout du doigt détermine ſouvent l'engorgement des glandes axillaires, & la ſympathie entre les inguinalles & le membre viril eſt encore plus remarquable. J'ai conſtamment obſervé chez tous les malades qui ſe ſont préſentés à moi avec des gonorrhées, des chancres, des phimoſis, &c., que les glandes dont il s'agit étoient toujours douloureuſes & engorgées.

Cette obſervation de M. *Hunter* ne ſauroit prouver ſelon moi, en faveur de la poſſibilité de l'inoculation vénérienne, attendu qu'elle offre des circonſtances qui peuvent avoir fait prendre le change à l'auteur. Nous avons déjà dit qu'il n'y avoit que le pus du chancre récent, & de la gonorrhée qui eût la vertu communicative, & que celui des ulcères vénériens ne l'avoit pas. Il ſeroit bien étrange qu'un pus provenant d'une même cauſe ne fût pas ſuſceptible des mêmes effets, ainſi que l'aſſure M. *Hunter*. Tout ce que nous pouvons affirmer à cet égard, c'eſt que ni le pus du chancre récent & de la gonorrhée, ni celui des ulcères vénériens, n'a jamais manifeſté la vertu contagieuſe dans aucune des inoculations que nous avons pratiquées.

« Un homme, dit M. *Hunter* (1) qui avoit des » puſtules vénériennes ſur différentes parties de la

(1) P. 309, ouvrage cité.

» peau, fut inoculé dans celles qui en étoient » exemptes avec de la matière d'un chancre, de » même qu'avec celle de ſes propres ulcères ».

« Les plaies qui étoient imprégnées de la matière du chancre, devinrent des chancres bien » caractériſés; mais les autres ſe conſolidèrent. » Une conſtitution vénérienne fut donc ſuſceptible » d'une infection locale par l'application d'une » matière vénérienne & récente. J'ai auſſi réitéré » pluſieurs fois cette expérience & les effets en » ont toujours été les mêmes ».

Les expériences de M. *Hunter* à ce ſujet prouveroient que véritablement le virus vénérien, n'auroit pas la propriété d'étendre ſon action au-delà de ſa ſphère d'activité : car ſi de deux piquûres faites l'une près de l'autre, celle qui ſe trouve imbibée du pus du chancre ou de la gonorrhée, produit des chancres, & que celle de l'ulcère vérolique n'en produiſe pas; on en doit néceſſairement conclure que la contagion du chancre n'a pu paſſer juſqu'à cette dernière : car en ſuppoſant qu'elle n'eût pu produire un chancre, au moins eût-elle dû produire un ulcère vérolique.

Il réſultera toujours, de tous ces faits & de l'expérience de M. *Hunter*, auſſi-bien que de celles qui me ſont particulières, que le virus vénérien n'a pas généralement une vertu contagieuſe, ſans doute, parce qu'il ne ſe trouve point dans toutes les matières purulentes qui ſont le produit de l'inflammation vénérienne, & une conſéquence de ſon mode d'action; en cela le virus vénérien diffère du variolique; car ce dernier exiſte dans toutes les matières purulentes varioleuſes, & conſerve ſa vertu contagieuſe dans tous les cas & chez tous les ſujets qui poſsèdent la ſuſceptibilité de la maladie.

D'après nos expériences, il paroît démontré que la contagion vénérienne, n'existe pas dans les matières purulentes, ou, que si le mode s'y trouve, il ne peut y être que dans un état de fixité : circonstance qui détruit sa propriété contagieuse. Il nous a paru qu'une sorte de frottement & d'électrisation étoit nécessaire pour lui donner cette vertu.

SECTION II.

Du méchanisme de l'acte vénérien ; dont la connoissance est essentielle pour expliquer la nature du mode vérolique. & la manière dont il se communique.

Quel rapport le méchanisme de l'acte vénérien, peut-il avoir avec le mal de ce nom ? Cette question n'a pas encore été faite ; aucun auteur n'a apperçu que les divers phénomènes qui disposent à l'acte vénérien, & qui l'opèrent, sont en quelque sorte les agens qui reçoivent & transmettent le délétère, & qui lui fournissent l'aliment dont il a besoin pour développer son action.

Le méchanisme de l'acte vénérien offre une doctrine lumineuse propre à nous guider dans le dédale obscur que la maladie vénérienne nous présente. On verra que c'est aux causes physiques de la copulation, que sont subordonnés, les divers phénomènes du mode vénérien, & que c'est par l'action simultanée de ces mêmes causes, qu'il s'inocule, se développe & se détruit.

Je conçois que nous sommes encore très-pauvres en faits de physique, propres à nous éclairer dans l'étude de l'économie animale. Je crois même que tout ce que nous savions jusqu'à l'époque des

connoiſſances modernes, qui nous ont donné une théorie plus exacte du feu, de l'air, du fluide électrique, &c. étoient véritablement plus propres, à nous induire en erreur qu'à nous éclairer. Plus nous multiplierons nos connoiſſances dans l'ordre phyſique, plus la nature ſe montrera à notre eſprit dans un état de ſimplicité (1). L'uniformité des principes dont les modifications organiſent diverſement cet univers, ſe dévoile à chaque pas quand nous la contemplons avec ſageſſe, & ſans de grandes prétentions. Le méchaniſme de l'acte vénérien eſt une électriſation ſpontanée, c'eſt ce que nous établiſſons dans cette ſection; mais pour nous faire entendre plus clairement de nos lecteurs, il eſt eſſentiel, avant d'entrer dans aucune diſcuſſion, de parler de l'électricité, & d'en donner les notions convenables.

Le corps humain eſt une machine organiſée, de manière que ſon exiſtence, comme ſes facultés, ne ſont ſubordonnées, en quelque ſorte, qu'à la première impreſſion de ſon organiſation; laquelle doit ſe trouver néceſſairement en rapport avec l'état des élémens par qui ſubſiſte cet admirable univers; en ſorte que, toutes les fonctions qui ſont propres aux animaux qui l'habitent, s'exécutent par une ſuite néceſſaire de l'ordre pré-établi; mais, avec de

---

(1) Le feu & l'eau, qu'on avoit conſidéré depuis *Becker* & *Stahl* comme élémens, ont été decompoſés & diviſés en pluſieurs principes. La combinaiſon de l'air *Vital* ou air de feu de *Schele* avec le gras inflammable, produit de l'eau très-pure; & c'eſt par ce phénomène que la pluie ſe forme dans les hautes régions de l'atmoſphère pendant & après les orages. Le gas qui s'y trouve accumulé, s'enflamme par le contact de l'étincelle électrique; & dans ſa détonation, il ſe combine avec l'air vital pour former de l'eau.

telles modifications, cependant, que les rapports ſont plus ou moins directs en efficacité, ſuivant que l'influence des cauſes s'accorde avec le régime fondamental, & c'eſt de la variété de ces cauſes avec les rapports, que dépendent les ſentations différentes que nous éprouvons dans les diverſes poſitions de la vie, comme la ſanté & la maladie. Le méchaniſme de l'acte vénérien conſidéré par rapport à ſon but, doit tenir à des principes d'autant plus ſolides, que la nature, pour le rendre plus efficace, y a attaché un charme au-deſſus de toutes les jouiſſances que les animaux peuvent ſe procurer par leur organiſation. Elle n'a pas ſeulement imprimé au phyſique le ſceau délicieux de l'amour, elle en a encore frappé le moral avec plus d'énergie, afin de le faire concourir à ſon œuvre avec autant de perſévérance que de ſuccès. Quand le premier ceſſe de commander impérieuſement, le ſecond déploie toute ſa vertu, & ranime par ſa force, même dans l'âge le plus avancé, cette activité génératrice à laquelle tout concourt dans les animaux, & pour laquelle ſeulement ils paroiſſent avoir été créés : c'eſt en vain que le cénobite alarmé des décrets du très-haut ſe cache dans la ſolitude, & ſe tourmente par toute ſorte de moyens, pour ſe ſouſtraire à la loi commune; la nature, plus forte que lui & plus deſpotique dans ſes volontés, s'irrite de ſon auſtère vertu, & lui fait payer cher la béatitude, qu'il doit attendre du triomphe de ſes ſens.

Nous examinerons d'abord l'acte vénérien dans ce qu'il y a de matériel. Nous verrons quelles ſont les cauſes phyſiques qui coopèrent à ſon effet, & nous rendrons enſuite compte des principes de ces cauſes. L'attrait du plaiſir eſt inconteſtablement la

cauſe déterminante de l'accouplement des deux ſexes, *Voltaire* a dit (1) :

Sans l'attrait du plaiſir, ſans ce charme vainqueur,
Qui des loix de l'hymen, eût ſubi l'eſclavage;
Quelle beauté jamais, auroit eu le courage,
De porter un enfant, dans ſon ſein renfermé,
Qui déchire en naiſſant, les flancs qui l'ont formé.

Cet attrait eſt excité le plus ordinairement par un concours de cauſes morales & phyſiques; mais il peut l'être particulièrement par les unes ou par les autres. Une imagination ardente & exaltée va ſouvent plus loin que les pouvoirs réels du phyſique.

L'action du moral ſur le phyſique n'eſt connue que par ſes effets, quoique la cauſe en ſoit, ſans doute, matérielle. Car la penſée qui fait qu'une humeur s'accumule dans un organe quelconque, & lui donne des dimenſions qu'il n'avoit pas avant qu'elle eût agi, ne peut être que matérielle elle-même. L'organe de la génération dans l'homme eſt conſtruit de manière à conſerver un dégré de ſenſibilité permanent; ſa pointe repréſente une couronne recouverte d'une peau liſſe & polie, continuellement humectée d'une humeur lubréfiante, dont l'uſage principal paroît être de rendre les fibres du gland plus délicates & plus ſenſibles : car les hommes, dont cette peau ne recouvre pas naturellement le gland, comme il y en a quelques-uns, ont véritablement moins de ſenſibilité dans l'organe & ſont plus lents dans le coit, toutes choſes égales d'ailleurs, que ceux qui ſont dans un état contraire.

Quand l'homme veut careſſer ſa femme, l'organe

(1) OEuvres phi., T. I., p. 352.

groſſit, ſe roidit & s'alonge, & cela, dit on, par l'effet du ſang, qui ſe porte en abondance dans les corps caverneux. L'hypothèſe paroît démontrée par l'effet des injections, qui donnent à ces parties, ſur le cadavre, les mêmes dimenſions qu'elles ont dans l'érection : mais comme la verge a pluſieurs muſcles, dont quelques-uns ſont nommés érecteurs ; comme la dureté & la force de cet organe, dans l'érection, ne peuvent être le réſultat abſolu de l'accumulation du ſang dans les corps caverneux, & le tiſſu ſpongieux de l'urétre, il eſt probable, que la force tonique de tous les muſcles de la verge eſt la cauſe immédiate de l'érection (1).

L'homme dans l'état d'érection, animé du déſir de la jouiſſance, n'eſt plus cet être raiſonnable & fier comme on le voit dans ſon état ordinaire; c'eſt un frénétique égaré par la paſſion, qui ne ſe commande plus à lui-même, & qui paroît toujours très-preſſé d'obéir au pouvoir qui le ſubjugue. Dans cet état d'abandon & d'oubli, il ſe livre délicieuſement aux charmes de l'amour, & ſeulement pour l'amour même ; ſes yeux brillent d'un feu étincelant qui annonce le délire de ſon ame ; ſa figure eſt en convulſion & exprime l'activité de la cauſe qui agit en lui, tous ſes membres palpitent, ſon ſang bouillonne dans ſes veines ; enfin dans l'enſemble de ſon être, tout concourt à prouver l'embrâſement général de ſes ſens.

---

(1) Je paſſerai ſous ſilence la deſcription de l'organe du coït chez la femme, pour ne pas ſurcharger ce tableau de certains détails qui deviendroient inutiles, & que la décence oblige à voiler autant qu'on le peut. Le phénomène eſt le même, quant à ſes cauſes, chez l'homme comme chez la femme ; & c'eſt la ſeule choſe que nous ayons pour but dans cet article.

En introduiſant la verge dans le vagin de la femme, le prépuce qui couvroit le gland ſe retrouſſe derrière lui ; le frottement qu'il exerce en augmente la chaleur ; & enfin après un eſpace, toujours trop court pour la volupté, la détente s'opère ; il éprouve une commotion générale, c'eſt le moment de l'émiſſion de la ſemence qui ſort du canal de l'urétre avec plus ou moins d'impétuoſité : circonſtance qui peut, en quelque ſorte, être conſidérée comme le thermomètre de la volupté, en annonçant la plus ou moins grande énergie de l'agent qui vient d'opérer l'œuvre. D'après ces obſervations, on ne ſauroit nier que le frottement, ou mouvement, ne ſoit la première cauſe phyſique de ce phénomène. Les fluides mus par la paſſion, occaſionnent la chaleur & la raréfaction à un dégré plus ou moins conſidérable, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins forte, que les deſirs ſont vifs, & que les cauſes ſur leſquelles elle agit, ont, à leur tour, plus ou moins de virilité.

La chaleur de la verge ſe trouve augmentée par celle qu'elle rencontre dans le vagin de la femme, ſur-tout quand elle eſt également diſpoſée, & plus efficacement encore par le frottement du gland contre les parois du vagin, & ce n'eſt enfin, que lorſque cette chaleur eſt au point convenable que l'éjaculation ſe fait avec délice. Auſſi-tôt l'effet paſſé, la chaleur diſparoît, & même avec un ſentiment de douleur ; la verge prend ſa flacidité ordinaire ; tous les ſens recouvrent le calme ; & l'homme, rentré dans le domaine de ſa raiſon, ſe conſidère avec une eſpèce de honte, & ſemble rougir de ſa foibleſſe. Tel eſt l'effet des grandes paſſions qui le font ſortir, pour ainſi dire, de ſa ſphère. Cette raiſon, dont il eſt ſi orgueilleux quand il eſt froid & tranquille, s'éclipſe devant

le trône de l'amour, quand la nature le force à s'y présenter, ou que des images voluptueuses réveillent dans son ame le desir de la passion. La chaleur paroît occasionner dans le moment de l'acte, une sorte d'inflammation, qui est la cause immédiate de la sensibilité de l'organe. Les personnes qui éjaculent spontanément, sans érection & sans chaleur, soit par cause de débilité ou autrement, n'éprouvent aucune sensation agréable, & rendent la semence fort liquide, au point que bien des gens ont douté si ce n'étoit pas une autre humeur. C'est une loi générale, que plus l'érection est ardente, plus la chaleur est forte, la semence épaisse, & l'émission agréable; & par cela seul, la *matière colorifique* pourroit fort bien être soupçonnée d'avoir un caractère d'acidité: car indépendament de ce phénomène, qui est sensible, elle coagule le lait, durcit le blanc d'œuf & la partie lymphatique du sang. » Il paroît très-probable, dit *Schele* (1), que la *matière colorifique* » forme avec le blanc d'œuf une vraie composi- » tion chymique; ce qui est cause qu'il durcit ». Cet état peut être considéré comme positif, par rapport à l'électricité spontanée: car la chaleur pourroit être une des causes qui la développe dans le corps humain. » Une personne placée sur » un isoloir, dit M. *Bertholon* (2), & touchant » un condensateur, donnera des marques d'élec- » tricité, lorsque, par l'approche du feu, on échauf- » fera cette personne; tandis qu'avant ce dégré de » chaleur, on n'appercevoit pas de signe d'élec- » tricité avec le petit thermomètre sensible ». Le

---

(1) Mémoi. chymi., deuxième partie, p. 38.
(2) Électricité du corps humain, p. 141, T. I.

mouvement des fluides ſur les ſolides, eſt donc la première cauſe phyſique de l'acte vénérien ; la chaleur & la raréfaction qui en réſultent, & qui s'accroiſſent par le frottement matériel, donnent lieu à l'éjaculation, & opèrent le phénomène électrique de l'acte, qui, par ſa commotion, porte dans tous les nerfs cette ſenſation délicieuſe ; appât dont la nature s'eſt ſervie pour inviter les animaux à ſe réproduire. Or, de ce que l'œuvre de la génération a un rapport direct avec toutes les parties de l'animal, & que chacune paroît y opérer pour ſa portion ; de ce que toutes les autres fonctions ſemblent ſuſpendre leurs effets pour ſe réunir à elle ; il faut donc que l'agent, qui y préſide, ſoit puiſſant, univerſel & conſtant dans ſes réſultats. Car ce grand phénomène ne peut être que l'effet d'une cauſe exiſtante par elle-même, & que l'organiſation modifie ſuivant le rapport qu'elles ont enſemble. Les phyſiologiſtes, en général, ont cru la trouver dans le fluide nerveux ; mais ne pourroit-on pas l'attribuer plus judicieuſement au fluide électrique qui ſe trouve ſoumis à nos ſens, que nous reconnoiſſons comme un agent univerſel qui nous environne & nous pénètre de toute part ; & à la puiſſance duquel il paroit démontré, que la plupart de nos fonctions ſont entièrement ſubordonnées. M. *Bertholon* dit avec raiſon, qu'il exiſte en nous un fluide, qu'on peut appeller *électrico-nerveux* (1).

---

(1) T. I. p. 16 de la préface : " Le fluide électrique eſt ou le fluide nerveux, ou un fluide qui a de grands rapports avec lui ".

P. 21, " le fluide qui coule dans les nerfs eſt un fluide électrique nerveux ".

Le fluide ou feu électrique entre dans la composition matérielle de notre machine, & s'y trouve constamment pendant la vie sous deux formes différentes; comme nous l'avons déjà dit, savoir, sous une forme concrête ou de fixité, & sous une forme d'expension. Le mouvement & la chaleur paroissent en faire passer une certaine quantité de la première forme sous celle de la seconde, & c'est dans cet état qu'il agit méchaniquement sur nous, en écartant par sa vertu répulsive les parties intégrantes des solides & des fluides entre lesquels il se trouve interposé, & de-là tous les effets de la chaleur, de la raréfaction & de la sensibilité. On peut observer relativement à cette dernière qu'elle n'est jamais plus grande que lorsque les parties tendent à cet état d'écartement & d'augmentation de volume, comme dans *l'inflammation* & *l'érection*. A dire vrai; la proportion n'est pas toujours constante entre ces deux effets. Une légère inflammation produit souvent des douleurs très-aiguës, comme dans le panaris; mais il faut aussi observer que l'inflammation est un état contre nature & toujours en rapport, pour la sensibilité, avec les parties où elle se manifeste; au lieu que l'érection, dont nous comparons les effets, est une fonction naturelle, & qui a un terme mesuré d'irritation qui, quand elle passe au-delà, occasionne une maladie assez fâcheuse (le priapisme).

Le fluide électrique a son magasin dans l'atmosphère; il y est tantôt en plus, & tantôt en moins: il agit sur nous par sa force, son abondance, sa rareté & sur-tout par ses propriétés particulières; d'où il résulte que nos fonctions lui sont plus ou moins subordonnées. Nous avons déjà vu que le mouvement des humeurs étoit une des causes matérielles de l'acte vénérien, & que le frottement

des parties n'opéroit l'œuvre du coït qu'en accumulant la *matière colorifique* dans l'organe; ce qui donnoit lieu à une eſpèce de commotion, pendant laquelle l'émiſſion de la ſemence ſe faiſoit. Tous ces effets, fort ſimples, conſtituent, ce qu'on appelle électricité animale ſpontanée. Pour donner une idée claire de ce phénomène à nos lecteurs, que nous ſuppoſons n'avoir pas des notions ſuffiſantes ſur l'électricité, nous allons entrer dans quelque détail à ce ſujet, afin d'avoir une baſe qui puiſſe faire comprendre tout ce que nous pourrons dire dans le cours de cet ouvrage relativement à cette matière; & pour ne pas nous égarer dans notre doctrine, nous puiſerons tout ce qui ſera néceſſaire pour ſon établiſſement dans les ouvrages de M. l'abbé *Bertholon*, & principalement dans ſon traité de l'électricité du corps humain, dont le mérite eſt généralement avoué de toutes les ſociétés ſavantes de l'Europe. « L'électricité, dit cet » habile phyſicien, eſt la propriété qu'ont certains » corps après avoir été frottés, d'attirer & de » repouſſer des corps légers, de lancer des aigret- » tes lumineuſes, de donner des étincelles à l'ap- » proche de certaines ſubſtances, & de faire » éprouver une ſecouſſe particulière dans certains » cas, lorſqu'un corps a été électriſé par frotte- » ment. On reconnoît même qu'il eſt dans cet état » par l'odeur du phoſphore qu'il exhale (1), & par » l'impreſſion qu'il fait éprouver aux parties qui

---

(1) Après qu'un homme & une femme ont conſommé l'acte vénérien, & que l'endroit où ils ſe trouvent eſt bien clos, ils reſſentent cette odeur d'une manière bien ſenſible; mais une perſonne qui vient du grand air, & qui n'a point l'odorat blaſé par l'uſage du tabac, le reſſent infiniment davantage.

» ſont les plus ſenſibles, telle que le viſage, le
» revers de la main. On le compare avec raiſon à
» celle d'un ſouffle ou d'une toile d'araignée. Si on
» approche davantage du corps électriſé, on reſ-
» ſent l'impreſſion d'un petit vent frais bien ca-
» ractériſé. La diſtance étant encore diminuée, on
» voit dans l'obſcurité une aigrette lumineuſe aſſez
» ſenſible. Plus près encore du conducteur, cette
» lumière dont les rayons ont peu de denſité, ſe
» change en étincelles plus ou moins fortes, ſelon
» la diſtance, la forme des corps, leur nature & le
» degré de frottement. Ces étincelles ſont capa-
» bles d'enflammer pluſieurs ſubſtances ».

» On donne le nom de fluide électrique à celui
» que le frottement a développé, & qui produit
» dans les corps électriques les phénomènes que
» nous venons d'expoſer. On nomme ordinaire-
» ment corps électriques par nature ou *idio-élec-*
» *triques* ou ſimplement électriques, ceux en qui
» le frottement a excité cette vertu; & corps
» électriques par communication ou *éné-lectriques*
» ceux qui frottés ne produiſent abſolument rien
» de ſemblable; mais qui, communiquant avec les
» premiers, reçoivent très-bien le fluide produc-
» teur de ces admirables effets, & deviennent par
» ce moyen capables de préſenter ces brillans phé-
» nomènes. »

« Les différentes impreſſions que le feu électri-
» que fait ſur nos organes prouve que ce fluide
» eſt matériel. Ses effets ayant lieu à une certaine
» diſtance du corps électriſé, & de plus étant ſem-
» blables, quel que ſoit l'eſpèce des corps élec-
» triſés; on ne peut s'empêcher de conclure que
» ceux-ci ne les produiſent pas immédiatement.
» Mais quelle eſt la nature de ce fluide merveil-
» leux? Plus ſes effets ſont étonnans, plus auſſi

» desire-t-on de les connoître : cependant jusqu'à
» présent l'on n'a fait que de vains efforts pour en
» venir à bout. Les uns ont pensé que le fluide
» électrique n'étoit autre chose que les émana-
» tions des corps frottés. Ce sentiment est insou-
» tenable ; car les corps métalliques, par exem-
» ple, qui ont éprouvé la plus longue & la plus
» forte électrisation, ne perdent rien de leurs poids.
» D'autres ont cru que ce fluide ne différoit pas
» de l'air ; mais la lumière électrique paroît dans
» le vuide, & occupe toute la capacité du réci-
» pient. Le fluide électrique se meut avec une
» vîtesse presque semblable à celle de la lumière,
» & incomparablement plus grande que celle du
» son & du vent le plus impétueux. Ce fluide passe
» librement à travers les métaux qui sont imper-
» méables à l'air ; il a une odeur propre, & la sa-
» veur d'un *acide*. »

Tout ce que nous venons de rapporter de l'électricité en général est applicable à l'électricité du corps humain ; mais plutôt à l'électricité communiquée, qu'à l'électricité spontanée. Pour comprendre ce phénomène particulier, & en faire une juste application dans tous les cas ; il convient d'expliquer encore ce qu'on entend par cette distinction d'électricité *communiquée*, & d'électricité *spontanée*. L'électricité communiquée est celle qu'on excite avec les machines qu'on trouve dans nos cabinets de physique, & qu'on transmet par des corps conducteurs ou éné-lectriques.

« Les corps idio-électriques étant frottés, dit
» M. *Bertholon*, produisent l'électricité qui de-
» vient alors sensible par plusieurs effets. Les au-
» tres corps qui ne peuvent être électrisés de cette
» manière, sont bientôt dans un état actuel d'élec
» trisation, lorsqu'on leur transmet l'électricité des

» premiers ; ce qui s'opère facilement en les iſo-
» lant, & par le moyen d'une tige de communi-
» cation. Dans cette circonſtance, le fluide élec-
» trique paſſe des uns dans les autres, & produit des
» ſignes certains d'électricité. Le corps humain eſt
» compoſé de parties dont les unes ſont idio-
» électriques, & les autres éné-électriques. Les
» ſecondes ne peuvent jamais s'électriſer par frot-
» tement ; mais ſeulement par communication ; les
» premières s'électriſent par frottement, & un peu
» par communication. »

M. *Bertholon* regarde encore l'électricité atmoſphérique comme communiquée par rapport au corps humain ; mais, elle paroîtroit plus propre à être conſidérée comme ſpontanée, puiſqu'elle le pénètre ſans manifeſter aucun effet, & que ce n'eſt qu'après que les cauſes agiſſantes de la machine l'ont développée qu'elle ſe montre ſpontanément.

Quant à l'électricité ſpontanée, voici comme il s'exprime : « Lorſqu'il s'agit d'employer de nou-
» velles expreſſions pour déſigner des objets qui
» méritent d'être traités en particulier ; on doit ſe
» ſervir, autant qu'il eſt poſſible, des mots déjà
» reçus & conſacrés par l'analogie des rapports.
» On appelle électricité ſpontanée, celle qui naît
» comme d'elle-même dans les ſubſtances idio-
» électriques ou électriques par nature ; c'eſt-à-
» dire, ſubſtances dans leſquelles le fluide électri-
» que eſt développé par une cauſe quelconque.
» En conſéquence, on peut appeller électriſation
» ſpontanée ou propre au corps humain, l'action
» d'exciter immédiatement l'électricité dans le
» corps ou dans les matières animales.

» Le *frottement* eſt la cauſe principale par la-
» quelle on excite, on produit le fluide électrique
» dans les corps électriques. Il eſt probable, que les

» *mouvemens naturels qui existent dans les fluides*
» *& dans les solides, produisent l'électricité natu-*
» *relle* (1). Le triple frottement des solides entre
» eux, & des fluides entre les solides, fait naître
» une dose proportionnée d'électricité dans cha-
» cune des parties intégrantes, de celles des subs-
» tances qui sont idio-électriques, c'est-à-dire,
» propres à produire le fluide; & de toutes ces
» petites doses d'électricité, il résulte une somme
» totale d'électricité qui est propre au corps hu-
» main : cette somme est plus ou moins grande dans
» un homme que dans une autre, selon l'âge, le
» sexe, le tempérament, l'état actuel, & selon
» plusieurs autres circonstances.

» Les parties nerveuses sont principalement
» idio-électriques; le frottement qu'elles éprouvent
» entr'elles, doit produire en elles du fluide élec-
» trique, comme il arrive constamment entre deux
» substances idio-électriques quelconques qui sont
» frottées l'une contre l'autre; par exemple, entre
» deux plaques de verre. Le frottement des fluides
» sur les solides fera naître le même effet (2). Le
» mercure frotté contre le verre, ou l'air qui sort
» d'un soufflet, & qui choque le verre, excite le
» fluide électrique d'une manière sensible, &c.
» Pourquoi dans le corps humain, le frottement des
« solides entre eux, & celui des fluides contre
» les solides ne le développeroit-il pas? Les loix de

---

(1) Les grands effets de la gymnastique sur la santé, tirent leur cause première des effets de l'électricité naturelle. Nous en parlerons au chapitre de la méthode du traitement.

(2) Nous avons déjà fait observer, que ce frottement des fluides sur les solides, étoit la première cause de l'érection.

» la nature ne ſont pas auſſi variables qu'on le » penſe (1). De cette ſuppoſition il ſuit, que ſi » la ſomme d'électricité eſt plus ou moins grande » dans un individu que dans l'autre ; il faut l'at- » tribuer à un *frottement plus ou moins grand* » des ſubſtances qui produiſent l'électricité ; & que » tout ce qui pourra augmenter ou diminuer ce » frottement, augmentra cette doſe d'électricité «. Il s'en faut cependant de beaucoup, que cette règle générale à l'électricité ſoit de rigueur, par rapport à l'électricité ſpontanée du corps humain & à ſes effets. M. *Bertholon* s'explique aſſez clairement là-deſſus en diſant (2) : » il ne » faut pas croire que la plupart des mouvemens » & frottemens dont nous venons de parler, étant » légers, ne puiſſent produire l'électricité animale. » *Car des mouvemens violens ſont moins propres à* » *faire naître le fluide électrique, que des oſcillations* » *& des vibrations modérées*, dans les parties inſen- » ſibles, ainſi que le ſavent tous les phyſiciens (3). » Le frottement dont nous parlons ici eſt moins ce » frottement groſſier qui réſulte des mouvemens de » la machine entière ou de ſes parties principales,

---

(1) Les douleurs, les torticolis, courbatures, &c., ne proviennent la plupart du tems que d'un vent froid qui frappe les parties du corps, où ces accidens ſe manifeſtent, parce qu'il y accumule le fluide électrique ; mais plutôt dans un état de fixité ou de concentration, que d'expenſibilité ; auſſi la chaleur en eſt le remède.

(2) P. 145, T. I., ouv. cité.

(3) On voit la preuve de cet effet, en plaçant un homme ſur un iſoloir, & le frapant avec une peau de chat. Si l'on frottoit ou battoit très-fort, il ne donneroit pas de ſignes d'électricité ; mais en frappant légèrement, on tirera des étincelles de ſes mains, de ſa figure, & même de toutes les parties du corps couvertes des habits.

» que celui qui dépend de l'ébranlement & du jeu
» des plus petites molécules du corps ».

Si nous faisons l'application de ces principes à l'électrisation spontanée du coït, nous trouverons l'expérience d'accord avec eux. On est effectivement moins propres au coït, après de grands mouvemens du corps, parce qu'ils dissipent l'électricité animale plutôt que de l'engendrer. En effet, combien de fois n'est-il pas arrivé, qu'un homme très-animé par les désirs, après avoir long-tems persécuté & combattu pour obtenir les faveurs d'une femme, s'est trouvé incapable d'en profiter au moment qu'elle s'est rendue. Il paroît que l'électrisation du coït, n'a de succès réel, par rapport à son but, que dans la circonstance, où elle se borne immédiatement aux parties de la génération. Si, pendant l'acte, la chaleur s'étend dans les différentes parties ds corps, l'érection diminue en raison de cette extension; & comme la chaleur est une des causes qui fait naître l'électricité & qui la dissémine, il est clair, qu'en pareil cas, on ne peut méconnoître sa diversion; d'ailleurs la transpiration, qui devient plus considérable à mesure que la chaleur du corps augmente, a bientôt dissipée l'électricité qui s'étoit formée; par la raison qu'elle est un conducteur puissant du fluide électrique, & que c'est un des moyens dont la nature se sert pour en dépouiller les corps (1). En

(1) Nous aurons occasion de fournir plusieurs preuves de cette grande vérité; mais nous observerons ici, que des œufs vernis ne donnent rien sous la poule, d'après les expériences de *Réaumur*, & qu'ils sont inaltérables. Est-ce seulement parce que la transpiration est interceptée, ou bien parce que le fluide électrique ne peut pas se développer? Les expériences de M. *Achard*, sur la nouvelle

général, les payſans & autres perſonnes adonnées à des travaux pénibles, qui excitent une grande ſueur, quoique peut-être plus robuſtes, ſont pourtant généralement moins vigoureux, que la claſſe moyenne de ceux qui compoſent la ſociété, & leur vieilleſſe eſt même plus précoce. Il y a une infinité d'exemples là-deſſus qu'on peut ſe repréſenter aiſément; en partant de ce principe général; ſavoir, que la tranſpiration dépouille les animaux de leur électricité naturelle, & que, par conſéquent, une tranſpiration exceſſive ou trop long-tems continuée, affoiblit conſidérablement les forces vitales & trouble toutes les fonctions; mais par la même raiſon, une tranſpiration modérée qui ne fait que tranſmettre au dehors, dans un état de liberté, une petite quantité de fluide électrique devenu ſuperflu, donne au contraire de l'activité à ces mêmes forces, & tient les fonctions dans cet état d'équilibre néceſſaire à la ſanté.

» On ne doit pas s'attendre, continue M. *Bertholon*, en parlant de l'électricité ſpontanée, que cette électricité ſoit toujours ſenſible, & qu'on la voye ſous forme d'étincelles. Son inviſibilité ordinaire, je demande grace pour ce terme, n'eſt pas une raiſon pour la révoquer en doute. Tous les jours nous voyons des corps qui ſont dans un état actuel d'électricité, & qui n'en donnent pas ».

» L'électricité du corps humain étant une claſſe à part, eu égard à ces modifications, ne doit être

---

manière de faire éclorre les œufs par le moyen de l'électricité, inſérées dans les mémoires de l'académie de Berlin, pourroient nous faire ſoupçonner que le fluide électrique a plus de part à ce phénomène que la tranſpiration, qui ne doit être conſidérée que comme un acceſſoire.

P. 325 & 326, *Bertholon*, T. II.

comparée qu'à quelques phénomènes d'électricité qui peuvent y avoir rapport, & il ne faut pas opposer des phénomènes disparates ».

L'électricité spontanée ou naturelle du corps humain peut être favorisée dans son action par le frottement des vêtemens sur la peau, & *contre les poils dont elle est parsemée, qui sont des corps idio-électriques.* Cette cause d'électricité est d'autant plus efficace, qu'elle est en quelque sorte permanente. Le mouvement & l'exercice, en mettant en jeu les puissances musculaires, & en augmentant, par conséquent, le frottement des parties du corps entr'elles & avec les vêtemens, augmenteront encore la force de l'électricité spontanée; & de-là tous les effets salutaires qu'on en retire, tant pour entretenir la santé, que pour la recouvrer quand elle est perdue. Comme rien de ce qui peut avoir quelque rapport à l'acte vénérien, ne doit être étranger à la question agitée, je me permettrai quelques réflexions sur les poils qui m'ont paru neuves & intéressantes; » les poils, a-t-on dit, émoussent la sensibilité & rendent la peau dure, & cela est exact « (1).

Les poils des parties naturelles semblent être destinés à empêcher que le contact immédiat des parties de l'homme & de la femme ne diminuent la sensibilité du gland par ce double contact; si la nature a placés les poils à ce dessein, il paroît qu'elle a également donné à l'homme un prépuce, & des grandes lèvres à la femme pour entretenir dans ces lieux plus de sensibilité que dans d'autres. En général les hommes & les femmes dont le corps est plus vélu que d'ordinaire, sont plus propres

(1) *Fourcroy*, élémens d'hist. nat., T. IV.

aux exploits amoureux. Il ſemble que le gland dans l'homme, & le vagin dans la femme gagnent en ſenſibilité ce que perd l'étendue de la peau. Il paroît même que la peau reprend de cette ſenſibilité à meſure qu'elle s'épile, & cela, en pure perte pour les parties génitales. L'opinion qu'on a d'un homme devenu chauve, de le croire moins propre à l'acte vénérien, paroît être fondée en principe d'après notre remarque.

Les loix de l'économie animale ſont telles, qu'une ſenſation détruit l'autre, ou l'affoiblit plus ou moins ſelon leur nature reſpective; & comme le frottement des pubis l'un contre l'autre, auroient pu fixer ou ſoutirer le fluide électrique par ce point de contact au préjudice du gland, elle y a placé un iſoloir, afin de le déterminer à prendre la route du conducteur. On obſerve, que lorſque la nature a remplit ſon vœu du côté de la génération, elle nous débarraſſe preſqu'entiérement de cette armure inutile; de même qu'elle ne nous la donne qu'à l'âge de virilité : c'eſt un ſigne qui annonce ſon arrivée & ſa fuite. Le rapport intime des organes de la génération & de la voix eſt connu de tout le monde; celui de la naiſſance des poils avec les facultés viriles l'eſt également. On n'ignore pas non plus que les *caſtrats* ſont privés de cet ornement naturel à l'homme viril; & non-ſeulement au pénil, mais même au menton. Il ſemble que la nature s'eſt attachée à leur impoſer le ſceau de la dégradation, en les faiſant rentrer, en quelque ſorte, dans la claſſe du ſexe féminin; mais ſi le ſecret de la nature ſe laiſſe pénétrer juſqu'à un certain point dans la diſtribution des poils qu'elle fait pouſſer chez l'homme & chez la femme à l'âge de virilité ſur les parties ſexuelles, nous n'en approchons pas autant, quand nous

voulons

voulons expliquer pourquoi elle en diſtribue dans d'autres parties du corps, à cette même époque, & notamment au menton de l'homme, lieu qui paroît indépendant de l'acte vénérien; cependant l'expérience nous prouve qu'ils ont un rapport marqué avec la formation des parties ſexuelles. Il y a, à coup ſûr, une route de communication, plus organique que ſympathique, entre les parties internes & externes de la bouche, du larinx & du pharinx, & les parties de la génération. La jouiſſance des baiſers, & ſur-tout ſur la bouche, eſt auſſi délicieuſe, & donne autant de volupté que celle de la copulation; elle eſt même plus durable. Il ſemble que l'homme a dans lui-même un foyer d'électricité, qu'il fait paſſer chez la femme par le contact ſexuel, & qu'il ſoutire enſuite par ſes lèvres (1). C'eſt cette influance rapide qui agite l'ame avec tant de charmes & d'énergie; qui rend la jouiſſance ſi délicieuſe & l'acte ſi fécond. La fineſſe de la peau des lèvres rend mutuellement le contact plus agréable. On électriſe une femme, on la fait tomber en ſyncôpe, en l'embraſſant amoureuſement ſur la bouche.

Les poils implantés au menton de l'homme, ne croiſſant qu'à l'âge de virilité, ſembleroient n'être d'eſtinés qu'à iſoler le fluide électrique, qui eſt en rapport entre les organes de la génération & de la voix, & à le détourner vers la membrane in-

---

(1) Ce qu'on appelle chaîne de retour en fait d'expériences électriques, nous fournit une image de cet effet. Quand on veut avoir beaucoup d'électricité, on attache une chaîne d'un côté, au corps ſur lequel on fait l'expérience; & de l'autre, au couſſin de la machine. De cette maniere, il y a un courant d'électricité non-interrompue entre le corps électriſant & le corps électriſé.

terne de la bouche, qui vient se terminer aux bords des lèvres. Jusqu'à cet âge la voix de l'homme est claire & aiguë comme celle de la femme; mais à peine le duvet du menton commence-t-il à paroître, qu'elle mue & devient plus ou moins pleine. Si la barbe n'avoit éte placée que pour l'ornement de la figure, pourquoi la nature ne l'auroit-elle pas fait croître avec les sourcils? Dans l'œuvre du coït, les poils & les cheveux se redressent comme lorsqu'on est électrisé sur l'isoloir: on peut aisément remarquer cet effet sur les chiens. M. de *Sauvage* rapporte, qu'une chienne fut vue par plusieurs personnes, les yeux brillans & les poils hérissés pendant cet acte. MM. *Mairan*, *Bridone* & *Bertholon* rapportent nombre d'observations qui prouvent la vertu électrique des poils & des cheveux (1).

Il paroît donc que les poils sont destinés à favoriser l'électricité animale spontanée, & que l'homme le plus velu est généralement plus électrisable que celui qui l'est moins, toutes choses égales d'ailleurs. L'électricité animale peut encore être favorisé par les alimens dont on se nourrit, ainsi que par différens remèdes dont on use. En général, toutes les substances qui ont une vertu tonique, *stimulante*, *cordiale*, *échauffante*, sont propres à augmenter la somme du fluide électrique en le portant dans le corps, dans un état de fixité ou de *forme latente*. Le *sucre* & le *chocolat*, ces puissans restaurans des forces vitales, sont des substances idio-électriques du premier ordre. Aussi les effets qu'ils produisent sur nous, quoiqu'en dise le préjugé, sont-ils des plus merveilleux (2). « Le

(1) P. 125, œuv. cité.

(2) Si l'on frotte dans l'obscurité deux morceaux de

ſucre eſt peut-être le meilleur reſtauratif qu'on connoiſſe, dit M. *Hunter* (1). C'eſt un fait connu que tous les nègres dans les îles deviennent extrêmement gras & replets lors de la ſaiſon des cannes à ſucre, & qu'ils ne ſe nourriſſent guères d'autres alimens. Les animaux auxquels on permet d'en manger s'engraiſſent auſſi, & le poil des chevaux devient alors très-beau (2). Les oiſeaux qui ſe nourriſſent de fruits, n'en mangent jamais qu'ils ne ſoient parfaitement mûrs »....

« Quand on conſidère qu'un eſſaim d'abeilles vit un hiver entier ſur quelques livres de miel, qu'il conſerve une chaleur conſtante d'environ quatre-vingt-quinze à quatre-vingt-ſeize degrés, & que les fonctions de l'économie animale ſont ſubordonnées à cette chaleur; on ne peut s'empêcher de convenir que le ſucre contient peut-être plus de nourriture réelle qu'aucune autre ſubſtance connue ».

« A la Cochinchine, dit M. *Bertholon* (3), on mange du ſucre au lieu de pain. L'élite des gardes de l'empereur, ſes trois cent plus beaux hommes, ont chacun 3 livres de ce prétendu poiſon dans la ration de leur journée; comme ce qui peut les mieux nourrir ».

« S'il falloit encore appuyer par d'autres exemples, dit le même auteur (4), ce que nous avons

---

ſucre l'un contre l'autre, on voit ſortir une flamme bleue; le chocolat produit le même effet.

(1) P. 377 de ſon traité des maladies vénériennes.

(2) Le poil, comme ſubſtance idio-électrique, doit avoir plus d'analogie avec la matière du ſucre; & il n'eſt pas étonnant que le poil des animaux, qui en mangent, ne ſoit plus beau. C'eſt une obſervation qu'on peut faire ſur les petites chiennes élevées par les dames.

(3) Éleԑt. des V., p. 318.

(4) P. 320, ouv. cité.

établis ſur l'uſage du ſucre, nous citerions ceux d'un juriſconſulte qui parvint à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en mangant lui ſeul plus de ſucre qu'il n'en falloit à cinq ou ſix autres perſonnes. Du duc de *Beauſort* qui, tous les jours en prenoit une livre, ſans que ſes dents & ſes viſcères en fuſſent endommagés, & qui a vécu plus de ſoixante-dix ans. Le célèbre *Hoffman* confirmoit par ſa conduite l'éloge qu'il faiſoit du ſucre dans pluſieurs de ſes ouvrages. MM. *Behrens de Nordheim* fait l'éloge du ſucre dans ſa *diſſertation inaugurale ſur la nature.* L'abbé *Heell* chargé d'une expédition qui avoit rapport à l'aſtronomie, & qui exigeoit un voyage par mer aſſez long, fit diſtribuer du ſucre à tous les gens de l'équipage. Tous les jours on en méloit avec les alimens, & on fut préſervé du ſcorbut, & des autres maladies. On imagine bien que tous les auteurs qui ont fait l'éloge du ſucre, n'ont prétendu qu'en recommander un uſage modéré, & qu'ils en ont condamné l'excès ; car toutes les ſubſtances les plus avantageuſes à la ſanté priſes dans un état convenable & proportionné, lui deviennent contraires, quand on en uſe avec excès ».

La plupart des médicamens que la médecine emploie, ont une vertu idio-électrique, & favoriſent par conſéquent l'électricité animale. Tels ſont les purgatifs hydragogues, ceux qui ſont ſucrés, tous les gomeux, huileux, réſineux, mucilagineux, la plupart des ſubſtances minérales & métalliques ; notamment, le fer, le mercure, l'alun, le ſoufre, &c. On a remarqué que dans une partie de la Barbarie, les riches qui prennent par la bouche de l'ambre y vivent fort long-temps.

Concluons donc d'après ces faits que l'électricité ſpontanée du corps humain s'excite par les frictions, le frottement des vêtemens contre la peau,

& les poils dont elle eſt parſemée, par l'exercice, les alimens, les remèdes & autres moyens analogues. Parmi les effets que nous venons d'attribuer au fluide électrique, il n'y en a point qui ne puiſſe être commun au fluide nerveux. Cette queſtion peut-être réſolue d'après les principes des phyſiologiſtes. Nous avons déjà fait obſerver que M. *Bertholon* penſoit qu'il circuloit dans nos nerfs un fluide mixte, qu'il a nommé *électrico - nerveux*. « Si quelqu'un, dit-il, deſiroit ſavoir ce qui nous paroît le plus vraiſemblable dans une matière auſſi obſcure & auſſi difficile, nous dirions que le fluide qui coule dans nos nerfs eſt moins un fluide nerveux ou un fluide électrique, qu'un fluide *électrico-nerveux*, c'eſt-à-dire, un fluide composé de fluide électrique, & de fluide nerveux proprement dit ».

» Le fluide *électrico-nerveux*, continue-t-il, (1) exiſtant donc plus ou moins abondamment dans le corps humain, pluſieurs cauſes, telles que le frottement, la chaleur, &c. pourront développer & raſſembler dans un endroit plus que dans un autre le fluide électrique, le rendre plus ou moins ſenſible, ſelon les différentes circonſtances où il aura reçu des modifications propres à le faire paroître (2). Alors on verra les différens phénomènes qui appartiennent à l'électricité animale ſpontanée, effets qui ſont toujours réellement exiſtans, quelque peu ſenſibles qu'ils ſoient ordinairement ».

« C'eſt ainſi peut-être qu'ont été produits les phénomènes obſervés dans quelques hydrophobes,

---

(1) P. 150, T. I., ouv. cité.

(2) Cet effet du fluide électrique, accumulé dans une partie par le frottement & la chaleur, eſt très-ſenſible dans les parties de la génération, dans le moment du coit.

dans les perſonnes qu'on a nommés avec raiſon, hommes tropilles, dans pluſieurs autres qui étoient animés par de grandes paſſions; circonſtance où il y a, ſi l'on peut parler ainſi, effervefcence & exaltation dans le ſyſtême nerveux, ce qui indique que la production du fluide électrique ſpontané peut dépendre *du jeu de l'organiſation* ».

D'après tous ces faits, il paroît aſſez prouvé que l'action du coit & les cauſes qui agiſſent en nous, & qui nous y diſpoſent, ſont celles qui produiſent l'électricité ſpontanée; que cet acte & tout ce qui a rapport à l'œuvre de la génération eſt ſubordonné à ces mêmes cauſes; que ſi, parmi les effets qui ſe trouvent en être une ſuite, il en eſt de contraires, en quelque ſorte, à ſon eſſence, on peut, non pas les attribuer excluſivement aux cauſes phyſiques qui lui ſont propres, mais préſumer qu'elles ont la vertu de s'emparer de celles qui opèrent ces effets, & de conſtituer par leur union cette cauſe efficiente.

Le méchaniſme de l'acte vénérien eſt donc ce qu'on peut appeller *électriſation ſpontanée*. C'eſt par le moyen du fluide électrique, accumulé dans l'organe de la génération, qu'il devient propre à remplir cette importante fonction. C'eſt par la modification qu'il éprouve du mouvement, du frottement & de l'oſcillation des ſolides, qu'il donne lieu à tous les phénomènes que nous avons obſervés. Mais de ce que ce fluide peut être plus ou moins accumulé dans le corps & dans l'atmoſphère; de ce qu'il trouve des ſubſtances conductrices qui s'en emparent & le tranſmettent, tantôt à la terre, tantôt dans la région des nuages; de ce que les vapeurs en ſont avides, & que les vents qui les entraînent peuvent en dépouiller les corps qui s'y trouvent plongés; de

ce que ces mêmes vents, quand ils arrivent de la zône brûlante, en affoibliſſent la ſomme & l'effet, il s'enſuit, que l'acte vénérien & tous les effets qui en résultent, doivent être plus ou moins ſubordonnés à ces révolutions. « Je ne doute pas, dit M. Bertholon, (1) que les hommes ne reconnoiſſent un jour, combien ils ont été dans l'erreur. Quand le tems aura ſuffiſamment développé cette partie de la phyſique, on verra peut-être alors, que ce qu'on appelle ſenſibilité des nerfs, ainſi que la plupart de ces maladies, pour leſquelles la médecine n'a encore inventée que des noms, & dont elle a envain cherché la cauſe dans les nerfs, proviennent de ce que le corps eſt pourvu d'une trop grande ou d'une trop petite quantité de ce fluide, qui eſt peut-être le véhicule de toutes les ſenſations. J'ai quelquefois été porté à penſer que les ſenſations ne ſont autre choſe qu'une *eſpece plus légere de commotion électrique*; que les nerfs ſervent de conducteurs, & que c'eſt par la circulation rapide de ce feu pénétrant & vivifiant qu'elles ſe font toutes. Lorſque dans les tems ſombres & humides ce feu ſemble être abſorbé ou émouſſé par l'humidité; quand ſon activité eſt perdue, & qu'on n'en peut raſſembler qu'une petite quantité, chacun convient alors que nos eſprits ſont plus abatus & que notre ſenſibilité eſt moins vive. » Je crois, avec M. *Bertholon*, que lorſque cette branche de la phyſique ſera plus éclairée, & qu'on aura des notions plus exactes ſur la nature & les effets du fluide électrique, on découvrira quantité de vérités qu'on n'a point encore ſoupçonnées, non-ſeulement

(1) Électricité du corps humain, T. I., p. 15 lig. 3, & p. 72.

dans la classe des maladies nerveuses, mais plus particulièrement dans les épidémies : car il paroît bien singulier de voir tous les jours ces maladies ravager les campagnes isolées, où tout semble annoncer la plus grande pureté de l'air, & respecter les villes les plus peuplées, dans lesquelles ce même air devroit être supposé gâté, à raison de tous les corpuscules qui s'exhalent des matieres animales & autres qui y pourrissent. Pour en avoir un exemple bien frappant, on peut remarquer ce qui se passe à Paris, où l'on ne voit point d'épidémies, ou du moins que très-peu & de très-bénignes, & où même les maladies sont rares, relativement au nombre de ses habitans. *Planis-Campi* cite un fait dans ses œuvres, que je rapporte de mémoire, par l'impression qu'il me fit, quoiqu'il y ait fort long-tems que je l'aye lu ; c'est au sujet d'une maladie pestilentielle qui règnoit dans une ville, & dont rien n'avoit pu arrêter les progrès. Un médecin crut en voir la cause dans la qualité de l'air ; il conçut que de ce qu'il paroissoit avide de substances animales, il respecteroit peut-être les individus, si on pouvoit parvenir à le saouler. En conséquence, il proposa de faire tuer toutes les bêtes de somme & de les exposer dans les rues pour les y laisser pourir ; on suivit cet avis, & la maladie cessa comme par enchantement. Ne pourroit-on pas présumer, avec quelque fondement, que les maladies épidémiques, & sur-tout celles qui paroissent en été dans les environs des endroits marécageux, comme à la Rochelle & à Rochefort, ne sont que l'effet de l'altération du fluide électrique ou du grand dépouillement que les vapeurs en font de tous les corps qui se trouvent exposés à leur action ? On sait que ces sortes de vapeurs mofétisent l'air par une espèce de gas inflammable, que M. *Fourcroy*

comprend dans la quatorzieme eſpèce des fluides élaſtiques. La moflète, au rapport de *Sauvage*, & de pluſieurs autres phyſiciens, abſorbe le fluide électrique & lui ôte toute ſon action. Ce médecin rapporte qu'un fil de fer plongé dans un puits infecté de vapeurs moflétiques, ceſſe d'être conducteur du fluide électrique, même après en avoir été tiré (1). Les aſphixies proviennent peut-être d'une pareille influence de la moflète ſur le fluide électrique : pluſieurs raiſons portent à le croire.

Si pour établir des faits de cette importance il ſuffiſoit de raiſonner d'après l'analogie, nous pourrions avancer que le fluide électrique eſt ſuſceptible d'altération, ainſi que l'air dans lequel il nage ; & qu'il eſt moins un être ſimple qu'un composé de feu ou phlogiſtique, de lumiere, de chaleur, &c., puiſqu'il enflamme certains corps, qu'il brille & qu'il échauffe. Or, ſi comme dans l'air atmoſphérique, qu'on ſait être compoſé d'air vital, d'acide aérien & de moflète; ſi, dis-je, comme dans cet air, l'équilibre des principes n'eſt pas obſervé, ne peut-il pas s'enſuivre des effets variés, favorables ou malfaiſans, ſuivant qu'ils pourront être de telle ou telle nature? On eſt généralement convenu que le fluide électrique eſt acide : pluſieurs expériences ont prouvé cette vérité ; & l'on pourroit bien ſoupçonner que cette qualité lui vient de la *matiere colorifique* que *Scheele* a démontré être telle. Si tous ces faits ne peuvent être ſoumis à une démonſtration bien rigoureuſe dans le ſyſtême des connoiſſances actuelles, ils offrent au moins des probabilités bien grandes qui doivent nous enga-

---

(1) De l'action de l'air ſur le corps humain, art. 132, *Priſthley*, T. III, p. 211.

ger à des travaux ultérieurs. En attendant, on peut toujours judicieusement dire, que le fluide électrique a une propriété acide ; qu'il peut être diversement modifié par les substances avec lesquelles nous savons que les acides ont de l'affinité ; quelques-unes de ces substances peuvent être répandues dans l'atmosphère sous la forme de vapeur, & d'autres appartenir aux corps que le fluide pénètre.

La chymie, qui nous apprend que les composés ont des propriétés différentes de leurs composans, nous démontre qu'il est possible que le fluide électrique éprouve des altérations particulières par les modifications dont ses affinités peuvent le rendre susceptible. M. *Cavendish* (1) a observé que les étincelles électriques tirées dans une cloche contenant trois parties de moflète & sept parties d'air vital, condensoient peu-à-peu ces fluides aériformes & les convertissoient en acide nitreux. Si jamais on parvient à soumettre à l'analyse ce fluide actif, on trouvera sans doute la même diversité de principes qu'on a remarquée dans l'air, dont on faisoit un élément avant que *Priesthley* ne l'eût divisé.

Les mal-aises & les douleurs qui s'annoncent au changement de tems chez les personnes affectées de rhumatisme, chez celles qui ont eu des fractures, qui ont éprouvé dans les chairs des pertes de substances, ou qui ont eu quelque membre amputé, &c., sont attribuées, par les électriciens, aux révolutions qui se font dans l'atmosphère, dont les causes sont subordonnées à l'activité du fluide électrique. Il est certain que rien ne les explique mieux : car,

---

(1) Chymie de M. de *Fourcroy*, T. I., p. 50.

ce fluide ſemble être l'agent dont la nature ſe ſert pour troubler en quelque ſorte l'harmonie de cet univers. La foudre, les éclairs, les tremblemens de terre & tous les grands phénomènes que nous connoiſſons, ſont l'effet de ſon développement & de ſon action. Or, puiſque ce fluide eſt perpétuellement en contact avec tous les corps de la nature, il s'enſuit qu'ils doivent tous être avertis des révolutions qu'il prépare, ſuivant que, par leur organiſation, par des vices de conformation ou différentes maladies, ils ſe trouvent propres à en reſſentir les effets.

Le fluide électrique eſt très-abondant, & l'on peut dire même très-concentré dans l'atmoſphère par un tems froid & ſec. On ſait que l'eau & toutes les ſubſtances aqueuſes ſont d'excellens conducteurs de ce fluide, & qu'il s'inſinue facilement dans le corps par les poumons qui en ſont, ſuivant l'expreſſion de quelques Phyſiciens, l'organe ſécrétoire. On obſerve pendant un tems froid & ſec, que le mucus du nez coule abondamment, ce qui ne peut venir que d'une irritation exercée ſur la membrane pituitaire; qu'il devient corroſif & enflâme les parties par leſquelles il s'écoule, comme les ouvertures des narines & la lèvre ſupérieure; que la ſalive préſente les mêmes phénomènes; car non-ſeulement elle eſt plus abondante, mais elle corrode encore l'intérieur des lèvres, y fait naître aſſez ſouvent de petits ulcères, & donne lieu à des crevaſſes dans leur épaiſſeur. Les mêmes effets ont lieu relativement à la gorge & à la poitrine; & c'eſt alors qu'on voit ſurvenir ordinairement les eſquinancies, les fluxions catharales, les fauſſes pleuréſies, &c. On eſt aſſez généralement convenu d'attribuer tous ces effets à l'air froid; mais pour qu'il poſsède de pareilles propriétés, il faut qu'il

acquiere des qualités qu'il ne sauroit avoir par lui-même, & qui ne peuvent lui être données que par le fluide électrique. De tous ces faits, il résulteroit que le fluide électrique très-condensé par le froid, seroit un corps très-irritant & corrosif, puisqu'en saturant le mucus du nez, il lui communique un dégré de corrosité assez sensible pour enflammer les parties par où il s'écoule; & comme nous savons que tous les acides ont plus ou moins cette propriété, l'expérience qui établit que le fluide électrique est *acide*, se trouve étayée par cette observation.

De tout ce que nous avons rapporté du fluide électrique, on doit conclure que cet agent joue un grand rôle dans la machine humaine; que toutes nos fonctions lui sont plus ou moins subordonnées; & que dans toutes celles qui s'exécutent par un méchanisme électrique, *comme l'acte vénérien*, les loix établies doivent porter sur les propriétés de ce fluide; mais de ce qu'il peut opérer certains effets sur les substances animales, selon l'état dans lequel il se trouve porté ou disséminé dans le corps, ainsi que nous venons de l'observer du mucus, il faut en conclure encore qu'il peut être souvent la cause unique & immédiate de la maladie. Plusieurs auteurs qui ont traité de la gonorrhée, l'ont considérée comme une fluxion catharale, & l'ont comparée à celle qui survient à la membrane pituitaire, qui constitue ce qu'on appelle vulgairement rhume de cerveau. Ils ont cru qu'elle étoit l'effet d'une irritation exercée sur le tissu de l'urètre, d'où résultoit l'inflammation & l'écoulement; mais, si véritablement le fluide électrique opère, par sa seule concentration, sur la membrane pituitaire les effets que nous venons de rapporter, comme il est très-probable, pourquoi ce même fluide électrique, par cette même cause

ou par toute autre, ne pourroit-il pas produire ſur la membrane de l'urètre une impreſſion pareille, & être la cauſe de ſon irritation & de l'écoulement qui en eſt l'effet ?

On ne peut douter que le fluide électrique ne puiſſe être concentré & dilaté par la chaleur. Sous ces deux formes différentes il doit produire des effets variés, ſur-tout par ſa propriété acide. La chaleur, en lui donnant plus d'expenſibilité, interpoſe entre ſes parties des vapeurs aqueuſes qui en affoibliſſent l'effet, & elle étend encore ſa ſphère d'activité aux dépens de ſa force. On peut, en tout point, comparer cet effet à celui des acides ordinaires, qui ſont d'autant plus concentrés qu'on les dépouille de leur véhicule aqueux, & d'autant plus affoiblis qu'on le leur augmente.

Quand le froid eſt aſſez fort pour condenſer les vapeurs aqueuſes de l'atmoſphère & les précipiter, le fluide électrique reſte à nud (1), &, par cela même, ſe trouve plus concentré : & cet état du tems eſt auſſi, par cette raiſon, le plus propre aux expériences électriques. Quand, au contraire, la chaleur porte dans l'atmoſphère les vapeurs qu'elle enlève de la ſurfacede la terre, des plantes & des animaux, le fluide électrique, qui en eſt très-avide, s'en ſature, étend ſa ſphère d'activité à raiſon de ſon plus grand volume, & devient d'autant plus rare que la ſomme des vapeurs eſt conſidérable.

---

(1) L'état de l'air, dans cette ſuppoſition, nous offre pluſieurs circonſtances remarquables : il rend les animaux plus gais, plus actifs & plus vigoureux ; il conſume avec célérité le bois dans nos cheminées, & donne plus d'ardeur & de clarté au feu ; c'eſt un ſigne qui annonce le froid prochain ; & il ne trompe jamais.

De ces deux manières d'être du fluide électrique dans l'atmoſphère, il en réſulte ſur nous deux effets ſenſibles. Dans la première, ainſi que nous venons de le dire dans la note précédente, nous ſommes gais, actifs & vigoureux : dans la ſeconde, au contraire, nous ſommes triſtes, foibles & aſſoupis ; & cela eſt non-ſeulement vrai pour les variations momentanées de l'état du fluide électrique dans l'atmoſphère, mais encore pour l'ordre des ſaiſons & la diverſité des climats. « A Naples & en Sicile, lorſque le Siroc ou vent du midi règne, on éprouve une ſi grande perte de forces, que l'on eſt obligé de ceſſer toutes les affaires publiques ; & les nerfs deviennent ſi irritables, que l'ennui, la triſteſſe & le dégoût de la vie ſont les ſeuls ſentimens dont on ſoit affecté » (1).

« Le vent du nord eſt très-propre aux expériences électriques ; celui du ſud leur eſt très-contraire..... Le Siroc ou vent du ſud-eſt, qui eſt très-commun à Naples dans le printems, eſt ce qu'il y a de plus déſagréable dans ce climat ; il relâche les fibres, donne des vapeurs, & il eſt plus incommode que les pluies du plus mauvais mois de novembre en Angleterre. Il a ſoufflé les ſept jours derniers, dit M. *Bridoue* ; il a éteint toute notre vivacité & notre bonne humeur ; & s'il dure plus long-tems, je ne ſais ce que nous deviendrons ; il répand dans le corps & dans l'eſprit un dégré de laſſitude qui les met abſolument hors d'état de faire les fonctions accoutumées, l'air paroît avoir perdu ſon reſſort & ſon élaſticité ; *& ce principe d'activité qui anime toute la nature ſemble être amorti. Nous*

---

(1) Journal de médecine, avril 1787, p. 21.

avons quelquefois imaginé que ce principe n'étoit rien autre chose que le subtil fluide électrique que l'air contient ordinairement , & nous avons trouvé en effet que, pendant la durée de ce vent, il est presqu'entièrement dissipé, ou au moins que sa force est beaucoup diminuée. Hier & aujourd'hui nous avons entrepris de faire quelques expériences d'électricité, & je n'ai jamais trouvé l'air si contraire à ces expériences. Aucun de nous n'auroit imaginé que cette douleur provenoit uniquement de ce que le vent étoit au sud. Il est vraisemblable qu'une partie de nos plaisirs & de nos peines dépendent uniquement des causes aussi légères, quoique nous ne soyons pas portés à le croire, & que nous les attribuons à d'autres choses. Il y a peu de personnes disposées à avouer qu'elles sont affectées comme une girouette, à chaque coup de vent » (1).

Concluons donc de tout ce que nous venons de dire du méchanisme de l'acte vénérien, de l'éléctrisation spontanée du corps humain, du fluide électrique & de quelques unes de ses propriétés, que les parties de la génération étant composées de parties nerveuses douées d'une grande sensibilité, sont ce qu'on appelle *idio-électriques*, ou électriques par nature ; que les procédés de l'acte vénérien sont véritablement ce qui constitue l'électrisation spontanée ; que le fluide électrique qu'elle fait naître & accumule dans les parties est réellement l'agent par lequel l'acte a son effet entier ; que non-seulement ce fluide agit, par l'ensemble de toutes ses propriétés, sur l'organe, mais sur-tout par sa vertu répulsive, dont l'effet est de distendre en for

---

(1) M. *Bertholon*, élec. du corps humain, T. II. p. 72.

tiſiant, ainſi qu'on le voit dans la contraction des muſcles, dans le ſpaſme & dans les convulſions; qu'il eſt probable qu'il agit auſſi ſur la ſemence par ſa qualité acide, puiſque dans tous les cas où l'accumulation en paroît plus grande, non-ſeulement l'humeur prolifique eſt plus épaiſſe & plus abondante, mais ſon emiſſion en eſt encore plus active & plus délicieuſe.

M. l'abbé *Bertholon* rapporte pluſieurs faits qui prouvent le pouvoir du fluide électrique ſur les facultés viriles, ſur l'acte & ſur l'œuvre de la génération; & comme ils ſont, par conſéquent, propres à étayer notre opinion ſur le méchaniſme de l'acte vénérien & de ſes cauſes, nous ne croyons pas indifférent de les rapporter ici. » Un être, dit-il (1), dans l'état contraire à l'anophrodiſie, a plus d'électricité que celui qui eſt dans un état naturel; que, ſelon les tems plus ou moins favorables à l'électricité, le même individu eſt plus ou moins oppoſé à cet état. En jettant un coup-d'œil ſur des tables météréologiques & ſur un tableau de naiſſance, on verra, en remontant, qu'il y a plus de conceptions dans les tems favorables à l'électricité; comme il y a plus de morts dans le tems contraire « (2).

(1) T. I., p. 313, ouv. cité.

(2) Les tables de M. de *la-Croix* de l'académie de Lyon, ont offert à M. *Bertholon* les réſultats ſuivans. " Il y eut, dit ce phyſicien, en totalité 3616 naiſſances dans la ville de Lyon, en l'année 1770, & 1309 naiſſances illégitimes; & dans l'année 1768 on compta ſeulement 3212 naiſſances, dont 1034 illégitimes.

Si dans l'année 1770 il y a eu 404 naiſſances de plus qu'en 1768, de même que 275 bâtards de plus, ce n'eſt point le hazard qui a produit cette augmentation; elle eſt,

Un

» Un homme de quarante ans souffroit depuis cinq années des douleurs rhumatismales & gouteuses dans différentes parties du corps ; leur siège le plus ordinaire étoit la colonne vertébrale, les genoux, les jointures de bras, avec les épaules, & celles des cuises avec les os du bassin ; on l'électrisa pendant trois mois, au bout desquels le malade se trouva parfaitement guéri, non-seulement de ses douleurs, mais encore *d'un défaut de virilité qui avoit la même époque* ; dès la neuvième séance, il commença à s'appercevoir de l'utilité de l'électricité pour le dernier cas «.

» Un autre individu âgé de trente-six ans, & hémiplégique depuis deux mois du côté gauche, se plaignoit depuis plus de vingt années d'une douleur à l'épaule droite, & il fut électrisé ; après un mois d'électrisation, il m'apprit qu'il étoit quitte de sa douleur ; & que, quoiqu'il n'eût pas osé me consulter sur l'extinction du principe qui caractérise son sexe, arrivé à l'époque de son hémiplégie, l'électricité n'en avoit pas moins opéré un miracle en sa faveur ; qu'à compter de la septième séance, il avoit senti revivre l'énergie de ce

---

de plus, trop considérable pour l'attribuer à une population plus nombreuse dans des années aussi peu éloignées ; il y a une autre cause bien plus sûre & bien plus efficace, c'est l'excés de l'électricité atmosphérique qui a régné pendant l'année 1770 ; excès qu'on peut légitimement conclure, de ce que le vent du nord, si favorable à l'électricité, a soufflé beaucoup plus souvent dans cette année, que dans celle de 1768. En effet, le vent du nord a régné deux cents vingt fois en 1770, le vent du midi quatre-vingt-dix-sept jours, celui d'est vingt-une fois, & celui d'ouest vingt-sept fois ; tandis que dans l'année 1768, le vent du nord ne se fit sentir que cent soixante-trois fois, celui du midi cent quarante-trois jours, le vent d'est vingt-neuf fois, & celui d'ouest trente-un jours „.

principe ; & que, depuis ce tems, il ne s'étoit pas paſſé de jour qu'il ne lui eût donné des marques de ſon exiſtence. Un troiſième obtint encore par l'électricité, la cure du défaut de virilité, de douleurs arthrictiques & d'écoulement gonorrhoïques ; de même qu'une quatrième perſonne du défaut de virilité, d'hémorroïdes, de perte blanche hémorroïdale & d'écoulement gonorrhoïque ».

M. *Bertholon* rapporte encore en note les obſervations ſuivantes, qui ſont, non-ſeulement très-curieuſes, mais même très-concluantes en faveur de l'opinion que nous avons établie ſur les effets & le ſuccès de l'acte vénérien & de l'œuvre de la génération.

» Les deux faits ſuivans, dit-il, confirment merveilleuſement ce que je viens d'avancer ; je les tiens de M. *Villermot.* La première de ces deux obſervations paroît avoir eu lieu, ce ſemble, pour donner un nouveau dégré de lumière & de certitude à une vérité ſi utile. Deux perſonnes mariées n'avoient pu avoir d'enfans depuis dix ans, l'électricité ranima leurs eſpérances ; auſſi-tôt qu'elles eurent connoiſſance de l'efficacité des moyens que je propoſe, elles firent iſoler leur lit ; un fil de fer de communication, mais iſolé, traverſoit la cloiſon qui ſéparoit leur appartement d'une petite pièce voiſine, dans laquelle étoit placée la machine ; un ſimple tuyau de verre, inſéré dans le trou fait à la cloiſon, ſuffiſoit pour l'iſolement du fil de fer ; au bout de douze ou quinze jours d'électriſation la femme conçut, & mit enſuite au jour un enfant, qui jouit encore d'une bonne ſanté ; c'eſt un fait de la dernière notoriété. Le même médecin a encore obſervé, qu'un homme qui n'avoit point encore eu d'enfans depuis quinze ans environ, ayant connu ſa femme dans un accès de fièvre ierce, euenfin le bonheur d'être père ».

» Tout ce que nous avons dit dans la deuxième ſection du ſecond chapitre, prouve certainement, que dans les accès de fièvre, l'électricité, *en plus*, règne dans le corps humain (1); & on ne peut douter que l'électricité, par accès ou poſitive, ne ſoit au moins très-utile pour la propagation de l'eſpèce humaine. J'ajouterai ici une troiſième obſervation de ce genre. M. le *Camus* de l'académie de Lyon, a connu un jeune voluptueux, qui, dans des vues relatives à ſes deſſeins, ſe fit électriſer par étincelles d'une manière particulière, & qui le ſoir eut lieu d'être ſatisfait de ſes tentatives ».

M. *Bonnefoy* rapporte, que M. *Boze*, profeſſeur de Wittemberg, n'ayant pu avoir des enfans au bout de vingt ans de mariage, ſe fit électriſer avec ſa femme; ce qui fut ſuivi d'un heureux ſuccès. M. *Mazars* a obſervé pluſieurs fois que l'électricité avoit triomphé du défaut de virilité. J'ai électriſé à Paris chez le ſieur *Bienvenu*, ingénieur en inſtrumens de phyſique, rue de *Rohan*, un homme de ſoixante ans, qui étoit dans un aſſoupiſſement continuel; il avoit, en outre, la prononciation tellement génée, qu'il falloit deviner la moitié de ſes paroles, & ce privilège n'appartenoit encore qu'à ceux qui étoient accoutumés à vivre avec lui. Le jour de la première ſéance, il éprouva une douleur dans l'épaule droite, accompagnée d'un bourdonnement dans l'oreille du même côté, & la nuit une érection aſſez conſidérable; choſe qui ne lui étoit pas arrivée depuis dix ans; les mêmes effets, par rapport

(1) Cela vient à l'appui de ce que nous avons dit de l'électricitée ſpontané, par la ſeule cauſe du mouvement des fluides.

à ce dernier point, se repétèrent toutes les nuits qui succédèrent aux séances électriques ; MM. *Verguin* père & fils, officiers de santé de la marine de Toulon, ont connu cette personne.

SECTION III.

Le mode vénérien ne s'inocule que par une sorte d'électrisation ; par le contact immédiat de la partie saine avec la partie infectée ; & après qu'il a manifesté son action.

Dans la première section de ce chapitre, nous avons traité de l'inoculation du virus vénérien, & nous avons prouvé que la matière comprise sous cette dénomination ne donnoit point la vérole, parce qu'elle n'a pas la vertu contagieuse ; d'où nous avons conclu qu'elle n'est que la conséquence du virus & de l'inflammation vénérienne.

Dans la seconde, nous avons prouvé que le méchanisme de l'acte vénérien donnoit lieu au développement de la matière électrique qui occasionnoit une sorte d'inflammation locale & précaire : ce qui établissoit la sensibilité dans l'organe, & donnoit lieu à beaucoup d'autres effets très-sensibles. Nous avons de plus établi, d'après d'assez fortes preuves, que toute espèce de frottement quelconque accumule dans la partie frottée une plus grande quantité de fluide électrique, dans un état d'expensibilité. D'après ces principes, il nous sera facile de prouver les propositions suivantes :

1°. *Le mode vénérien ne s'inocule que par une sorte d'électrisation.*

Le mode vénérien n'étant point susceptible d'être inoculé par l'infection du pus pris dans un symptôme quelconque de la maladie vénérienne, suppose

deux chofes : fçavoir, ou que ce mode n'exifte point dans ce pus, ou que s'il y exifte, ce ne peut être que fous une forme latente.

Si le pus provenant d'un fymptôme vénérien n'a point la vertu contagieufe par l'infection, comme celui de la petite vérole, il paroît prouvé, comme nous l'avons déjà dit, qu'il n'eft qu'une conféquence du virus, & non pas le virus même. Or, le mode, quoique matériel, ne peut, dans cette fuppofition, être foumis à nos fens; & c'eft un privilége qu'il a en commun avec un grand nombre d'autres modes de maladies. Pour prouver qu'il ne s'inocule que par électrifation, il fuffit d'examiner en vertu de quels effets il établit fon action vénérienne; & fi nous trouvons que ce n'eft qu'en raifon du frottement & de la chaleur, la propofition fera fuffifamment établie. Effectivement, le *coït*, la *pédérastie*, l'*allaitement*, le *frottement des lèvres* & le *mouvement des paupières*, qui font autant de procédés électriques, font auffi les feules voies par lefquelles le mode paffe d'un individu dans un autre; & nous obferverons que le fuccès de l'inoculation du mode eft d'autant plus effectif que le procédé en eft plus ou moins électrique. Ainfi, la communication du coït & de la pédéraftie eft plus sûre & plus prompte que celle de l'alaitement; & cette dernière plus que celle des lèvres & des paupières.

L'électrifation par l'acte du coït & de la pédéraftie eft affez démontrée par ce que nous en avons déjà dit; celle de l'alaitement n'a rien de douteux. Tout le monde fait que la fuccion de l'enfant excite un frottement fur le mamelon qui détermine une forte d'érection au moyen de laquelle le lait fort fpontanément; & comme les corps frottans s'électrifent de même que les corps frottés, quand ils

ſont de nature idio-électrique, il s'enſuit que la langue & les lèvres de l'enfant ſont électriſées en même tems que le mamelon ; & l'expérience a démontré que ces parties des deux individus ſe communiquoient réciproquement la maladie.

Les baiſers ſur la bouche (1) & ſur les yeux, à raiſon du mouvement des lèvres & du clignotement des paupières, offrent un procédé réel d'électriſation. Tous ceux qui connoiſſent le peu de mouvevent qu'il faut pour exciter le fluide électrique à ſe manifeſter dans les ſubſtances idio-électriques, concevront aiſément la réalité de cette électriſation. Combien de femmes voluptueuſes ont dû leur défaite à des baiſers paſſionément appliqués ſur la bouche par des hommes pour qui elles ſentoient du penchant.

Le clignotement des paupières fournit à l'œil une électriſation perpétuelle, & ſans laquelle, ſans doute, l'organe de la viſion ne jouiroit pas de tous les priviléges qui lui ſont propres.

Si, comme M. *Bertholon* l'a penſé quelquefois, toutes nos ſenſations n'étoient qu'une ſorte de commotion électrique, pourquoi la vue, qui en eſt une des plus exquiſes, ne ſeroit-elle pas compriſe dans cette claſſe? Quelles ſont les perſonnes qui, pendant la nuit & ſur-tout dans les tems orageux, n'ont point

---

(1) *Benoit Victoré* dit, avoir appris qu'un homme qui jouiſſoit d'une parfaite ſanté, & qui s'étoit depuis longtems accoutumé de baiſer ſur la bouche une femme qui avoit la vérole, en fut lui-même attaqué, ſans avoir eu d'autre commerce avec elle. *Charles Muſitan* rapporte une ſemblable hiſtoire des religieuſes de Sorento, qui prirent la même maladie en baiſant une petite fille nourrie par une femme gâtée. *Aſtruc.*, traité des maladies vénériennes, T. II., p. 18.

éprouvé de pétillement dans les yeux & vu des étincelles s'en échapper ? cet effet arrive ſur-tout quand on a fatigué ſes organes par un travail opiniâtre à la lumière, par le jeu long-tems continué, par la lecture, &c. Le rapport qu'ont les yeux avec les organes de la génération, dans le cas des maladies vénériennes, eſt connu de tous les bons obſervateurs. *Aſtruc* a conſacré une ſection à l'ophtalmie vénérienne, qu'il croyoit provenir excluſivement des effets de la gonorrhée (1).

Les anciens avoient admis trois moyens de communication, le contact, l'exhalaiſon, & le foyer. Quelques modernes ont copié ces erreurs. Nos obſervations prouvent qu'il n'y a que le premier moyen d'admiſſible, & encore avec des reſtrictions. La ſalive qui peut communiquer le mode par le contact, ne le feroit pas, s'il n'y

---

(1) " La gonorrhée ſupprimée, dit-il, en note marginale, p. 132 du onzième volume, eſt ſuivie quelquefois d'une ophtalmie de même nature : Il prétend que c'eſt M. de *St. Ives* qui l'a décrite le premier ; mais, continue-t-il, p. 136, quelqu'affinité qu'il y ait entre le virus vénérien & l'humeur ſavoneuſe de la conjonction, j'ai peine à croire que le virus, repouſſé des parties génitales, ſe jetta jamais ſur les cellules de la conjonctive, ſi quelque cauſe n'y avoit donné lieu précédemment. En effet, on ſait par expérience que l'ophtalmie vénérienne ne ſuccède à la gonorrhée ſupprimée, que dans ceux qui ont naturellement les yeux foibles, délicats, ou malades d'un coup, d'un frottement, de l'irritation, d'un fêtu qui y ſera entré, &c. Ce qu'il y a d'étonnant (p. 138) c'eſt que l'ophtalmie vénérienne, qui ſuit aſſez ſouvent une gonorrhée ſupprimée, n'eſt jamais produite par une vérole cachée, quoique le virus vénérien ſoit de même nature de part & d'autre ". Les cauſes qui, ſuivant *Aſtruc*, donnent lieu à l'ophtalmie vénérienne, telle qu'un coup, le frottement, le fêtu, &c., ſont expliquées dans notre ſyſtême, ainſi que la néceſſité que la maladie ne ſoit point occulte.

avoit pas une ſorte d'électriſation ; parce qu'il eſt probable qu'elle ne contient point le mode, & qu'elle n'en eſt que le conducteur. Si le dépôt d'une ſalive, ſuppoſé viciée, pouvoit être un foyer d'infection, les ſoldats, qui boivent & mangent dans le même vaſe, devroient nous fournir de fréquens exemples de ces ſortes de maladies ; & cependant cela n'eſt pas.

L'hiſtoire des accoucheurs & des matrônes qui contractent la maladie par l'attouchement des doigts, dans les parties génitales, ne me ſurprendroit point dans quelques cas d'un accouchement forcé, où le frottement des mains contre les parois du vagin eſt aſſez conſidérable, & ſur-tout, ſi leurs doigts étoient excoriés ; mais la lancette mal eſſuyée, les plaiſirs de *Diogène*, ſont autant de phantômes inventés par la crainte & le préjugé : il auroit été auſſi naturel de dire, que les chirurgiens qui panſent les véroles dans les hôpitaux, & qui leur font des opérations, que les ſoldats qui couchent trois à trois dans un lit, peuvent auſſi contracter la maladie par ces ſortes d'attouchemens ; mais l'expérience journalière dément ces aſſertions.

Le mode vénérien ne ſe communique que *par le contact immédiat accompagné du frottement, ce qui établit l'électriſation ſpontanée*, & par conſéquent le développement du fluide électrique. Tous les exemples que nous avons de la communication du mode, nous offrent plus ou moins ce phénomêne ; ce qui nous ſert à expliquer pourquoi les plus grands écarts dans les mœurs paroiſſent quelquefois être ſuivis d'impunité ; pourquoi, tel ſujet ſe trouve infecté après le coït avec une femme gâtée, & que ſon compagnon de débauche, qui l'a précédé, ou lui a ſuccédé, ne l'eſt pas. Si

une ſorte d'électriſation correſpondante eſt néceſſaire, comme cela paroît prouvé, pourquoi n'admetteroit-on pas, qu'il peut ſe trouver des ſujets avec une vertu négative ? Telle femme qui éprouve ſucceſſivement pluſieurs careſſes avec fruit, & même une ſeule, devient réellement négative, & reçoit l'électricité au lieu de la donner ; elle pourra donc avoir la vertu communicative, quand elle ſera dans un état poſitif d'électriſation ; & cette vertu lui manquera, quand elle ſera, au contraire, dans un état négatif : d'où il réſulte, que tel homme qui a le talent de l'animer, &, par conſéquent, de la mettre dans un état poſitif d'électriſation, eſt doté pour récompenſe ; tandis que tel autre, qui n'a pas le même pouvoir, s'en tire ſain & ſauf (1).

Cette conjecture ſe trouve fortifiée par les exemples que nous en donnent les filles publiques ; dans les villes où elles ſont tolérées, ſur cent de ces malheureuſes, on auroit, ſans doute, de la peine d'en trouver dix de ſaines, & néanmoins la plus grande partie des hommes, qui les fréquentent, échappent à la contagion, ſans qu'on puiſſe attribuer cet effet à aucune précaution particulière ; mais comme ces ſortes de femmes ſe livrent machinalement & ſouvent avec dégoût, elles doivent

---

(1) L'électricité a une vertu généralement répulſive dans l'acte du coït, quand les deux corps ſont également électriſés ; mais ſi l'un ne l'eſt pas, & que l'autre le ſoit, il y a alors une vertu attractive d'un côté, c'eſt-à-dire, que le corps qui n'eſt pas également électriſé cherche l'équilibre, & ſoutire le fluide de celui qui l'eſt plus que lui. Ces deux états repréſentent le négatif & le poſitif ; mais on peut inférer, que ſi c'eſt le négatif qui eſt affecté, le poſitif qui donne, au lieu de recevoir, ne contracte rien.

être communément dans un état négatif ; & si le dégré d'infection favorise cet état, c'est-à-dire, si l'irritation vénérienne n'est pas très-considérable, il paroît naturel de croire que l'infection ne sauroit avoir lieu.

On a présumé, & cela d'après l'expérience encore, que les hommes qui ont l'organe de la génération sec, peu poreux, l'épiderme dur & épais, comme sont ordinairement ceux qui ne calotent point, sont moins exposés à contracter la maladie, toutes choses égales d'ailleurs.

Astruc dit, en parlant de la contagion qui vient du contact : » L'expérience apprend que si ce n'est pas l'unique voie par où la maladie se communique, c'est du moins la plus fréquente, surtout si les circonstances suivantes concourent à en augmenter l'effet, c'est-à-dire, *lorsque les parties qui se touchent sont humectées d'une humeur qui sert de véhicule au virus vérolique* ; lorsqu'elles sont *molles*, *poreuses*, faciles à être pénétrées par le virus ; *qu'elles sont échauffées & rarefiées de leur nature*, à raison de leur situation *ou par le mouvement qui les agite*, &, par conséquent, qu'elles en sont plus disposées à s'imbiber du virus ». Toutes les conditions de l'électrisation sont renfermées dans cet *alineâ* ; on peut même remarquer, qu'*Astruc* ne considéroit les humeurs que comme le véhicule du virus, &, par conséquent, comme un conducteur propre à le transmettre.

La maladie vénérienne existant dans un foible dégré, acquiert souvent de nouvelles forces, quand on soumet les parties, sur lesquelles elle se manifeste, à une nouvelle électrisation. On sait que le coït avec une femme saine, ainsi que la pollution, augmentent l'irritation & aggravent les symptômes. Cette dernière manœuvre est très-

connue parmi les ſoldats & matelots ; auſſi, quand ils aiment le ſéjour de l'hôpital, ou qu'ils ont des raiſons pour y reſter, ils prolongent la maladie tant qu'ils veulent. Les fomentations avec l'eſprit de vin ſont auſſi fort connues pour avoir ces mêmes propriétés ; mais elles deviennent ſouvent plus dangereuſes : en voici deux exemples.

Un malade étant à l'hôpital de Breſt, & voyant ſa guériſon arriver à grands pas : comme il n'étoit pas diſpoſé à ſortir ſi vite, afin d'éviter un armement auquel il étoit deſtiné, il s'aviſa de baigner pluſieurs fois le gland dans l'eſprit-de-vin très-fort, ayant encore quelques reſtes de chancres ; cette manœuvre lui réuſſit, & il irrita effectivement ſon mal. Qu'arriva-t-il ? Non-ſeulement le chancre s'aggrandit beaucoup, mais un bubon ſe forma en même-tems : il groſſit conſidérablement, & s'abſcéda en dépit du chirurgien chargé de la ſalle, qui vouloit le réſoudre. L'ulcère devint d'un mauvais caractère ; la gangrène s'en empara, & le malade mourut. Est-ce par l'effet d'une répercuſſion du virus qui s'écouloit avec le pus fourni par le chancre, que le bubon fut formé ? on peut le ſuppoſer ; mais, d'un autre côté, le chancre etoit devenu plus grand & ſupuroit davantage. Seroit-ce l'eſprit-de-vin qui auroit augmenté l'intenſité du virus, en lui fourniſſant une ſorte d'aliment ? L'eſprit-de-vin eſt une ſubſtance très-électrique ; il s'enflamme par l'étincelle, ſuivant qu'il eſt plus ou moins rectifié ; & comme le virus paroît ne ſe développer que par l'action & l'irritation électrique, on peut croire que l'eſprit-de-vin l'a diſſéminé, tant par ſa nature propre que par l'eſpèce d'oſcilation que ſon irritation a dû exercer ſur les ſolides. Enfin, pour que le virus ſe ſoit propagé dans ce ſujet, & qu'il ait donné lieu

à des accidens rébelles qui l'ont conduit au tombeau, il a fallu une cause quelconque, & cette cause n'a pu exister que dans les propriétés de l'esprit-de-vin, qui sont d'augmenter la force de l'électricité dans le corps humain (1).

Il semble que l'air de l'atmosphère dégage le virus des humeurs qui le contiennent, & qu'il le dulcifie, quand il se trouve exposé à son contact. Cela nous paroît d'autant plus probable, que nous avons constamment observé que le contact de l'air sur les ulcères vénériens en amélioroit l'état, pourvu qu'ils n'y fussent pas trop long-tems exposés. Plus il y a d'humide dans les parties du contact, moins l'électrisation est forte, & moins la fonction a d'énergie. Ceci est très-remarquable dans le coït; car on sait que les femmes qui ont le vagin humecté par des fleurs blanches, sont non-seulement moins actives dans l'acte, mais qu'elles communiquent en-

---

(1) Un soldat sapeur du régiment Dauphin, alors en garnison à Poitiers, étant entré dans la chambre de M. *Masset*, son fourier, trouva une bouteille d'esprit-de-vin, qu'il prit pour de l'eau-de-vie; il en avala une bonne dose; ce qui le grisa en très-peu de tems, & de manière à l'endormir profondément; il lui sortit en même-tems sur tout le corps une quantité considérable d'hidatides, ce qui fit qu'on m'envoya chercher; je le trouvai ayant les cheveux hérissés, & dans une espèce de léthargie; le pouls étoit très-élevé, la peau d'une chaleur brûlante, & quand on le touchoit sur les parties du corps qui étoient découvertes, on ressentoit comme de petites piqûres au bout des doigts; ce qui provenoit, sans doute, du fluide électrique dont il étoit puissamment pourvu, & qui se renouvelloit à chaque instant par le mouvement des humeurs. Il fut saigné, ce qui le tira de son grand assoupissement; il demanda de l'eau, dont il but environ quinze pintes en huit heures; ce fut là son seul remède; le lendemain il se portoit comme s'il n'avoit rien éprouvé.

core aux hommes cette ſorte d'impuiſſance : ce qui ne peut venir que de l'action du frottement, qui, n'étant point auſſi forte, rend l'électriſation moins énergique.

Quelques Auteurs ayant écrit que le virus vénérien affectoit eſſentiellement la ſemence. On a cru échapper à la contagion, ou ne pas la répandre en éjaculant hors du vagin, & en ſe privant entièrement de l'émiſſion de cette humeur ; mais l'expérience a déſabuſé tous ceux qui en ont fait l'eſſai. Cette liqueur n'a rien de particulier qui puiſſe la faire comprendre parmi les cauſes efficientes de la vérole, dont l'inoculation du mode, ainſi que nous l'avons déjà dit, eſt ſubordonnée au contact immédiat entre le ſujet ſain & le ſujet infecté, & à une certaine électriſation correſpondante (1).

2°. *Le mode vénérien ne s'inocule qu'après avoir manifeſté ſon action.*

L'expérience a prouvé qu'un homme qui avoit déjà acquis le mode vénérien d'une femme infectée, ne le communiquoit cependant point avant que le

(1) Un homme étoit ſoupçonné d'avoir la vérole, mais il n'en avoit aucun ſigne apparent ; il eut commerce avec une femme ; & dans la perſuaſion où il étoit que la ſemence communiquoit la maladie, il eut grand ſoin de ne pas la répandre ſur les parties de cette femme ; mais cette précaution n'empécha point qu'elle ne fût infectée ; huit jours aprés il ſe déclara une gonorrhée, qui fut ſuivie de pluſieurs condylomes aux grandes lèvres ; ce qu'il y a de ſingulier dans cette obſervation, c'eſt que la femme reſſentit à la fin de l'acte une douleur très-cuiſante à la partie inférieure des grandes lèvres, qui ne diſcontinua pas ; & ce lieu fut le ſiège des condylomes. Cette obſervation eſt à la connoiſſance de M. Prévot, médecin de Montauban.

virus n'eût donné chez lui des indices de ſon exiſtence par quelques ſymptômes inflammatoires. Ce fait, qui eſt de toute notoriété, peut porter à croire que le virus vénérien ne s'inocule pas tout formé ; & qu'il n'y a qu'un mode qui s'inocule qui eſt propre à diſpoſer les humeurs à prendre le caractère vénérien, dont l'inflammation & la ſupuration ſont la conſéquence. Si le mode qui s'inocule & que nous ſuppoſons propre à établir la conſtitution vénérienne, étoit ce virus même, armé de toutes ſes propriétés, pourquoi les effets ne ſeroient-ils pas conſécutifs ? pourquoi n'agiroit-il pas immédiatement ſur la partie avec laquelle il s'eſt trouvé en contact ? enfin, pourquoi lui faudroit-il un tems plus ou moins long pour manifeſter ſon action ? Le propre d'un virus effectif paroît être d'agir ſur les parties immédiatement après ſon application. Or, de ce que ces effets n'ont pas lieu dans l'action vénérienne, on peut judicieuſement conclure que le virus vénérien exiſte en nous ſous une forme occulte, & qu'il n'eſt développé que par un mode avec lequel il a une affinité d'action : je dis d'action, & non de compoſition ; car il paroît, au contraire, que la compoſition qui en réſulte neutraliſe la doſe du mode d'action qui en fait partie ; puiſque le pus provenant d'un ſimptôme vénérien, n'a point la vertu contagieuſe ; mais, de ce que l'expérience prouve que le mode d'action n'eſt point contagieux avant d'avoir donné lieu à l'irritation vénérienne, on pourroit croire que le mode de compoſition eſt l'agent véritablement contagieux ; & cependant l'expérience prouve encore qu'il n'a pas cette faculté. Cette eſpèce de contraſte n'eſt qu'apparent ; & l'on explique aſſez clairement ces deux effets, pour qu'il n'y ait aucun doute ſur leur réalité.

Dans la première ſuppoſition, il eſt naturel de

croire que le mode vénérien qui a pénétré les humeurs, ne peut plus en être séparé, par une action quelconque, avant d'avoir opéré son effet. Or, cet effet est celui d'établir une constitution vénérienne; mais par cette même raison, il ne peut devenir contagieux qu'après avoir opéré son action, & établi son existence.

Dans la seconde supposition, on trouve que le mode de composition, qui est le pus, ne se communique pas, ou du moins, qu'il ne communique point la contagion, puisqu'il n'est que la conséquence du virus qui agit. Le mode d'action, au contraire, est une source féconde d'infection, indépendante du mode de composition; aussi trouvons-nous dans cette circonstance, que le mode d'action ne se communique que par le contact immédiat de la partie saine avec la partie malade, & non autrement; encore faut-il une sorte d'électrisation correspondante.

Le mode vénérien peut être considéré, comme un instrument qui agit sans cesse sur une cause qu'il peut & qu'il doit subjuguer, & dont les résultats doivent être plus ou moins défavorables; mais ces résultats sont indépendants de sa nature; & quoiqu'ils soit nécessaire qu'ils ayent paru, afin que le mode redevienne contagieux pour un autre corps, il ne faut pas conclure, pour cela, qu'il existe dans ces résultats. Au reste, l'expérience est au-dessus de tous les raisonnemens; les deux faits, que nous discutons, sont établis par elle; ils ne sauroient donc être révoqués en doute.

Après avoir vu que le mode vénérien ne s'inocule point avant d'avoir manifesté son action, nous passerons à une autre question qui prouve, qu'aprés avoir manifesté cette action, & même pendant le fort de l'action, il ne s'inocule pas toujours.

Nous avons déjà donné une raiſon de cet effet, en établiſſant qu'une perſonne dans un état négatif d'infection & d'électriſation ne communiquoit pas le mal ; nous en avons encore une autre à donner qui nous paroît plauſible, mais qui n'eſt que particuliere. Par exemple, une perſonne avec des exostoſes, des ulcéres ſur différentes parties du corps, des nodus, &c., ne communique point la vérole dans le coït, ſi aucun ſymptôme n'affecte les parties génitales ; cependant le mode a, dans tous ces cas, manifeſté ſon action. Ces ſymptômes ſeroient-ils abſolument locaux ? on doit le préſumer, ſur-tout s'ils ſont ſans inflammation.

Chaque ſymptôme vénérien eſt un foyer d'infection ; rien n'eſt plus vrai ; mais il a ſa ſphère d'activité plus ou moins bornée, à raiſon des circonſtances qui peuvent exiſter, & qui ſont propres à la reſſerrer ou à l'étendre. En général, les ſymptômes inflammatoires ont leur ſphère d'activité plus étendue que ceux qui ne le ſont pas. Il eſt rare auſſi qu'une femme qui jouit, avec un homme affecté d'un écoulement gonorrhoïque inflammatoire, échappe à la contagion, tandis que nous avons des milliers d'exemples de celles qui y échappent lorſque l'écoulement eſt ſans inflammation ; ſans doute, parce que dans cet état, la ſphère d'activité du foyer gonorrhoïque ne s'étend pas juſqu'à l'endroit du contact. Cette manière d'expliquer les localités vénériennes, détruit tout le louche répandu ſur cette matière, en ſoutenant qu'il y avoit pluſieurs ſymptômes vénériens qui n'étoient point véroliques, & qui préſervoient de l'infection générale ; état qui, dans un ſens rigoureux, ne peut exiſter, & qui n'eſt qu'un être de raiſon. Il paroît fort ſingulier d'entendre dire qu'un ſymptôme vénérien n'eſt point vérolique ; car vénérien & vérolique

ſont

ſont des termes ſynonymes ; ce qui fait que cette façon de raiſonner n'eſt qu'un jeu de mots. Y a-t-il quelque différence entre le mode vénérien qui produit un ſymptôme de ce nom, & entre celui qui donne la vérole ? s'il n'y en a point, tout ſymptôme vénérien, qui manifeſte l'inoculation & l'action du mode, eſt vérolique, quelque petit qu'il ſoit. Cet argument eſt ſans réplique ; mais il eſt poſſible que l'irritation vénérienne ſoit moindre avec tel ſymptôme qu'avec tel autre ; nous devons le ſuppoſer ; & ce ſont ces dégrés d'irritation, qui ſuppoſent la ſphère d'activité du foyer fort étendue, qui peuvent nous autoriſer à nous ſervir du mot vérole, pour exprimer une meſure donnée d'infection ; mais, ſans jamais donner à entendre qu'elle ſoit générale : car ſi l'on comparoit l'effet local du mode vénérien, à celui qu'on voudroit ſuppoſer général, on verroit que ce dernier ſeroit le terme de la vie.

Il peut encore exiſter pluſieurs foyers d'infection, qui auront chacun leur ſphère d'activité particulière, & qui pourront même en établir d'autres, s'ils ſont favoriſés par des circonſtances. Un homme pourroit avoir une extortoſe au crâne & un chancre à la verge, & chacun de ces ſymptômes ſa ſphère d'activité indépendante ; ce qui le prouve, c'eſt qu'on peut guérir l'un ſans l'autre, en ne les traitant même que localement ; s'ils étoient entretenus par un foyer commun, cet effet n'auroit certainement pas lieu.

Tout ſymptôme vénérien ſuppoſe l'infection vérolique à un dégré relatif & borné dans ſa ſphère. On l'auroit reconnu, ſi on avoit ſçu diſtinguer les ſymptômes qui appartiennent à la vérole, d'avec ceux qui lui ſont étrangers. C'eſt dans la ſagacité du diagnoſtic qu'on doit trouver la

ſolution de ce problême. Dans les circonſtances équivoques, qui ſont malheureſement trop fréquentes, on doit toujours être fort circonſpect à prononcer, & ſur-tout, quand il s'agit d'établir une doctrine de cette conſéquence. La difficulté d'une explication ſatisfaiſante ne doit pas être une raiſon pour conclure en faveur d'une opinion dangereuſe, quand on a des raiſons pour croire qu'un mode virulent quelconque, ne s'exile pas dans un petit réduit, pour y paſſer des jours tranquilles. Je conſidère tout ſymptôme vénérien comme un foyer d'infection, propre à fournir, à chaque inſtant, de nouvelles forces au mode, & à propager ſon action. L'expérience a trop ſouvent prouvé cette vérité, pour que les perſonnes qui la préfèrent aux ſyſtêmes ne ſoient de mon opinion. Il peut ſe faire, ainſi que nous l'avons déjà dit, & cela eſt même prouvé, qu'avec une certaine eſpèce de ſymptômes véroliques, l'infection vénérienne ſoit moins forte qu'avec telle autre, & que la propagation du mode ſoit moins favoriſée; mais ces circonſtances tiennent peut-être plus aux qualités occultes de la conſtitution & du tempérament, qu'à toute autre effet; & nous devons là-deſſus nous en rapporter à l'expérience, qui nous prouve d'ailleurs que la nature eſt ſouvent capricieuſe; que ce qu'elle a voulu une fois, elle ne le veut pas une autre; que, dans cette circonſtance, elle agit tantôt de telle façon, & tantôt de telle autre; & qu'enfin, quand elle pourroit ſe dévoiler un peu à notre foible entendement, ce n'eſt ſouvent que pour nous conduire dans des ténèbres plus profondes; nous venons de voir une preuve de cette vérité, en reconnoiſſant qu'avec un certain genre de ſymptômes vénériens, qui ſuppoſent néceſſairement l'infection vérolique,

les malades ne communiquoient cependant point le mode vénérien ; nous en trouvons encore une autre dans un cas tout opposé, c'eſt-à-dire, où cette vertu contagieuſe exiſte, malgré que les ſujets n'aient aucun ſymptôme apparent ; ce qui nous porte à dire, qu'on peut très-bien éviter l'infection avec les marques poſitives de ſon exiſtence, & qu'on peut auſſi l'acquérir, ſans qu'on en découvre aucune indice ; mais nous obſerverons néanmoins, que, dans ce dernier cas, nous ne ſuppoſons point que ces indices n'aient jamais exiſté.

Dans la conception, ces deux phénomènes ſe répètent. On voit ſouvent venir au monde des enfans avec des marques poſitives d'infection, ſans que les pères & mères en puiſſent être ſoupçonnés ; & plus communément encore l'inverſe de cet exemple, c'eſt-à-dire, des enfans qui naiſſent avec l'apparence de la meilleure ſanté, & qui la conſervent telle, malgré que leurs pères & mères ſoient véritablement infectés, & qu'ils le fuſſent à l'inſtant de la procréation.

Tous ces faits prouvent-ils pour ou contre la localité du virus ? ils n'établiſſent ni l'une ni l'autre opinion. On n'en eſt cependant pas moins fondé à dire, que le plus léger ſymptôme du mal vénérien, dans quelque partie du corps qu'il paroiſſe, ſuppoſe toujours l'infection vérolique ; que la vertu négative, qu'ont certains ſujets pour prendre ou pour donner, n'eſt pas une raiſon qui puiſſe faire nier cette infection ; puiſqu'il eſt vrai qu'il arrive, dans un aſſez grand nombre de cas, qu'avec les indices les plus poſitifs de ſon exiſtence, cette vertu négative ſe rencontre encore.

D'après tous les faits que nous avons rapportés dans cette ſection, nous devons conclure, par

rapport à l'inoculation du mode vénérien, que la voie des plaiſirs de Vénus eſt la plus ſûre, ſans qu'elle ſoit néanmoins infaillible ; que celle de l'alaitement eſt du ſecond ordre, celle des baiſers pris ſur la bouche du troiſième, & celle des paupières du quatrième. Qu'on doit avoir long-tems des doutes ſur le compte d'une perſonne qui ſe ſera trouvée dans une de ces quatre poſitions avec un ſujet infecté, malgré qu'on n'ait apperçu aucun indice d'infection primitive, d'autant que le terme d'apparition ne ſauroit être limité ; enfin, nous avons établi ſur de très-fortes conjectures, que le virus vénérien ne s'inocule pas tout formé ; qu'il n'y a que le mode de contagieux ; encore faut-il le contact immédiat du ſujet ſain avec le ſujet infecté, & une ſorte d'électriſation correſpondante. Nous avons ſur-tout obſervé que, plus on s'approche de cette règle par les moyens de communication, plus la loi eſt générale & ſûre, &, qu'au contraire, elle devient plus incertaine à meſure qu'on s'en trouve éloigné ; par conſéquent, les communications par foyer & par exhalaiſon, que nous n'avons point admiſes, paroiſſent mériter cette proſcription, d'autant plus que l'expérience vient à l'appui de notre jugement.

Nous avons prouvé que cette inoculation n'avoit point encore lieu, malgré toutes ces conditions, avant que le mode vénérien n'eût manifeſté ſon action dans le ſujet infecté ; & cette diſcuſſion nous a mené à raſſembler différentes preuves qui n'appartiennent pas tout-à-fait à la queſtion, que nous n'avons pas cru devoir porter plus loin ; mais qui ſeront approfondies dans d'autres lieux, & qui donneront de nouvelles forces aux inductions qu'elles nous ont déjà fournies.

SECTION IV.

Le mode vénérien peut être judicieusement soupçonné d'être le feu électrique, altéré, passé sous une forme d'expension.

Le virus ou mode vénérien est-il acide, corrosif ou alkalin ? *Astruc*, qu'on citera long tems dans les ouvrages sur la vérole, dit qu'il est *inflammatoire*, *corrosif*, *coagulant* & *fixe* (1); mais par toutes ces dénominations il indique des propriétés, & nous cherchons un caractère.

Quelques-uns ont prétendu qu'il étoit acide : mais les substances qu'on appelle acides ont des propriétés générales & particulières qu'on ne trouve pas dans le virus. Une des premières est leur saveur aigre ; quant aux secondes, elles sont infinies, surtout quand on examine la manière avec laquelle elles se comportent avec différens corps, principalement avec les métaux. On a cru pouvoir conclure que le virus vénérien étoit acide, parce qu'on lui avoit reconnu les propriétés de coaguler, de corroder, d'enflammer, d'ulcérer, &c. ; mais la chimie nous apprend que les acides n'ont véritablement toutes ces propriétés que dans un état de concentration, & qu'alors leur effet est immédiat, circonstance qui ne se trouve point dans ceux du virus.

Une très-petite quantité d'acide, quelque concentré qu'il soit, ne produit aucun effet sur nous, dans quelque partie du corps qu'on l'applique, ou

(1) P. 21, ouv. cité.

du moins il eſt inſenſible ; mais, en ſuppoſant que la quantité ſoit aſſez conſidérable pour laiſſer des traces de ſon impreſſion, on éprouve d'abord une douleur cuiſante ; la partie s'enflamme auſſi-tôt ; il ſurvient promptement une eſcarre, dont la chûte laiſſe un ulcere ſuppurant plus ou moins profond.

D'après tout cela, il eſt aiſé de voir que l'analogie ne fournit aucune preuve ſur laquelle on puiſſe aſſurer que le virus vénérien eſt acide. On ignore dans quelle proportion il faut qu'il ſoit inoculé pour produire ſon effet ; mais, comme tout nous autoriſe à croire qu'il en faut très-peu, & que nous ne connoiſſons aucun acide qui puiſſe produire de grands effets à des doſes infiniment petites, nous pouvons conclure que, ſous cet apect, le mode vénérien n'a rien d'analogue avec les acides.

Les acides produiſent des effets immédiats, ſelon qu'ils ſont plus ou moins concentrés : ils les produiſent ſpécialement dans les lieux de contact. Le mode vénérien, au contraire, porte le plus ordinairement les ſiens dans des lieux éloignés du contact, & ne donne des indices de ſon exiſtence qu'après un tems plus ou moins long. Il ſemble que, bien loin d'agir comme un agent deſtructeur par lui-même, il ne préſente qu'un être propre à recevoir, de la part de nos humeurs, diverſes modifications. Alors, le mode d'action ou virus vénérien eſt moins un vice qui s'inocule, qu'un vice exiſtant en nous dans un état occulte : puiſque c'eſt à l'action de nos humeurs qu'il doit la propriété qu'il a d'établir la conſtitution vénérienne.

Si le mode vénérien, revêtu de toutes ſes propriétés, n'eſt point inoculé dans cet état, ainſi que cela paroît prouvé, on ne peut judicieuſement en apprécier la nature, par les effets conſécutifs qu'il produit ; mais le feu modifié, connu ſous le nom

de fluide électrique, offre-t-il quelque chose de plus satisfaisant? & les preuves de l'analogie sont-elles en sa faveur? c'est ce que les conjectures suivantes vont établir.

Le feu fixe se modifie de plusieurs manieres : & par celles que nous connoissons, nous devons concevoir la possibilité de beaucoup d'autres que nous ne connoissons pas. Dans toutes ses modifications différentes, nous observons des effets analogues, & plus ou moins marqués dans les unes que dans les autres.

Le fluide électrique est une de ces modifications qui approche le plus de l'état du feu, puisque nous avons déjà vu qu'il en avoit toutes les propriétés principales, comme d'*enflammer*, de *briller* & d'*échauffer*; & personne ne conteste que ce fluide n'existe en nous. J'ai prouvé qu'il est, en quelque sorte, l'agent qui préside à l'œuvre du coït : qu'alors il est plus accumulé dans les parties de la génération, que dans tout autre tems; & d'après cela seul, on peut soupçonner que le mode vénérien, pris dans un sens rigoureux, n'est autre chose que le fluide électrique altéré. Si l'existence du fluide électrique est manifestement démontrée en nous; si l'on ne peut douter qu'il ne soit accumulé dans les parties de la génération pendant le coït; & si l'électrisation est une circonstance essentielle à l'inoculation du mode vénérien, on ne peut refuser à ce fluide de partager, avec tout ce qui compose l'organe, la faculté de le transmettre & de le recevoir. Le fluide électrique est incontestablement un agent très-actif; on ne peut lui refuser une influence quelconque dans la transmission du mode vénérien. Ce mode paroît tirer son énergie du fluide électrique, dans différens procédés que nous avons déjà fait observer; enfin, il se manifeste, la

plûpart du tems, dans des lieux éloignés du point contact, où rien n'a pu le porter, si ce n'est l'action électrique. Or, tant de rapports de convenance sont bien propres à persuader que le mode vénérien n'est autre chose que le fluide électrique altéré & passé sous une forme d'expension.

Pour que le fluide électrique devienne le mode du virus vénérien dans un sens rigoureux, il suffit sans doute qu'il éprouve une telle altération dans un corps infecté, qui le rende propre à désunir les principes qui l'enchaînent dans un corps sain, & à former avec eux un composé nouveau. C'est peut-être en se combinant avec une plus grande quantité de feu fixe ou phlogistique, qu'il acquiert ces nouvelles propriétés ; la chaleur qui se développe dans le lieu où le mode vénérien se forme, pourroit le faire présumer. On sait que la production de la chaleur est due à une forte pression qui la dégage des corps, ou à une combinaison qui la chasse ; comme elle suit tous les phénomènes du mouvement, & obéit aux mêmes loix ; comme l'électricicité est produite autant par l'effet de ce mouvement, que de la chaleur ; que l'un annonce la présence de l'autre, il s'ensuit que la possibilité de la formation du mode vénérien, par le fluide électrique diversement modifié, se trouve encore démontrée par cette sorte d'analogie.

Toutes les matières susceptibles d'acquérir plus de plhogistique ou de feu fixe, qu'elles n'en contiennent dans leur état naturel, varient leurs propriétés en raison de cette acquisition. Le même effet a lieu quand elles le perdent ; & dans ce cas encore, les substances acquierent plus de poids. Le souffre, par exemple, donne plus d'acide vitriolique, après sa combustion qu'il ne pesoit lui-même. M. *Lavoisier* a prouvé [illegible]ize onces d'es-

prit-de-vin brûlé, fourniſſoit dix-huit onces d'eau pure : pourquoi le fluide électrique, en éprouvant un changement quelconque, ſeroit-il exempt de cette loi ? Il paroît, au contraire, raiſonnable de croire que toutes les ſubſtances phlogiſtiques & fulminantes doivent être plus ſuſceptibles de ces variations, parce qu'elles ont plus de rapport avec le feu élémentaire, dont elles ne ſont que des modifications. D'après la ſuppoſition que le mode vénérien eſt le fluide électrique altéré, on conçoit qu'il doit agir ſur nos humeurs, en vertu de ſon nouvel état & des propriétés qui en réſultent; car il n'eſt pas douteux qu'il y agit naturellement, ſous la forme ordinaire, par une néceſſité abſolue. Or, ne ſeroit-il pas poſſible qu'il s'appropriât une portion de quelque principe conſtituant, dont la privation dans les humeurs établiroit l'irritation vénérienne & toutes les conſéquences qui s'enſuivent? Si cette conjecture ne porte pas avec elle un degré parfait de conviction, elle explique une grande quantité de phénomènes qui ſeroient inexplicables dans toute autre hypothèſe. Par exemple, elle prouve, 1°. que le virus vénérien ne paſſe pas matériellement dans nos humeurs ; mais qu'il s'y forme par l'effet d'une modification particulière qu'elles éprouvent, & dont le fluide électrique altéré paroît être l'agent ; 2°., qu'il eſt un être diſtinct des humeurs animales, incapable de les amener à ſa propre nature ; 3°., qu'il agit d'abord ſur elles, dans l'endroit où il ſe trouve placé, en les attaquant chimiquement : & enſuite, par un effet méchanique & ſecondaire, en irritant généralement les fibres nerveuſes, & en troublant l'ordre de la circulation dans la ſphère d'activité du foyer d'infection ; 4°., enfin, qu'il ne peut jamais attaquer le principe vital dans ſa ſource, avant que le

trouble de la circulation ne ſoit devenu général par des cauſes d'un troiſieme ordre, ſoit par une inflammation lymphatique, ſoit par la diathèſe putride, établie avant l'acquiſition du mode, comme chez les ſujets ſcorbutiques, ou par celle que peut occaſionner la profuſion d'un remède actif, & ſurtout un uſage imprudent du mercure.

Mon hypothèſe ſur la nature du mode vénérien n'eſt pas exempte d'attaque : je ne le diſſimule pas; mais en connoît-on quelqu'une, en médecine, qui ne préſente ſon bon & ſon mauvais côté? Il ſuffit, pour qu'elle ſoit admiſſible, qu'elle explique, mieux que tout autre, les phénomènes qui ſe préſentent, ſans qu'elle les explique tous victorieuſement.

SECTION V.

Le mode vénérien peut exiſter dans un état de fixité ou d'concent'ation : ſous cette forme il ne s'inocule pas; pour que cet effet ait lieu, il faut qu'il paſſe dans un état d'expenſibilité.

Nous avons déjà prouvé que l'infection vénérienne ne ſe communique qu'après que le mode d'action a manifeſté ſon effet; & par conſéquent, un homme qui a acquis le mode avec une femme infectée, ne le donne point à une autre femme, tant qu'il ſe trouve dans un état occulte, de forme latente ou de fixité. D'un autre côté l'expérience a prouvé, que ce mode pouvoit reſter long tems ſans agir, quoiqu'exiſtant avec toutes les conditions néceſſaires à ſon développement: car on ne peut le ſuppoſer autrement. On ſait qu'après avoir manifeſté ſon action & exercé même quelques ravages, il ſe concentre encore quelquefois, & reſte plus ou moins long-tems dans un

état paſſif, pour ſe renouveller ſouvent avec plus de force, & comme par une ſorte d'exploſion, ſans qu'aucune cauſe apparente y ait donné lieu. Il reſſemble en cela au lévain fébrile qui reſte un tems plus ou moins long dans un parfait repos, & qui reproduit enſuite une action égale à ſes précédentes, ſans que, dans ſon état de paſſibilité, les fonctions en aient été lézées en aucune ſorte. Peut-être chez tels individus où nous avons reconnu une vertu négative, le mode vénérien exiſte-t-il d'une manière occulte; mais, que peut-on entendre par ce mot, & dans quel état peut-on ſuppoſer le mode en pareille circonſtance: car enfin, il agit, ou il n'agit point; dans le premier cas, il y auroit ſans doute une cauſe quelconque, qui l'empêcheroit de donner des indices de ſon action. Dans le ſecond, on n'imagine pas aiſément qu'une cauſe actuellement exiſtante, puiſſe reſter dans un état de parfait repos, & ne pas produire néceſſairement les effets qui ſont inhérens à ſa nature. On doit donc toujours ſuppoſer le mode vénérien dans un état d'activité relative, & luttant ſans ceſſe contre les cauſes qui s'oppoſent à ſon développement. Si elles agiſſent avec un égal dégré de force, le mode vénérien ſera balancé dans ſon action, & l'irritation ne s'établira pas; ſi leur force eſt ſupérieure, le mode aura le deſſous, & ſera même expulſé, pour peu qu'elles ſe ſoutiennent dans cet état; comme cela arrive dans les cures ſpontanées, qui ſont plus communes qu'on ne penſe, ainſi que nous le dirons ailleurs; mais ſi, au contraire, le mode prend le deſſus, alors l'irritation vénérienne s'établira, & l'on verra naître des ſymptômes.

Ces effets doivent paroître d'autant moins ſurprénans, que le mode vénérien paroît être géné-

ralement placé hors de la grande ſphère d'activité de la nature ; & en admettant notre étiologie, on explique beaucoup d'effets qu'on rencontre dans la conduite de la maladie, c'eſt-à-dire, pourquoi elle ſe montre & ſe renouvelle par les cauſes qui étendent cette grande ſphére d'activité, comme par les plaiſirs de Vénus, les excès du jeu, de la table & autres qui augmentent l'action du mouvement ; par le travail du cabinet, par l'uſage des bains chauds, & ſur-tout des eaux thermales, par l'uſage du mercure, par les maladies inflammatoires, par les tems froids & ſecs plutôt que par les tems chauds & humides. Dans tous ces cas on trouve qu'il ſe fait en nous une accumulation & un développement du fluide électrique ; & ſi le mode vénérien eſt ce fluide altéré ou diverſement modifié, il s'en ſuivra, qu'en lui fourniſſant un aliment analogue à ſa nature, ſur-tout dans l'état d'expenſibilité & de raréfaction, circonſtance que nous avons déjà reconnue indiſpenſable, il s'enſuivra, dis-je, qu'alors il développera plus aiſément ſon action, & établira l'irritation en conſéquence.

Si le mode vénérien eſt le fluide électrique altéré, ne peut-il pas ſe placer dans le corps ſous les deux mêmes formes ſous leſquelles il s'y trouve avant ſon altération ? On ſait qu'il y exiſte ſous les formes latentes & libres ; que quand on en communique au corps ſous cette dernière forme, pour quelque cauſe que ce ſoit, une partie paſſe dans l'état de fixité, & l'autre ſe diſſipe ; excepté que l'altération qu'il éprouve, comme mode vénérien, ne l'empêchât de prendre cette forme de fixité ; aucune autre cauſe ne ſauroit s'y oppoſer ; & comme l'expérience nous prouve qu'il la prend quelquefois, nous devons ſuppoſer que cette altération, dont nous ne pouvons eſtimer la nature,

n'eſt pas un obſtacle à cela. Or, toute cauſe ſuſceptible d'accélérer le mouvement, d'accroître la chaleur, & de raréfier les humeurs, étant propre à augmenter la grande ſphére d'activité de la nature, peut & doit diſſéminer & exhalter le mode vénérien, déjà paſſé dans un état de fixité ou de forme latente.

J'ai connu pluſieurs jeunes gens qui ayant eſſuyé pluſieurs maladies vénériennes, & s'étant mariés avec toutes les apparences de la meilleure ſanté, ont cependant éprouvé des ſymptômes de ce mal quelques jours après leurs noces, pour les avoir fait gaillardement. Combien de fois n'a-t-on pas vu l'écoulement d'une gonorrhée reparoître, après trois mois, ſix mois, un an de guériſon apparente, pour avoir fait un excès dans les plaiſirs de Vénus, ou même ſans excès? On donne ordinairement à ces ſortes de gonorrhées le nom d'échauffement, terme qu'on peut adopter, quand il s'agit de la paix du ménage; mais qui ne doit pas empêcher d'aller au but par le traitement.

Le jeu, *la table*, *la crapule* portent en nous un principe ſi incendiaire, qu'on ne continue pas long-tems avec impunité ce genre de débauche. Tout le monde ſait combien les effets en ſont terribles pour la ſanté.

Les bains chauds; ils raréfient les humeurs, la matière colorifique, dont l'identité avec le fluide électrique eſt démontrée par nombre de faits, éxalte & développe le mode, lui donne plus de force & d'activité en augmentant le mouvement des fluides entre eux, & des fluides ſur les ſolides.

L'uſage du mercure; l'expérience a prouvé que ce minéral faiſoit ſouvent éclore des ſymptômes vénériens, & particulièrement la gonorrhée: on eſt ſûr qu'il en propage quelquefois l'écoulement

On ſait qu'il irrite & augmente généralement la gravité de tous les ſymptômes, dans un tems donné de ſon action, & que ce n'eſt qu'en les irritant qu'il les guérit. Des perſonnes doutant de leur ſanté, ayant eu le courage de ſe ſoumettre à un traitement mercuriel, ont ſouvent eu lieu de ſe convaincre que leur doute étoit fondé. On demandera peut-être pourquoi le mercure, qui eſt le remède le plus efficace du mal vénérien, le fait cependant paroître quelquefois. Il ſemble, au premier coup-d'œil, que cet effet ſoit en quelque ſorte contradictoire; mais rien moins que cela. On trouvera les raiſons de cette apparente contradiction dans le chapitre ſuivant.

Les maladies inflammatoires. C'eſt encóre par l'effet de la meme cauſe que le mode vénérien ſe diſſémine dans cette circonſtance, c'eſt-à-dire, par une accumulation ou un développement de la matière électrique du feu ou du phlogiſtique, conſidéré ſimplement comme fluide électrique, libre ou électrico-nerveux.

Par les tems froids & ſecs. Parce qu'il règne alors plus d'électricité dans l'atmoſphère; auſſi eſt-ce la ſaiſon des rhumes, des fluxions, des douleurs, des rhumatiſmes, de la goutte, &c., maladies plus rares dans les tems chauds. C'eſt par cette même raiſon, ſans doute, que dans les climats chauds, on ſupporte mieux cette maladie que dans les climats froids; qu'il faut dans ces dernieres donner plus d'activité au traitement; & que les cures ſpontanées y ſont rares & les rechûtes fréquentes. C'eſt, ſans doute, encore à cette même cauſe qu'eſt due la marche ſymptômatique de la maladie. M. *Vigaroux* & tous les bons obſervateurs ont remarqué, que les malades dans certains états de l'atmoſphère, entroient preſque tous aux hôpitaux avec les mêmes ſymptômes.

Il ſuit donc, de tout ce que nous venons de dire ſur la vérole occulte, que le mode peut exiſter dans un état de *fixité* ou forme *latente* ſans établir l'irritation vénérienne; & que cet effet ne peut avoir lieu, qu'il n'ait, préalablement, paſſé ſous une forme d'expenſion.

Concluſion du chapitre.

L'expérience nous ayant prouvé que le pus qui provient des ſymptômes vénériens de toutes les eſpèces, ne s'inoculoit pas, ou du moins que cette infection ne donnoit pas la maladie, nous avons établi, avec fondement, que ce pus ne contenoit point le virus, & qu'il n'en étoit que la conſéquence.

Cette loi n'eſt pas générale à toutes les matières purulentes : car la variole nous fournit un exemple de ſon inoculation, par le pus qui provient de ſes puſtules, & quelques obſervations ont même prouvé que ce n'étoit poſitivement que dans le pus même qu'exiſtoit ſon principe contagieux; car les inoculations faites avec le ſang, ou tout autre humeur provenant d'un ſujet actuellement infecté, n'ont point communiqué la maladie; mais ce n'eſt pas le ſeul exemple que la petite vérole nous donne de ſon défaut d'analogie avec la groſſe, dans la manière de ſe propager. Nous voyons que la première ſe communique par exhalaiſon, & même à des diſtances ſi éloignées, que, ſi ſon origine étoit plus obſcure, nous ſerions ſouvent tentés de croire qu'elle naît ſpontanément, & ſans le concours du mode contagieux. En général, toute ſupuration eſt la conſéquence d'une inflammation primitive : & cette inflammation, celle d'une irritation quelconque; mais le mode de cette irritation n'eſt pas

toujours compris dans la matière purulente qui en résulte, ainsi que l'insertion de celle qui provient des accidens vénériens nous le prouve : de même que nous le confirment toutes celles qui proviennent des lésions des différentes parties du corps, des abscès, &c. , qui, étant inoculées, restent sans effet. Il paroît qu'il n'y a que les matières purulentes, dont le mode est susceptible de se communiquer par exhalaison, qui puissent s'approprier ce mode & l'inoculer, comme celles qui sont un effet des maladies pestilentielles ; dans tous les autres cas, il paroît que le contact de l'air détruit la vertu contagieuse, sur une grande masse de matière comme sur une petite, en supposant, toutefois, qu'elle y soit contenue. Dans les expériences électriques qu'on fait dans le vuide, on remarque plusieurs phénomènes qui sont applicables à cette circonstance, & qui confirment notre conjecture, qui supposent que le mode vénérien est contenu d'abord dans la matière purulente, & qu'il est ensuite dulcifié ou détruit par le contact de l'air.

Toutes les fois qu'on fait passer une étincelle dans le vuide, elle s'épanouit, & remplit toute la capacité du récipient, parce qu'elle ne trouve point de résistance du côté de l'air, & qu'elle ne peut, d'ailleurs, se combiner avec lui; elle est alors dans l'état de sa plus grande expension : & cet état est également celui dans lequel il faut que le mode vénérien ait passé, avant d'avoir développé sa vertu contagieuse.

L'étincelle tirée dans l'air libre doit son explosion à la répulsion de la matière du feu, qui brise l'enveloppe dans laquelle il est le noyau, pour se combiner à une masse de ce fluide proportionnée à sa solubilité; il paroît que plus l'air est rare, moins elle est concentrée; &, par conséquent, moins elle

a d'effet comme étincelle. Le mode vénérien nous offre le même effet dans l'inflammation vénérienne, & dans l'action de composition des matières purulentes qui en résultent. S'il arrive dans une partie où l'air ait moins de densité, il s'y étend en proportion de sa rareté : il y dilate les petites enveloppes cellulaires qui le renferment, & donne lieu à la dissolution des solides, d'où résulte le pus ; mais ce pus ne contient plus alors le mode vénérien dans un état d'expensibilité, & par conséquent, avec une propriété contagieuse ; il forme, dans cet état, un composé nouveau, où les solides, les fluides & le mode irritant entrent comme parties constituantes.

Les parties, tant solides que fluides, du corps humain, ne se convertissent en pus qu'à l'aide d'un principe d'irritation ; on en voit des exemples dans les contusions où l'organisation est manifestement détruite, & dans lesquelles les humeurs s'épanchent dans les interstices cellulaires ; mais si l'on faisoit une incision, lorsque les fluides épanchés sont en assez grande quantité pour former une tumeur, alors le contact de l'air donneroit lieu à l'irritation, & l'inflammation & la supuration en seroient les suites. L'air est-il lui-même un mode d'irritation ? Aujourd'hui, que nous avons des lumières plus positives sur la nature de ce fluide, & que nous connoissons ses propriétés générales, nous savons que l'air atmosphérique est composé de trois espèces d'air (1), & que, dans cet état de combinaison,

(1) M. *Lavoisier* regarde l'air atmosphérique comme un composé d'air vital, d'acide crayeux & de moffete ; sur cent parties, il estime qu'il y en a 27 d'air vital, 1 d'acide crayeux, & 72 de moffete atmosphérique.

il ſert à la reſpiration des animaux, entre en contact avec le ſang par la fonction des poumons, en ſépare les parties moffétiques, & lui donne la matière de la chaleur qui faiſoit la baſe de l'air déphlogiſtiqué. Dans tous ces phénomènes, nous ne voyons rien qui puiſſe nous faire ſoupçonner que l'air atmoſphérique ſoit un mode ou principe d'irritation; & ce ne peut être qu'en ſe combinant avec une plus forte doſe de phlogiſtique, qu'il doit acquérir cette propriété.

La rareté & l'expenſibilité de l'air augmentent le volume des humeurs, & donnent lieu à leur effervefcence, d'autant que celui qu'elles contiennent naturellement dans un état de fixité & de combinaiſon, n'étant plus comprimé par la force majeure de l'air ambiant, cherche à s'échapper, pour prendre l'équilibre. Pluſieurs expériences du vuide nous prouvent cette vérité : & ſur-tout celle des humeurs animales, telle que le lait. Cet effet, dans les animaux, eſt toujours accompagné de chaleur, qui eſt une conſéquence du mouvement, ce qui dénote l'expenſion de la matière du feu. Dans l'irritation vénérienne, dont l'inflammation & la compoſition des matières purulentes ſont les conſéquences, il faut que le mode amène l'air combiné à cet état d'expenſibilité, pour rompre, briſer & atténuer ſes enveloppes; & cela arrive par l'effet de la matière colorifique diſſéminée & dégagée du feu fixe (1).

Le méchaniſme de l'acte vénérien, & tous les autres procédes qui nous ont démontré des voyes poſſibles de communication, nous ont, en même

---

(1) Voy. *Schele*, p. 152, T. I. du traité chimique de l'air & du feu.

tems, offert un dégré de mouvement plus ou moins ſenſible, accompagné de tous ſes effets ordinaires, comme chaleur, raréfaction & ſenſibilité augmentée. Nous avons vu que, véritablement, le mode vénérien n'étoit contagieux que dans un état d'expenſibilité auquel il étoit conduit par les effets du mouvement que nous avons cru pouvoir conſidérer comme appartenant à l'électricité ſpontanée, plutôt qu'à toute autre cauſe, à raiſon de leur évidence dans les rapports d'analogie. D'après tout cela, nous avons judicieuſement ſoupçonné le mode vénérien d'être le feu électrique altéré, paſſé ſous une forme d'expenſion. Et enfin, en dernière analyſe, nous avons trouvé que ce mode ſe comportoit quelquefois comme ce fluide, c'eſt-à-dire que d'un état libre, il paſſoit à un état de concentration; &, *vice verſâ*, que dans l'état de concentration, il reſtoit comme combiné avec la matière, & ne manifeſtoit aucun effet; & que ce n'étoit que lorſqu'il paſſoit dans un état d'expenſion, qu'il acquéroit la vertu contagieuſe. Si cette marche eſt celle du feu, du phlogiſtique & du fluide électrique, quelles raiſons pourrions-nous avoir pour ne pas préférer cette hypothèſe à toute autre puiſqu'elle explique mieux qu'aucune tous les phénomènes qui accompagnent la maladie; qu'elle les explique univerſellement, & avec cette ſimplicité qui convient aux principes des ſciences en général? Il ne peut donc y avoir que l'ignorance de la phyſique, qui a rapport à cette matière, & les préjugés d'une opinion combattue, qui puiſſent conteſter cette doctrine: quoique, cependant, nous ne la donnions que comme la plus vraiſemblable, & celle dont les conſéquences & les inductions pour la pratique s'accordent le plus avec l'expérience. Les ſuccès qu'on obtient dans la cure de la

maladie dont nous traitons, en ſe conduiſant d'après les lumières qu'elle donne, ſont, ſans contredit, une grande preuve de ſa bonté; mais comme, dans les matières abſtraites, l'homme ſage doit preſque toujours douter d'avoir atteint le but qu'il ſe propoſe, nous croyons devoir nous renfermer dans les bornes de cette circonſpection, & nous abandonner, pour le ſurplus, à la prépondérance de l'empiriſme, qui nous égare rarement, lorſqu'il eſt éclairé par de pareilles lumières.

CHAPITRE IV.

Du mercure & de ſes propriétés chymiques & médecinales.

LE mercure, ou vif-argent, eſt une ſubſtance métallique, brillante, toujours fluide dans une température égale à celle de l'atmoſphère, quoique, ſi on y trempe le doigt, il paroît plus froid à la première impreſſion, parce qu'étant plus peſant que l'air, il preſſe davantage; mais en y plongeant un thermomètre, on s'aſſure bientôt qu'il ne diffère pas de la température. Un pied cube pèſe 747 livres; il n'a ni goût ni odeur; il perd dans l'eau un treizième de ſon poids: » il fait à lui ſeul, dit M. *Beaum*, une claſſe à part dans les ſubſtances métalliques; il en a toutes les propriétés générales; il en a le brillant, l'opacité & la peſanteur; il diffère des autres ſubſtances métalliques par ſa liquidité; il eſt comme un métal en fuſion, & pour lequel fort peu de chaleur ſuffit pour le maintenir dans cet état; ſes parties ont fort peu

de cohérence entr'elles ; ses globules affectent toujours une figure convexe, lorsqu'il ne se trouve pas appliqué sur quelque matière métallique avec laquelle il puisse s'unir ». Le mercure n'est pas essentiellement fluide ; plusieurs expériences ont prouvé qu'on pouvoit le congéler par un dégré de froid considérable. A Petersbourg on avoit porté ce dégré jusqu'au quarante-sixième au-dessous de la glace du thermomètre de *Reaumur* ; & dernièrement en Angleterre on a opéré cette congélation à un froid de trente-deux dégrés au-dessous du *zero* du même thermomètre.

Le mercure est une substance idio-électrique très-volatile au feu. On a observé qu'étant frotté contre un tube de verre, il brilloit d'une petite lueur phosphorique, & donnoit des signes d'électricité ; ce phénomène se remarque, sur-tout, par le tems chaud, dans l'ascension du mercure du baromètre. On a observé que les personnes qui avoient reçu des frictions mercurielles, étoient de meilleurs conducteurs de l'électricité.

Telles sont les propriétés générales du mercure, que nous allons examiner ; & pour cet effet, nous diviserons ce chapitre en trois sections ; dans la première nous traiterons succintement de ses propriétés chymiques ; dans la seconde de ses propriétés médecinales ; dans la troisième nous indiquerons la manière particulière de préparer le mercure pour la composition des gâteaux.

SECTION PREMIERE.

Des propriétés chymiques du mercure.

Le feu & les acides sont en général les agens avec lesquels le mercure est travaillé par les

chymiſtes ; comme c'eſt une ſubſtance qui contient beaucoup de phlogiſtique, elle eſt ſuſceptible d'attaquer les corps qui n'en ont point autant qu'elle, d'y adhérer fortement ; & telle eſt ſa manière de ſe comporter avec quelques acides. Le feu le volatiliſe, parce qu'il met ſon phlogiſtique dans un état d'expenſibilité, & le réduit en quelque manière ſous une forme de gas.

La ſuſceptibilité du mercure dans le thermomètre par la température de l'atmoſphère, qui eſt une preuve de cette grande volatilité, nous montre encore une analogie de propriété avec le fluide électrique, qui a une expenſibilité d'autant plus grande, qu'il éprouve moins de réſiſtance de la part de l'air, ainſi qu'on l'obſerve dans le vuide.

Le mercure eſt un métal ſur lequel les alchymiſtes ont beaucoup travaillé, & qui a donné lieu à de belles rêveries. Les adeptes ont ſouvent prétendu en avoir opéré la tranſmutation en or & en argent. La gazette de France, du 19 juin 1787, porte : que M. *Ternier*, conducteur des mines, a trouvé le ſecret de préparer une amalgame avec le ſouffre & le vif-argent qui ſe réduit en cinabre, & réſiſte à l'action du feu ; cette compoſition, ſaturée d'eau douce, & portée à un moulin, laiſſe de *l'or* & de *l'argent* ; ce qui prouve que le vif-argent contient véritablement ces deux métaux.

Cette découverte doit intéreſſer la chymie, non pas parce qu'elle paroîtroit propre à nous procurer de l'or & de l'argent ; il eſt probable qu'il reviendroit plus cher que celui de nos monnoies ; mais elle pourroit donner lieu à de nouvelles lumières ſur les propriétés de ce minéral, qui deviendroient très-intéreſſantes pour les arts & pour la médecine. Les préparations du mercure, faites

par le feu ou par les acides, ſont de pluſieurs eſpèces ; les unes ſont ſolubles dans l'eau, les autres ſont abſolument inſolubles, des troiſièmes ſont mixtes. Le feu calcine généralement tous les métaux. Quelques chymiſtes avoient pourtant cru que le mercure étoit incalcinable ; mais le précipité *perſé* n'eſt autre choſe qu'une chaux mercurielle, faite ſans aucun intermède, & par l'action du feu ſeulement. Le *précipité rouge* eſt encore une chaux parfaite de ce métal ; mais dans ce cas, le mercure eſt déjà réduit à une ſorte de calcination par l'acide nitreux, avant d'être ſoumis à l'action du feu.

Le ſouffre ſe combine avec le mercure, & forme les æthiops & le cinabre ; mais ce n'eſt qu'à l'aide du feu ; car dans l'æthiops, fait à froid, le mercure n'eſt point combiné avec le ſouffre ; il n'eſt que diviſé & interpoſé entre ces parties. Ce n'eſt guère que par les acides qu'on attaque victorieuſement le mercure, & qu'on lui fait ſubir diverſes métamorphoſes ; la *panacée*, le *mercure doux*, le *ſublimé* ſont toutes des préparations de ce genre. On obſerve, en général, que leur ſolubilité dans l'eau dépend de la quantité d'acide qui ſe trouve combiné avec le mercure, & cela fait que les préparations, dans leſquelles les acides ſont ſaturés de ce minéral, ſont abſolument inſolubles.

Le mercure doux qui eſt une préparation de ce genre, n'étoit d'abord que le ſublime corroſif, & c'eſt en le ſaoulant de mercure qu'il a formé un nouveau compoſé, & perdu entiérement ſa ſolubilité dans l'eau ; ſi cependant on faiſoit uſage du mercure doux après qu'il a été ſaturé, on obſerveroit encore une certaine ſolubilité qui indiqueroit la préſence du ſublimé : ce qui fait qu'on

le lave ordinairement plusieurs fois, avant de l'employer pour l'usage de la médecine (1).

Quoiqu'il en soit, le mercure doux n'a pas la même insolubilité que le mercure crud : car ce dernier, pris intérieurement à des doses assez fortes, n'occasionne aucun effet (2) ; tandis que le mercure doux, pris à la dose de quelques grains, est purgatif & vermifuge. Il est pourtant vrai de dire que le mercure crud donne aussi cette dernière qualité à l'eau dans laquelle on l'a fait bouillir ; mais tous ses effets se bornent là : encore sont-ils d'une vertu inférieure à ceux du mercure doux.

Les acides sont les dissolvans du mercure : mais tous ne le dissolvent pas immédiatement. L'acide marin, par exemple, ne l'attaque que lorsqu'il est réduit à un état de cháux, par le feu ou par un autre acide ; il n'a aucun effet sur lui, tant qu'il est sous la forme de mercure coulant, & cela, parce que le phlogistique de l'acide s'y trouve combiné au point de saturation ; mais si on le prive d'une partie de ce phlogistique, ou qu'on lui offre une autre substance avec laquelle il ait plus d'affinité, alors il quitte sa base acidifiante, pour s'unir à cette substance ; & dans cet état, il dissout parfaitement le mercure.

Toutes les préparations mercurielles sont plus ou moins corrosives ; on observe que cette propriété est ; en raison de l'état de division dans lequel le mercure s'y trouve : ensorte que les æthiops, &

---

(1) *Schele* a donné un nouveau procédé dans ses mémoires de chymie.

(2) Dans la colique de Poitou, on fait avaler le mercure à la dose de demi-livre & plus, sous prétexte de dénouer les intestins, sans qu'il en résulte aucun effet purgatif, qu'on puisse attribuer à sa dissolution.

ſur-tout celui qui eſt préparé à froid, où il n'y a qu'une ſimple diviſion dans les globules mercuriels, a plus d'activité que le mercure coulant. Je crois qu'on peut diviſer les préparations mercurielles, par rapport à leur activité, dans l'ordre ſuivant.

1ere. claſſe.	2eme. claſſe. mercure coulant.	3eme. claſſe.
æthiops.	précipité perſé.	Tous les ſels mercuriels.
cinabre	idem... rouge.	
panacé.	idem... blanc.	
mercure doux.	idem... jaune.	
calomel	ou thurbit minéral.	

La nouvelle chymie a changé la nomenclature de beaucoup de termes. M. *Fourcroy* appelle le mercure doux, muriate mercuriel doux; & le ſublimé, muriate, mercuriel corroſif, parce que ces deux préparations ont pour baſe l'acide marin, qu'on a auſſi nommé acide muriatique.

Il n'y a d'autre différence dans ces deux préparations du mercure, ſinon que dans l'une, l'acide eſt entièrement ſaturé de ce minéral, & que dans l'autre, il ne l'eſt pas. M. *Fourcroy* avoit annoncé, d'après M. *Schele*, qu'on pouvoit faire du muriate mercuriel corroſif, en diſtillant l'acide marin ſur la manganèſe; que dans cet état il attaquoit le mercure; & qu'en le faiſant évaporer, on obtenoit un ſel, qui n'étoit autre choſe que du muriate mercuriel corroſif. Nous avons tenté ce procédé, qui ne nous a pas réuſſi; l'acide n'a nullement attaqué le mercure, pas même dans ſon état de chaux; car après avoir inutilement tenté

plusieurs fois cette dissolution sur du mercure coulant,nous l'avons essayée sur du précipité rouge, avec lequel nous n'avons pas obtenu plus d'effet.

L'affinité du mercure avec les acides n'est pas égale avec tous ; nous avons déjà dit que l'acide muriatique n'avoit aucun effet sur lui, dans son état de mercure coulant. *Lomberg* a pourtant inséré dans les mémoires de l'académie, une expérience qui tendroit à prouver le contraire (1) ; mais on est assuré aujourd'hui que cet acide n'a véritablement aucun effet sur ce métal, dans l'état que nous avons supposé.

Les découvertes modernes nous ont fait connoître plusieurs acides nouveaux, tels que l'acide arsenical, le molybdême, le tungstêne ; mais nous ne connoissons pas encore leur manière de se comporter avec le mercure. Il n'en est pas de même des gas acides : nous savons déjà que si l'on envoye à la rencontre d'un gas le mercure réduit en vapeurs, on obtient une liqueur dans laquelle le mercure se trouve parfaitement combiné.

On peut, en quelque sorte, juger de l'action des acides sur le mercure, par la plus ou moins grande affinité qu'ils ont avec le phlogistique, d'après l'expérience que nous donne l'acide marin, qui, étant saturé de phlogistique, ne s'adhère point au mercure qui en est également saturé. On sait que l'eau ne dissout qu'une quantité donnée de sel commun ; au de-là de cette mesure, elle n'a plus d'action sur lui. Cet exemple peut être comparé au phlogistique de l'acide marin, relativement à sa bâse acidifiante.

---

(1) Chymie expérimentale de *Baumé*.

Le mercure, de ſon côté, compoſé d'une terre minéraliſée & de phlogiſtique, eſt autant ſaturé qu'il peut l'être par cette dernière ſubſtance : en ſorte qu'il réſulte un caractère d'homogénéité dans la phlogiſtication du mercure & de l'acide, qui détruit leur affinité ; ce fait eſt d'autant moins incontestable, que l'expérience prouve que ſi l'on déſunit le phlogiſtique du mercure par quelque corps que ce ſoit, alors l'acide marin l'attaque avec la plus vive effervefcence ; c'eſt une expérience qu'on peut vérifier avec toutes les chaux du mercure, & principalement avec le précipité *perſé* & le précipité rouge.

Les acides ſont donc les ſeuls agens avec leſquels on rend le mercure propre à l'uſage de la médecine. Nous n'excepterons pas même de cette loi, l'onguent mercuriel, où il paroît que les acides n'entrent pour rien. La ſection ſuivante va fournir une preuve de cette vérité.

SECTION II.

Des propriétés médicinales du mercure.

L'uſage le plus général du mercure en médecine, eſt dans le traitement des maladies vénériennes. On l'adminiſtre comme altérant, purgatif, fondant ou ptyalagogue ; ſuivant les indications qu'on croit remarquer dans la maladie & la conſtitution des malades. L'incertitude où l'on a toujours été ſur la nature du virus vénérien & la manière d'agir du mercure, a laiſſé un vaſte champ à la ſpéculation & à l'erreur ; delà, autant de méthodes que de ſimulations d'effets de la part du virus. Les uns ont cru qu'un ſimple changement d'humeur ſuffiſoit pour le détruire ; d'autres ont pré-

tendu qu'il falloit fondre cette humeur, la réfoudre; des troifièmes enfin, l'évacuer, foit par les felles, les urines, la falive ou la tranfpiration. Mais quoique toutes ces variétés, dans les effets de la maladie & l'action du remède, femblent annoncer autant de modes ou principes différens, ils n'en eft pas moins vrai, qu'ils dépendent les unes & les autres d'une même caufe, c'eft-à-dire, que les fymptômes vénériens, de quelque nature qu'ils puiffent être, proviennent tous du même mode d'action, & les effets du mercure, d'une propriété générale de ce minéral, qui eft d'irritter; toutes les autres ne font qu'une conféquence de cette première.

Toutes les préparations mercurielles attaquent le mode vénérien de la même manière; mais les unes plus directement que les autres. Une obfervation conftante a prouvé, que le mercure agiffoit avec d'autant plus d'action fur l'économie animale, qu'il étoit adminiftré dans un état plus ou moins grand de divifion ou d'expenfion; enforte, qu'un grain de fel mercuriel très-foluble, adminiftré intérieurement, équivaut par fes effets à plus d'une livre de mercure coulant qui feroit pris par la même voie : & de cette obfervation bien prouvée, il s'enfuit que le mercure n'eft un remède contre les maladies vénériennes, que par les préparations que l'art lui fait fubir. Plus l'homogénéité du mercure fe trouve altérée, & plus il devient propre à opérer des effets. Si l'on en broye avec de la poudre de régliffe ou quelque gomme, & qu'on le faffe prendre dans cet état, il attaque les organes des premières voies, & devient purgatif; parce que l'agrégation de ces globules étant rompu, il préfente un plus grand nombres de furfaces aux matières animales qui ont

action ſur lui, & de cette ſomme d'action il en réſulte un compoſé nouveau, qui attaque à ſon tour les ſolides qui le contiennent ; ſur leſquels il exerce une irritation, dont l'excrétion des matières eſt une conſéquence. Or, ſi ces effets ſont vrais, les préparations mercurielles doivent avoir d'autant plus d'action ſur le corps humain, qu'elles ſont plus ou moins ſolubles ; parce que, dans cet état, le mercure ſe trouve toujours dans un dégré de diviſibilité & d'expenſibilité relative, dans les ſubſtances auxquelles il eſt combiné. L'expérience prouve effectivement cette vérité ; & ſi nous examinons les effets de ce minéral ſous toutes les formes & les métamorphoſes connues, nous trouverons qu'il ne s'écarte jamais de cette loi. La propriété générale du mercure eſt de donner aux fluides un principe irritant qui réagit ſur les ſolides, les attaque, les corrode, les ulcère ſuivant la doſe dans laquelle il ſe trouve porté dans les humeurs. On peut judicieuſement juger de la certitude de cet effet général, par ſes effets particuliers. L'onguent mercuriel appliqué ſur un chancre, en blanchit les bords & l'irrite conſidérablement ; mais cet effet ne peut être que très peu ſenſible parce, que la graiſſe ne contient que très-peu de mercure en diſſolution ; mais il l'eſt beaucoup par toutes ſes autres préparations, notamment par ſes chaux & ſes ſels. Il ſuit delà, que la manière la plus ſure, la plus efficace & la moins dangereuſe de donner le mercure, eſt celle où l'on adminiſtre ce minéral dans ſa plus grande diviſibilité & expenſibilité poſſible ; d'autant que, dans cet état, on eſt aſſuré de gouverner ſon action à volonté ; au lieu que dans la ſuppoſition contraire, on ne ſauroit répondre qu'il n'occaſionne des effets extraordinaires, ſoit en paſſant à une forte doſe dans les

humeurs, ſoit en y acquérant une plus grande expenſion, par ſa combinaiſon avec les matières animales qui ont de l'affinité avec lui; expenſion dont rien ne peut faire eſtimer le dégré, que les accidens qui en réſultent. Or, la méthode dans laquelle le mercure eſt adminiſtré dans l'état de la moindre expenſion, eſt celle que l'artiſte peut la moins gouverner; & par cela même, elle doit être la moins certaine, & la plus dangereuſe.

Dans l'examen que nous allons faire de l'état du mercure combiné avec la graiſſe, ainſi qu'on l'adminiſtre dans la méthode des frictions, nous prouverons que ce mineral n'agit pas ſur les humeurs par la peſanteur, la mobilité & la diviſibilité de ſes globules, mais ſeulement par une propriété irritante; qui eſt une conſéquence de l'état de ſolubilité dans lequel une très-petite partie a paſſé, en ſe combinant avec l'acide animal contenu dans la graiſſe.

Avant de propoſer d'autres raiſonnemens ſur cet article, nous donnerons les réſultats de l'expérience, & l'expoſé des procédés que nous avons employés pour nous aſſurer de la vérité que nous allons établir. On ſait que l'onguent napolitain ou mercuriel n'eſt qu'un mélange fait par une longue trituration de graiſſe & de mercure coulant; nous avons pris une livre de cet onguent, fait par parties égales de mercure & de graiſſe, & fabriqué depuis ſix mois; nous l'avons mis dans un pot de terre verniſſé avec deux livres d'eau; nous avons expoſé le pot ſur un fourneau pour le faire bouillir; nous avons entretenu cette ébulition pendant une demie-heure; nous avons enſuite retiré le pot du feu, & laiſſé refroidir nos matières, après quoi nous avons enlevé la graiſſe qui ſurnageoit, & qui étoit figée. Ayant vuidé

l'eau dans un autre vaſe, nous avons trouvé au fond du pot une matière dure & péſante comme le mercure; nous avons enſuite péſé ſéparément cette matière, ainſi que la graiſſe qui avoit ſurnagé, & chacune nous a donné le poids d'une demi-livre; enſuite nous avons étendu de l'une & de l'autre matière ſur une carte, & en les examinant au microſcope, nous avons obſervé des globules mercuriels très-gros & très-reſſerrés dans le *magma*, & aucune dans la *graiſſe*; nous avons verſé de l'eau de chaux dans l'eau où l'onguent avoit bouilli, & elle a pris une légère teinte jaune, preuve qu'elle contenoit un peu de mercure en diſſolution; nous avons frotté pluſieurs métaux avec la graiſſe ſurnageante, & tous nous ont donné des preuves de l'exiſtance du mercure.

D'après toutes ces expériences, nous avons été forcés de conclure, 1°., que l'eau qui avoit ſervie à l'ébulition, & la graiſſe ſurnageante contenoient du mercure en diſſolution : 2°., que le *magma* & la graiſſe nous ayant donné chacun le même poids qu'avant leur compoſition en onguent, le mercure n'avoit été diſſous qu'en très-petite quantité; que ce qu'il pouvoit avoir perdu étoit inappréciable; 3°., que le *magma* étant moins volumineux que la graiſſe, & plus peſant, ce n'étoit autre choſe que du mercure, mais adhéré encore à une partie de graiſſe qui l'empêchoit de ſe réſoudre entièrement en mercure coulant. D'après ces réflexions, nous avons cru pouſſer notre examen juſqu'à nous aſſurer de la quantité de mercure qui pouvoit s'être diſſous; mais nous n'avons trouvé aucun moyen de le déſunir de la graiſſe. Nos eſſais n'ont porté que ſur l'eau d'ébullition; en conſéquence, nous l'avons évaporée juſqu'à ſiccité, & nous avons obtenu du ſel mercuriel qui nous a manifeſté toutes les propriétés du ſublimé corroſif.

D'après ces résultats, nous avons cru pouvoir traiter les malades vénériens avec l'eau d'ébullition & la graisse surnageante, & nous avons obtenu le succès que nous devions en espérer.

De tous ces faits, il résulte une conséquence bien prouvée : c'est-à-dire que l'onguent napolitain contient un sel mercuriel animal, qui est l'agent qui combat le mode du virus vénérien, dans la méthode des frictions; que ce sel est d'autant plus abondant dans cette pommade, qu'il y a plus ou moins de tems qu'elle est faite, parce qu'à mesure qu'elle rancit, l'acide se développe & attaque le mercure; de sorte qu'il doit y avoir un terme où cet acide en est entièrement saturé.

On observe effectivement, avec le microscope, que les globules sont plus nombreux & plus gros dans une pommade nouvellement faite, que dans une plus ancienne. M. *Baumé* ayant examiné avec cet instrument de l'onguent fait depuis vingt ans, & du même onguent fait depuis quelques jours, a observé la même différence (1).

Nos expériences prouvent donc que le mercure combiné avec la graisse, tel qu'on l'employe dans la méthode des frictions, est attaquable par cette substance animale, & qu'il se dissout en plus ou moins grande quantité, suivant que les propriétés dissolvantes qu'elle posséde, se trouvent naturellement ou accidentellement réunies; & d'après cela, nous serions sans doute assez autorisés à conclure que ce n'est qu'en vertu de cette solubilité acquise & non soupçonnée jusqu'à ce jour, que le mercure agit sur l'économie animale, dans la méthode des frictions. Mais nous avons de plus, pour le confirmer,

(1) Chymie expérimentale, T. II., p. 396.

les

les traitemens faits avec les substances qui se sont emparées du sel mercuriel animal ; c'est-à dire l'eau d'ébullition & la graisse surnageante, avec lesquelles nous avons non-seulement opéré des cures, mais même excité tous les accidens qui accompagnent ordinairement l'usage du mercure, dans la méthode des frictions, & principalement la salivation.

On ne peut donc point offrir le mercure avec des propriétés médicinales primitives ; car nous savons très-positivement qu'étant administré intérieurement sous sa forme métallique, il est sans effet : ce qui auroit dû faire soupçonner quelque chose de semblable de celui qui se trouve sous cette même forme, mais divisé dans un excipient, & qu'on administre extérieurement. Il sembloit que la raison devoit nous dire que, puisqu'une substance telle que le mercure coulant, ne pouvoit être pompée & portée dans les humeurs par les pores absorbans des premières voyes, la peau, qui est un organe très-dur, & dont les pores sont infiniment moins faciles à se laisser pénétrer, ne devoit pas être plus propre à insinuer les globules mercuriels dans le sang ; & il falloit se retourner d'un autre côté, pour expliquer l'effet des frictions mercurielles.

Pour éclaircir cette matière importante, nous avons usé de toutes les ressources qui se sont présentées à notre esprit. Quoique très-certain que la graisse, séparée du mercure, devoit contenir ce minéral sous une forme soluble, ou saline, si l'on veut, mais toujours dans l'état d'une grande expension, nous avons voulu voir si une très-petite quantité de sel mercuriel, divisé dans la graisse, nous donneroit les mêmes résultats. Pour cet effet, nous avons pris deux onces de graisse fraîche ; nous y avons répandu vingt-quatre grains de notre

ſel régalin, & nous l'avons laiſſé expoſé à l'air libre pendant un mois, afin d'y exciter un peu de fermentation; après ce tems, nous en avons traité un malade avec ſuccès, & chez lequel le mercure a donné des effets ſenſibles de ſon action. Pluſieurs auteurs ont déjà parlé d'une pommade faite avec le ſublimé, & lui ont donné la préférence ſur la pommade ordinaire : nos obſervations nouvelles prouvent qu'ils ont été fondés à le faire.

Maintenant que nous ſommes aſſurés par l'expérience, que le mercure n'agit ſur l'économie animale, & ſur le virus vénérien, *que parce qu'il ſe trouve dans un état de ſolubilité dans les humeurs*, il nous ſera facile de prouver que la méthode la plus ſûre de traiter les maladies vénériennes, eſt celle où le mercure eſt adminiſtré dans ſa plus grande expenſibilité. Effectivement, ſi l'état de ſolubilité eſt une des conditions de l'action de ce minéral; il eſt clair qu'on pourra l'étendre & la reſtreindre à volonté; parce qu'on pourra gouverner l'action diſſolvante des ſubſtances animales qui n'auront alors ſur lui qu'un effet meſuré. Ce qui fera qu'il n'agira qu'en vertu du degré de ſolubilité avec lequel il ſera adminiſtré.

Les partiſans de la méthode des frictions avoient imaginé un moyen méchanique de faire travailler le mercure ſur les humeurs. Ils avoient d'abord prétendu que la vérole conſiſtoit dans l'épaiſſiſſement de l'humeur limphatique, & comme tout épaiſſiſſement ſuppoſe un engouement dans les vaiſſeaux, & par conſéquent l'embarras dans la circulation, ils avoient cru voir que le mercure qui détruiſoit ces prétendus obſtacles, ne pouvoit le faire qu'en vertu de la peſanteur de la

mobilité & de la divisibilité de ses globules ; c'étoit selon eux ; de petits ramoneurs qui parcouroient les petites cheminées de notre grande maison, qui les désobstruoient & entraînoient avec eux la cause efficiente de ces obstacles, soit par les selles, les urines, la salivation ou la transpiration. Pour confirmer leur opinion, ils avoient été jusqu'à fabriquer des observations, & prétendre qu'on en avoit trouvé en dépôt sous forme métallique, dans certaines cavités des os (1); mais aujourd'hui que la chimie & la physique ont perfectionné les connoissances, nous avons des raisons de toute notoriété, qui combattent cette opinion. Pour connoître dans quel état le mercure agit sur l'économie animale, il y avoit une observation fort simple à se représenter, qui étoit de toute conviction ; il suffisoit de voir de quelle manière il se trouvoit expulsé des corps par les sécrétions qu'il provoquoit, telles que celles de la salive, où sa présence est des plus sensible par l'action corrosive qu'il exerce dans la bouche. Or, en se prêtant sans prévention à ce simple examen, on auroit vu, sans autre discussion, que le mercure se trouvoit dans un état de solubilité dans les

---

(1) " Il n'est pas nécessaire dans l'état actuel de nos connoissances, dit M. *Hunter*, p. 361, ouv. cité, de dire qu'il ne passe jamais dans les os sous la forme de métal, malgré qu'il y ait des praticiens d'une grande réputation qui l'aient prétendu, & qui aient cherché à établir leur opinion, par ce qu'ont offert les dissections ; mais l'expérience que j'ai, en ce qui regarde l'anatomie, ne m'a jamais convaincu de la réalité de ces faits. Ces auteurs se sont copiés réciproquement ; ce qui a donné lieu de multiplier les observations prétendues ; de manière que les praticiens crédules ou ignorans, se sont mépris au grand préjudice des malades.

humeurs, & que ce n'étoit qu'en vertu de cette manière d'être qu'il manifestoit son action. Cette vérité auroit naturellement conduit à faire soupçonner que ce minéral passoit dans les humeurs sous une forme saline, & plus ou moins expensible; & que, dans cet état, il pouvoit encore être attaqué par les substances animales, si sa solubilité n'étoit pas au-delà de l'effet de ces substances; c'est-à-dire si le mercure n'étoit pas saturé par l'acide animal, au point de ne pouvoir plus en admettre.

En examinant la forme de tous les vaisseaux qui composent le systême vasculeux, la manière dont ils sont distribués, & l'usage de ceux qui s'ouvrent à la surface de la peau, on juge de l'impossibilité qu'il y a qu'il puisse s'introduire dans ces vaisseaux des globules mercuriels tels que ceux que l'on découvre avec le microscope dans l'onguent le plus parfait & le plus vieux, où ils sont vus en moindre quantité & sous une forme plus petite : car le plus petit globule de mercure paroît dix fois plus gros que l'ouverture des plus petits vaisseaux absorbans qu'on découvre sur l'étendue de la peau. D'un autre côté, le mercure, treize fois plus pesant que le sang, ne sauroit être entraîné par les humeurs dans les petits vaisseaux; & quelque grande que soit l'action qu'on leur suppose, leur capacité est assez connue pour qu'on puisse judicieusement estimer que leur degré de force ne seroit pas suffisant. D'ailleurs, le mercure, par l'affinité de ses globules, se réuniroit bientôt en globules plus gros, & se déposeroit dans les parties les plus déclives des tubes où il se trouveroit contenu.

L'état des humeurs ne peut donc pas, dans aucun cas, opposer des obstacles à cette réunion, en supposant encore qu'elles n'eûssent pas la propriété dissolvante; mais par cela seul qu'elles possèdent

cette propriété à un point éminent, ainſi que pluſieurs expériences le prouvent, le mercure ne ſauroit y ſéjourner ſous une forme métallique, quand même il y pénétreroit dans cet état ; ce qui eſt contraire à toute ſorte d'expérience & de théorie.

Quoique l'abſorption des ſubſtances fluides appliqués ſur la peau ſoit généralement admiſe, il ne faut pourtant pas s'étourdir ſur cette fonction; car ſes réſultats ſont infiniment petits. Quelque préciſion qu'on ait mis dans les obſervations qu'on a tentées pour évaluer l'abſorption, on n'a jamais pu en tirer des conſéquences en ſa faveur : ce qui a fait dire à quelques auteurs qu'il n'exiſtoit point de vaiſſeaux abſorbans ſur l'étendue de la peau ; que l'abſorption prétendue n'étoit qu'une eſpèce d'intus-ſuſception, qui avoit lieu dans tous les corps animés, comme dans tous les autres corps de la nature, & qui étoit en raiſon de leur plus ou moins grande denſité. Indépendamment de toutes nos expériences, qui ſont concluantes, nous rapporterons celles de M. *Hunter*, qui tendent à prouver en faveur de la même opinion, quoique, ſans doute, d'un ordre inférieur aux nôtres. « Pour m'aſſurer, dit-il pag. 387, ſi j'étois bien fondé dans mon opinion ſur la ſolution du mercure dans nos humeurs, j'ai fait ſur moi-même les expériences ſuivantes : j'ai mis un peu de mercure crud ſur ma langue, & je l'ai laiſſé agir au point de le rendre plus ſuſceptible de ſolution, juſqu'à ce qu'enfin j'en ai ſenti le goût ; j'y ai mis enſuite du mercure calciné, & je l'ai laiſſé juſqu'à ce que j'en ai éprouvé les ſenſations, qui étoient exactement les mêmes ; mais j'ai obſervé que cette chaux étoit plus facile à ſe diſſoudre que le mercure crud. J'ai eſſayé le calomel & le ſublimé corroſif, auſſi de la même manière, après les avoir délayées avec de l'eau,

& le goût a encore été le même ; c'étoit un peu avant que j'euſſe ſenti le goût du mercure crud dans ma bouche. J'ai ſenti beaucoup plus le goût de la chaux & du calomel. Le ſublimé corroſif me donna d'abord un goût mixte ; mais lorſque l'acide fut délayé, il me fit éprouver exactement la même impreſſion que les autres ; toutes ces différentes préparations produiſent la même impreſſion ou le même goût dans la bouche ».

» Il paroît, d'après ces expériences, que dans chacune d'elles le mercure fut diſſous dans la ſalive, & réduit à la même préparation ou ſolution ».

» Pour eſſayer ſi le mercure introduit dans le corps produiroit le même effet ſur la langue, j'ai frotté mes cuiſſes avec l'onguent mercuriel, juſqu'à ce que ma bouche en fût affectée, & j'ai ſenti pleinement le goût du mercure ; & autant que je puis m'en ſouvenir, il étoit exactement le même que dans les premières expériences ».

» J'ai laiſſé paſſer quelque tems pour attendre que ma bouche fût parfaitement bien, & qu'elle eût perdu le goût du mercure ; après quoi j'ai pris du calomel en pillules, juſqu'à ce qu'elle fût de nouveau affecté de la même façon ; j'ai pris enſuite du mercure calciné & du ſublimé corroſif ; toutes ces expériences m'ont donné le même réſultat ; le mercure produiſant, ſous toutes ces formes, le même goût ».

» Ces expériences paroiſſent démontrer que lorſque le mercure produit une évacuation par la bouche, il eſt certainement entraîné hors du corps par cette évacuation ; & de-là nous pourrons conclure, avec raiſon, que lorſqu'étant dans le corps, il produit d'autres évacuations, telles que la diarée, la ſueur & un grand écoulement

d'urine ; il eſt auſſi entraîné hors du corps par ces évacuations, qui deviennent pour lui des iſſues ».

» Il paroît auſſi, par ces mêmes expériences, que peu importe la préparation du mercure dont on ſe ſert pour guérir cette maladie, pourvu qu'elle ſoit parfaitement diſſoute dans nos humeurs ; les préparations les plus ſuſceptibles de ſolution étant toujours les meilleures ». Le mercure doit varier ſes propriétés médicinales ſelon la manière dont il eſt adminiſtré ; non-ſeulement parce que telle préparation mercurielle ſera par elle-même propre à produire plus d'action que telle autre, à raiſon de ſa plus ou moins grande ſolubilité, mais encore parce que les parties du corps qu'elle parcourera, auront par leur nature & leur organiſation plus de ſuſceptibilité pour elle. L'expérience prouve que le mercure appliqué à la peau fait communément ſaliver. Selon M. *Fabre*, ſur vingt malades traités par les frictions mercurielles, ſeize éprouvent cet effet, pourvu qu'on ne cherche point à le contrarier. La connoiſſance que nous avons de l'organiſation, de la diſtribution & des fonctions du tiſſu cellulaire adipeux, peut nous éclairer ſur cette prédilection du mercure adminiſtré en frictions. Il eſt clair que ſon effet immédiat étant ſur le tiſſu cellulaire de la peau, ſon action doit ſe tranſmettre généralement dans toute l'étendue de cet organe qui couvre la ſurface du corps, & porter ſes effets ſur les glandes & les humeurs qui ont plus de connexion & de relation avec lui. Si quelquefois, après un tems plus ou moins long de ſalivation, les organes du bas ventre s'irritent, & provoquent les évacuations par les ſelles & les urines, c'eſt plutôt par l'effet médicinal de la ſalive qui eſt chargée de mercure, & que les ma-

lades avalent avec les alimens & la boiſſon, que par toute autre cauſe ; puiſque la ſalive qui coule ſpontanément dans cette circonſtance, contient du mercure en diſſolution, & qu'elle forme, en quelque ſorte, une eſpèce de ſavon animal, dont les effets corroſifs ſe manifeſtent clairement dans l'intérieur de la bouche. On ne peut, néanmoins, méconnoître ni lui refuſer cette même propriété, lorſqu'elle eſt tranſmiſe dans l'eſtomac ou dans les inteſtins. Je ne conteſterai point que l'irritation qui provoque les déjections ſtercorales ne ſoit quelquefois le réſultat de la ſympathie & de l'irritabilité nerveuſe ; mais comme nous ſavons que les évacuations qui proviennent d'une telle cauſe, ſont toujours ſubordonnées au dégré d'irritation qui exiſte, & que c'eſt généralement vers le point le plus irrité qu'elles ont lieu, nous devons croire que les forces ſympathiques, en pareille circonſtance, ne ſuffiroient pas pour déterminer un pareil effet, & qu'il faut néceſſairement une action immédiate. Les purgatifs, adminiſtrés dans le cas de ſalivation, ſont une preuve de ce que j'avance ; ils exercent ſur le canal inteſtinal une irritation plus forte que celle qui exiſte dans les glandes de l'intérieur de la bouche, & d'ailleurs ils agiſſent ſelon le vœu de la nature en détournant la ſalivation ; mais toujours en proportion du dégré de force d'irritation & de ſa durée. Le mercure a une tendance naturelle à ſe porter vers la bouche, de quelque manière & ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre ; cependant ſes effets, ſur cet organe, ſont bien peu ſenſibles, quand il eſt adminiſtré intérieurement, & ſous une forme plus ou moins ſoluble. Je ne crois pas qu'on ait fait attention juſqu'à préſent à la manière dont le mercure paſſe dans les premières

voies par le moyen de la ſalive pendant le tems du ptialiſme, & aux effets qu'il doit produire. Il eſt pourtant bien prouvé que les malades l'avalent continuellement, & ſur-tout avec les alimens & les boiſſons; c'eſt à ce même effet, ſans doute, que ſont dus les ſuccès de la méthode d'abſorption de M. *Clare*, dont nous parlerons ailleurs.

La propriété qu'a le mercure d'agacer, de ſtimuler les ſolides, & même de les corroder, ne ſeroit pas auſſi dangereuſe qu'elle l'eſt dans bien des cas, ſi les humeurs, par elles-mêmes, n'avoient pas la faculté de le diſſoudre, & par conſéquent d'augmenter ſes effets proportionellement à cette diſſolution; mais, de ce que les humeurs animales poſsèdent cette propriété, ſur-tout dans leur état vivifiant, il s'enſuit que ſes effets, ſur la conſtitution, doivent néceſſairement être ſubordonnés à une infinité de circonſtances; ſur-tout relativement à la plus ou moins grande expenſabilité dans laquelle le mercure eſt adminiſtré, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement. *On ne peut donc aſſigner une action bien déterminée au mercure, que dans les cas ſeulement où il eſt adminiſtré dans un dégré de ſolubilité ſupérieur à celui auquel les humeurs peuvent l'amener.* Dans cet état on eſt aſſuré de diriger ſon action à volonté, & de déterminer au juſte ſes véritables propriétés médecinales. Nous avons déjà dit que le mercure avoit quelqu'analogie avec le phlogiſtique, la matière du feu & le fluide électrique.

Les chymiſtes ont effectivement reconnu, par pluſieurs expériences, que ce minéral contient beaucoup de phlogiſtique, & nous avons déjà fait obſerver, à cet égard, que l'acide marin n'a point d'effet ſur lui, parce qu'il eſt lui-même très-phlogiſtique, & qu'il ne peut ſe combiner avec

lui, à raiſon de ſon homogénéité avec le principe inflammable.

Le mercure augmente la force de l'électricité, ſoit en l'appliquant aux machines électriques, ſoit en l'inſinuant dans les corps électriſés. » On recommanda à un homme, dit M. *Hunter* (1), de ſe faire électriſer pour une maladie qu'il avoit ; il s'y détermina ; mais ſans aucun effet viſible. Indépendamment de la maladie pour laquelle il fit uſage de l'électricité, il avoit auſſi une maladie vénérienne, pour laquelle il avoit auparavant ſubi un traitement mercuriel. Pendant ce tems il fut électriſé pour ſa première maladie ; mais il étoit devenu ſi irritable qu'il ne pouvoit ſupporter les ſecouſſes de la moitié de leur force première ; mais ce qu'il y avoit de plus curieux dans ce fait, c'eſt que les ſecouſſes produiſirent beaucoup plus d'effets ſur la maladie, qu'elles ne l'avoient fait auparavant, lorſqu'elles étoient doublement fortes, & il ſe trouva alors guéri. Ce phénomène éclaira le chirurgien, & ayant employé auſſi ſans effet l'électricité dans une autre occaſion, il ſoumit ſon malade à un traitement mercuriel ; les effets furent alors les mêmes que dans le cas précédent, & le malade guérit auſſi. « M. l'abbé *Bertholon* dit à cette occaſion, qu'on a obſervé que les perſonnes qui ont reçu pluſieurs frictions mercurielles, étoient de meilleurs conducteurs de l'électricité, & en même-tems étoient plus expoſés à être frappés la foudre.

Le mercure, réduit à ſa plus grande forme d'expenſion, préſente ſur le corps humain quel-

---

(1) P. 389, ouv. cité.

ques qualités du feu libre ; il enflamme les chairs, les brûle & les corrode ; il augmente la force de la circulation par le mouvement qu'il excite dans les fluides, dont la chaleur, la raréfaction & la transpiration sont les conséquences.

Puisque l'expérience prouve que l'action du mercure, sur les parties animales, est en raison de sa plus ou moins grande solubilité, on peut aisément expliquer en vertu de quoi il guérit la maladie vénérienne, comment il échoue dans quelques cas, & pourquoi, dans les méthodes usitées, il attaque plus la constitution que la maladie. Il guérit la maladie vénérienne, à raison de son extrême solubilité, qui lui procure la facilité de se porter dans les plus petits vaisseaux capillaires où le mode vénérien se niche généralement, & dans lesquels, par son action stimulante, il augmente la force tonique, & par conséquent celle de la circulation des sucs qui s'y trouvent contenus, & jusques-là il n'agit que méchaniquement ; mais par l'analogie qu'il a avec le phlogistique, la matière du feu & le fluide électrique, il se combine ensuite avec celui de ces fluides qui se trouve altéré, & que nous avons déjà soupçonné être le fluide électrique, & le purge de la cause qui le constituoit le mode de l'action vénérienne. Dans ce dernier cas le mercure agit chymiquement : car si, par événement, le mercure est administré à de trop fortes doses, son action stimulante, étant en raison de sa quantité, elle se trouve trop augmentée pour que le mercure puisse pénétrer les vaisseaux limphatiques, & aller y neutraliser parfaitement le virus. L'amendement dans les symptômes, n'est alors que l'effet de la sympathie ; mais le mode vénérien, quoiqu'avec moins d'action, n'en existe pas moins

dans ſon foyer ; & ſi le traitement local ne va point le dénicher, & qu'on s'en rapporte entiérement aux effets généraux, on voit bientôt la maladie reparoître.

Le mercure attaque plus la conſtitution que la maladie, quand il eſt porté dans les humeurs ſous une forme inſoluble ou mi-ſoluble; parce qu'alors *l'acide animal quitte la baſe des humeurs pour s'unir au mercure, & laiſſer libre la partie alkaleſcente, qui n'eſt pas long-tems à déterminer une diathèſe putride*, d'où réſulte une infinité d'accidens. Or, plus la forme du mercure adminiſtré ſera ſuſceptible de diſſolution, plus ce minéral détruira d'acide animal, & plus la conſtitution en ſera troublée. Cet effet eſt très-ſenſible dans la méthode des frictions, & ſur-tout chez les ſujets attaqués du ſcorbut.

SECTION III.

De la préparation du mercure pour la compoſition des gâteaux toniques, dit ſel regalin.

D'après ce que j'ai expoſé ſur les propriétés médicinales du mercure, on doit s'attendre que ma préparation aura tout le degré de ſolubilité poſſible; puiſque ce n'eſt qu'en raiſon de cette ſolubilité que ce minéral peut produire des effets ſalutaires, & qu'on eſt maître de gouverner ſon action à volonté. Ma préparation mercurielle a beaucoup plus de ſolubilité que le ſublimé corroſif, & n'a point ſa cauſticité ; ce n'eſt pas qu'elle ſoit entièrement privée de cette propriété. Quelle eſt la préparation de ce minéral qui en ſoit exempte? elles la poſsèdent toutes à un dégré plus ou moins

éminent, ſelon qu'elles ſont unies à des ſubſtances qui concourent à ce même but.

Il ne faut donc pas ſe faire illuſion ſur les propriétés du mercure & de ſes préparations ; il en eſt une qui lui eſt générale, & qui ne l'abandonne jamais, ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre, c'eſt celle que nous venons de déſigner ; mais l'expérience, qui eſt un guide sûr, quand elle eſt dépourvue de toutes ſortes de préventions, m'a appris que le plus haut dégré d'expenſion dont le mercure pouvoit être ſuſceptible, étoit le terme de ſa cauſticité ; & qu'il acquéroit alors une propriété très tonique, mais foiblement corroſive. L'exemple de l'obſervation citée, d'un malade qui mangea cinquante-deux gâteaux, eſt une grande preuve de cette vérité.

Je ne prétends donc point que le ſel mercuriel qui entre dans la compoſition des gâteaux, ſoit dénué de toute cauſticité ; il paroitroit même, d'aprés mon propre dire, qu'étant plus ſoluble que le ſublimé, il devroit être en même-tems plus corroſif ; mais ſoit qu'il approche du terme de ſa plus grande expenſion, ſoit que les ſubſtances qui le tiennent dans un état de cryſtaliſation n'ayent pas la même cauſticité que celles qui ſont combinées avec le mercure ſublimé ; il eſt certain qu'il n'eſt que foiblement corroſif ; & nous le prouverons par des exemples fort ſenſibles.

Je dois ſur-tout prévenir, avant d'entrer dans une plus longue diſcuſſion à cet égard, que l'état du mercure dans mon ſel mercuriel, n'eſt pas le même que dans les gâteaux. Dans la première combinaiſon, il eſt certainement dans un état de grande expenſion ; il eſt aſſocié aux acides, ce qui lui laiſſe toujours un dégré de cauſticité plus ou moins remarquable. Dans les gâteaux il n'en eſt pas de

même ; il ſe trouve entièrement dégagé d'acide ; & malgré cela le mercure exiſte encore dans la plus grande expenſibilité poſſible, *comparable à celle de l'état de gaz ou de vapeur.*

Pour m'aſſurer ſi mon ſel régalin étoit auſſi ſoluble que le ſublimé corroſif, j'ai pris une meſure donnée d'eau bouillante, dans laquelle j'ai diſſout du ſublimé juſqu'à ſaturation ; j'ai pris enſuite la même quantité d'eau, dans laquelle j'ai diſſout également mon ſel régalin juſqu'à ſaturation ; la diſſolution du ſublimé avoit été d'un gros, celle du ſel régalin avoit été de trois gros ; d'où je conclus, que le ſel régalin étoit plus ſoluble de deux tiers que le ſublimé.

J'ai diſſous enſuite vingt-quatre grains de ſublimé dans deux livres d'eau de fontaine, & trois gros de ſel régalin dans une même quantité d'eau ; j'ai mis quatre onces de chacune de ces deux diſſolutions ſéparément dans des verres, & enſuite j'ai ajouté dans chacune une once d'eau de chaux ; la diſſolution du ſublimé prit une teinte citron, & celle du ſel régalin la teinte d'un jaune foncé, ſemblable à l'ocre ; d'où je conclus encore, que la plus grande ſolubilité du ſel régalin ne venoit pas de ſon eau ou de ſon acide de cryſtaliſation, mais d'une plus grande quantité de mercure ; je fis prendre enſuite de ces deux diſſolutions à deux malades différens, à la doſe d'une cueillerée par jour, dans une pinte de tiſanne commune ; celui qui prit le ſublimé eut des maux d'eſtomac, des coliques, & fut dévoyé pendant quelque tems ; mais celui qui fit uſage du ſel régalin, n'éprouva rien de ſemblable ; il n'y eut que les urines qui coulèrent toujours abondamment. Cette expérience réitérée pluſieurs fois, m'ayant toujours donné le même réſultat, je conclus, que le ſel régalin mercuriel étoit tonique, & par conſéquent apéritif.

Sel régalin.

℞. : Mercure revivifié ℥ j.

Placé le dans une capſucle de verre, ou dans une grande phiole à médecine, dont on aura ſéparé le col, verſez deſſus,

Acide nitreux... ℥ j.

Auſſi-tôt que le mercure ſera réduit ſous une forme de chaux bleuâtre, & qu'on n'appercevra plus de globules mercuriels, on y ajoutera,

Acide marin ℥ ij.

Il faut avoir ſoin de ne verſer cet acide ſur le mercure, calciné par l'acide nitreux, que très-lentement, & à pluſieurs repriſes, à raiſon de la grande fermentation qui a lieu quelquefois, ſelon que les acides ſont plus ou moins concentrés.

L'acide marin qui n'attaque pas le mercure dans ſon état métallique, l'attaque au contraire avec beaucoup d'action, quand il eſt dans l'état de chaux; & c'eſt dans cette compoſition, la premiére métamorphoſe qu'il éprouve par l'effet de l'acide nitreux.

Quand on verſe l'acide marin ſur l'acide nitreux, qui tient le mercure en diſſolution ou ſeulement en calcination, il ſe fait auſſi-tôt un précipité, mais qui ſe rediſſout promptement; on fait évaporer cette liqueur au bain de ſable juſqu'à ſiccité, & l'on obtient un ſel mercuriel d'une teinte un peu jaune; on le diſſout alors dans une très-

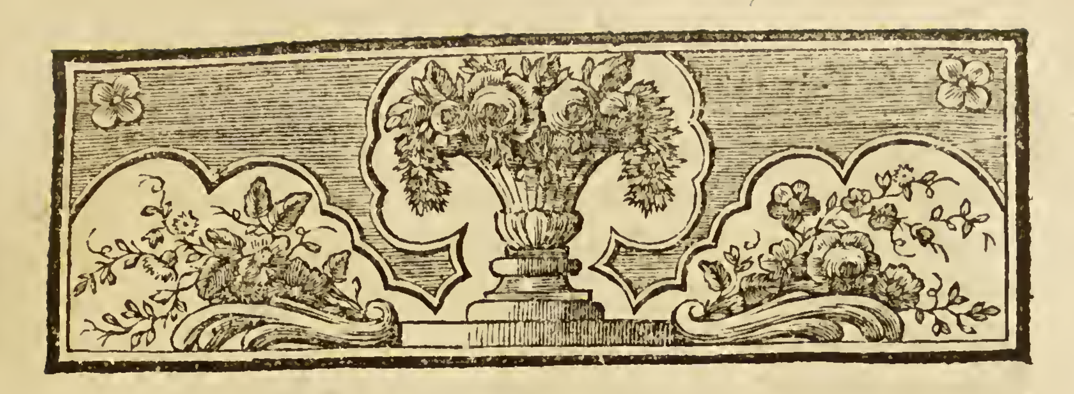
petite quantité d'eau bouillante, en le triturant dans un mortier de marbre ou de verre : lorſqu'il eſt parfaitement diſſout, on met la liqueur en évaporation au bain de ſable, & l'on obtient un ſel blanc, friable entre les doigts, quelquefois un peu humide, ſuivant qu'on a plus ou moins pouſſé l'évaporation; on lui enlève cette humidité, en l'étendant ſur du papier gris, où on le laiſſe pluſieurs jours en le changeant de place, & renouvellant même le papier s'il ſe trouvoit trop mouillé; enſuite on l'enferme dans un flaçon de cryſtal, & on le garde pour l'uſage.

Une once de mercure coulant donne à-peu-près dix gros de ſel mercuriel; enſorte, que le cinquième du poids qu'il acquiert, lui vient autant des acides qui ont ſervi à le diſſoudre, que de l'eau dans laquelle il a été lavé.

Les proportions que nous venons d'indiquer, pourront être augmentées ou diminuées ſelon la capacité des vaſes dont on ſe ſervira pour faire l'opération; mais il ne faut pas perdre de vue, qu'il faut le même poids d'acide nitreux que de mercure; on doit également obſerver que le dégré de force des acides change ſouvent l'effet de cette opération; ce qui fait qu'avant de l'entreprendre en grand, il eſt toujours prudent de l'eſſayer en petit, ſur-tout, quand on n'eſt pas aſſuré des acides.



MÉTHODE



MÉTHODE NOUVELLE

DE TRAITER LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Obſervations diverſes, relatives au traitement des maladies vénériennes.

LA routine, les préjugés & l'opinion, quoique rivaux de la vérité, ne ſont point de durée ; il arrive toujours un tems où cette dernière prend le deſſus : mais l'obſervation la plus exacte a conſtamment prouvé que cela n'arrivoit que d'une manière lente & inſenſible. L'erreur, quelque funeſte qu'elle puiſſe être, demande à être ménagée ; on ne la bruſque pas impunément ; & pour la ſubjuguer efficacement, il faut autant de ruſe que de force.

Il y a trois cents ans que la maladie vénérienne exiſte ; & il y a autant de tems qu'on cherche la véritable manière de la guérir, malgré que le re-

mède en ſoit véritablement connu ; mais l'opinion qu'on s'eſt faite de ſa ſpécificité, laiſſe malheureuſement dans l'eſprit de trop de perſonnes une ſécurité qui les conduit dans de fauſſes routes. Quoique nos connoiſſances ſur la maladie vénérienne & le mercure ſoient encore très bornées, nous en ſavons cependant aſſez pour pouvoir la traiter efficacement & d'une manière compatible à tous les états de la conſtitution. Il ne s'agit que d'abandonner la routine, de douter des dogmes établis dans nos livres, & de ſe laiſſer conduire par ſes yeux & par ſa raiſon. Je poſe en fait qu'il n'eſt aucune maladie dont le traitement ſoit plus aiſé, plus clair & plus aſſuré, qui ait des principes plus poſitifs, plus évidens & plus ſimples, &, par conſéquent, plus propres à ſubjuguer tous les eſprits. Ce n'eſt pas dans de grandes théories qu'il faut aller les chercher, qu'on prenne l'obſervation & l'expérience pour guides ; qu'on s'abaiſſe quelquefois juſqu'à l'empiriſme, tout décrié qu'il eſt, & l'on trouvera toutes les reſſources néceſſaires.

Je vais offrir dans les ſections qui compoſent ce chapitre une ſuite d'obſervations qui concourent à prouver cette vérité.

SECTION PREMIERE.

La maladie vénérienne (ou la vérole) eſt d'une eſpèce mixte entre les maladies aiguës & les maladies chroniques.

Pour prouver la vérité de cette propoſition, il s'agit de ſavoir ce que c'eſt qu'une maladie aiguë & une maladie chronique ; de connoître le caractère diſtinctif de chacune en particulier, & partir de-là pour établir un point de comparaiſon.

Nous avons déjà dit qu'on entendoit, par maladie aiguë, une augmentation d'action dans les forces de la nature ; & par maladie chronique, une privation ou défaut d'action dans ces mêmes forces. Or, ces deux espèces de maladie comprennent les deux extrêmes des forces de la nature, & leur point respectif d'incidence est nécessairement la mesure de la santé.

Y a-t-il dans la vérole une augmentation ou une privation d'action dans les forces de la nature ? On ne peut nier que l'un & l'autre de ces effets ne se rencontre quelquefois ; mais, généralement, dans un degré peu sensible. A l'apparition des premiers symptômes de la vérole, il y a ordinairement une augmentation d'action ; mais cette action cesse presqu'entièrement dès les premiers jours, sans secours quelconque ; le malade semble rentré dans son état de santé ; il est sans fièvre, sans accablement, sans maux de tête, sans altération ; en un mot, il n'éprouve aucun des accidens qui accompagnent les maladies aiguës. Un homme, considéré dans cet état, & relativement aux forces de la vie, ne sauroit être rigoureusement pris pour malade ; car l'état où la constitution se trouve telle que la nature jouit de tous ses priviléges, n'est pas, à coup sûr, un état de maladie, puisqu'on est convenu de dire que la maladie est un état contre nature, ou contraire à la nature. Mais ne nous égarons point dans les ténèbres de la spéculation : laissons les mots & parlons des choses ; fixons notre point de vue sur un objet incontestable, qui est la possibilité démontrée qu'une vérole jouisse de tous les priviléges de la santé avec les indices les plus certains de l'infection ; alors, dans quelle classe de maladie faudra-t-il comprendre la sienne : sera-t-elle une maladie aiguë, ou bien une maladie chro-

nique ? Quels seront les indices qui pourront nous faire prononcer affirmativement pour l'une, plutôt que pour l'autre ?

J'ai déjà fait observer que dans le tems de l'invasion de ses symptômes, elle avoit quelquefois le caractère aigu, parce qu'on remarquoit une augmentation d'action dans les forces de la nature ; mais cette augmentation d'action, loin d'avoir une fin comme dans les maladies aiguës, loin de mener à une coction & dépuration d'humeur, elle semble, au contraire, n'être que le conducteur du mode, & n'avoir pour but que d'en disséminer les principes. Chez quelques sujets l'orage est quelquefois assez violent, & cela dépend de la nature des symptômes ; mais rien de tout cela n'est essentiel à la maladie, & ne peut, par conséquent, lui donner un caractère.

La vérole n'attaque jamais directement les forces de la vie dans son commencement ; les symptômes qui l'annoncent se trouvent toujours portés hors de la sphère de leur action. D'ailleurs, la susceptibilité de la nature, relativement au mode vénérien, n'est pas générale, ou, du moins, ne paroît pas l'être.

On ne peut donc pas considérer la vérole comme une maladie aiguë, pour plusieurs raisons : 1°. parce que l'augmentation d'action qui est rare, n'est presque jamais générale ; 2°. parce que cette augmentation d'action n'arrive ordinairement que dès l'invasion des symptômes, & qu'elle cesse même avant leur entière formation ; 3°. parce que l'augmentation d'action, effet d'une irritation partielle, ne mène jamais à une coction ou dépuration d'humeurs ; 4°. enfin, parce que la vérole existe avec plus d'intensité hors de l'action que pendant l'action, & que l'observation ne nous montre rien

de plus dans l'augmentation d'action, qu'une propriété disséminatrice de la nature pour le mode vénérien.

La vérole n'étant pas une maladie aiguë, peut-on dire qu'elle soit une maladie chronique? encore moins. Le caractère de cette espèce de maladie, s'annonce par une privation ou défaut d'action; ce qui ne s'observe point dans la vérole: car on la trouve subordonnée aux forces de la nature, sans jamais les augmenter ni les diminuer sensiblement par elle-même. Ainsi, en observant les effets des maladies aiguës & chroniques, relativement à l'action physique de la constitution, & les comparant avec ceux de la vérole, nous trouverons qu'il n'y a point de rapport entr'elles. Si nous considérons ces mêmes effets dans le moral, nous verrons que le résultat sera le même, c'est-à-dire, que le type essentiel de ces trois espèces de maladies sera essentiellement différent. Dans les maladies aiguës, le moral s'affecte plus ou moins vivement; il semble même être la mesure de l'action de la nature; car tout le monde sait que le délire qui existe pendant le tems d'un fort redoublement, cesse avec lui, lorsque le principe vital n'est pas encore opprimé. Il arrive souvent que des malades délirent pendant un accès de fièvre, & toujours quand il est dans son fort; mais leur raison revient avec le calme qui succède. Dans les maladies chroniques, où il y a défaut d'action, les malades sont tristes, mélancoliques, insoucians, paresseux à l'extrême, & assez souvent tourmentés par la crainte de la mort, qui est une des causes morales qui hâte le plus leur course vers le tombeau. Rien de tout cela n'arrive dans la vérole; le moral reste toujours le même, & quand on le trouve affecté,

ce n'eſt jamais par trop d'action, mais au contraire par défaut. Il y a des perſonnes qui ont l'eſprit ſi foible, qu'elles s'affectent de tout ; & ſi, avec cette maladie qui leur eſt propre, elles contractent la vérole, alors le moral travaille le phyſique, & la maladie prend le caractère apparent des maladies chroniques ; mais tout ceci eſt entièrement étranger à la vérole ; & l'on doit conſidérer cet effet comme une de ſes complications les plus dangereuſes.

La vérole ſe comporte donc avec le phyſique comme avec le moral ; & dans l'un & dans l'autre cas, elle conſerve un caractère indépendant des maladies aiguës & des chroniques : elle en a un qui lui eſt abſolument propre, c'eſt *celui de reſter ſubordonnée aux forces naturelles de la conſtitution, par qui la ſanté exiſte.* Cette remarque n'eſt pas indifférente ; elle explique beaucoup d'événemens que l'expérience nous fait connoître dans pluſieurs occaſions ; mais l'induction la plus certaine qu'on en puiſſe tirer, j'oſe même dire la plus conſolante pour les malades, & la plus néceſſaire au médecin, eſt celle qui nous fait enviſager tout ce que nous pouvons attendre, dans une pareille poſition, des efforts de la nature ; combien il importe de ne pas la contraindre, & combien peu de ſecours lui ſont néceſſaires pour triompher de ſon ennemi ; auſſi ſuffit-il très ſouvent, ainſi que nous le dirons bientôt, de traiter localement les ſymptômes qui ſont hors de la ſphère d'action de la nature pour guérir complettement la vérole, parce que le mode vénérien lui eſt par-tout ailleurs ſubordonné. Il faut obſerver ici, que nous n'établiſſons que le caractère général de la vérole, dont nous ſavons très-bien qu'elle s'éloigne quelquefois ; mais ſi l'on fait attention à tout ce qui ſe paſſe dans ces ſortes de cas,

on trouvera que ces écarts ſont moins l'effet d'une propriété générale que celui d'une propriété particulière, étrangère à ſa nature ; & notre propoſition, qui tend à établir que la vérole eſt d'un caractére mixte entre les maladies aiguës & chroniques, n'en ſera pas moins d'une vérité rigoureuſe.

SECTION II.

La nature ſeule guérit ſouvent la vérole. Un traitement local bien dirigé, dans lequel on fait entrer les topiques mercuriels, eſt ordinairement ſuffiſant.

La vérité que nous venons d'établir, d'après l'obſervation & l'expérience, doit jetter un grand jour ſur cette propoſition ; car en rapprochant tout ce que l'on ſait du pouvoir de la nature, & des efforts continuels qu'elle fait pour conſerver la ſanté, il ne ſera pas difficile de ſe convaincre de la realité des cures ſpontanées. Il eſt clair que ſi la vérole reſte ſubordonnée aux forces naturelles de la conſtitution, comme ces forces tendent à conſerver un juſte équilibre, elles opéreront ſans bruit & ſans éclat la deſtruction du mode vérolique ; mais, pourquoi, dira-t-on, cet effet n'eſt-il pas général ? & pourquoi la nature a-t'elle preſque toujours beſoin des ſecours de l'art ? Cette queſtion ſera facile à réſoudre, quand on voudra bien conſidérer, que l'art ſe preſſe ordinairement beaucoup trop à venir au ſecours de la nature ; qu'il ne fait, la plupart du tems, que hâter ſon action, & quelquefois la contrarier. Nous avons des milliers d'exemples de ſujets qui ont été guéris de la vérole ſans le ſecours de la méde-

cine, & ſeulement par les ſeules forces de la nature; mais comme on eſt toujours fort preſſé de ſe faire guérir, & que d'ailleurs la plupart des malades ne ſoupçonnent point les reſſources qu'ils ont en eux-mêmes, les cures ſpontanées, qui appartiennent excluſivement à la nature, doivent être rares & obſcures.

On pourroit trouver pluſieurs exemples de cures ſpontannées dans les hôpitaux où les malades ſont obligés d'attendre leur tour pour ſubir le traitement interne; comme à *Bicêtre.* Je ſuis ſûr, que ſi on laiſſoit cent malades pendant ſix mois livrés à la nature, aidés de quelques ſecours locaux les plus ſimples, on en trouveroit à cette époque les trois quarts parfaitement guéris; & quoique mon opinion ne ſoit pas qu'un malade eſt exempt de virus, dès lors qu'il l'eſt de ſes ſymptômes, je ne puis cependant m'empêcher de dire, que j'ai en ma connoiſſance un grand nombre de guériſons de ce genre, qui n'ont rien de douteux. Je penſe donc que l'opinion qu'on a ſur cet article eſt un peu trop ſévère; mais le bien de l'humanité ſe trouveroit peut-être compromis en cherchant à l'ébranler; & je crois qu'il eſt toujours très-prudent de douter de ſa ſanté, quand après avoir été affecté de quelques ſymptômes vénériens, on n'a pas fait ce qu'il convenoit de faire pour détruire le mode auquel ils avoient dû leur naiſſance; car l'expérience a, non-ſeulement, prouvé, que dans quelques cas, on portoit la vérole d'une manière occulte, mais encore, que dans d'autres, après avoir fait ce qu'il convenoit de faire pour la détruire, on eſt aſſez malheureux pour n'en être pas délivré. Ce contraſte de la part de cette maladie eſt ſans doute fâcheux & allarmant; il tient à des cauſes qu'on

ne ſauroit prévenir, quand même on pourroit les expliquer.

La plupart des ſymptômes de la maladie vénérienne, étant placés hors du centre de l'action de la nature, doivent être localement combattus; car les remèdes internes ne font que donner un ſurcroît d'action à la nature, qu'il n'eſt jamais poſſible de porter au point convenable pour agir avec aſſez d'effet ſur les localités.

On n'a pas fait juſqu'à ce jour un trop grand cas du traitement particulier des ſymptômes vénériens, parce que la plupart de médecins qui ont écrit ſur la vérole, & à qui la médecine externe étoit étrangère, ont prétendu qu'ils étoient contraires à la bonne méthode; & que le remède interne, en ſappant la cauſe dans ſon principe, devoit toujours être ſuffiſant pour la guérir. Les traitemens locaux, ont-ils dit, ne font ſouvent qu'enfoncer le virus plus profondément dans le ſang. La réſolution d'un bubon, la ſuppreſſion de la gonorrhée, la cicatriſation d'un chancre où un traitement interne n'a point concouru, ſont des cures entièrement palliatives, & qui ne diſpenſent point les malades d'un traitement général ultérieur. Il nous ſera facile de prouver que cette opinion eſt auſſi captieuſe que barbare; & après que nous l'aurons démontré par des raiſons, nous le confirmerons par l'expérience.

C'eſt une règle générale que les forces de l'art doivent ſe porter vers l'endroit où la nature eſt plus opprimée. Il y a bien quelque ſyſtéme en médecine qui contredit cet axiôme; mais il n'eſt pas moins vrai de dire qu'on n'a jamais appliqué à la main un remède deſtiné à guérir une maladie du pied. On fait tous les jours des lotions avec de l'eau-de-vie pour différentes maladis

qu'elle ſoulage ou guérit ; ſi les malades la buvoient, elle n'auroit vraiment pas le même effet.

Un remède interne doit néceſſairement produire un effet égal dans toute la ſphère d'action de la nature, & ſuivant la ſuſceptibilité des parties qui s'y trouvent compriſes. Si ces effets ſe maniſeſtent plutôt dans un lieu que dans un autre, ce n'eſt pas parce qu'il n'y eſt pas porté en égale quantité, mais ſeulement parce que la ſuſceptibilité des parties n'eſt pas la même par-tout. On ne ſauroit trop dire en vertu de quoi cette ſuſceptibilité exiſte : une pareille propoſition me paroît inſoluble, mais elle eſt démontrée par une infinité de faits. Un grain d'émétique ſoufflé dans l'œil, ne produit aucun effet ſenſible, tandis que porté dans l'eſtomac, il le met en convulſion, & excite le vomiſſement. Or, pour affirmer que les localités vénériennes puiſſent être efficacement combattues par le ſeul traitement interne, il faudroit prouver par des faits que leur ſuſceptibilité eſt telle, qu'elles reçoivent l'impreſſion deſdits remèdes au de-là du centre de l'action de la nature où elles ſe trouvent ordinairement placées, & l'expérience prouve le contraire de tout cela.

Si le mode de l'action de la vérole a ſon foyer d'infection dans les ſymptômes qui l'annoncent, comme cela eſt probable, un traitement interne, qui ne ſera point fondé ſur une ſuſceptibilité connue & avouée par l'expérience, ſera généralement imparfait & dangereux, parce qu'en augmentant l'action de la nature au de-là de ce qu'elle doit être pour conſerver les forces de la vie dans le degré convenable à la ſanté, on fera dégénérer les humeurs, & bientôt il ſurviendra une autre maladie plus terrible & plus fâcheuſe que celle qu'on cherche à combattre ; car on ne peut ſe diſſi-

muler qu'un remède quelconque, & ſur-tout un remède héroïque, lorſqu'il eſt porté dans le ſang, doit néceſſairement produire un effet qui, n'étant pas à l'avantage de la ſanté, doit inévitablement tourner à ſa ruine. L'aveuglement de bien des officiers de ſanté qui traitent les maladies vénériennes dans les hôpitaux, eſt ſouvent tel, qu'ils ne ſçavent jamais diſtinguer les effets nuiſibles de leurs remèdes, d'avec ceux de la maladie ; ils prennent toujours l'affoibliſſement des forces pour un effet de ce prétendu virus dont il n'exiſte plus de traces. Lorſqu'en 1785 je pris le ſervice des vénériens du Port de Breſt, ſur quarante-deux malades que je trouvai dans la ſalle de l'hôpital, il y en avoit quatorze dans ce cas, qu'on tourmentoit par des frictions & autres remèdes mercuriels. Un d'entre eux avoit un ulcère gangreneux qui occupoit la moitié du bas-ventre ; il étoit dans le dernier degré de maraſme, & mourut le 22 Janvier, ayant encore pris une friction le 16 du même mois (1).

La néceſſité & même l'efficacité d'un bon traitement local ſe trouvent démontrées par l'expérience ; il n'y a que des gens qui n'ont jamais vu des malades de ce genre, qui peuvent hazarder une opinion contraire. A l'exception de la gonorrhée, il eſt bien peu de ſymptômes qui ne requièrent ce traitement : le moyen même d'abréger le premier, & de prévenir les ſuites fâcheuſes auxquelles il donne lieu, conſiſte à diriger vers les voies urinaires une plus grande quantité d'urine

(1) Un *mouſſe* étoit dans un état pitoyable, & avoit été condamné, avec juſte raiſon ; cependant il ne ſuccomba point ; mais ſon traitement n'eût pour baſe que les cordiaux, les toniques & un régime analeptique.

que dans l'état ordinaire, ce qui doit être considéré comme un traitement local.

Un traitement interne ne suffit pas ordinairement pour dissiper certains symptômes, tandis qu'un traitement externe suffit le plus souvent; ce dernier est indispensable, tandis qu'on se passe souvent du premier; c'est cette raison, sans doute, qui a fait placer la vérole dans le domaine de la chirurgie. Comme c'est une maladie mixte, les deux sciences doivent y avoir des droits; & la médecine n'eût pas cédée ce beau fleuron de sa couronne, si elle eût pu le posséder avec gloire.

Le traitement local attaque directement le mode vénérien dans son propre foyer; il prévient sa dissémination, & empêche, s'il est fait à propos, que la maladie n'ait des suites fâcheuses. Les progrès d'un chancre, d'un bubon, de la gonorrhée sont bientôt arrêtés, si on leur oppose des moyens locaux; sans cela, ils font des ravages énormes, & sur-tout les deux premiers.

Le traitement interne & le traitement externe doivent, sans doute, concourir toujours, même dans les cas qui paroissent les plus simples, mais l'expérience m'a convaincu que le dernier étoit essentiel & plus méthodique que le premier; qu'il falloit avoir des connoissances plus positives & une expérience plus consommée pour le diriger. Le premier est généralement routinier; le second change d'un instant à l'autre, & exige le tact de la pratique; s'il est mal combiné, il échoue, & fait échouer l'autre. L'impéritie de ce traitement est, le plus ordinairement, cause que les symptômes s'aggravent, dégénèrent, & que, dans les hôpitaux sur-tout, ils conduisent souvent au tombeau. On impute ces effets au scorbut, à la fièvre d'hôpital & autres complications; cela peut être vrai

dans quelques cas : mais je puis d'autant plus aſſurer qu'ils ſont rares, que j'ai pour moi l'expérience de plus de trois mille malades que j'ai traités. Si l'on devoit en croire, néanmoins, quelques officiers de ſanté des ports, il eſt peu de ces malades qui n'ayent quelque atteinte de ſcorbut ; & tous ceux qu'on a perdus par l'irrégularité ou la violence du traitement de la vérole, ont été conſtamment placés en ligne de ſcorbutiques ; cependant, il eſt certain que la majeure partie de ces victimes de la routine n'avoit aucun indice de ſcorbut en entrant en traitement, qu'ils n'en avoient pas plus à l'époque de leur mort ; mais on obſervoit ſeulement qu'ils étoient tombés dans une diathèſe putride & gangreneuſe, différente de la diathèſe ſcorbutique.

Pour étayer par l'expérience ce que nous avons déjà dit de l'utilité d'un bon traitement local, nous rapporterons ici ce qui eſt arrivé au port de Breſt, au ſujet de ma méthode, pratiquée à la chambre de ſanté. Le remède ayant manqué au mois d'Avril 1787, cela n'empêcha point d'y envoyer des malades ; mais ils n'y furent traités que localement juſqu'au 17 Août, que j'en pris le ſervice. On fut obligé d'en envoyer ſouvent à l'hôpital : malgré cela, le nombre de ceux qui y ont été ainſi traités eſt de quatre-vingt-un ; nous en offrons le tableau, pour qu'on puiſſe juger des ſymptômes dont ils étoient atteints.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
Ant. Ch.,	chancre.
J. d'Al.,	idem.

Noms des hommes.	Symptômes dons ils étoient atteints.
And. G.,	chancre.
J. Thib.,	id.
Ni. Tho.,	id.
Ni. Ja.,	bubon & chaudepiſſe.
Fran. Trui.,	id.
P. G.,	id.
D. T.,	id.
P. C.,	id.
J. C.,	id.
J. S.,	bubon & chancre.
P. Sol.,	chancre.
F. Bon.,	porreaux.
J. C M.,	chancre.
C. Q.,	id.
J. Q.,	id.
L. Q.,	bubon & chancre.
A. J. L.,	condylômes.
M. M.,	id.
A. M.,	chancre.
P. P.,	id.
A. B.,	porreaux.
J. Co.,	condylômes.
F. L.,	porreaux.
J. Cor.,	chancre.
A. D.,	bubon & chancre.
F. L.,	condylômes
J. Ca.,	chancre & bubon.
J. Thi.,	id.
G. D.,	id.
N. P.,	id.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
J. B. J.,	bubon ulcéré.
J. D.,	id.
J. P.,	chancres & porreaux.
N. P.,	chancres.
F. D.,	bubon.
B. le-F.,	ulcère considérable.
J. B. de-L.	id.
J. B. R.,	chancres & bubons.
P. R.,	chancres & gonorrhée.
F. B.,	chancre.
Gilles D.,	id.
F. M.,	chancres & porreaux.
J. le-B.,	chancres.
R. C. P.,	bubon ulcéré.
J. D.,	bubons & chancres.
J. D.,	id.
E. M.,	chancres.
B. B.,	id.
J. B. L.,	id.
P. L.,	id.
P. D.,	id.
N. le-G.,	gonorrhée & chancres.
F. le-Mid.,	chancres.
J. B. D.,	bubon.
N. Sll.,	chancres.
N. Sind.,	id.
Ch. F. M.;	condylômes à l'anus.
J. F. P.,	condylômes à l'anus.
J. B. E.,	chancres & bubon.
Ch. le-F.,	id.

Noms des hommes.	Symptômes dont ils étoient atteints.
F. J.,	chancres & bubons.
L. M.,	id.
E. P.,	id.
L. P.,	chancre.
J. D.,	id.
L. L.,	chancres & bubons.
L. G.,	id.
F. C.,	id.
G. S.,	chancres.
P. S.,	id.
J. A. L.,	condylômes.
J. H.,	chancres.
J. B.,	condylômes.
R. D.,	chancres.
P. P.,	id.
T. A.,	condylômes.
M. A.,	chancres.
J. S.,	id.

Par les recherches exactes que j'ai faites, je me ſuis aſſuré que les trois quarts de ces malades étoient véritablement guéris; que les mêmes ſymptômes, & quelquefois de nouveaux avoient reparu chez les autres, dont quelques-uns ſont entrés à l'hôpital, & le reſte eſt revenu à la ſalle de ſanté, après que la méthode y a été parfaitement rétablie. Mais il ne s'agit pas abſolument de connoître juſqu'où peut s'étendre l'efficacité du traitement local adminiſtré ſeul, & ſans le concours des remèdes internes; il eſt queſtion de ſavoir que ce traitement

ment a opéré ſon effet, qui étoit de diſſiper les ſymptômes & de détruire le foyer d'infection. Ce traitement n'a pu s'étendre plus loin, & purger le ſang du virus qu'il contenoit, parce que les forces locales augmentées n'ont pu porter leur action dans toute la ſphère d'activité du virus. Si les malades qui ont eû des rechutes euſſent eu leurs localités traitées avec le mercure, & s'ils euſſent été ſuſceptibles d'en abſorber une aſſez grande quantité pour étendre ſa ſphère d'action, peut-etre qu'alors les cures eûſſent été auſſi heureuſes chez les uns que chez les autres; mais, ou cet effet a dû manquer, ou bien la ſuſceptibilité des malades, pour le mercure, n'a pas été aſſez grande pour qu'il pût augmenter l'action des forces de la nature, ou, peut-être encore, que les malades ont été panſés ſans mercure, circonſtance que j'admets comme eſſentielle, pour que les cures puiſſent etre réputées parfaites; enfin, en dernier reſſort, les obſervations rapportées ci-deſſus prouveront toujours qu'un traitement local a la propriété de diſſiper les ſymptômes; & que, ſi on y ajoute un traitement intérieur convenable, les malades ſeront aſſurés d'être parfaitement guéris; mais ſi nous prenons l'inverſe de cette propoſition, nous ne trouverons pas les mêmes réſultats : car, rarement, pour ne pas dire jamais, un traitement interne, ſeul, & ſans le concours d'aucun traitement externe, ne diſſiperoit les ſymptômes dont les malades pourroient être atteints. Je concluds donc, de tout cela, que le grand art de traiter les maladies vénériennes conſiſte eſſentiellement dans la partie chirurgicale, ou médecine externe; que la partie médicinale, qui a pour objet l'adminiſtration des remèdes internes, eſt plus routinière & empirique que ſcientifique. Il ne s'agit, en géné-

ral, que de savoir qu'il faut être très-sobre sur l'usage interne du mercure; qu'une très-petite quantité, administrée avec les conditions requises, suffit pour guérir les maladies les plus graves. D'après nos observations sur le mercure, & d'après les cures merveilleuses que nous avons obtenues; en nous conduisant d'après de pareils principes, on doit être convaincu de cette vérité.

SECTION III.

Une vie active est essentielle au traitement de la vérole, ainsi qu'un exercice modéré, relatif à l'habitude qu'on a d'en faire.

La nature ne donne des forces à l'homme que pour les user par les travaux du corps & de l'esprit; celui qui n'en fait pas un emploi convenable, ne tarde pas à s'en repentir; mille maux sont le tribut de son insouciance & de sa paresse. La goute, le rhumatisme, l'apoplexie, & plusieurs autres maladies de ce genre, n'attaquent que rarement les gens de la campagne, accoutumés à des travaux pénibles, quoique personne ne fasse mieux qu'eux ce qu'il convient de faire pour les mériter; car le passage subit du chaud au froid, l'excès du travail qui déssèche le sang, les transpirations abondantes & irrégulières, tantôt supprimées dans leur plus grande action, tantôt excitées au de-là de leur terme, sont autant de causes, non-seulement d'une, de deux, de trois maladies; mais de toutes celles dont l'homme peut être attaqué.

L'habitude des intempéries diminue le nombre de susceptibilité du corps; telle chose qui rendroit malade un homme qui a telles habitudes, contribue à la santé d'un autre qui a des habitudes

contraires. Tout eſt relatif dans les conſtitutions : & comme le même remède ne guérit pas les mêmes maladies, les mêmes cauſes ne rendent pas, non plus, toujours malades les hommes chez qui elles ſe rencontrent. Perſonne n'ignore qu'une vie active & un exercice modéré ne ſoient infiniment avantageux à la ſanté ; ſi l'expérience de tous les tems s'accorde à confirmer cettte vérité, il eſt de toute abſurdité de ſevrer les malades de cette reſſource ſalutaire, quand les forces de la vie & l'action de la maladie ne les privent point des facultés convenables à cet effet. Il faut, aſſurément, être bien aveuglé par l'opinion, & dupe de la routine, pour condamner au repos, des malades qui ſe conſervoient ci-devant en ſanté par l'exercice, dans un tems où il leur eſt le plus néceſſaire, & où le repos peut devenir très-dangereux. Les facultés qui coopèrent à la conſervation de l'homme ſeroient-elles donc ſi peu ſtables, pour qu'il fût des tems où elles dûſſent être abolies.

On n'a peut-être jamais mis en queſtion comment, dans les circonſtances les plus heureuſes de la ſanté, on pourroit rendre un homme malade ; mais ſi ce programme ſortoit jamais de quelqu'académie, je ne doute pas que les concurrens n'eûſſent beau jeu à prouver que le moyen le plus péremptoire, ſeroit une privation abſolue des exercices du corps.

Le repos abſolu paroît généralement néceſſaire dans les maladies qui uſent les forces de la vie par une augmentation d'action ; je ne voudrois cependant pas affirmer qu'il le fût toujours : car, ſi cette augmentation d'action dépend d'une cauſe hétérogène qui ſéjourne dans le ſang, l'exercice, qui eſt propre à briſer, à atténuer & à expulſer tout ce qui n'eſt pas convenable à la ſanté, pourroit

encore être très-efficace. Il eſt peut-être vrai de dire qu'il faudroit faire un ſacrifice inſtantané d'une plus grande ſomme de forces vitales ; mais auſſi, ce ne ſeroit que ſacrifier l'inſtant à la durée du bien-être. Dans les maladies chroniques, où les forces de la vie ſont au-deſſous de la conſtitution naturelle, il ſembleroit qu'un emploi ſoutenu de ces forces devroit être nuiſible ; cependant l'expérience prouve toujours le contraire : car on a généralement obſervé, dans tous les tems, que l'exercice, ſeul, remédioit à des maux chroniques ſur leſquels tous les remèdes avoient échoué. *Vanſvieten* rapporte à ce ſujet une obſervation (1) qui mérite d'autant plus de trouver place ici, qu'elle eſt relative à la maladie dont nous nous occupons. « J'ai vu, dit-il, un cas remarquable, qui me montre ce que peuvent, contre une vérole preſque déſeſpérée, la fermeté d'eſprit du malade, jointe à une diète très-ſévère & à un travail forcé, ſoutenu avec conſtance. Je fus conſulté par un jeune homme de qualité, réduit à la ſituation la plus déplorable ; il avoit ſubi quatre fois le traitement par les frictions ; chaque fois on avoit cru la guériſon ſûre, & toujours la maladie avoit reparu ; trois fois auſſi la décoction de *gayac* avoit été employée ſans ſuccès ; il portoit ſur le ſternum & les clavicules pluſieurs tumeurs, & une ſeule, de même nature que les autres, ſur le front ; ſa peau étoit couverte, en différens endroits, de taches difformes ; il ſouffroit des douleurs nocturnes dans les os. Ce malheureux, déteſté de ſa famille, & manquant de tout, ne trouvoit perſonne qui voulût le retirer chez ſoi, ni prendre

---

(1) Aph. 1478.

ſoin de lui. Je relevai ſon eſprit abattu, en lui promettant du ſoulagement : n'oſant lui faire eſpérer l'entière guériſon d'une maladie auſſi grave qu'invétérée. Il m'aſſura qu'il tenteroit & qu'il exécuteroit tout, même les choſes les plus dures, s'il prévoyoit le plus léger eſpoir de guériſon ; comme il avoit reçu de la nature une complexion aſſez robuſte, & qu'il étoit dans la vigueur de l'âge, je le couvris d'un habit de payſan ; &, traveſti de la ſorte, je le mis chez un cultivateur, pour lui ſervir de valet, ſans autre ſalaire, du travail le plus rude, que la nourriture même vile & groſſière ; car, après le pain, il n'étoit nourri que de racines, de carottes, de panais, de pommes-de-terre, de poires, de pommes, d'orge, d'avoine cuite, & de choſes ſemblables ; ſa boiſſon étoit la féroſité aigrelette du lait écrêmé. Il commença ce genre de vie dans les premiers jours d'avril, & ſoutint avec la plus grande conſtance les travaux de la campagne, juſqu'au commencement d'octobre ; pendant tout ce tems, il s'abſtint ſévèrement des viandes, des poiſſons, des œufs, du lait, du beurre, du fromage ; je l'ai vu, quelques années après, père de pluſieurs enfans beaux & bien portans ». En ſuppoſant que l'uſage de l'exercice fût ſuſpect durant le cours de deux eſpèces de maladies dont nous venons de parler, ce qui ne ſe préſume pas, & que l'expérience détruit : au moins ſeroit-on obligé de convenir de ſon avantage dans les maladies mixtes, où les forces de la vie ſe trouvent, à-peu-près, relatives à l'état naturel de la conſtitution ; il eſt conſtant que, dans cette circonſtance, l'exercice eſt néceſſaire, pour uſer les forces de la vie dans le degré que la nature exige pour le beſoin de la ſanté. Les remèdes, dans cette ſuppoſition, ſeront

bien mieux ſecondés dans leur action, puiſqu'ils ne ſeront point contrariés, dans leurs effets, par aucune des cauſes ſecondaires, & que la maladie qu'ils auront à combattre, ne ſera uniquement compoſée que de ſubſtances hétérogènes qui lui ſont particulières; la nature même, par ſes propres efforts, & par la tendance qu'elle a vers la ſanté, ſecondera les efforts de la médecine, & les cures en ſeront plus promptes & plus ſolides. Si l'exercice eſt porté un peu au de-là de l'habitude des malades, la tranſpiration qui en réſulte devient alors un dépuratif efficace; non-ſeulement parce que les vaiſſeaux lymphatiques, en ſe dégorgeant, ſe rempliſſent enſuite de nouveaux ſucs plus ou moins médicamenteux, mais encore, parce que la circulation, en devenant plus générale & plus active, déſobſtrue tous les filtres déliés où la ſtagnation des humeurs pourroit déjà être établie. Les merveilleux effets de la tranſpiration ſont connus de tout le monde; en même-tems que la nature ſe purge, par cette voie, de tous les ſucs impurs qui ont paſſé dans la circulation, elle favoriſe la ſoupleſſe des organes, en dégorgeant les vaiſſeaux qui entroient dans leur texture, à meſure que les ſubſtances alimentaires y portent des ſucs nutritifs.

L'exercice eſt le moyen le plus ſûr d'exciter la tranſpiration : quels ſont, en effet, les ſudorifiques qu'on peut mettre en parallèle avec lui? N'eſt-il pas ridicule de chercher à provoquer, par des remèdes âcres & échauffans, une fonction qui n'eſt ſubordonnée qu'à une meſure donnée d'action, & que l'exercice détermine d'une manière auſſi ſimple que naturelle? Si l'on eſt toujours aſſuré d'obtenir, par l'exercice, cet effet ſalutaire, pourquoi ne pas préférer ce moyen à tous les autres, qui manquent

ordinairement leur coup, qui affectent toujours le tempéramment, & qui attaquent plus la ſanté que la maladie ?

La manière dont on traite les vénériens, dans les hôpitaux militaires, ſeroit meurtrière, par cet effet ſeul. Car, ſi l'on conſidère qu'en introduiſant un ſoldat dans une ſalle d'hôpital, on le ſèvre de toutes ſes habitudes, ſur-tout de celle d'exercer ſon corps, qui eſt la plus précieuſe ; ſi l'on voit qu'on le fait alors paſſer d'une vie active & ſobre à une vie molle, & étrangère à ſa manière de vivre, on ne ſera pas étonné de ne plus trouver l'homme, au bout d'un mois de traitement, & de n'avoir en place qu'un ſquelette ambulant, à qui ſix mois de convaleſcence ne ſuffiſent pas pour recouvrer entièrement ſa ſanté. Tourmenté par les remèdes, engourdi par le repos, infecté d'un mauvais air, il ne peut que payer fort cher ſa clôture ; il ne faut rien moins que toute la reſſource d'une bonne conſtitution, pour échapper à toutes les pourſuites de ces ennemis de ſa ſanté. Si je voulois rendre un homme malade, je l'enfermerois dans un hôpital ; je le nourrirois de la ration ; je lui preſcrirois le parfait repos, & ſans lui donner de remèdes, ce qui hâteroit l'effet, je ſerois ſûr d'y parvenir complettement en moins de quinze jours.

La gymnaſtique médicinale n'eſt plus une chimère que pour cette eſpèce de gens attachés à la routine, qui exercent la médecine, ſans en connoître les premiers principes, & qui n'ont de la foi qu'en leur orviétan, leur baume, & leurs ſpécifiques de toutes les eſpèces. Le médecin philoſophe, celui qui a étudié la nature de l'homme, en l'enviſageant dans cet enſemble majeſtueux où les grands reſſorts de ſon organiſation démontrent ſon prin-

cipe actif, agent de toutes les merveilles qui s'opèrent en lui; ce médecin, dis-je, trouve la bâse de la science dans l'art d'assujettir la nature à la loi qu'elle s'est elle-même imposée; & l'exercice est un des moyens victorieux qu'elle s'est choisi pour cet effet.

La médecine gymnastique est née avec l'homme: c'est peut-être la seule qui lui ait été destinée par son auteur. « La loi du travail, que nous a imposé l'auteur de la nature, dit M. *David* (1), entroit donc dans le plan de notre conservation; &, pour que nous ne manquassions pas à cette loi, il nous a fait du travail une nécessité. Malheur à ceux qui cherchent à s'y soustraire! les maux sans nombre dont ils sont affligés, & qui sont l'expression d'une vie réduite à un moindre terme, leur font payer bien cher l'infraction de cette loi ».

Herodicus fut le premier qui fit un art particulier de la gymnastique appliquée à la santé. » Il étoit, dit M. *Tissot*, maître d'une de ces académies qu'on appelloit *gymnasia* ou *palestrœ*: ayant remarqué que les jeunes-gens qu'il avoit sous sa conduite, & qu'il instruisoit aux exercices de la lutte, du pugilat, &c., devenoient, pour l'ordinaire, d'une santé très-robuste, que même les plus foibles d'entr'eux se fortifioient souvent; *Herodicus*, d'ailleurs instruit par sa propre expérience, fit alors une réflexion très-naturelle, & qu'on eût dû faire long-tems avant lui: savoir, que l'exercice & le mouvement pouvoient contribuer infiniment à la santé du corps & à la vigueur; portant ensuite ses vues plus loin, il fit une seconde réflexion presqu'aussi naturelle que

(1) P. 28, effets du mouvement & du repos.

la première : puisqu'elle en découloit, celle de croire qu'on pouvoit rendre les exercices, non-seulement utiles à l'acquisition de la santé, mais encore à la conservation de la vie ; & de ces deux réflexions, il conclud la possibilité d'introduire, avec succès, les exercices académiques dans l'art de guérir, en les soumettant aux règles & aux principes de cet art ».

La gymnastique médicinale fut en très-grande faveur chez les anciens, qui en avoient bien moins besoin que nous, à raison de leur genre d'éducation qui étoit moins molle & moins efféminée. Cette réputation s'est soutenue chez les modernes ; nous pouvons même dire qu'elle est parvenue jusqu'à nous ; mais malheureusement il n'y a eu que les grands médecins qui l'aient préconisée ; toute la classe subalterne l'a dédaignée, & la dédaigne encore. Nous avons des exemples de cette vérité funeste chez les malades que nous avons pour objet, & chez une infinité d'autres. » Dans notre siecle, dit le même M. *Tissot*, & de nos jours un médecin célèbre sorti de l'école de l'hyppocrate hollandois, est venu ajouter le dernier dégré de gloire & de succès à la gymnastique médicinale. Appellé à Paris pour y pratiquer l'inoculation sur la personne d'un prince cher à la nation, il y fut à peine connu que la foule des malades l'investit. Il prêcha dans ce pays-ci une doctrine que nos médecins n'avoient pu faire recevoir, cette doctrine fut celle du mouvement & des exercices du corps ; comme il est un moment où la vérité qu'on a rejettée, s'établit enfin en dépit de tous les efforts qu'on fait contre elle, M. *Tronchin* fut heureux ; il persuada, & alors il fut du bon ton de faire de l'exercice ; nos petites maîtresses adoptèrent ce moyen curatif

comme une mode nouvelle. La plupart des malades qui consultoient M. *Tronchin* étoient des gens riches, perdus par la molesse, l'oisiveté & la bonne-chère : l'exercice & la diète, voilà quelle devoit être leur médecine ; aussi M. *Tronchin* eût-il les succès les plus brillans. Quand on a des connoissances aussi profondes que M. *Tronchin*, on voit que, dans bien des cas, la bonne médecine n'est pas tant l'art de faire des remèdes, que celui d'apprendre à s'en passer ». La vie active & l'exercice du corps sont d'une nécessité absolue pour la conservation de la santé, cela est incontestable ; cela posé, il est facile de juger si les effets, qui peuvent résulter de ce même exercice, sont également profitables à la guérison de la maladie. Ils se réduisent tous, ainsi que nous l'avons déjà dit, à faire circuler plus librement les humeurs, à favoriser les sécrétions & la transpiration ; & personne n'ignore que la médecine n'a souvent d'autre objet dans l'emploi de ses moyens ; dans la vérole sur-tout, où il s'agit de fondre, de briser, d'atténuer & d'évacuer, ils sont parfaitement indiqués, & ils ne peuvent que seconder efficacement l'action des remèdes qu'on emploie pour la combattre ; qui ne demandent pas à faire un long séjour dans les humeurs, mais qui ont besoin de les parcourir toutes, pour remplir parfaitement leur but.

On observe généralement que les malades qu'on traite par les frictions, en vaquant à leurs affaires, sont moins exposés à la salivation, & guérissent plus promptement que ceux qu'on traite dans des lieux clos où toute sorte d'exercice leur est interdit. L'air doit avoir quelque part à cet effet, je l'avoue, mais l'exercice du corps & même celui de l'esprit n'en sont pas moins les causes prin-

cipales. Il ne feroit pas bien difficile d'en expliquer le pourquoi ; mais nous croyons devoir nous contenter d'offrir le réfultat de l'expérience, fans entrer dans des détails qui n'ajouteroient rien à la vérité.

Par le tableau que j'ai préfenté dans la fection précédente, & par les procès-verbaux qui font joints à la fuite de la troifième partie de cet ouvrage, on peut s'inftruire des fuccès obtenus fur les maladies vénériennes les plus graves, en affujettiffant les malades à l'exercice, & en leur faifant continuer celui qu'ils avoient coutume de faire. Depuis fept années que la chambre de fanté des cazernes des foldats de la marine eft établie à Breft, on peut y avoir guéri trois mille malades, & ce nombre eût triplé, fi la cabale n'eût lutté contre cet établiffement avantageux pour le roi & pour les malades. Tous ces foldats ont toujours été employés aux travaux pénibles du port ; ils ont fait l'exercice & monté la garde, comme s'ils n'euffent pas eu de maladies ; il eft vrai de dire, qu'on a quelquefois été obligé de donner des exemptions à ceux qui étoient atteints de fymptômes qui leur ôtoient la liberté du mouvement ; mais ces exemptions étoient toujours très-courtes ; & la violence des fymptômes étant calmée, ils reprenoient leur fervice dans tous les points. Des faits de cette nature, qui font à la connoiffance de tout le monde, doivent fans doute faire autorité, & rendre une pareille méthode précieufe à l'état qui a des fujets à conferver, & à l'humanité qu'elle intéreffe en général. Les clameurs de l'envie, & les troubles de la cabale doivent fléchir fous le joug de cette vérité.

Je n'ai parlé jufqu'ici que de la vie active & de l'exercice du corps ; celui de l'efprit ne doit

pas non plus être négligé ; il y a, sans doute, une gymnastique morale, comme il y en a une physique ; & les forces de l'esprit, aussi-bien que celles du corps, ont besoin d'ère usées, à mesure que la constitution les engendre ; l'exercice du corps dispose à ceux de l'esprit ; c'est moins à la promenade (1), que pendant l'action d'un travail matériel, que l'esprit s'évertue ; dans l'inaction, au contraire, il tombe dans la stupeur, & n'enfante que des idées noires qui ne tardent pas à conduire à la mélancolie & l'hypocondriacisme (2).

---

(1) Il y a encore cet inconvénient, dit M. *Roussel*, sur-tout dans les promenades solitaires des personnes d'une santé foible, & d'une constitution mélancolique, c'est quelles sont une occasion pour ces personnes de se livrer à tout le vuide de leur ame, à cette intempérance d'idées qui les charment en fatiguant les ressorts de leur esprit, & aux extiques visions dont ils se répaissent ; de sorte, que le fruit qu'on retire de cette espèce d'exercice, est d'en revenir la tête & les jambes excédées, pour retomber dans une inertie pire que celle dont on vouloit par-là se garantir ; si on se promène purement par régime, la promenade ne nous intéressant pas assez pour nous enlever hors de nous-même, nous permet trop de penser aux motifs qui nous font promener, & qui devient, par conséquent, un sujet de contention d'esprit capable d'empêcher l'effet d'un tel remède. *Baglive* dit, qu'en pensant trop à sa digestion on ne digère point ; il en est de même des autres actions vitales ou animales ; on les trouble en s'en occupant ; il faut à l'homme un travail réel ; & le plus avantageux seroit celui qui exerceroit également le corps & l'esprit, & qui maintiendroit un juste équilibre entre les forces morales & les forces physiques.

(2) Le manœuvre, l'artisan chantent presque toute la journée ; ils se relâchent seulement vers le soir, quand ils commençent à éprouver le poids du travail, & que le besoin du repos attriste l'ame. Le marchand, immobile dans son comptoir, est morne & taciturne, ses idées sont toutes spéculatives, & son esprit mercantille perce dans tout ce qu'il fait.

Les anatomiſtes exercés devinent, à l'inſpection des membres d'un cadavre, le genre de profeſſion que le ſujet exerçoit de ſon vivant : ſeroit-il donc plus difficile au philoſophe, au médecin obſervateur de deviner, aux traits de la figure, à l'expreſſion, aux geſtes, & ſur-tout au regard, le caractère & le degré d'eſprit de chaque homme, & l'état dans lequel il peut paſſer d'un moment à l'autre.

Le travail de l'eſprit n'eſt pas le même chez tous les hommes ; mais il ne faut pourtant pas croire que la différence, par rapport à la ſanté, ſoit bien conſidérable. Les forces morales de l'homme peuvent être comparées aux forces phyſiques, reſpectivement aux individus ; tel homme eſt plus fort qu'un autre, parce que ſa conſtitution lui donne ce privilége, & que l'éducation qu'il a reçue l'a favoriſé là-deſſus ; mais il ne s'enſuit pas de-là que celui qui eſt moins fort que lui n'ait ſa vitalité équipollente. Il ne faut pas juger des forces morales d'un homme par les productions de ſon génie ; celui qui eſt né avec d'heureuſes diſpoſitions, & qui a reçu une éducation relative, uſe moins ſes forces que celui pour lequel la nature n'a pas été ſi favorable, & dont l'éducation n'a rien corrigé de ſa ruſticité ; il faut aux hommes de cette dernière claſſe une morale parlante & hyérogliphique ; auſſi ſont-ils dupes des preſtiges de la charlatanerie ; ils croyent aux ſorciers & aux revenans, parce que la force de leur moral ne peut pas les placer dans cette poſition où les yeux de l'eſprit voyent au travers du bandeau dont on couvre les objets qu'on leur préſente.

Les forces morales des ſoldats & des matelots ne ſont point exercées dans les hôpitaux, parce

que les forces phyſiques ne le ſont point elles-mêmes. Tel de ces hommes étoit gai, parce qu'il danſoit, s'eſcrimoit, & rempliſſoit les devoirs plus ou moins pénibles de ſon état; il devient triſte, morne & tombe dans la mélancolie, parce qu'il ſe trouve ſévré de tous ſes exercices. Excepté les malades qui ſe font un jeu de la vérole, & qui la contractent à deſſein d'éluder un embarquement, ou de ſe ſouſtraire au ſervice, il n'en eſt pas un qui au bout de huit jours ne ſoit ennuyé du ſéjour de l'hôpital, & qui ne déſire d'en ſortir. Cette vérité eſt frappante chez les canoniers-matelots des ports. On ne voit que les pareſſeux qui fuyent le ſervice de la mer ou les autres travaux du port, demander à être admis aux hôpitaux pour la vérole; les autres préfèrent d'être traités à la ſalle de ſanté quoiqu'atteints de ſymptômes graves & douloureux, & qu'on les oblige à faire, outre leur ſervice ordinaire, beaucoup de corvées fort pénibles; mais ils ſont bien dédommagés de leur peine par les ſuccès heureux qu'ils éprouvent, & par la manière douce & aiſée avec laquelle ils ſont traités. Ceux qui ont des bubons, les voyent rarement abſcéder; & quand cela arrive, la matière eſt peu abondante; un petit coup de lancette à la partie la plus déclive eſt toujours une opération ſuffiſante. La matière s'écoule par cette ouverture à meſure qu'elle ſe forme, & les divers mouvemens des muſcles empêchent qu'elle ne ſéjourne trop longtems dans la petite cavité qui exiſte ſous la peau, & par conſéquent, cette évacuation continuelle expulſe le pus à meſure qu'il ſe forme.

Avant de terminer cette ſection, j'offrirai encore une réflexion que tout le monde peut faire: je demanderai ſi les ſoldats & matelots ſont des

hommes différens des autres, & pourquoi ils ne feroient pas traités comme tous les particuliers, artifans, & autres, qui courent & vaquent aux affaires de leur état pendant tout le cours de leur traitement; pourquoi donc cette clôture chez les uns, & la liberté chez les autres? les clos guériffent-ils mieux & plus promptement? l'expérience prouve le contraire : rangeons-nous donc du côté de la vérité, & reconnoiffons que la privation de l'exercice du corps & de l'efprit, qui empêche que les forces, réfultantes de la conftitution morale & phyfique, ne foient employées felon qu'il convient pour la confervation de la fanté; reconnoiffons, dis-je, que cette privation eft barbare, & qu'il faut la profcrire du traitement de la vérole, en y rappelant les exercices du corps & de l'efprit, fur-tout ceux qu'on avoit le plus en habitude. L'homme n'eft point né pour vivre dans un état d'engourdiffement; il doit agir autant que fes maux peuvent le lui permettre, fur-tout, je le répète, felon qu'en fanté il en avoit plus ou moins d'habitude.

SECTION IV.

Il faut foutenir les forces de la vie pendant le tems du traitement de la vérole; le régime rigoureux eft contraire; une jufte fobriété eft toujours préférable.

Hippocrate a dit qu'il n'étoit pas bon de manger trop, ni de fouffrir la faim, ni de rien faire au de-là de la nature.

Non fatietas, non fames, neque aliud quidquam quod suprà naturam fuerit, bonum (1).

1) Livre II, aph. 4.

Cet axiôme du père de la médecine convient non-ſeulement au régime, mais à toutes les fonctions volontaires & à toutes les habitudes du corps. La débilité de la conſtitution naturelle, qui eſt une ſuite néceſſaire de l'abſtinence de nourriture, compoſe une très grande maladie, quand elle eſt portée à un certain point; rien n'indique mieux au médecin, ſur-tout dans le traitement de la vérole, quelle eſt la règle qu'il doit ſuivre pour le régime à ordonner, que la faim des malades. Le régime doit avoir trois objets pour baſe : ſçavoir, *l'affoibliſſement des forces de la vie*, *l'augmentation des forces de la vie*, & *le ſoutien des forces de la vie.*

Il eſt des maladies où il y a une grande augmentation d'action, & dans leſquelles, par conſéquent, une nourriture ordinaire deviendroit néceſſairement funeſte : telles ſont toutes les maladies aiguës; mais la nature, alors, indique elle-même que les alimens ne ſont pas convenables, par l'horreur qu'elle en inſpire aux malades. La médecine n'a qu'à ſuivre cette indication; que dis-je : elle auroit beau vouloir la violer, elle ne ſeroit jamais obéie. Dans les maladies chroniques où il y a défaut d'action, la nature, qui a beſoin de forces, réclame une nourriture convenable, qui ne doit point être réglée ſur la voracité des malades, mais bien ſur leurs forces digeſtives. Il eſt certain qu'on erreroit, ſi on vouloit ſuivre cette indication chez un convaleſcent qui relève d'une grande maladie, chez qui la diminution d'action eſt conſidérable, & chez qui, cependant, la faim eſt très-forte. Dans ce cas, la nature marque le grand deſir qu'elle a de travailler au rétabliſſement de la ſanté; mais elle exagère beaucoup ſes pouvoirs, & l'on ne doit point les calculer ſur cette apparence. Il faut

donc

donc ſe guider d'après les forces des malades, auxquels le régime doit toujours être relatif. Quelle règle faudra-t-il donc ſuivre dans les maladies où l'augmentation & le défaut d'action n'exiſtent point? elles ſont toutes ſimples. Il faudra s'attacher à ſoutenir les forces de la vie par le régime, de manière qu'elles aillent toujours de pair avec la maladie, c'eſt-à-dire, que la conſtitution ſoit toujours à ſon niveau; car, pour peu qu'on s'écarte de cette règle, on s'expoſeroit à donner lieu à une nouvelle maladie, qui ſeroit le déſordre des forces de la vie. Si l'on s'apperçoit que la vérole augmente l'action deſdites forces à un trop haut point, il faut chercher à rétablir l'équilibre par le régime, en diminuant la nourriture; car on doit toujours conſidérer que les remèdes qu'on adminiſtre dans ce cas, ſont abſolument deſtinés à agir ſur la maladie; & qu'il faut les empêcher, autant que faire ſe peut, d'agir ſur la conſtitution. Dans les circonſtances où la vérole paroît uſer les forces de la vie, ce qui eſt plus ordinaire, il faut s'attacher à remplacer cette dépenſe par une nourriture plus pleine; car, ainſi que nous l'avons déjà fait obſerver, la nature entre pour beaucoup dans la curation de la maladie; & il eſt abſolument eſſentiel de la tenir toujours un peu au-deſſus de ſon ennemi, afin que ſon action ne ſoit jamais en défaut.

Les règles du régime ſont, ſans contredit, la partie la plus eſſentielle de la médecine, & la plus difficile. Il n'eſt pas toujours aiſé de meſurer les forces de la vie, & de les diſtinguer de celles de la maladie, qui lui ſont étrangères, puiſque les unes conſpirent à la conſervation de l'individu, & les autres à ſa ruine; cependant l'expérience & le tact de la pratique donnent des indices aſſez clairs

là-dessus : mais on ne sauroit se flatter de les exposer aussi clairement dans un livre ; on ne peut guère qu'en donner l'apperçu.

La vérole étant une maladie mixte entre les maladies aiguës & les maladies chroniques, il est facile de juger que le régime qui convient à l'une ou l'autre de ces deux maladies, ne peut pas également lui convenir. En effet, pourquoi se regleroit-on sur l'un de ces deux points de vue, puisque la maladie s'écarte de l'un & de l'autre caractère ; il faut donc prendre pour le régime, le milieu que la maladie prend pour le caractère ; & ce milieu tend à établir une telle façon de vivre, que les forces de la vie soient toujours un peu au-dessus de la maladie ; il faut pourtant excepter de cette règle, les cas où elle est accompagnée de symptômes inflammatoires, qui donnent lieu à une fièvre symptomatique ; ce qui arrive ordinairement dès son invasion. Les règles du régime, dans tous ces cas, sont les mêmes que dans les maladies aiguës, & la mesure en existe dans l'intensité de la fièvre & de l'inflammation ; mais il faut bien prendre garde aussi, qu'après cette explosion, les forces de la vie ne se trouvent trop au-dessous de la maladie ; car, non-seulement les remèdes n'agiroient qu'au détriment de la vie ; mais la nature même, ne pouvant seconder leur effet, & se trouvant en quelque sorte subjuguée, concourroit avec les remèdes pour perdre le malade.

Il faut donc faire en sorte de réparer la perte des forces de la vie, s'il en existe une bien réelle après ces sortes d'accidens ; & sur-tout suspendre les remèdes, jusqu'à ce qu'on juge qu'elles sont rétablies, & qu'elles sont au niveau du mal. Le traitement même le plus doux de la vérole doit

néceſſairement uſer les forces de la vie (1), car l'action des remèdes qui portent directement ſur elle, en demande un plus grand emploi. Les traitemens actifs de la vérole, tel que celui des frictions, a trop long tems prouvé cette funeſte vérité dans les hôpitaux. Il convient donc de nourrir les malades, en prenant pour bouſſole du régime, la faim dont ils peuvent être tourmentés & l'état des forces de la vie. Il faut, par conſéquent, diſtinguer l'âge, l'état de la conſtitution & les habitudes : je dis les habitudes, car elles tiennent à la nature, & l'on ne s'en ſevre jamais ſubitement avec impunité.

SECTION V.

Il eſt pernicieux de traiter les vérolés dans les hôpitaux.

Pour prouver cette propoſition, il ſuffiroit de conſulter le réſultat de l'expérience, & de comparer le ſuccès du traitement des vénériens fait dans les hôpitaux avec celui fait au-dehors. Le procès-verbal dreſſé à Breſt, le 19 juillet 1782, atteſte que les malades qui en font l'objet, n'ont point été traités dans les hôpitaux. Celui de Toulon, de l'année précédente, établit la même

---

(1) Les commiſſaires du procés-verbal de Breſt, de 1782, étoient probablement perſuadés de cette vérité par leur pratique, autrement ils ne ſe feroient pas ſervi de l'expreſſion ſuivante en parlant de ma méthode : " *que loin de diminuer les forces*, &c. ; ce, *que loin* exprime bien clairement que les methodes qu'ils pratiquoient, diminuoient les forces de la vie.

vérité ; & l'on peut voir, néanmoins, que ces malades étoient généralement affectés de symptômes graves. Voici comme les commissaires de Brest s'expriment à cet égard : » *La méthode de traitement proposée par M. Bru, a eu un effet curatif dans les maladies vénériennes ci-dessus, dont quelques-unes étoient des plus graves ; elle a opéré les cures, le plus souvent dans l'espace de deux mois, sans être accompagnée d'accidens d'aucune espèce ; telles que la salivation, les coliques, le vomissement, le dévoiement ou la dissenterie dont tous les malades ont été exempts ; que, loin de diminuer les forces, quelques malades, qui étoient dans un état de fièvre ou de scorbut au premier dégré, ont éprouvé les meilleures effets de l'action légérement purgative du remède dans les premiers tems, &c.* D'après cet exposé, ne seroit-il pas permis de demander quel succès plus heureux on pourroit désirer d'un traitement anti-vénérien, s'il est susceptible d'une plus grande perfection que celui qu'on présente, & quelles peuvent être les prétentions de l'art & des malades à cet égard ? Seroit-il enfin possible qu'il pût exister une méthode au-dessus de celle qui n'est accompagnée, *d'accidens d'aucune espèce, qui ne fait ni saliver ni vomir, qui ne donne ni colique ni dévoiement, qui augmente les forces au lieu de les diminuer, & chez les malades mêmes qui sont dans un état de fièvre & qui ont le scorbut au premier dégré.* Assurément les vœux de l'art & des malades doivent être complettement remplis par tous ces effets heureux ; car une pareille méthode est le *nec plus ultrà* de toutes celles que l'on connoît.

Malgré ces judicieuses réflexions, nous croyons qu'il est encore permis de s'occuper de la perfection de l'art dans le traitement des maux véné-

riens ; mais nous penſons auſſi qu'il ne devroit pas l'être, d'héſiter ſur le parti à prendre dans le moment actuel relativement à la méthode des gâteaux toniques; car il eſt certain, que puiſque celles qui ſont déjà connues ne poſſèdent aucun de ſes précieux priviléges, & que les accidens de toute eſpèce au contraire les accompagnent preſque toujours, il eſt certain, dis-je, qu'il y auroit une certaine barbarie à ne pas adopter généralement la méthode nouvelle. Cette méthode pratiquée dans les hôpitaux réunit-elle les mêmes avantages que lorſqu'elle l'eſt au-dehors? non ſans doute ; elle eſt moins prompte dans ſes effets; devient quelquefois rebelle, & dans d'autres circonſtances il faut l'aider par les antiputrides ; mais à l'exception de ces deux contre-tems, tous les autres privilèges lui ſont dévolus.

Les cauſes de cette contrariété dans le ſuccès de cette méthode employée dans les hôpitaux ſont toutes fort ſenſibles. Elles dépendent 1°. des qualités de l'air que les malades y reſpirent; 2°. des alimens dont ils ſont nourris; 3°. des habitudes qu'ils y bravent & qu'ils y contractent; 4°. enfin des maladies qu'ils peuvent y gagner (1).

---

(1) M. *Fabre*, en parlant des vices de la méthode des frictions dans les hôpitaux, ſemble les faire tous conſiſter dans la volatiliſation du mercure, dans l'air ambiant. " Dans les hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés raſſemblés dans un même lieu, on ne peut pas régler avec préciſion la doſe néceſſaire de mercure, ſuivant la diverſité des tempéramens : car l'atmoſphère de ce lieu étant remplie d'atômes mercuriels qui s'élèvent ſans ceſſe des parties qui ont reçu des frictions, les malades foibles & délicats, outre le mercure qui leur a été adminiſtré en particulier, participant encore comme les autres à celui qui eſt dans l'air, en reçoivent une trop grande quantité relativement à leur force, & périſſent ſouvent après avoir été tourmentés par la fièvre,

Qu'on place un homme jouissant d'une bonne santé dans une salle d'hôpital, on le verra bientôt changer de couleur & s'affoiblir ; il n'aura ni la même vitalité dans son physique, ni la même énergie dans son moral. C'est une observation qu'on peut faire chez les personnes mêmes qui ne sont occupées que du service des salles : » elles sont pâles, dit M. l'abbé Raynal (1), & presque généralement attaquées, même dans l'état de santé, d'une fièvre lente, qui a son caractère particulier : quelle ne doit pas être l'influence de la même cause sur celui qui se porte mal ? L'on sort de l'hôpital guéri d'une infirmité; mais on en remporte une autre ».

» Depuis qu'il y a des hospices pour les enfans trouvés, dit M. *d'Aignan* (2), nos hôpitaux devroient fournir nos plus forts soldats & nos meilleurs matelots, & ils ne fournissent que de misérables artisans qui ont toujours l'air vieux

---

les convulsions, le gonflement extraordinaire de la tête, &c. Il faudroit donc, s'il étoit possible, que, dans les hôpitaux, les malades fussent séparés dans des chambres particulières, ou du moins qu'on en mît un petit nombre dans une salle assez vaste, & qu'on renouvellât l'air de tems en tems, soit par le moyen d'un ventilateur, soit en ouvrant les fenêtres, pour que le mercure évaporé soit entraîné au-dehors ".

" J'ai vu dans un hôpital traiter des malades par la salivation pendant l'été dans une chambre exactement close, & où l'on entretenoit continuellement du feu, ce qui avoit fait donner le nom de four à cette chambre. On doit concevoir dans quel état déplorable la grande chaleur du lieu mettoit les malades. Les sueurs excessives, la fièvre, les maux de tête, le gonflement extraordinaire de toutes les parties de la bouche, la difficulté de respirer, &c. les reduisoient à l'extrémité ".

(1) T. VI, p. 330, histoire politique & philo.

(2) Tableau des variétés de la vie humaine.

& malades ; doit-on en être ſurpris ? La plupart de ces établiſſemens ſont des bercails où l'on entaſſe des enfans comme des troupeaux, où ils s'infectent mutuellement, ſe corrompent & pourriſſent dans la fange de la mal-propreté, de la miſère & de l'inaction. Ces fruits de l'erreur des premières paſſions dans les meilleurs tempéramens & dans les meilleures conſtitutions, qui devroient être pleins de force, de feu & d'énergie, ne font que végéter pour s'éteindre plutôt ou plus tard, accablés de douleurs & de maladies..... Quels ſeroient les remèdes à tant de maux ? la propreté. l'air & l'exercice ». L'air corrompu que les malades reſpirent dans les hôpitaux eſt ſans doute un des premiers vices phyſiques qui y règnent ; la pureté de cette ſubſtance eſt auſſi eſſentielle à la ſanté de l'homme, que celle de l'eau l'eſt au poiſſon. L'un eſt l'élément du premier, comme l'autre l'eſt du ſecond. L'air, dans ſon état de fixité, entre comme principe conſtituant dans nos humeurs. Cet article intéreſſe trop la vie de l'homme, pour ne pas le traiter dans toute l'étendue qu'il mérite ; je ne l'abandonne ici que pour le reprendre en particulier, & en faire le ſujet d'une ſection. Je me borne donc ici, à indiquer la corruption de l'air comme une des cauſes redoutables pour les malades renfermés dans les hôpitaux.

Les alimens des malades ſont preſque toujours bons par leur qualité, ſouvent mauvais par leur nature. Je préfère cependant, pour la ſanté du ſoldat, la nourriture qu'il a aux cazernes ; ſi l'on conſidère effectivement les alimens dont il s'y nourrit, on verra qu'ils ſont très-propres à fournir un bon chyle & des humeurs douces. On ſait qu'ils ne conſiſtent qu'en pain bis & en légumes ;

car la viande qu'ils mangent, & dont ils font leur ſoupe, eſt en très-petite quantité, ſouvent même elle eſt de nature à faire une bouillon rafraîchiſſant plutôt que nutritif. Une grande quantité de légumes cuits convenablement dans un bouillon fait avec des têtes de veaux ou de bœuf, avec leurs poumons ou leurs pieds, &c., ne peuvent qu'augmenter ſa vertu tempérante.

La réputation du régime végétal eſt aſſez bien établie, pour que je ſois diſpenſé d'entrer dans une fort longue diſcuſſion à cet égard. Il ſuffit d'en avoir préſenté la réflexion; je crois néanmoins, devoir rapporter, ſur ce ſujet un paſſage, de M. *Durande*, qui m'a paru intéreſſant (1) » L'homme, dit cet habile profeſſeur, n'eſt point fait pour vivre de viandes ſeules, qui, vu le prolongement du conduit alimentaire, entre-coupé de bandes ligaméneuſes, lui procureroient par leur ſéjour une pléthore funeſte, ou dégénéreroient en une putréfaction deſtructive; les végétaux, moins nourriſſants, cèdent avec facilité aux organes diſgeſtifs, & forment un eſpèce de ſavon propre à unir celle de nos humeurs qui ſemblent ſe fuir réciproquement. Quoique leur diviſion nous plonge dans l'état de maladie le plus terrible, leurs ſucs, plus légers & plus délicats, pourvus de ſel fixe, ſont moins ſuſceptibles de cette chaleur extrême, de cette volatiliſation qui répand par-tout ces miaſmes putrides & peſtilentielles des ſubſtances animales ...... Comment pourroit-on n'être pas plutôt ſéduit par l'exemple de ces peuples forts & vigoureux qui ne vivent que d'herbage; comme les *perſes*, lorſque conduits par *Cyrus* ils vainquirent les *Aſ-*

(1) Electricité des végét. p. 125, *Bertholon*.

ſyriens ; par l'exemple de ces héros de l'antiquité, qui, comme *Épaminondas* de Thebes, *Ariſtide*, *Périclés*, *Manlius Curius*, l'empereur *Probé* ne vécurent que de végétaux, & portèrent cependant au plus haut point la force & la bravoure ; enfin, par l'exemple d'*Auguſte*, par celui d'*Horace*, qui nous apprend qu'il ne vivoit que d'*olives*, de *chicorée*, de *mauve*. *Me paſcunt oliva, chicoreæ leveſque malvæ* ».

Un homme accoutumé à mener une vie active, à ſe nourrir d'une manière particulière, à jouir de certains délaſſemens ; à vivre quelquefois dans le ſein d'une famille qui l'intéreſſe (1), eſt un homme qui, en entrant dans un hôpital, va braver toutes ſes habitudes, & les remplacer par d'autres qui ne peuvent qu'être funeſtes à ſa ſanté. Le moral s'affecte bientôt chez une perſonne qui, d'un genre de vie libre, paſſe, en quelque ſorte, à l'eſclavage ; car une ſalle d'hôpital eſt-elle autre choſe qu'une priſon ? D'ailleurs, tourmenté par la crainte de ſon mal, dont il peut avoir ſous les yeux pluſieurs exemples fâcheux, il devient mélancolique ; les remèdes agiſſent mal, tantôt avec trop d'action, tantôt avec défaut ; les ſymptômes deviennent rebelles ; le traitement long & toujours difficile ; quelquefois les malades y ſuccombent : mais, en général, ils quittent l'hôpital plus affectés qu'ils ne l'étoient en y entrant, parce qu'ils en emportent une maladie ſouvent irréparable, qui eſt la dé-

---

(1) Les matelots & ouvriers du port peuvent ſouvent ſe trouver dans ces cas, les derniers ſur-tout, dont la plupart ſont mariés, le traitement externe leur eſt d'autant plus précieux que, par ce moyen, ils cachent leurs fautes à tous les yeux & même à leurs femmes.

chéance de la conſtitution, ſans compter que beaucoup conſervent encore la même maladie qu'ils y avoient apportée. L'homme qui s'ennuye cherche le ſommeil ; s'il ne le trouve pas tel qu'il le deſire, il trouve, au moins, cette eſpèce d'aſſoupiſſement dans lequel on peut dire que l'âme dort toute éveillée : état funeſte au moral comme au phyſique, parce qu'il émouſſe tout-à-la fois les fonctions & les ſenſations dont l'énergie & l'activité ſont des conditions néceſſaires à la ſanté. Le meilleur ſommeil eſt funeſte, lorſqu'il eſt pris au de-là du terme néceſſaire : à plus forte raiſon, cette ſtupeur mélancolique, qui n'a aucun des avantages des bienfaits de Morphée, & qui en a tous les vices. Si les matelots & ſoldats paſſent ſept à huit heures dans leurs lits, ſur ving-quatre, étant au quartier ou chez leur hôteſſe, ils en paſſent au moins vingt étant aux hôpitaux. Le mercure, qui circule dans le ſang, augmente la ſomme de ſon phlogiſtique ; il provoque l'érection, & porte les malades à la maſturbation, d'où réſulte appauvriſſement dans les humeurs, foibleſſe dans la conſtitution, & irritation dans les ſymptômes. L'oiſiveté, la pareſſe & la chaleur du lit ſuffiroient ſeules pour exciter les malades à ce vice, quand même l'habitude ſeule ne ſeroit pas propre à le faire naître.

Les officiers de ſanté employés dans les hôpitaux ſe laiſſent ſubjuguer par la routine, & tolerent des choſes qu'ils ne ſouffriroient pas ailleurs. Si la conſtitution des hôpitaux eſt naturellement vicieuſe, & s'il n'y a aucun moyen de la réformer, il eſt au moins de leur ſageſſe de ne point ſouffrir que les malades s'y entaſſent, & de faire traiter en pleine liberté ceux qui peuvent profiter de ce précieux avantage ; car, outre qu'ils ſauveroient la vie à pluſieurs malades, & mettroient

hors d'attaque la conſtitution de beaucoup d'autres, ils procureroient encore au roi la plus grande économie. Ces conſidérations ne ſont point des mots vagues ni des argumens captieux ; ce ſont des vérités démontrées, qui doivent fixer l'attention du gouvernement, puiſque le bien de l'humanité & les intérêts du roi en ſont les précieuſes conſéquences. La quatrième cauſe des accidens qui ſurviennent aux malades vénériens, dans les hôpitaux, ſont les maladies qu'ils y contractent. Quand les malades pourroient ſe promettre de braver impunément tous les vices inhérens au ſéjour d'hôpital, devroit-on ſuppſer qu'ils fûſſent auſſi heureux, relativement aux maladies qui y règnent, qui ont généralement un caractère épidémique? Pourroit-on préſumer qu'un homme diſpoſé à devenir de plus en plus malade, ſe ſouſtraira à la maladie contagieuſe, en fréquentant le même lieu que les malades qui en ſont atteints, tandis que celui qui en vit éloigné, qui reſpire un air pur, & qui n'a en lui aucune cauſe prochaine de maladie, en eſt ſouvent frappé.

On ſépare, autant qu'on peut, les malades vénériens des autres malades ; mais les ſalles ſont voiſines ; les vénériens ſe promènent dans toutes, & y paſſent ſouvent pluſieurs heures du jour, ſoit à jouer ou à cauſer avec leurs connoiſſances ; & par cela même, ils ſont autant expoſés que s'ils y couchoient. Les fièvres de toute eſpèce deviennent épidémiques dans les hôpitaux; j'ai toujours obſervé que du moment qu'il ſe trouvoit un fiévreux dans une ſalle de vénériens, il en ſurvenoit pluſieurs autres ; cet effet ne paroîtra pas ſurprenant à quiconque voudra bien examiner que l'air corrompu eſt le conducteur des miaſmes fébriles, & que ce n'eſt qu'à la faveur de ce même air qu'ils deviennent

contagieux ; de ſorte que telles maladies qui ne ſont point contagieuſes, quand les malades ſont iſolés, le deviennent lorſqu'ils ſont réunis dans un même endroit, où ils parviennent à corrompre l'air.

CHAPITRE II.

De la vérole.

C'EST avec raiſon que M. *Peyrilhe* a dit qu'il n'eſt pas facile de déterminer ce qu'on doit entendre par vérole. « Tel praticien, dans un cas donné, dit-il, aſſurera que la vérole exiſte ; & tel autre, qu'elle n'exiſte pas ». M. *Fabre* donne également à entendre toute la difficulté de ce diagnoſtic ». Une maladie telle que la vérole, dit-il, dont le plus grand nombre de ſymptômes peuvent ſe rapporter à toutes les cauſes des maladies, n'eſt pas toujours facile à reconnoître. S'il y a des cas où elle ſe montre à découvert par des ſignes démonſtratifs & univoques ; il en eſt beaucoup plus où elle ſe cache, de manière qu'on a beaucoup de peine à diſtinguer ſon caractère ».

» Nous avons parlé juſqu'ici, dit M. *Aſtruc*, *des maladies vénériennes locales qui dépendent d'un virus récent*, qui ont leur ſiége dans les endroits particuliers par où ce virus eſt entré, & qui deviennent enſuite, par un degré inſenſible, comme les premières ébauches de la vérole commençante. Nous allons traiter maintenant de la vérole confirmée qui n'affecte pas ſeulement une ou deux parties du corps, & ne bleſſe pas ſeulement une ou deux fonctions de l'économie naturelle ; mais qui attaque preſque toutes les parties, & dérange toutes les

fonctions. Ce mal est d'une si grande étendue, & renferme un si grand nombre de divers symptômes, qu'il paroît moins une maladie unique, qu'un assemblage de toutes les maladies; c'est aussi ce qui fait qu'il est presqu'impossible de le restreindre dans les bornes étroites d'une définition; & qu'au lieu de se tourmenter inutilement à le définir, il vaut mieux, par une description exacte, & par un dénombrement de ses principaux symptômes, faire connoître sa nature, son génie & son caractère, avec l'ordre & la liaison des effets qu'il produit; mais, pour procéder avec quelque méthode, il est nécessaire d'inspecter les symptômes qui affectent les parties, d'avec ceux qui blessent les fonctions, & de rapporter les uns & les autres à certains articles, suivant la différence des parties & des fonctions qu'ils intéressent ».

Quand on ne s'entend point sur les mots, il est fort difficile de s'entendre sur les choses : & c'est ce qui établit la difficulté de définir la vérole.

On a donné le nom de maladies vénériennes à certains symptômes provenants de l'infection du virus de ce nom; mais on a cru que la présence de ces symptômes ne caractérisoit pas toujours la vérole, proprement dite, qu'on suppose une infection générale, tandis que la première n'est que particulière. « La vérole provient, dit M. *Hunter*, comme nous l'avons déjà observé, de l'absorption ou du passage de la matière vénéneuse dans la circulation générale. Cet état, ou forme de maladie à laquelle nous avons donné le nom de constitutionelle, paroît être beaucoup plus compliqué que la *gonorrhée* ou le *chancre*, soit par rapport aux différens effets qui s'ensuivent, lorsqu'elle a lieu; en général, elle provient des maladies locales dont nous avons traité ci-devant, en conséquence

de l'abſorption & du paſſage de la matière vénéneuſe dans le corps ».

Pour éclaircir la définition de la vérole, & pour mettre tous les auteurs qui en ont traité d'accord avec eux-mêmes, il faudroit un volume de diſcuſſions ; nous nous contenterons donc ſeulement d'avoir fait obſerver qu'en général ils convenoient de la difficulté de la bien définir ; mais pourquoi cet embarras : cette maladie eſt-elle plus bizarre que beaucoup d'autres? ne s'annonce-t-elle pas, généralement, par des ſymptômes qui lui ſont propres? Sans doute ; mais les ſymptômes, dit-on, ſont des maladies vénériennes, & ne conſtituent pas la vérole. Quel abus des mots, & quel pitoyable jargon ! Eſt-ce ainſi qu'on doit raiſonner dans les ſciences, &, ſur-tout, dans celles qui ont pour objet la vie des hommes? La vérole eſt, ſans doute, une maladie très-variée dans ſes ſymptômes ; elle doit avoir des degrés ; & l'on conçoit aiſément que celui qui ne porte le vice que depuis quinze jours, eſt moins infecté, toutes choſes égales d'ailleurs, que celui qui le porte depuis pluſieurs mois ; mais il ne s'enſuit pas moins que la vérole doit exiſter chez l'un comme chez l'autre. Je ſuppoſe que deux malades ayent chacun un chancre que l'un porte depuis huit jours, & l'autre depuis trois mois ; dira-t-on que le premier n'a qu'une maladie vénérienne, & que le ſecond a la vérole?

Pour donner une définition exacte de la vérole, il n'eſt pas queſtion de faire une énumération de tous les ſymptômes qui peuvent lui appartenir ; il ſuffit de s'attacher aux circonſtances qui nous obligent à la dénommer ainſi. Une des premières eſt l'acte vénérien. Il eſt clair que ſi, après s'être expoſé au commerce de Vénus, il ſurvient quelqu'affection aux parties génitales, on ne peut mé-

connoître l'existence de l'infection vénérienne ; ainsi, les écoulemens, les ulcères, les tumeurs, les excrescences, les inflammations, &c., qui surviennent aux parties naturelles, après avoir connu une personne gâtée, sont, positivement, de vrais symptômes véroliques, & non des maux vénériens pris dans le sens sous-entendu. Toutes les fois qu'on pourra s'assurer de l'inoculation du mode vénérien, quelque petit & peu grave que soit le symptôme qui pourra le manifester, on pourra être assuré que la vérole existe, parce que son existence n'a besoin que du plus petit indice pour être caractérisée. Ce n'est pas ici le cas de dire à quel degré la vérole peut exister avec de petits ou de grands symptômes ; il ne s'agit que de déterminer les cas dans lesquels elle a lieu. Les symptômes véroliques sont une conséquence du mode d'action du virus qui a été inoculé ; & par cela même, la vérole ou le mode vénérien a dû exister avant la naissance de ces symptômes, qui ne sont autre chose que les indices de son action. Qu'on se représente cette vérité, & l'on verra que la définition de la vérole est aussi simple que rigoureuse ; & qu'il suffit que des symptômes viennent nous donner des preuves de l'action du mode qui a été inoculé, pour pouvoir assurer que la vérole existe ; parce que, je le répète, ils en sont la conséquence.

Je définis donc la vérole une maladie qui s'annonce par des symptômes qui succèdent à l'acte vénérien ou tout autre attouchement electrique, avec une personne gâtée, & dont la plûpart attaquent les parties naturelles, la bouche, &c., *sans jamais affecter la constitution en entier* ; & quand elle paroît le faire, on peut être certain qu'elle est entièrement dégénérée, & qu'elle n'est

plus communicative. L'expérience prouve, non-feulement, que les malades attaqués d'exoftofes, de poiraux, d'ulcères dans diverfes parties du corps, de douleurs, &c., ne donnent point la vérole aux perfonnes avec lefquelles ils cohabitent; mais que pour les guérir radicalement, il faut s'écarter de fon traitement ordinaire, &, la plûpart du tems, renoncer au mercure.

Selon *Aftruc*, les maladies vénériennes locales qui dépendent d'un virus récent, deviennent, par un degré infenfible, les premières ébauches de la vérole commençante; & la vérole, confirmée n'attaque pas une ou deux parties du corps, ne bleffe pas une ou deux fonctions de l'économie naturelle; *mais elle attaque prefque toutes les parties & dérange prefque toutes les fonctions*. Ce célèbre Auteur a, fans doute, été induit en erreur par quelques maladies qui pouvoient avoir le type de la vérole; car on trouve bien peu de fujets où cette maladie *attaque prefque toutes les parties du corps, & dérange prefque toutes les fonctions*; & fi c'étoit-là le caractère effentiel de la vérole, on pourroit affurer qu'elle feroit prefqu'auffi rare que la lèpre.

La diftinction qu'on doit établir dans la vérole confifte dans fon intenfité. Il importe peu qu'elle foit ancienne ou récente; par tout où l'on trouve plufieurs fymptômes graves, qui font manifeftement le produit du virus vénérien, on peut affurer que la vérole exifte dans un haut degré, foit que les fymptômes foient vieux ou nouveaux; & par la même raifon, quand les fymptômes font légers, on affirme également que la vérole exifte: mais on peut dire qu'elle n'a lieu que dans un foible degré. D'après ce fyftême, j'établis trois degrés dans cette maladie. Le premier eft annoncé par tous

les

les ſymptômes légers, quand il n'en exiſte qu'un à la fois, de quelqu'eſpèce qu'il puiſſe être; le ſecond, par la multiplicité des ſymptômes; le troiſième, par cette multiplicité, jointe à la violence avec laquelle ils s'annoncent, & aux ravages qu'ils exercent. Ainſi, la gonorrhée, les chancres, les bubons, poireaux, condylomes, crêtes, ulcères, phimoſis, paraphimoſis, nodus, &c., ſont tous des ſymptômes qui caractériſent la vérole, ſoit qu'il n'en exiſte qu'un, ſoit qu'il en exiſte pluſieurs enſemble. Nous avons déjà dit ailleurs que la conſtitution n'étoit jamais généralement infectée : ce qui peut ſe prouver par raiſonnement & par l'expérience.

1°. *Par le raiſonnement.* Tout nous dit qu'une infection générale devroit ſe comporter de même qu'une particulière : puiſque, dans cette ſuppoſition, l'action du virus s'étendroit également ſur toutes les parties; mais toutes les parties n'ont pas la même ſuſceptibilité, puiſqu'il eſt ſans exemple que le virus ait agi ſur toutes. Il s'enſuit donc de-là qu'il y en a qui éludent ſon action, & qui, par conſéquent, empêchent l'infection générale.

2°. *Par l'expérience :* Elle nous apprend que des perſonnes réputées vérolées s'étant fait de grandes plaies, ayant reçu des coups d'épée, & même des bleſſures d'armes à feu, ont pourtant guéri par les moyens les plus ſimples, & ſans plus d'accidens que de coutume. Comment imaginer, cependant, une infection générale dans ces ſortes de cas? Si véritablement elle exiſtoit, ne ſeroit-il pas plus raiſonnable de croire que ces plaies acquéroient, dans peu, un caractère vérolique, & dégénéroient en ulcères de ce nom; *je ne crains donc point de dire que l'infection générale n'eſt qu'un être chimérique enfanté, par l'opinion, que la raiſon & l'expérience déſavouent.* Il peut,

néanmoins, exiſter une infection générale relative, c'eſt-à-dire, une infection répandue dans pluſieurs, & même dans toutes les parties du corps qui ont de la ſuſceptibilité pour le vice vénérien, telles que les os, les glandes conglobées : encore je ne voudrois pas affirmer qu'on pût les y comprendre toutes ; mais les chairs & les viſcères ſont hors de cette ſuſceptibilité. Les humeurs du corps ſont, ſans doute, le véhicule du mode vénérien ; mais elles n'en ſouffrent d'altération que dans les parties où la ſuſceptibilité vénérienne ſe rencontre : c'eſt pour cette raiſon que celles qui circulent dans le cerveau n'occaſionnent aucun trouble, quoiqu'elles charient avec elles la diſpoſition vénérienne ; elles occaſionnent des ravages dans les glandes de la bouche & des aînes, dans les parties naturelles, &c., parce que ces parties poſſèdent la ſuſceptibilité vénérienne, & que, par conſéquent, le mode peut y développer ſon irritation & ſon action. Tous les ſymptômes de la vérole ſont autant de foyers d'infection, qui ont chacun leur ſphère d'activité vénérienne : auſſi arrive-t-il fort ſouvent qu'on guérit un ſymptôme facilement, tandis qu'un autre, qui exiſte en même-tems, réſiſte au traitement. Les chancres ſe guériſſent aiſément, quand ils ſont traités localement & d'une manière convenable ; mais la gonorrhée, qui exiſte en même-tems, traîne ſouvent en longueur, quelque moyen qu'on emploie pour la tarir ; *l'infection générale d'Aſtruc*, *qui attaque toutes les parties du corps*, *qui bleſſe toutes les fonctions*, ne paroît donc que le fruit de ſon imagination, & de l'amour de la méthode qui brille dans tous ſes ouvrages, mais trop ſouvent aux dépens de la vérité & de l'obſervation.

D'après ce que nous avons dit de la définition

de la vérole, on ne doit pas être surpris qu'on ait erré dans son pronostic, & qu'on ait souvent décidé qu'elle n'existoit pas, quoique les malades eussent des symptômes visibles, parce que ces symptômes étoient récens; tandis que dans d'autres cas on a décidé qu'elle existoit, malgré l'absence des symptômes univoques, & parce qu'ils ont eu lieu long tems avant, on aura soupçonné qu'ils ont été dissipés par des moyens suspects qui n'ont servi qu'à fixer, plus profondément, le virus dans le sang. » Non seulement, dit M. *Bocquillon* (1), on soupçonne la vérole dans beaucoup de cas où elle n'existe pas, & l'on soumet les malades à un traitement souvent dangereux; mais on voit encore qu'elle peut se combiner avec d'autres maladies, telles que la galle & le scorbut «. La vérole est donc cet état du corps où il se trouve affecté par des syptômes vénériens, qui sont une conséquence du mode & de la susceptibilité de certaines parties, à recevoir son action. D'après cela, le plus léger symptôme qui annonce l'existence du mode d'action dans une partie quelconque, indique la présence de la vérole, parce qu'il en prouve l'inoculation.

---

(1) Notes sur *Cullen*, T. II, p. 616.



CHAPITRE III.

Des signes diagnostiques de la vérole en général.

Les signes de la vérole sont primitifs ou consécutifs, les uns appartiennent à la vérole commençante, les autres à la vérole ancienne, ils sont certains ou équivoques, ou plus équivoques que certains, ou plus certains qu'équivoques.

SECTION PREMIERE.

Des signes certains & primitifs de la vérole. qui se manifestent aux parties naturelles.

Parmi les signes certains & primitifs de la vérole, on doit distinguer ceux qui surviennent aux parties naturelles, de ceux-qui se manifestent partout ailleurs; ce qui arrive principalement quand on a contracté la maladie par d'autres voyes que celles du coït. Les signes les plus communs de la verole contractée dans l'acte vénérien, sont la gonorrhée ou chaude-pisse, vulgairement distinguée en interne, & en externe ou bâtarde, les chancres, les pustules, les poireaux, les phimosis & paraphimosis, les bubons, la gonorrhé-ocelle, ou chaude-pisse dans les bourses, la strangurie, le priapisme &c. La gonorrhée externe, est divisée par les auteurs en deux espèces principales, la première est nommé gonorrhée simple; ce n'est qu'une émission de semence sans érection & sans sensation (1), tandis que la seconde qu'on appelle

(1) La gonorrhée simple, que nous entendons ici, ne

virulente est ordinairement accompagnée, dès son invasion, de douleurs, d'inflammation, de cuissons en rendant l'urine, & la matière est plus ou moins verdâtre. La gonorrhée virulente doit nécessairement être subdivisée en trois espèces : savoir, en gonorrhée virulente externe, en interne, & en bâtarde. L'externe est la plus commune, & celle qu'on doit distinguer le plus aisément. Elle s'annonce d'abord par une légère douleur en rendant les urines ; ensuite on voit paroître un petit écoulement limpide, qui acquiert bientôt de la consistance & une couleur verdâtre. Cet état est accompagné de cuisons, d'irritation & d'une sorte de pesanteur douloureuse au périné ; l'écoulement augmente avec l'irritation ; on éprouve des érections involontaires, principalement la nuit, quand on est chaudement dans un lit ; & la verge, dans cette circonstance, se courbe en forme d'arc, ce qu'on appelle chaudepisse cordée. Tous ces effets n'arrivent pas toujours ensemble chez le même malade. L'on voit même des gonorrhées dont l'écoulement, quoique verdâtre & abondant, ne fait pourtant point souffrir les malades ; néanmoins,

---

devroit point figurer dans un traité de maladies vénériennes, parce qu'elle n'a rien de commun avec ce mal. *Bœrhave* met cette gonorrhée, qu'on dit participer du vice vénérien, au rang des choses douteuses ; & nous pouvons assurer que nous ne l'avons jamais trouvée dans notre pratique. M. *Tissot* rapporte plusieurs exemples de ces gonorrhées dans la XII section de son *onanisme* ; mais l'exactitude de M. *Tissot*, à cet égard, prouve même que ces gonorrhées n'ont rien de virulent. Nous avons vu des sujets attaqués de gonorrhée, après avoir bu de la bière, d'autres à la suite des excès du coït & de la masturbation, d'autres enfin qui ne rendoient cette matière qu'en faisant des efforts pour pousser la selle.

on peut aſſurer qu'il eſt fort rare qu'elles ne ſoient précédées, accompagnées ou ſuivies de quelques-uns de ces ſymptômes.

La gonorrhée, chez les femmes, n'eſt aiſée à connoître que dans ſon invaſion, parce qu'elle exiſte avec inflammation, circonſtance qui n'accompagne par les fleurs blanches (1). Les cuiſſons dans le canal de l'urètre en urinant, la rougeur & l'inflammation des grandes lèvres & des nymphes, joint à un écoulement d'une matière plus ou moins verdâtre, ſont des ſignes pathognomoniques de cette maladie.

La gonorrhée virulente interne eſt une maladie très-rare chez les hommes & bien plus chez les femmes; je ne l'ai rencontrée qu'une fois dans ma pratique chez ces dernières; elle eſt accompagnée des mêmes ſymptômes que l'externe; mais la matière, au lieu de s'évacuer à l'extérieur, tombe dans la veſſie, d'où elle ne ſort qu'avec les urines; ce qui donne lieu, dans le premier tems, à la ſtrangurie, ſans doute parce que le ſiège de cette maladie exiſte dans le col de la veſſie (2).

---

(1) Il ſeroit bien à déſirer que le docteur *Thion* eût dit vrai, quand il a avancé dans ſon ouvrage fondé ſur l'expérience, que le jet fourchu des urines étoit un ſigne propre à faire diſtinguer les fleurs blanches d'avec la gonorrhée. On pourroit volontiers lui paſſer l'indécence des procédés qu'il auroit pu ſuivre pour s'en aſſurer. Malheureuſement ce n'eſt qu'une rêverie expérimentale.

Le ſigne le plus certain qui diſtingue la gonorrhée d'avec les fleurs blanches, mais qui n'eſt ſenſible que pour ceux qui ont le tact de la pratique, eſt l'engorgement lymphatique des glandes des aines, qui ſont preſque toujours engorgées dans la gonorrhée, & jamais dans les fleurs blanches.

(2) Cette ſorte de gonorrhée n'avoit point été connue juſqu'à moi. Je ſuis le premier qui en ai parlé dans un

La gonorrhée virulente bâtarde offre à-peu-près les mêmes ſymptômes que les précédens : mais dans un moindre dégré de force. L'écoulement ne vient pas de l'intérieur du canal, il ſuinte de deſſous le prépuce, & ce ſont les glandes ſébacées qui en fourniſſent la matière. Quelquefois il exiſte une traînée de petits chancres qui ne ſont que le produit de la matière de l'écoulement, qui, par ſon ſéjour, corrode toutes ces parties ; cet accident eſt le plus communément accompagné du phimoſis.

La gonorrhée bâtarde peut fort bien n'être pas vérolique, malgré qu'elle ait un caractère de virulence ; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'établir cette diſtinction ; nous en traiterons à ſon article.

Les chancres ſont des ulcères plus ou moins grands, plus ou moins profonds, ſitués ſur le gland, ſur le prépuce ou ſur les bourſes, quelquefois à l'extrêmité du canal, & principalement dans la foſſe naviculaire ; il en découle une matière purulente qui tache le linge comme celle de la gonorrhée.

Les puſtules ſont de petites tumeurs excoriées qui s'élèvent ſur l'étendue de la peau des bourſes & du prépuce, tant extérieurement qu'intérieurement, ainſi que ſur la ſurface du gland ; quelque-

---

mémoire adreſſé à l'académie royale de chirurgie. J'ai pourtant obſervé, que c'étoit à cet accident qu'on avoit donné le nom de gonorrhée ſéche, c'eſt-à-dire, ſans écoulement ; cette dénomination nous a paru d'autant plus vicieuſe, qu'elle donne une idée toute contraire de celle qu'on doit avoir de la maladie. Nous rapporterons à l'article où nous traiterons de ce ſymptôme, les obſervations que nous avons recueillies à ce ſujet, & qui ont été ſoumiſes au jugement de l'académie.

fois elles s'ulcèrent, & repréſentent des petits chancres; mais elles conſervent plus ſouvent la figure d'un bouton. On aura une véritable idée des puſtules, ſi l'on ſe repréſente l'éruption de la petite vérole, avant qu'elle ne vienne en ſuppuration.

Les poireaux repréſentent des excroiſſances charnues, dont la forme reſſemble aſſez à celle d'une petite fraiſe. Il y en a de différens volumes, & de différentes formes; ce qui fait qu'on leur a donné pluſieurs noms, tels que *verrues*, *poireaux*, *crêtes*, *mures*, *&c.*

Le phimoſis conſiſte dans le gonflement du gland & l'inflammation du prépuce; il y a deux ſortes de phimoſis, l'un qui eſt naturel, & l'autre accidentel. Le premier réſulte ordinairement du prolongement du prépuce & de ſon rétréciſſement à l'extrémité, ce qui empêche de découvrir le gland; & quand il ſe trouve compliqué du mal vénérien, il exiſte toujours une gonorrhée bâtarde, qui eſt la conſéquence de ſon inflammation.

Le paraphimoſis eſt le renverſement du prépuce derrière le gland, de manière qu'il eſt impoſſible de le recouvrir, à raiſon de l'étranglement qu'exerce l'orifice du prépuce qui ſe trouve enflammé.

Les bubons ſont de trois eſpèces, occultes, abſcédés, & ulcérés. Par bubon occulte on entend une tumeur dure qui vient dans les glandes conglobées des aines, des aiſelles & du col (ces deux dernières eſpèces ſont rares); par bubon abſcédé, on entend également une tumeur dans les mêmes parties; mais qui contient du pus en plus ou moins grande quantité, ce qui fait qu'on nomme abſcès toutes ces ſortes de tumeurs; enfin, par bubon ulcéré, on entend l'ulcère qui réſulte de l'ouverture de l'abſcès, ſoit que cette ouverture ait été faite par art ou naturellement.

Quelques auteurs ont indiqué une quatrième eſpéce de bubon, qu'ils ont nommés ſquireux; mais outre qu'elle appartient à celle du bubon occulte, on peut aſſurer qu'elle eſt infiniment rare.

La ſtrangurie vénérienne eſt un accident très-douloureux & fort allarmant; les urines ne coulent que goutte à goutte, & avec les plus vives épreintes : cette maladie accompagne quelquefois la gonorrhée virulente externe, mais preſque toujours la gonorrhée virulente interne; le gonflement de la proſtate y donne ſouvent lieu.

La gonorrhé-ocelle eſt une fauſſe hernie, ou un gonflement inflammatoire des enveloppes des teſticules, de l'épididime & de la peau du ſcrotum; c'eſt ce ſymptôme qu'on nomme communément chaude-piſſe dans les bouſes : il n'a lieu, ordinairement, que par l'effet de la gonorrhée virulente externe, qui ſe ſupprime en tout ou en partie.

Le priapiſme eſt un ſymptôme de la vérole aſſez rare : c'eſt une érection permanente & douloureuſe, & toujours l'effet des chancres ou de la gonorrhée, car rarement il exiſte ſeul; l'uſage du mercure à fortes doſes, chez un tempéramment vigoureux, porte à cet accident.

SECTION II.

Des ſignes certains & primitifs de la vérole, qui ſe manifeſtent ailleurs que ſur les parties naturelles.

Les ſymptômes primitifs de la vérole, qui ſe manifeſtent ailleurs que ſur les parties naturelles, ſont ceux qui ſurviennent après la ſuppreſſion ſubite de quelques-uns de ceux dont nous avons

parlé dans la section précédente : telles sont les exostoses, les enkiloses, hyperostoses, pustules, dartres, boutons, condylomes, ragades, ulcères, aphtes, douleurs, &c.

La vérole, contractée par d'autres voies que celles du coït, donne ordinairement des symptômes vagues sur différentes parties du corps, mais toujours en commençant par celles qui avoisinent le lieu de l'insertion du mode vérolique ; dans ce dernier cas, il ne survient que très rarement des gonorrhées & des chancres aux parties naturelles, mais des bubons aux aînes, sous les aisselles & au pourtour du col ; des ragades, vérues & condylomes à l'anus ; des poireaux, pustules & boutons sur plusieurs parties du corps, & de ces derniers, principalement au front, aux paupières, sur la poitrine, entre les deux épaules ; des dartres & autres éruptions cutanées entre les cuisses & à côté des bourses ; des gonflemens & tumeurs dans les os & les tendons ; la carie, des aphtes & ulcères au palais, au gosier, & dans l'intérieur des narines ; des chancres à la langue, aux gencives, aux lèvres, aux paupières, l'optalmie, le staphilome, le lucome, la fistule lacrimale, la surdité & les douleurs, &c. On a encore prétendu que le mode vénérien pouvoit porter son action vers l'intérieur, sur les viscères du bas-ventre, de la poitrine & de la tête ; mais si ces effets sont vrais, ils sont, heureusement, très-rares ; nous n'avons jamais été dans le cas de les observer, malgré que nous ayons suivi cette maladie de fort près, & pendant beaucoup d'années. Je crois qu'on a souvent pris pour des effets du mode vénérien, ceux que détermi-noient les remèdes trop actifs qu'on employoit à sa poursuite : on n'ose jamais rien mettre sur le compte de la médecine, on veut toujours que tout

paſſe ſur celui du mal ; les cas où l'on peut avoir raiſon à cet égard, ſont plus rares qu'on ne penſe.

Parmi le nombre des ſymptômes rapportés ci-deſſus, il en eſt de propres à la maladie, & d'autres qui lui ſont communs avec des maladies différentes ; auſſi les rapporterons-nous à l'article des ſymptômes équivoques.

SECTION III.

Des ſignes certains & conſécutifs de la vérole.

La vérole qui s'annonce par des ſignes conſécutifs, & que quelques Auteurs appèllent vérole confirmée, peut être conſidérée ſous deux points de vue ; elle peut être le produit de quelques reliquats qu'un mauvais traitement a laiſſés, ou bien le développement d'un vice ancien ignoré. Dans la première ſuppoſition, les ſyptômes qui ſe manifeſtent ſont ordinairement les mêmes que ceux qui ont précédé. Il arrive néanmoins fort ſouvent que le nombre augmente : & cela a lieu ſur-tout, quand cette réſurrection eſt tardive. J'ai vu, en effet, pluſieurs malades attaqués de chancres ou de gonorrhée, guérir, en apparence, de ces accidens, qui ſe ſont renouvellés, accompagnés de pluſieurs autres, tels que d'*exoſtoſes*, de *puſtules*, de *chancres* à la bouche & aux amygdalles.

La vérole qui eſt le produit d'un vice ancien ignoré, telle que la vérole occulte, dégénère preſque toujours : mais elle conſerve néanmoins, dans l'enſemble de ſes ſymptômes, un certain caractère diſtinctif qui n'échappe point à l'œil expérimenté ; & c'eſt ici le lieu de dire, avec MM. *Bucham* & *Lieutaud*, qu'elle ſe montre ſous les dehors de preſque toutes les maladies, même les plus hideuſes.

Tous les ſymptômes rapportés dans la ſection précédente conviennent à celle-ci; nous y renvoyons pour éviter les répétitions : nous y ajouterons ſeulement la carie des os du palais, les nodoſités, les fiſtules de l'anus & du périné, le polype utérin chez les femmes, l'ankiloſe & l'impuiſſance.

SECTION IV.

Des ſignes équivoques de la vérole.

On doit comprendre parmi les ſignes équivoques de la vérole tous les différens ſymptômes & accidens qui peuvent appartenir à pluſieurs maladies, de manière à ce qu'on ne puiſſe affirmer que ce ſoit la vérole qui exiſte, ou toute autre maladie.

D'après l'expérience, nous croyons qu'on peut conſidérer comme très-équivoques tous les ſymptômes dont nous allons faire l'énumération, &, ſur-tout, quand on ne pourra leur appliquer aucune des circonſtances que nous ferons connoître.

Les ſymptômes douteux de la vérole ſont les douleurs qui peuvent être arthritiques, rhumatiques, ſcorbutiqnes, cancéreuſes ou goutteuſes, les boutons & autres éruptions cutanées, les dartres qui peuvenr être le produit d'un ſang âcre, d'un vice ſchrophuleux, l'engorgement des glandes du col, du gozier, des aiſſelles, des mamelles, de la bouche; les fiſtules, abſcès, ulcères, & les différentes eſpèces d'ophtalmie, de perte de vue, de ſurdité, les exoſtoſes, ankiloſes, hypèroſtoſes, ſuppurations internes, obſtructions, ſquires, cancer, chûte des cheveux, des poils & des ongles.

Il ne faut donc pas toujours assurer qu'un sujet a la vérole, parce qu'il éprouve ou aura éprouvé un ou plusieurs de ces symptômes ; c'est ici, sans contredit, où les lumières, l'expérience & la bonne-foi doivent concourir chez les chirurgiens.

Ce n'est que par un examen réfléchi de la conduite passée du malade, & par une application aux infirmités présentes, qu'on peut quelquefois lever le voile trompeur qui dérobe le caractère de la maladie. Tout malade, dans ce cas, doit se représenter les moindres circonstances qui ont accompagné sa jeunesse ; les fréquentations charnelles qu'il a eues avec des personnes suspectes ; les événements remarquables qui ont pu en être la suite ; les négligences qu'on pourroit avoir mises dans quelques traitemens antérieurs ; les circonstances défavorables survenues pendant leur durée ou après ; les symptômes, quoique de petite conséquence, qui ont pu rester, & avec lesquels il a été mis en liberté (1).

---

(1) *Astruc*, *Lieutaud*, M. *Fabre* & presque tous les auteurs qui ont traité de la vérole, disent qu'ils ne faut point s'allarmer pour l'avenir de quelques symptômes qui subsistent encore après le traitement ; tels sont la gonorrhée, les poireaux, le phimosis & paraphimosis, les condylômes, les crettes, la fistule, les douleurs, le rhumatisme, la goutte, les dartres, la gratelle, les gercures des mains, les ulcères opiniâtres, les différentes espèces de carie des os, le scorbut, les écrouelles, les tumeurs des testicules, les courbures de la verge, l'impuissance, les nodus, les ganglions, les tubercules, les tumeurs gomeuses, les exortorses vraies, les douleurs dans les os, les cancères qui dépendent d'une cause vénérienne, l'ulcère de la matrice, la paralysie vérolique, l'alopécie ou chûte des poils, l'affaissement du nez.

Quelques officiers de santé du port de Brest ne pensent pas de même ; mais ce que les uns exagèrent, les autres

SECTION V.

Des signes qui sont plus équivoques que certains.

Dans la section précédente, nous avons indiqué les symptômes qui appartiennent à celle-ci ; ainsi, en rapprcohant les événemens, en comparant l'état antérieur au présent, on estimera facilement que les différens symptômes qu'on éprouve ou que depuis peu on a éprouvés, sont plus équivoques que certains. Quand on aura mené une vie sage & régulière ; quand on n'aura jamais eu des symptômes caractéristiques de la vérole, ou quand on en aura eu & qu'on les aura soumis à un bon traitement, quand on n'aura éprouvé aucun reste après avoir été mis en liberté (1) ; quand il ne sera

---

l'assujettissent à des loix trop rigoureuses. A Brest, une suintance apperçue à la loupe étoit un symptôme de vérole, & le malade qui l'auroit porté, auroit été déclaré non guéri ; la cicatrice d'un bubon, la rougeur qui reste après la guérison d'un chancre, & la destruction des poireaux, étoient encore des symptômes qu'on réputoit véroliques, & tous les malades qui se trouvoient dans ce cas, n'étoient pas sensés bien guéris. On pense bien que ce n'étoit qu'envers moi qu'on étoit si rigoriste.

(1) Sans être aussi sévère que les officiers de santé de Brest, nous croyons néanmoins que tout symptôme qui existe encore après un traitement, est une preuve certaine que le malade n'est pas guéri : nous ne dirons pas à quel dégré il peut avoir la vérole, cela n'est pas aisé à déterminer ; mais nous assurons qu'elle existe ; parce que chaque localité est un foyer particulier d'infection, qu'il faut absolument détruire en entier, pour être sûr de la perfection de la cure. On n'imagine pas aisément, comment on ose soutenir l'affirmative de la guérison d'un malade qui est sorti du traitement avec les mêmes symptômes pour lesquels il s'y est soumis.

ſurvenu rien de fâcheux après le traitement qui puiſſe avoir rapport à la maladie; enfin, quand après avoir fait quelques excès dans le régime & même dans les plaiſirs de Vénus, ſans qu'il ſoit ſurvenu d'autres ſuites que celles qui ſont naturelles à ces actes de vigueur, on pourra préſumer, avec fondement, que ce qu'on a éprouvé eſt plus équivoque que certain.

SECTION VI.

Des ſignes plus certains qu'équivoques.

C'eſt encore lès ſymptômes de la quatrième ſection qu'il faut rapporter à celle-ci, en y joignant les circonſtances ſuivantes; ſavoir, ſi les malades ont mené quelque tems une vie débauchée; s'ils ont eu des ſymptômes vénériens qu'ils n'ayent point ſoumis à aucun eſpèce de traitement; car, quoiqu'il ſe faſſe beaucoup de cures ſpontanées par les ſeules forces de la nature, il n'eſt pas général qu'elles ſoient toujours parfaites. Si ayant été traités par les meilleurs maîtres, il leur reſtoit après le traitement quelques-uns des ſymptômes avec leſquels ils pourroient y être entrés; ſi chez les enfans qu'ils ont fait naître, où chez les mères de ces enfans, on appercevoit quelqu'indice du mal; enfin, ſi le moindre écart dans le régime ou les plaiſirs de Vénus donnoit lieu à des accidens étrangers à ceux qui en ſont les ſuites ordinaires.

Quand à l'aide de ces réflexions, on aura comparé la manière d'être & d'avoir été, on ſaura la route qu'il faut ſuivre & les ſuccès qu'on doit en eſpérer.

CHAPITRE IV.

Du pronoſtic général de la vérole.

SECTION PREMIERE.

LE pronoſtic de la vérole ſe tire des circonſtances qui l'accompagnent, du climat qu'on habite, de la conſtitution & du tempérament, de l'âge, du ſexe, de ſes métamorphoſes & complications, de ſon ancienneté & de ſon opiniâtreté.

Les circonſtances qui accompagnent la vérole ſont fâcheuſes ou favorables; elles ſont fâcheuſes, lorſque pendant le traitement, les ſymptômes au lieu de diminuer & de s'affoiblir, ſe propagent & s'animent. Elles ſont au contraire favorables, quand ces ſymptômes prennent une tournure d'amélioration. Dans les climats froids, la vérole eſt plus dangereuſe que dans les pays chauds. Un eſpagnol va & vient au Pérou avec un degré de vérole qui feroit périr un danois.

Les tempéramens bilieux & irritables, ceux qui ſont ſujets à des maladies habituelles, comme la goutte, le rhumatiſme, les hémoroïdes & ſemblables, ont beaucoup à craindre de la vérole, les jeunes gens moins que les vieillards, les femmes plus que les hommes; mais ſeulement après la ceſſation totale de leurs menſtrues; car d'ailleurs, lorſqu'elles ſont bien réglées, elles la ſupportent très-facilement.

La vérole dégénérée (1), compliquée, ancienne,

(1) La vérole dégénère facilement, & ſur-tout dan

héréditaire, eſt toujours rébelle, ſouvent dangereuſe & quelquefois incurable. Celle qui eſt nouvellement acquiſe eſt en général moins à redouter, parce que dans ce dernier cas la ſuſceptibilité des parties qu'elle affecte, donne au mode vénérien une adhéſion plus grande.

Plus les ſymptômes ſont nombreux, violens & opiniâtres, plus la maladie eſt redoutable; cela n'eſt cependant pas général, car on rencontre aſſez ſouvent des ſymptômes très-violens qui cèdent aux plus ſimples moyens; c'eſt ſans doute parce qu'il y a alors augmention d'action & que la maladie approche du caractère aigu. La vérole qui a réſiſté à pluſieurs traitemens variés, peut être conſidérée comme incurable, ſi après un an du dernier traitement, les ſymptômes n'ont point diſparu d'eux-mêmes par l'effet des forces de la nature & de l'action ſecondaire des remèdes.

Les malades qui ont la vérole pour la première fois, ont plus à craindre que ceux qui l'ont déjà éprouvée. J'ai eu lieu d'obſerver très-ſouvent que plus un ſujet contractoit de fois la vérole, & moins à chaque fois elle avoit d'énergie. Il eſt probable que la ſuſceptibilité des parties diminue par l'habitude, & que quelques-unes acquièrent une vertu négative.

---

les hôpitaux. Dans cet état, tout uſage du mercure, qui n'eſt pas ſoutenu dans ſes effets par des toniques & des antiputrides, devient funeſte; il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais ſçu diſtinguer cette dégénéreſcence: auſſi combien de victimes n'ont-ils pas faites. Envain la mobilité de leur opinion, s'eſt épuiſée en recherches; ni les frictions, ni le ſublimé, ni les robs, ni les pillules n'ont eu des ſuccès. Les malades qui s'en ſont tirés, ont dû leur ſalut à l'entier abandon des remèdes.

Il y a plus à craindre pour les malades qui contractent la vérole par des voies innocentes que pour ceux qui la gagnent dans le coit, non-seulement parce que cette dernière se manifeste plutôt, & qu'elle est moins équivoque ; mais même parce que les symptômes n'attaquent que des parties qui ordinairement ne sont pas susceptibles d'un grand danger.

SECTION II.

La vérole a-t'elle dégénéré ? a-t'on plus à craindre d'elle pour l'avenir que pour le présent ?

Ce n'est ni pour allarmer le public, ni pour le rassurer, que je place cette section au chapitre du pronostic de la vérole ; je n'ai point un talent prophétique, & n'ai jamais su lire dans l'avenir ; j'ai même pour la science des augures, des doutes très-respectueux.

Sous le règne de *Tibère* & de *Claude*, les Druides, qui étoient en possession de l'exercice de la médecine, furent persécutés, parce qu'on croyoit alors que c'étoit une science magique, & que ces *prêtres* étoient sorciers ; aujourd'hui, grace à nos lumières, on ne s'avise pas de charger les médecins d'une pareille inculpation. « Les siècles de superstition, dit *Zimmermann*, des revenans, des magiciens, des spectres, des prestiges diaboliques sont passés, la philosophie les a bannis pour toujours ». Je ne prédirai donc point affirmativement, ainsi que quelques auteurs l'ont fait, que la vérole s'éteindra un jour ainsi que la lépre, parce qu'ils ont cru qu'elle avoit dégénéré ; mais je n'assurerai pas non plus qu'elle persistera toujours dans tel ou tel degré de force ; toutes

ces aſſertions ſont au-delà de la portée d'un homme raiſonnable. S'il eſt permis d'entrer dans quelque diſcuſſion là-deſſus, ce doit être plutôt pour établir cette incertitude par des fortes conjectures, que pour riſquer d'autres concluſions. Si nous devons juger de la vérole ancienne par les récits que nous en ont laiſſé les auteurs qui ont cru l'avoir vu naître; nous ne trouverons plus à coup ſûr la même maladie qu'aujourd'hui; les arrêts de proſcriptions que pluſieurs parlemens du royaume prononcèrent contre les vérolés, paroîtroient propres à nous affermir dans cette opinion; mais en examinant les choſes avec quelqu'attention, nous verrons que bien loin, que tous ces faits extraordinaires prouvent en faveur de la malignité de la vérole ancienne; nous ne trouverons au contraire que les indices d'une alarme générale & d'une opinion fondée ſur le déſordre des eſprits.

Qu'avoit en effet la vérole de ſi dangereux à l'époque de ſa prétendue invaſion en Europe? rien de plus que n'ont la gale & les dartres aujourd'hui; mais on crut qu'en infectant les parties de le génération, elle pouvoit frapper de ſtérilité, ou bien qu'en leur conſervant leur vertu procréatrice, elle ne devint l'inſtrument d'une ſource de malheurs, en faiſant naître une eſpèce défectueuſe & maudite. Cette opinion devoit être d'autant plus allarmante, qu'on penſoit que cette maladie pouvoit ſe gagner par des voies innocentes, comme par exhalaiſon & par foyer. D'après cela, il n'eſt pas étonnant que la ſageſſe des parlemens qui veillent ſur le bouheur & la tranquillité de la nation, n'ait frappé, de ſa verge de fer, toutes les victimes de cette maladie, en les exilant de la ſociété, & les reléguant dans des maiſons iſolées pour y finir leur triſte deſtinée; mais le phantôme de

l'erreur ne fut pas longtems a disparoître. Les retraites des vérolés étant remplies, on se vit forcé de les laisser végéter librement dans le monde. Les médecins commencèrent alors à s'occuper de son traitement, & *Carpi* n'y eut pas plutôt appliqué le mercure que la terreur panique disparut entièrement, & qu'on conçut enfin que le mal nouveau n'étoit pas aussi redoutable qu'on se l'étoit d'abord imaginé. Quels étoient donc les symptômes de la vérole à cette époque, & comment cette maladie se comportoit-t-elle avec le pauvres humains ? *Astruc* qui a recueilli tout ce que les auteurs en ont dit, va nous l'apprendre. Il établit six périodes depuis l'époque de 1494 jusqu'à celle de nos jours, & fixe à la première une durée de cent dix ans. Pendant tout ce tems la vérole se manifestoit par des chancres aux parties honteuses, des pustules sur la peau, les uns avec des croûtes semblables aux croûtes de lait des enfans, les autres sans croûte; mais donnant une sanie plus ou moins virulente qui consumoit les chairs & même les os, par des tumeurs gommeuses, par de grandes douleurs dans les membres qui se faisoient sentir la nuit. Les malades étoient maigres & défaits, sans appetit; le visage, les jambes leur enfloient quelquefois, une petite fièvre étoit aussi, dans certain cas, de la partie; quelques-uns enfin souffroient des douleurs de tête. Voilà un précis des symptômes de la première époque, & sans prétendre qu'il soit exagéré, nous ne voyons pas qu'il ait été très-propre à autoriser l'auteur dont nous l'avons tiré, à penser que la vérole se soit considérablement énervée, & qu'elle fut, à l'époque où il écrivoit, infiniment plus douce qu'elle n'étoit dans son invasion. Si nous comparions ce tableau avec celui que nous pourrions faire actuelle-

ment dans les hôpitaux des vénériens; nous trouverions, au contraire, que la vérole moderne eſt infiniment plus grave & plus meurtrière, qu'elle ne l'étoit pendant l'eſpace de cent dix années qu'a duré ſa première époque, & bien loin qu'elle ait été en décroiſſant, *Aſtruc*, qui l'a penſé, va nous prouver au contraire qu'elle n'a été qu'en augmentant.

Le ſecond période n'eſt pas ſi long; il n'eſt que de douze années, depuis 1514, juſqu'à 1526. « Il paroît, dit-il, que dans cet intervalle, les ſymptômes dont on vient de parler, ſe maintinrent avec la même force, & qu'il en ſurvint deux nouveaux, dont on ne trouve point qu'il ait été fait mention auparavant ».

Le premier étoit des exoſtoſes, jointes le plus ſouvent à la carie des os, (c'eſt Jean *Vigo* qui les rapporte), le ſecond étoit des poireaux aux parties naturelles; mais en prenant le ſens dans lequel Pierre *Maynart* s'explique; il paroît douteux que ce fût de vrais poireaux, tels que nous les connoiſſons aujourd'hui; car en parlant des puſtules, il dit (1): « le plus ſouvent ces puſtules s'ulcèrent, je dis le plus ſouvent, parce que j'ai vu des malades en qui elles s'étoient durcies comme des verrues, des clous & des poireaux; » c'eſt véritablement une comparaiſon qu'il fait de la dureté qu'acquéroient ces puſtules; mais il ne donne point à entendre qu'elles ſe changeaſſent jamais en poireaux, ni qu'elles en priſſent la forme. Quant aux exoſtoſes & à la carie des os, ces mêmes ſymptômes ſe trouvent décrits dans l'énumération

(1) P. 289.

de ceux du premier période. *Qu'eſt-ce, en effet, que la conſumation des os par une ſanie, ſinon leur carie? Qu'eſt-ce que les tumeurs gommeuſes qui attaquent promptement les bras, les jambes, ſinon des exoſtoſes?* Mais en ſuppoſant que ces deux ſymptômes fuſſent véritablement ſurvenus dans cette deuxième époque; cela prouveroit-il en faveur de l'énervation de la maladie, *& les exoſtoſes & les poireaux* ſont-ils donc d'une bénignité bien réelle? D'ailleurs les mêmes ſymptômes de la première époque exiſtant dans la ſeconde avec le même degré de force, & ces deux nouveaux n'étant qu'un accroiſſement, il paroîtroit plus naturel de conclure que la vérole, à cette ſeconde époque, ſe trouvoit avoir acquis plus de force (1).

En comparant donc ce ſecond tableau de la vérole ancienne avec celui de la vérole moderne, nous n'y trouvons encore rien qui ſurpaſſe ce dernier. La troiſième époque eſt de quatorze années, ſavoir, depuis l'an 1526 juſqu'à 1540, « la vérole, dit *Aſtruc*, commença pour lors à s'adoucir, quoiqu'on s'apperçût cependant de deux nouveaux ſymptômes, le *bubon inguinal* & *l'alopécie*, ou chûte des poils; *Fracaſtor* écrit (2), que depuis environ ſix ans, la maladie a encore changé conſidérablement; on ne voit maintenant des puſtules

---

(1) L'expérience prouve que la multiplicité des ſymptômes véroliques, annonce toujours un plus grand dégré d'infection. Nous avons établi ailleurs, en niant la poſſibilité d'une infection générale, que chaque ſymptôme étant un foyer d'infection particulier qui avoit ſa latitude, il devoit s'enſuivre, que plus les ſymptômes ſeroient nombreux, & plus l'on devroit ſuppoſer d'intenſité à la maladie.

(2) T. I, l. V, p. 292.

que dans un très-petit nombre de malades, presque point de douleurs, ou des douleurs bien plus légères; mais beaucoup de tumeurs gommeuses. Une chose qui a étonné tout le monde, c'est la chûte des cheveux; & des autres poils du corps, cela donne un air ridicule, les uns n'ont point de barbe les autres point de sourcils, d'autres ont la tête chauve. D'abord on attribuoit cet accident aux remèdes, sur-tout au mercure; mais quand on a été mieux instruit, on a reconnu qu'il venoit du changement de la maladie; il arrive maintenant encore pis, les dents branlent à plusieurs (1) & tombent même à quelques-uns.

Il paroît, d'après ce passage de *Fracastor*, qui fait la grande autorité dont se sert *Astruc*, pour établir son systême d'adoucissement dans cette troisième époque, que tout consiste dans le changement des pustules; mais le bubon qui les succéda, peut bien être reçu en compensation; car dans le nombre des malades qui périssent de la vérole, les quatre-cinquièmes au moins succombent à des bubons; donc, loin de trouver un adoucissement bien réel dans cette époque, nous y trouvons au contraire la naissance d'un symptôme redoutable, qui nous prouve que le virus avoit acquis plus d'énergie au lieu de s'affoiblir, ainsi qu'on l'avoit prétendu. Nous devons supposer encore que la plupart des variétés survenues dans les symptômes de la vérole, ont pu dépendre des

(1) Le branlement des dents est véritablement l'effe du mercure qui, après avoir enflé les gencives, excite une supuration qui détruit le tissu cellulaire, par lequel la dent est unie à la gencive même, ainsi que l'alvéole: ce *pis* pourroit bien faire soupçonner que la plupart des autres accidens provenoient aussi du mercure.

différens traitemens auxquels on ſoumettoit ſucceſſivement les malades. Il eſt probable que les puſtules ſi fréquentes dans la première époque, n'étoient que des ſymptômes conſécutifs dégénérés, tels que nous les rencontrons encore aujourd'hui chez les malades qui ont été mal traités, ou qui ont été long-tems ſans l'être, & chez leſquels la nature n'a fait que des efforts impuiſſans pour la guériſon.

Le quatrième période eſt de dix ans, depuis 1540 juſqu'à 1550; c'eſt dans celui-ci, à ce qu'on prétend, que la gonorrhée parut; il ſemble cependant que les anglois l'avoient connue même avant le premier période, ils l'appeloient *burguing* ou *arſure*.

Les mêmes ſymptômes qu'on avoit obſervés dans les trois premiers périodes exiſtoient encore; mais au rapport *d'Aſtruc*, il ſembloit s'adoucir de jour en jour; l'on ne voit pas trop comment on peut juger de l'amendement d'une maladie qui propage tous les jours ſes ſymptômes; il paroîtroit bien plus naturel de croire qu'elle augmenta d'intenſité, & rien ne pourroit prouver contre cette aſſertion généraliſée.

La gonorrhée eſt, ſans doute, celui des ſymptômes de la vérole le plus funeſte à l'humanité. Perſonne n'ignore les accidens qu'elle peut occaſionner dans les voies urinaires; accidens dont la plupart ſont incurables, parce que les parties une fois déſorganiſées ne reprennent que fort difficilement leur première forme, & ſont, par cela même, incapables d'exercer librement leurs fonctions. Elle n'a pas les mêmes ſuites chez les femmes, parce que ſon ſiège eſt différent; mais à combien de polypes uterins & d'ulcéres de matrice ne ſont-elles pas expoſées à ſon occaſion.

Combien, en effet, sont devenues stériles pour avoir porté long-tems une gonorrhée. Il est donc vrai que ce symptôme, avec lequel les jeunes gens se jouent, est le plus à craindre de tous ceux qui caractérisent la maladie, parce que l'art ne peut pas toujours se flatter d'y remédier aussi efficacement qu'aux autres, encore moins d'en prévenir les suites fâcheuses, quand les circonstances la portent à cela. Je ne sais si la perspective de rester toute sa vie, avec la *dissurie*, la *strangurie* ou *l'ischurie*, ce qui peut arriver dans les cas même les plus simples, trouvera son pendant dans quelqu'un des autres symptômes de ce mal (1), qui ont existé & qui existent. Je considére donc que l'époque où la gonorrhée virulente est venue augmenter la somme des maux vénériens, est celle qui doit être réputée comme la plus affligeante pour l'humanité.

On objectera peut-être que cela ne prouve point en faveur de l'intensité du virus; mais comme cette force n'a pu être réellement évaluée dans aucune supposition, & qu'elle a été & sera toujours relative aux qualités occultes des tempéramens, je pense que pour estimer la dégénérescence de la vérole, il faut calculer d'après les accidens auxquels elle donne lieu, par ses effets propres ou immédiats, ou par une suite de ses effets. Or, les maladies de la vessie & de l'urètre chez

(1) Le bruit qu'un remède nouveau fait dans le monde, est toujours relatif à l'importance dont on le croit susceptible, qui est mésurée sur la maladie à laquelle il est destinée. Or, les bougies de *Daran*, qui ont eu une si grande réputation, & qui ont donné lieu à quelques proverbes épigrammatiques, confirment mon opinion sur la gonorrhée,

les hommes, & de la matrice chez les femmes, qui ſont les ſuites funeſtes de la gonorrhée, étant véritablement l'eſpèce d'accidens connus, que les ſymptômes vénériens aient déterminés de plus fâcheux, on doit en conclure, avec raiſon, que ce quatrième période a été celui où la vérole eſt devenue plus meurtrière.

Le cinquième période finit en 1610 : il n'a de remarquable qu'un tintement d'oreilles rapporté par *Fallope*, chap. 23.

Le ſixième n'eſt pas plus intéreſſant; il n'offre que quelques veſſicules qui venoient aux parties naturelles & qu'on appeloit *cryſtalines*, nom vulgaire que les ſoldats & matelots donnent aujourd'hui à tous les ſymptômes vénériens qui viennent à l'anus, après le péché de Sodôme.

D'après cette courte récapitulation, nous pouvons établir un parallèle aſſez juſte, & prouver que, bien loin que la vérole ait dégénéré, elle paroît avoir augmenté d'intenſité, par gradation, depuis ſa naiſſance; puiſque les *bubons*, les les *poireaux*, les *condylomes*, les *exoſtoſes* & la *gonorrhée* n'exiſtoient pas alors.

Aſtruc, & tous les auteurs qui ont cru à la dégénération de la vérole, ont moins jugé les effets de ce mal dans ſon invaſion, que la première impreſſion d'une opinion allarmée ſur l'eſprit des hommes. Il étoit, ſans doute, bien naturel qu'on ſonnât le tocſin ſur une maladie véritablement pernicieuſe, & qu'on lui attribuât d'abord, à raiſon des parties qu'elle affectoit, des effets qu'elle n'a pas eus; mais le tems, qui pèſe tout à ſa balance, & qui met toutes les choſes à leur place, en leur aſſignant une juſte valeur, devoit néceſſairement lever le voile du préjugé. De ce qu'on aura vu, par la ſuite, que les choſes

ne se passoient plus ainsi qu'elles avoient été annoncées, & sans examiner si véritablement une première alarme étoit propre à tromper le jugement, on aura fait une autorité de l'exagération la plus frappante. Car enfin, en accordant tout aux auteurs qui ont écrit sur la vérole, dans le premier période, nous trouverions encore que les symptômes qui sont survenus dans les périodes suivants n'avoient rien de moins actif que ceux du premier; si nous ajoutons à cela que le défaut d'un bon traitement, à l'époque antérieure, devoit rendre les accidens les plus simples très-souvent dangereux & funestes, &, qu'au contraire, dans les époques postérieures, ce traitement s'étant perfectionné par l'usage du mercure, la maladie a dû nécessairement paroître moins horrible.

Il est prouvé, par plusieurs points, que les écrivains qui ont parlé de la naissance de la vérole, nous en ont imposé sur le compte de quelques-unes de ses propriétés. Est-il quelqu'un, aujourd'hui, qui croye que cette maladie ait pu se communiquer par voie d'exhalaison & de foyer? croit-on qu'elle puisse naître de l'usage d'un mauvais régime & d'un mauvais air? *Gaspard Torella*, au rapport d'*Astruc*, enseignoit néanmoins cette doctrine l'an 1500, & s'étayoit de l'exemple d'*Aulonne Marc*; ce sentiment fut celui de *Catanée de Vella*, de *Massa*, de *Fracastor*, de *Victori*, &c.; ce dernier rapporte un exemple qu'il croyoit sans réplique. « J'ai vu, dit-il, quelquefois d'honnêtes & saintes religieuses, exactement cloîtrées dans un couvent inaccessible & inviolable, qui étoient tombées malheureusement dans la maladie vénérienne, à cause de la corruption de l'air & de la mauvaise constitution de leurs humeurs, jointes à la foiblesse de leur complexion ». Au-

jourd'hui, très-certainement, on croiroit profaner les noms de ſainte & d'honnête, en les appliquant à des religieuſes qui ſe trouveroient affectées de la vérole, parce qu'on eſt bien ſûr que ce n'eſt que par le péché qu'elles auroient pu l'avoir acquiſe. Or, de ce que les auteurs nous en ont viſiblement impoſé ſur un point capital, ne pourrions-nous pas ſuppoſer, ſans injuſtice, qu'ils l'ont également fait dans d'autres ? Nous ſommes d'autant plus fondés à le croire, qu'une expérience certaine a prouvé qu'une erreur conduiſoit toujours à une autre. Je ſuppoſe que *Victori* ait véritablement rencontré pluſieurs fois d'honnêtes & ſaintes religieuſes, exactement cloîtrées, attaquées de quelques maladies ſingulières, comme on en rencontre tous les jours dans les cloîtres; dans l'opinion où il étoit que la vérole pouvoit naître par des cauſes innocentes, il n'aura pas manqué de les qualifier telles, & de placer parmi les accidens vénériens d'autres ſymptômes avec leſquels la vérole n'avoit aucun rapport. Voilà donc une erreur qui naît d'une autre : nous en découvrirons bientôt une troiſième, ſi ces ſymptômes, gratuitement accordés au mal vénérien, avoient été d'une nature rébelle & dangereuſe, en les oppoſant, dans le parallèle que nous pourrions en faire, à ceux qui caractériſent la vérole actuelle.

Je penſe, d'après tous ces faits, qu'il eſt prudent de ſe tenir en garde ſur le dire des anciens auteurs qui ont traité de la vérole; puiſque la plupart n'ont fait que ſe répéter, & écrire des choſes fabuleuſes, inventées par la crainte, l'ignorance, l'amour du merveilleux, &, peut-être, par la cupidité; cette dernière paſſion, aſſurément bien honteuſe, & très-blamable, eſt, ſans doute, cauſe que nous ne ſommes pas plus avancés ſur le trai-

tement de cette maladie. Il n'y a pas bien long-tems qu'on la repréfentoit comme une hydre, & qu'on exagéroit la difficulté du traitement; on lui imprimoit même, par la multitude des remèdes qu'on lui oppofoit, un tel caractère de cruauté, que le plus grand nombre des malades y fuccomboit. J'ai lu quelque part, qu'en Allemagne, on les entaffoit dans des fours, comme des petits pâtés, afin de provoquer d'abondantes fueurs; le moyen auroit pu être bon fur quelques-uns, fi on lui avoit prefcrit des bornes modérées; mais il falloit cuire jufqu'à épuifement : c'étoit la loi. Je pourrois dire encore, fur ce même fujet, que l'abolition de cet ufage infernal, qui, heureufement, n'a point été très-connu, n'a pas été le terme de notre barbarie; la falivation, les crifes prétendues, les dépurations fuppofées en font de petits reftes, qui, à dire vrai, tirent à leur fin, & qui ne fubfifteroient même plus, fans l'afcendant qu'une certaine routine a fur la plupart des efprits.

Nous avons établi, dans tout ce qui précède, les raifons alléguées par les auteurs, pour prouver la dégénérefcence de la vérole; elles font tirées de la marche qu'on prétend qu'elle a tenue, & que nous fommes en droit de foupçonner infidèle, que nous admettrons cependant comme vraie, afin qu'on ne nous accufe point d'en affoiblir le tableau, pour faire prévaloir, par un parallèle, une opinion différente. J'ofe croire qu'on ne trouvera pas étrange que je fuppofe, au moins, que les auteurs anciens aient pris pour exemple de la cruauté de ce mal, les fymptômes & les difpofitions qui étoient les plus propres à l'établir. Or, pour faire un jufte parallèle, il faut que, de mon côté, je me place dans une femblable pofition. Je ne prendrai donc point mes exemples parmi les vé-

rolés qui courent les rues en se faisant traiter ; ce genre de comparaison, quoique suffisant, ne seroit pas victorieux ; parce que, véritablement, cette manière de guérir la vérole, quelquefois un peu longue, est exempte d'une infinité d'accidens : non-seulement parce que l'exercice & l'air libre en sont véritablement le remède, mais encore parce que ces deux agens empêchent que l'arcane ordinaire avec lequel on la combat n'opère de fâchex effets ; c'est un fait qui est de toute notoriété, & dont une infinité d'hommes ont fourni un témoignage irréfragable, depuis que la vérole existe. J'irai donc chercher mes preuves dans ces asyles établis par la piété & la bienfaisance, autant que pour la nécessité ; & là, je trouverai des cadavres ambulans, victimes du mal & des remèdes, les registres mortuaires me feront connoître si, véritablement, les dangers de la vérole sont moins grands que par le passé. On verra des malades dont les uns sont privés des parties sexuelles, les autres de la vue ; ceux-ci de la faculté de se mouvoir, ceux-là de la liberté de la prononciation ; les uns ont perdu les dents, le nez ; ils sont couverts d'ulcères sordides, de fistules ; les autres n'urinent qu'avec peine, sont tenus d'avoir toujours des sondes ou des bougies dans l'urètre & la vessie ; quelques-uns sont devenus fous, sourds ou imbécilles, par l'action trop vive des remèdes sur la constitution ; d'autres ont les jointures soudées par des enkiloses ; enfin, on en trouvera dont l'estomac entièrement délâbré se refuse à toute espèce de nourriture solide, qui attendent la mort comme un bienfait de la providence.

Si ce tableau est vrai, quel sera l'homme qui se refusera à croire que la vérole actuelle, dans une certaine position, ne soit infiniment plus

meurtrière que la vérole ancienne? je pourrois en attester le témoignage des chirurgiens qui traitent dans les hôpitaux, & je ne rejette point cette preuve; j'en trouverai très-certainement qui auront assez de bonne foi pour étayer mon opinon sur les ravages de la vérole dans ces lieux de retraite; je la découvre déjà dans les écrits de quelques-uns; mais qu'on prenne connoissance des événemens sinistres qui sont arrivés & qui arrivent tous les jours dans l'hôpital de terre de Toulon; ils sont à la connoissance du ministre, de l'académie de Chirurgie & de beaucoup de chirurgiens-majors des régimens. On m'objectera peut-être, que je choisis les circonstances les plus défavorables à la maladie, qu'elle ne se comporte pas de même par-tout, & que peut-être dans cet hôpital, il existe des causes locales qui contribuent à la rendre plus meurtrière. Mais quel est mon objet? n'est-il pas d'établir un parallele d'accidens, & de prouver que la vérole n'a point dégénéré? il importe donc peu que ce soit à des causes locales & particulières, à des vices de traitement, &c. qu'elle doive son intensité, pourvu que je prouve qu'elle est pour le moins aussi meurtrière qu'elle l'a toujours été; parce que je dois supposer que ceux qui en ont traité dans son origine, n'ont point établi d'exception, & qu'en faisant l'exposé de ses ravages, ils n'ont pas distingué ceux qui provenoient des causes locales & particulières, ou du vice du traitement, & que l'histoire des effets les plus meurtriers, de quelque cause qu'ils pussent dépendre, a dû être celle qu'ils ont écrite.

CHAPITRE V.

Du traitement général de la vérole par la méthode des gâteaux toniques mercuriels.

QUAND on doit agir ſur une machine quelconque, & produire ſur elle des effets analogues à ſes facultés & ſes beſoins, il faut bien prendre garde de ne pas ſe conduire de manière à contrarier ſa marche naturelle. L'action vitale du corps humain, diminuée ou augmentée ſans cauſe apparente, ou bien par des cauſes hétérogènes ſenſibles, exige un ordre de ſoins particuliers & circonſpects, afin de ne pas faire violence à la nature, ce qui ſeroit imprudent, & l'obligeroit d'agir contre ſon intention. Il faut ſe rappeler que le prince de la médecine a dit, que l'art ne guériſſoit point les maladies, que c'étoit la nature.

La méthode que nous propoſons pour le traitement général de la vérole eſt entièrement fondée ſur ce principe; nous n'avons en vue ſeulement que d'aider la nature par-tout où elle eſt opprimée; d'augmenter foiblement ſon action, & de lui laiſſer le ſoin de tout le reſte. Comme la vérole n'attaque point immédiatement la conſtitution dans ſa totalité, puiſque le plus grand nombre des fonctions vitales & animales s'exécutent auſſi librement que ſi la maladie n'exiſtoit pas, une méthode qui porteroit immédiatement ſur cette conſtitution, qui troubleroit quelque fonction particulière, ne pourroit qu'être funeſte aux malades, ſans pour cela être plus efficace contre la maladie.

Les

Les indications qui ſe préſentent à remplir dans le traitement de la vérole, ſont toutes ſimples; la majeure partie dérive des ſymptômes dont les malades ſont atteints; mais la grande indication, ſur laquelle la baſe de la méthode doit être fixée, eſt celle qui nous met à même de juger de l'état de la conſtitution.

Les méthodes qu'on à ſuivies juſqu'à préſent pour combattre la vérole ont été, à mon avis, fort routinières & un peu trop cruelles, ſur-tout celle des frictions. Avant d'en venir à l'uſage du mercure, on a toujours eu ſoin d'y préparer les malades par des bains, des purgations, la diète, & on a prétendu que lorſqu'on les avoit tourmentés pendant vingt-cinq ou trente jours par de pareils moyens, ils ſe trouvoient plus propres à ſupporter l'uſage de ce minéral, qui, par cela même, produiſoit des effets infiniment plus certains; mais ſur quoi cette ſuppoſition eſt-elle fondée? eſt-ce ſur la raiſon? eſt-ce ſur l'expérience? ni ſur l'un ni ſur l'autre. La raiſon déſavoue une pratique qui attaque ſenſiblement la conſtitution en affoibliſſant ſon énergie; il n'eſt pas d'homme un peu ſenſé qui ne ſe puiſſe dire à lui-même, qu'il n'eſt pas néceſſaire de troubler la nature pour combattre une maladie qui la trouble peu par elle-même, & qui n'attaque jamais la conſtitution dans ſon enſemble. Au lieu de porter le trouble dans la machine par des privations & des impreſſions auxquelles nous ne ſommes pas faits; il paroîtroit plus naturel de ſoutenir les forces abattues, & d'empêcher que la nature fût moins opprimée; pourquoi l'amaigriſſement du corps, l'affoibliſſement & l'épuiſement des forces, ſeroient-ils des conditions eſſentielles aux bons effets du mercure ſur la conſtitution? ce remède eſt-il donc ſi im-

puiſſant par ſa nature, pour qu'on ſoit obligé de deſcendre les forces de la conſtitution à un certain niveau? ou bien a-t-il une telle action qu'on ne puiſſe la modérer qu'en étouffant en quelque ſorte la vie & la ſenſibilité.

L'expérience nous prouve qu'on guérit la vérole promptement, ſûrement, & l'on pourroit même dire agréablement, ſans ſoumettre les malades à aucune ſorte de régime ni de préparation particulière, & qu'il ſuffit ſeulement de leur faire obſerver la ſobriété dans le boire & le manger, de ne point les ſevrer entièrement de leurs habitudes (1); mais ſur-tout de leur preſcrire l'exercice comme un des plus puiſſans moyens de guériſon.

Par la définition que nous avons donné de la vérole, on doit imaginer que notre méthode eſt en quelque ſorte générale à tous les ſymptômes, vénériens qui l'annoncent; mais nous n'entendons point qu'elle puiſſe l'être à toutes les conſtitutions, à tous les tempéramens & à toutes les complications qui l'accompagnent : en conſéquence, nous ne traitons ici que de la méthode qui convient à la vérole.

De la méthode ſimple.

La première choſe qu'on doit obſerver dans le traitement de la vérole, par ma méthode, eſt de ne point clorre les malades dans des lieux où il

---

(1) Je ne veux pas même que les malades qui ont l'habitude du vin, du café, des liqueurs, du chocolat, &c., s'en ſévrent entièrement; ils s'en retrancheront ſeulement, afin que l'action ſtimulante du mercure puiſſe être plus énergique; une privation totale affoibliroit trop le ſyſtème, ce qui nuiroit à l'effet du remède.

y a beaucoup de perſonnes réunies, & principalement dans les hôpitaux, dont les plus ſains en apparence ſont toujours infectés d'un mauvais air; de leur laiſſer reſpirer un air pur & libre; de les exciter aux travaux du corps & même de l'eſprit, pour ceux qui en ont l'habitude; enfin, de ne réformer de leur manière de vivre ordinaire, que ce qu'il faut pour modérer l'action du mal & des remèdes, en ſuppoſant qu'elle fut telle qu'une pareille réforme parût néceſſaire: car, lorſqu'il ne s'agira que des matelots & des ſoldats, il n'y aura abſolument rien à retrancher. Nous eſtimons que la nourriture commune de ces derniers, eſt la plus convenable au traitement des maux vénériens, parce qu'elle eſt douce & légère, & que d'ailleurs le tempérament s'y trouve habitué; je preſcris l'exercice comme un des moyens les plus efficaces, non-ſeulement parce qu'il rend la circulation plus générale & plus active, qu'il favoriſe la tranſpiration, & qu'il exerce les forces de la vie, qui ont beſoin d'être uſées dans une proportion relative à l'état du tempérament; mais encore parce qu'il diſſipe les malades, les occupe & les tire d'un oiſiveté pernicieuſe, qui les mène le plus ſouvent à une mélancolie hypocondriaque.

Les remèdes qui ſe trouvent portés dans le ſang, ont plus de ſuccès par l'effet de l'exercice, attendu que l'activité de la circulation qui les entraîne, les porte dans les plus petits vaiſſeaux, & empêche qu'ils ne s'accumulent dans les humeurs, & qu'ils ne produiſent des effets nuiſibles, tels que ceux de la ſalivation, du devoyement, de la toux, de la migraine, & mille autres non moins fâcheux. C'eſt un fait conſtant, & que j'ai été à même d'obſerver pendant ſept années conſécutives, que les ſoldats traités en faiſant leur ſer-

vice & en travaillant dans le port, guérissolent plus promptement, plus sûrement & plus agréablement que ceux qui le sont dans les hôpitaux. Les symptômes ne dégénèrent jamais tant, que lorsqu'on fait garder la clôture. Dans le cas contraire, les bubons les plus volumineux, & les chancres les plus étendus, conservent toujours une bénignité réelle. Je n'ai jamais été obligé de faire passer des malades aux hôpitaux, que pour la fièvre ou la gonorrhée des bourses; il est arrivé, au contraire, que ceux qui étoient enfermés n'ont pu obtenir une guérison radicale, quelquefois après six mois de traitement, qu'en venant prendre des remèdes à la salle de santé, & en reprenant leur ancien régime & leurs habitudes.

La manière d'administrer les gâteaux est toute simple. La dose commune est de *cinq* par jour chez les tempéramens ordinaires; on peut la porter à *six*, *sept*, même à *huit* sans inconvénient (1), mais

(1) Un événement survenu pendant l'année 1783 dans la salle des vénériens du port de Brest, dirigée par M. *la Porte*, a fait connoître jusqu'à quelle dose on pourroit porter ce remède sans s'exposer à de grands dangers. Un soldat de la marine, fatigué de son existence, crut pouvoir se détruire en mangeant une grande quantité de gâteaux; en conséquence, il s'en procura cinquante-deux qu'il mangea sans boire, vers les trois heures du matin; mais comme le remords suit de près le crime, il n'eut pas plutôt commis son action, que, saisi d'épouvante, il avoua qu'il s'étoit empoisonné de tel moyen; le confesseur fut premièrement appellé, ensuite le chirurgien de garde, & enfin le chirurgien-major qui arriva vers les sept heures & demie; l'état du malade n'avoit rien d'allarmant, il n'avoit ni douleurs d'estomac, ni coliques, ni vomissement, ni fièvre; mais seulement un tremblement général qui provenoit de la peur qu'il avoit de s'être empoisonné. M. *la Porte* pres-

cela ne doit être que dans des circonſtances extraordinaires, quand on veut ſecouer un peu le tempérament, & jamais quand on ſoupçonne complication de quelque vice particulier, notamment du ſcorbut.

Le premier jour qu'un malade ſe préſente, on lui donne deux gâteaux, qu'il mange dans la matinée, à une heure d'intervalle l'un de l'autre, & en buvant immédiatement après chacun un grand verre d'eau. La doſe eſt la même *pour le ſecond jour*. Le *troiſième* & le *quatrième* jour on en donne trois, qu'on mange encore dans la matinée à une heure d'intervalle l'un de l'autre, & toujours avec la précaution de boire immédiatement après chacun un grand verre d'eau.

Le *cinquieme jour* on porte la doſe à quatre, que l'on prend avec la même précaution; mais on réſerve le quatrieme pour le prendre dans l'intervale du dîné au ſouper. On continue ainſi pendant trois jours.

Enfin le *huitième jour* on en ordonne cinq, & alors on en fait manger deux à la première diſtribution, & les autres de la manière ci-deſſus

---

crivit quelques potions huileuſes; & enfin M. *Billard*, qui fut viſiter le malade vers les huit heures, me fit appeller par le prévôt de la ſalle, qui, pendant le chemin, m'ayant fait cette hiſtoire, je lui dis que j'étois ſûr que le remède n'avoit produit d'autre effet que de porter ſur la veſſie; effectivement, en arrivant je l'examinai en préſence de MM. *Billard* & *la Porte*; je leur fis remarquer que la région hypogaſtrique étoit un peu tendue. Le malade déclara qu'il reſſentoit un grand beſoin d'uriner & qu'il ne le pouvoit; je lui preſcrivis la tiſanne de graine de lin & le petit lait; au bout de deux heures les urines coulèrent librement, & le ſoir le malade ſe porta comme s'il n'avoit rien éprouvé dans la journée.

prescrite ; on continue ainsi jusqu'à la fin du traitement.

Quand on aura à traiter de forts tempéramens, & que les symptômes seront multipliés, on portera la dose à six, que l'on prescrira de deux en deux, en trois reprises. A *sept* on en donnera trois à la première distribution, & les autres de deux en deux, observant toujours une heure d'intervalle d'une dose à une autre. Par l'histoire du malade qui fait le sujet de la note précédente, on doit juger qu'on peut porter sans crainte la dose de ce remède fort au-delà de celle que nous prescrivons ; c'est à la sagacité des officiers de santé qu'il doit être réservé de déterminer les cas & les circonstances où l'on devra l'augmenter. Les effets qu'il produira devront, dans tous les cas, servir de boussole; car comme les tempérammens ont plus de susceptibilité les uns que les autres pour les remèdes mercuriels, il est impossible de fixer une dose précise & invariable qui puisse convenir à tous les malades.

Comme le mercure se trouve dans l'état de sa plus grande division dans les gâteaux toniques, on imagine facilement que la salive doit s'en imprégner aisément. C'est pour cette raison que je crois important de recommander de se rincer la bouche avec le verre d'eau qu'on boit immédiatement après chaque gâteau, & de tout avaler, sans mettre à profit la salive, que pour entraîner les miettes qui pourroient s'être attachés aux gencives ; le défaut de cette précaution ne fera jamais aucun tort à la bouche, parce le remède n'a rien de corrosif, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par l'expérience.

Malgré qu'on ait imputé aux gâteaux toniques, d'être tantôt purgatifs & tantôt astringens, j'assure

que ni l'une ni l'autre de ces propriétés ne leur sont exclusives ; mais je puis assurer aussi qu'ils sont constamment apéritifs. L'observation du soldat qui fait le sujet de la note précédente, en seroit une assez forte preuve, quand bien même l'expérience n'auroit pas déjà éclairé là-dessus. Je ne contesterai point que chez quelques malades ils n'aient pu produire ces effets variés ; mais quels sont les remèdes qui se comportent toujours de la même manière chez tous les tempéramens & dans toutes les circonstances ?

Quand les gâteaux toniques trouvent les premières voies farcies des matières bilieuses, ils provoquent quelques selles pendant les trois ou quatre premiers jours ; mais toujours sans coliques & sans dévoiement (1) & un pareil effet ne peut qu'être avantageux. Quant à leur vertu restringente, elle est plus commune que la première ; cela se manifeste quand ils font couler abondamment les urines ; mais alors, il suffit de faire prendre un peu de lait aux malades, ou quelque tisanne muqueuse, telle que celle de guimauve, d'orge ou de graine de lin. (2). Comme le froid rapproche les parties du feu & les concentre, la chaleur qui les dilate doit être plus favorable à l'effet du mercure, qui comme le feu est susceptible de condensation & de raréfaction par l'effet du froid & de la chaleur, ainsi que les thermomètres nous en fournissent l'exemple. On doit considérer le mercure introduit dans notre corps comme celui qui se trouve renfermé dans le tube d'un

---

(1) Voyez le procès-verbal de Toulon de 1781, & celui de Brest de 1782.

(2) On peut encore boire l'eau pannée, porté dans notre formulaire.

thermomètre dont la colonne monte ou descend, suivant que la chaleur de l'atmosphère augmente ou diminue. Or, le froid doit nécessairement ralentir l'action du mercure en rapprochant ses molécules; comme la chaleur l'accélère en les divisant. M. *Verguin*, chirurgien-major de Toulon, m'a communiqué une observation que je crois devoir rapporter ici, puisqu'elle est relative à ce que j'avance. Il avoit une assez grande quantité de vénériens dans une salle; il les traitoit par toutes sortes de méthodes, & pas un ne salivoit; c'étoit sur la fin de l'automne; comme le froid commençoit à se faire sentir, il fit faire du feu dans les poëles qui se trouvoient dans ladite salle. Au bout de quatre ou cinq jours tous les malades furent dans un état de salivation, les uns plus, les autres moins, selon les méthodes par lesquelles ils étoient traités, qui étoient capables de porter plus ou moins de mercure dans le corps. Cet événement fit même assez de bruit pour permettre à la malice des envieux de s'exerçer, & d'exciter des murmures contre lui près de M. l'Intendant. M. *Verguin* fit supprimer le feu des poëles, & aussitôt la salivation cessa chez presque tous les malades par ce seul effet. J'ai connu un commis, qui étant dans l'activité d'un traitement mercuriel, fut obligé de rester long-tems au bord de la mer, par un vent du nord, pour dresser un procès-verbal des marchandises d'un navire naufragé; il fut pris d'une espèce de catalapsie; on le porta dans le village le plus voisin, ayant entièrement perdu la connoissance, la parole & la liberté de ses membres; on le réchauffa, ce qui le fit revenir à lui; mais non pas pour faire espérer de lui sauver la vie; cependant la continuité de la chaleur, & quelques cordiaux le ranimèrent.

Quand on connut la caufe particulière de cet événement, on lui fit prendre quelques bains chauds qui le rétablirent parfaitement : il eft donc effentiel de ne pas s'expofer au grand froid, & dans le cas où l'on ne pourroit s'en difpenfer, il faudroit faire affez d'exercice pour entretenir le corps dans une température convenable. Les gâteaux toniques n'excitent jamais la falivation ; ils échauffent légèrement les gencives, & cet effet eft ordinairement de bon augure, car il annonce que les humeurs font imprégnées de mercure, circonftance qu'on doit toujours defirer dans le traitement de la maladie dont nous nous occupons. Il faut bien fe garder de détourner ces effets par des purgatifs. Le meilleur moyen de le faire ceffer eft celui de recommander l'exercice aux malades. Alors la tranfpiration devient abondante & le mercure s'échappe avec cette humeur, après avoir opéré les effets dont il eft fufceptible. J'ai vu des matelots dans le port de Toulon, guérir en moins de quinze jours de plufieurs fymptômes véroliques, notamment de bubon, par le grand exercice qu'ils faifoient en prenant des gâteaux.

Si cependant cette chaleur de la bouche étoit opiniâtre, fi les glandes amygdales s'engorgoient, on fufpendroit le remède quelques jours, & pendant tout ce tems, on fe gargariferoit avec l'oxicrat. Le tems que doit durer un traitement ne fauroit fe déterminer ; il doit être réglé fur les circonftances qui l'accompagnent ; comme fur la facilité ou difficulté des fymptômes à difparoître, & fur tous les événemens qui peuvent être relatifs à la maladie. C'eft ici où le tact de la pratique eft infiniment précieux pour juger de la folidité de la cure ; car il arrive fouvent que les apparences font trompeufes. Tel malade, dont les

ſymptômes ont diſparu dans un ordre réglé & qu'on croit parfaitement guéri, porte cependant encore avec ſoi le germe de la maladie ; & tandi qu'il eſt dans la plus grande ſécurité ſur ſon état, il voit naître d'autres ſymptômes & ſouvent les mêmes avec leſquels il étoit entré en traitement. Il n'y a, je le répète, qu'une grande expérience qui puiſſe apprendre à diſtinguer les cures ſolides d'avec celles qui ne le ſont pas : encore eſt-on ſouvent expoſé à ſe tromper, parce qu'il n'y a aucun ſigne certain qui puiſſe faire affirmer la guériſon. Je n'ignore pas qu'il y a beaucoup de praticiens pour qui les ſuccès ne ſont jamais douteux pour les malades qu'ils ont traités, & qu'ils le ſont, au contraire, beaucoup pour tous ceux qui l'ont été par d'autres ; mais le mobile de pareilles opinions ſe dévine aiſément : quant à moi je tiens pour le doute, & c'eſt d'après cette certitude que je me ſuis toujours attaché à faire continuer les remèdes plus long-tems qu'il ne paroiſſoit devoir convenir, d'après la diſparition des ſymptômes ; mais il vaut beaucoup mieux faire continuer un remède bénin, que d'expoſer les malades à des rechûtes qui peuvent être très-pernicieuſes à pluſieurs perſonnes, & flétrir l'art & la réputation du praticien.

J'ai par conſéquent déterminé, que dans les cas même les plus ſimples, il falloit filer la quarantaine, eſpace dans lequel on prend à-peu-près le nombre de deux cent gâteaux, s'il n'y a pas d'interruption.

Nous venons d'expoſer ce qu'il convient de ſavoir pour pratiquer notre méthode de traitement dans ces circonſtances ordinaires ; l'on a pu voir que rien n'eſt plus facile à ſuivre. On pourra peut-être me faire un crime de cette facilité, & ſur-

tout les perſonnes qui tiennent aux criſes, à la ſalivation, &c.; mais qu'elle s'en prennent à la nature, car c'eſt elle-même qui le veut ainſi, & comme j'ai mis cette volonté en évidence par des expériences multipliées depuis huit années ſur un très-grand nombre de malades, j'oſe croire qu'on voudra bien ne pas me ſoupçonner de forcer mon ſyſtême; je n'écris point pour la prétention d'écrire, je n'ai aucun intérêt à tromper perſonne; ſi ma route n'eſt pas celle de tous ceux qui m'ont précédé dans le même travail, ſi je m'en ſuis frayé une particulière qui n'appartient qu'à moi, ſi je l'ai fait approuver dans les ports par des perſonnes qui n'étoient rien moins que portés à l'admettre; il faut croire que j'ai dû ſubjuguer l'opinion par la force de la conviction; & d'après ce ſeul fait, la confiance publique doit être acquiſe à ma méthode.

CHAPITRE VI.

De la vérole compliquée, du ſcorbut & d'autres vices.

LA plupart des événemens ſiniſtres qui arrivent dans le traitement de la vérole chez les malades qui ſont renfermés dans les hôpitaux, ſont généralement imputés aux vices de la conſtitution, au ſcorbut & autres maladies particulières, jamais aux vices du traitement, quoique ceux-ci ſoient infiniment plus fréquens. Qu'une plaie devienne gangreneuſe chez un vérolé enfermé dans un hôpital; qu'un autre y meure des ſuites d'une pareille gangrêne, on en accuſe toujours le ſcorbut;

cependant la plupart des malades qui se sont trouvés dans ces cas, n'avoient aucun indice de cette maladie avant leur traitement ; ils n'en n'avoient même jamais eu d'autres pendant la cure que celui de la conduire à une heureuse fin ; ce qui en général dénote moins une affection scorbutique, qu'une sorte de répugnance de tempérament pour le mercure. Le scorbut, tel qu'on le définit, est plus rare qu'on ne pense, & ce n'est pas lui d'ailleurs qui complique désastreusement la vérole. J'ai traité deux mille malades qui portoient les signes caractéristiques de cette maladie, tels que la bouffisure, l'ulcération des gencives, les taches livides de la peau, les lassitudes, & tous ont parfaitement guéri sans avoir eu besoin de recourir aux anti-scorbutiques (1); il n'en a pas été de même de ceux qui avoient la constitution délabrée, le tempérament manifestement billeux, & les humeurs portées à l'alkalescence. Dans ces sortes de cas, il a fallu presque toujours combiner le traitement, de manière à modérer la vertu fondante & résolutive du mercure, en relevant le ton de la fibre par les toniques, & en réprimant la disposition alkaline des humeurs par les antiseptiques & quelquefois les cordiaux ; mais sur cent maladies prises au hasard, on en trouve trois à qui de pareils secours sont nécessaires.

La grande faveur qu'a le scorbut dans l'opinion de la plupart des officiers de santé, attachés au service de la marine, qui croient le voir partout, nous engage à traiter cet article avec quel-

(1) Voyez le procès-verbal du 19 juillet 1782. Les malades, à dire le vrai, furent traités hors des hôpitaux ; circonstance essentielle.

quelque détail. Nous disons que cette maladie, telle qu'on la caractérise, n'est point contraire au traitement de la vérole par ma méthode, & que les événemens sinistres dont on la charge dans les autres, appartiennent plus aux vices dont elles sont susceptibles qu'à la constitution scorbutique qu'on suppose existante, car le mercure à petites doses & réduit à sa plus grande forme d'expression, guérit le scorbut au lieu de l'irriter; mais à des doses plus fortes & dans un état de moindre expension, tel qu'il est porté dans les humeurs par la méthode des frictions, il augmente sa malignité, parce qu'en irritant trop fortement les solides, il provoque la dissolution & la putridité des humeurs, & que d'ailleurs, il en sépare une grande quantité d'acide animal, dont il a besoin pour acquérir la solubilité nécessaire pour le rendre propre à circuler avec les humeurs dans tout le système vasculeux.

Il existe deux sortes de scorbut, l'un aigu & l'autre chronique, & ce n'est qu'au premier que le mercure est évidemment contraire (1), c'est sans doute faute d'avoir bien observé cet état de scorbut, que l'opinion est contre ce minéral dans toutes les affections scorbutiques; mais j'ose assurer, & je l'ai prouvé par l'expérience, que bien loin d'être nuisible à la maladie dans le second état, il en est

---

(1) Il y a quelques années que la société-royale de médecine mit en question, *s'il existoit un scorbut aigu.* Je crois m'être assuré que l'état aigu de scorbut est ce qu'on appelle fièvre d'hôpital, & que cette fièvre est véritablement contagieuse; en sorte, que tels malades qui entrent aux hôpitaux sans aucune atteinte de cette maladie, la contractent souvent pendant le séjour qu'ils y font.

au contraire le remède; les gâteaux toniques surtout possèdent cette vertu à un point éminent.

Parmi toutes les définitions qu'on a données du scorbut, celle qui le décrit comme un état moyen entre la santé & la maladie, comme un défaut d'appétit, une nonchanlance, une pesanteur, &c. est véritablement celle qui paroît propre au scorbut chronique; mais cette définition convient également à l'affection hypocondriaque, & ces deux maladies sont très-distinctes par leurs causes & par leurs effets. « Les hypocondriaques & les personnes d'un tempérament mélancolique, dit M. *Milman* (1), y sont si fortement disposées, que quelques anciens écrivains avoient considéré l'hypocondriacisme, l'attrabile & le scorbut, comme des nuances de la même maladie; ce dernier même a été attribué à une surchage d'humeurs attrabilaires. » Le scorbut a été divisé en chaud & en froid par les anciens, en alkalin & acide par les modernes; la première définition indique un état aigu & un état chronique; la seconde un état de dissolution & de putridité dans les humeurs. *Villis* en expliquant ce qu'on entendoit par scorbut *chaud* & scorbut *froid*, a défini le premier, un état de *sulfuro-salin*, & le second *salino-sulfureux*; en sorte qu'il paroît que les modernes n'ont fait que changer les mots, & qu'ils ont été d'accord sur la chose. *Boerhave* & *Hoffmann* supposent que le scorbut est une séparation extraordinaire de la sérosité d'avec la partie rouge du sang. Enfin, tous les auteurs & même le docteur *Lind*, qui a fait

(1) P. 12. Cet ouvrage a été traduit de l'anglois par M. *Vigaroux de Montaigu*; il est intitulé, recherches sur gine du scorbut & des fièvres putrides.

la critique de tout ce qu'on a écrit à ce ſujet, n'a conſidéré l'affection ſcorbutique que relativement à ſes effets ſur les fluides. C'eſt une erreur aſſez commune en médecine, de placer les cauſes des maladies dans l'altération particulière des fluides; car elle n'en eſt ordinairement que l'effet, à l'exception des maladies nerveuſes, dont on a bien voulu admettre la cauſe dans la tenſion, la rigidité ou la foibleſſe des nerfs; toutes les autres ont véritablement été conſidérées ſous le premier point de vue; mais avant d'attribuer aux humeurs la propriété générale d'être le véhicule ou la matière de tous les vices particuliers, il faudroit, ce me ſemble, que cette poſſibilité fût conçue & prouvée par l'expérience, ce qui ne ſe trouve pas.

Les rapports chymiques ont donné, dit-on, des indices certains là-deſſus. Qu'oſe-t-on dire! quand on ne ſauroit pas combien cette ſcience eſt errante dans ſes réſultats, pourroit-on croire que les choſes ſe paſſent dans nos veines & nos artères, ainſi que dans les creuſets du chymiſte? *Reſſouvenez-vous de cette maxime*, dit le docteur Lind, « *la médecine n'a point de meilleure ſervante que la chymie; mais point de pire maîtreſſe.* » Les humeurs ſont le foyer de la nutrition, & par conſéquent la ſource de la vie; mais elles ſont impaſſibles par elles-mêmes; leur altération ne vient point de ce que leurs principes ſe confondent ou ſe dénaturent par leur propre vertu; mais parce que les couloirs par où elles paſſent pour ſe ſéparer les unes des autres, ſe refuſent à leur libre cours, & les laiſſent ainſi confondues dans le grand torrent, où elles acquièrent, à dire vrai, des qualités plus ou moins vicieuſes; mais qui ſe diſſipent bientôt, lorſque les ſolides ceſſent de leur faire

obſtacle, & par cela même, il eſt prouvé que la cauſe première du déſordre & du dérangement de la ſanté, ne ſe trouve nullement dans les fluides, mais dans les ſolides. Le ſcorbut eſt une maladie qui nous donne les indices les plus certains de cette vérité, par les cauſes les plus générales qui l'excitent. On ſait, & tout le monde s'accorde à le dire, qu'une des principales cauſes du ſcorbut eſt le deſſéchement des ſolides & leur relâchement; le deſſéchement plutôt connu dans ſon dernier période par conſomption que par ſcorbut; eſt une privation d'élaſticité & de ſoupleſſe dans les ſolides, qui s'oppoſe à la filtration des ſucs nutritifs; d'où il réſulte que les humeurs obligées de refluer dans leur réſervoir commun, acquièrent des qualités vicieuſes; alors le ſcorbut eſt établi par cela même, que les ſécrétions étant troublées, ainſi que les excrétions, la dépravation devient plus ou moins générale.

Le relâchement des ſolides engoue les vaiſſeaux & les dilate; ainſi dans cette ſorte de ſcorbut, les taches équimoſées, ainſi que l'hémorhagie & le ptialiſme en ſont des ſymptômes vrais & néceſſaires; il n'eſt pas difficile de concevoir que les vaiſſeaux lymphatiques qui ſe trouvent dans le plus grand état de relâchement, & preſque dans une atonie univerſelle, ne ſe dilatent prodigieuſement, & ne donnent entrée à la partie rouge du ſang, qui conſerve toujours une force impulſive par le battement du cœur & des artères; le ſang n'eſt pas plus diſſout qu'il ne doit l'être, ainſi qu'on le prétend; mais il circule dans des vaiſſeaux dénués d'action & de ſenſibilité; il les gorge & les crevaſſe, & tout cela paroît être dans l'ordre; les hémorhagies ne ſeroient pas à beaucoup près ſi difficiles à arrêter, ſi véritablement elles n'avoient

lieu

lieu que par la diſſolution du ſang. L'expérience nous a aſſez éclairés là-deſſus, pour pouvoir aſſurer qu'on s'en rendroit maître librement en agaçant les ſolides; & les gens de l'art ſavent bien que c'eſt un moyen ſûr en pareil cas.

M. *Levret*, célèbre accoucheur, & ſur la foi de qui l'on doit compter, nous aſſuroit, dans ſes cours, qu'il n'avoit jamais trouvé de moyen plus efficace pour arrêter l'hémorrhagie de la matrice, qui ſurvient quelquefois après l'accouchement, & ſur-tout après une fauſſe couche, que de porter la main dans cet organe, & d'en agacer les parois avec les doigts; d'ailleurs, on ſait très-bien que tous les acides & autres ſtyptiques qu'on employe dans ces ſortes de cas, agiſſent moins ſur les fluides que ſur les ſolides qu'ils criſpent.

La débauche & la vie crapuleuſe donnent le ſcorbut par déſſèchement: : la mélancolie, l'inaction, la malpropreté, le ſéjour dans des lieux humides, &c., déterminent celui de la ſeconde eſpèce; à quoi nous pouvons ajouter l'uſage continu des alimens âcres, qui émouſſent la ſenſibilité de la fibre & affoibliſſent ſon action.

Je ne penſe pas, d'après ces remarques, que tout concourt à rendre probables, qu'on puiſſe ſe refuſer d'admettre pour cauſe première du ſcorbut, l'altération du phlogiſtique, de la matière du feu ou fluide électrique; il eſt démontré que c'eſt à ce principe élémentaire que nos humeurs doivent leur fluidité, & nos ſolides leur ſenſibilité; que c'eſt lui qui joue le principal rôle dans notre machine, & que nous lui devons tout ce que la ſanté peut avoir de paiſible & de gracieux, quand rien ne trouble ſa marche. D'un autre côté, les expériences phyſiques & chimiques nous apprennent qu'il peut-être accumulé & aſſoupi dans notre

corps; & que de ces deux effets il en résulte des maladies primitives d'un genre différent, mais qui, dans la suite, peuvent encore mener à la consomption scorbutique ou à l'hypocondriacisme.

Dans la plupart des maladies, on ne distingue pas assez les causes d'avec les effets; &, certainement, la dépravation des humeurs dans le scorbut est moins une cause de maladie qu'elle n'en est l'effet. Il est certain qu'en rapportant au principe que j'indique la cause du scorbut, c'est nous plonger dans des ténèbres profondes, & mettre un frein à notre orgueil, qui veut tout expliquer. Mais ne consacrons-nous nos veilles & nos efforts qu'à alimenter notre amour-propre? Serions-nous assez égoïstes & assez ennemis du genre humain, pour sacrifier des vérités utiles à un accès de gloriole dont on sent bientôt le vuide, & qui ne pourroit immortaliser notre nom que par le ridicule ou l'ignorance dont elle nous auroit chargé? Il ne suffit pas que l'usage & le tems ayent consacré des termes & des opinions : l'ignorance & la coutume ne doivent jouir d'aucun privilége; elles doivent toujours fléchir devant la vérité.

Je pense donc que la cause première de cette altération des humeurs, qu'on appelle affection scorbutique, dépend d'un désordre établi dans le fluide igné qui nous pénètre; que dans les différens états dans lesquels nous nous trouvons, le régime & l'abus des choses non naturelles influent très-directement sur lui, & qu'enfin, puisque les causes éloignées & prochaines de cette maladie sont presque les mêmes que celles qui donnent lieu à toutes les autres, & que ce n'est que par la position & l'enchaînement de ces causes que les effets en sont variés; je dis que le scorbut *doit nécessairement parcourir un état aigu, avant de passer à un*

état chronique. Il faut véritablement avoir bien peu de connoiſſances de la nature, pour ne pas appercevoir que l'ordre admirable qui eſt établi dans notre machine, & ſur lequel eſt fixé l'équilibre qui la conſerve en ſanté, ne ſauroit être troublé, ſans que la nature ne s'y oppoſe avec plus ou moins de violence.

Le premier degré du ſcorbut aigu eſt celui dans lequel la nature agit ſourdement, pour rétablir l'ordre dans les fonctions où il n'a pas encore permis à la maladie de commencer le combat entre les cauſes extérieures qui agiſſent, & la force impulſive de la nature qui réſiſte à leur choc.

L'établiſſement d'une maladie n'eſt quelquefois que l'affaire d'une ſeconde; mais quand elle eſt le réſultat d'un combat preſque général entre la nature & ſa cauſe, elle eſt lente à ſe montrer, & l'on peut la couver long-tems avant qu'elle vienne à éclore. Telle eſt la marche de l'affection ſcorbutique : les cauſes qui la produiſent agiſſent long-tems avant de prendre le deſſus; par conſéquent, elle peut exiſter dans un degré plus ou moins violent, ſans que, pour cela, elle ait dû donner des indices de ſon exiſtence, ſuivant que la vertu répulſive des corps en combat ſera plus ou moins grande.

Il faut, dans tout état de cauſe, qu'un Médecin ſoit phyſionomiſte, pour acquérir un bon tact; & cette ſcience, plus précieuſe qu'on ne penſe, que ni les livres ni les leçons ne ſauroient donner, s'acquiert par des méditations ſages & profondes, faites dans la ſociété ſur le moral des hommes (1)

(1) Je n'entends pas qu'il faille qu'un médecin ſuive ſes malades en ſanté, parce que cela eſt impraticable :

& au chevet de leur lit. Il faut auſſi qu'un Médecin connoiſſe à l'état de la peau, à la couleur du teint, à la vivacité du regard, & même à la couleur des cheveux, quel âge parcourt l'homme qu'il inſpecte, & à quel degré il en eſt pour la maladie (1) ; ſavoir ſi véritablement ſa conſtitution y répond, ou bien ſi elle eſt prématurée ou retardée ; car ce ne ſont pas les années qui ſont la vieilleſſe. Tel homme peut être plus vieux à trente ans qu'un autre à quarante ; le degré de jeuneſſe doit ſe calculer ſur l'évidence des forces vitales, & non pas ſur le nombre d'années qu'on a vécu.

Ces connoiſſances ſuppoſées, on diſtinguera les ſignes primitifs du ſcorbut aigu dans les traits & les rides de la figure, la langueur des yeux, la rougeur des gencives, l'épaiſſeur de la ſalive, l'aridité de la peau, l'abondance des urines, les mouvemens irréguliers dans le pouls, les maux de tête habituels ou périodiques ; enfin, dans une peſanteur générale qui porte au repos & engage au ſommeil ; mais quand le ſcorbut aigu a franchi les premières barrières, les malades ſont tourmentés par des laſſitudes, ſur-tout dans les cuiſſes & dans les jambes ; la fièvre ſurvient ordinaire-

---

mais ſi cela étoit poſſible, je ſuis aſſuré que celui qui connoîtroit les habitudes & le caractère des malades qu'il auroit à traiter, ſeroit plus heureux dans ſa pratique. L'étude du moral des hommes, que je recommande, eſt celui de ſavoir diſtinguer les claſſes dans leſqueles ils ſont placés, & de connoître ce que chacun penſe : la façon de voir du payſan, n'eſt pas aſſurément la même que celle du financier.

(1) Voyez l'ouvrage de M. *la Poterie*, premier médecin de la marine de Breſt, intitulé : *de la doctrine d'Hyppocrate* ; ouvrage écrit avec autant de vérité que d'éloquence.

ment (1), & donne lieu à des taches violettes & à des bouffiſſures de la peau, qui diſparoiſſent avec elle ; l'haleine eſt puante, les gencives violettes, & les malades appètent ſingulièrement les acides ; on remarque un érétiſme univerſel ; le moral qui, dans le premier degré, étoit morne & inſouciant, devient, dans le ſecond, inquiet & turbulent ; l'eſprit ſe livre aux chimères les plus ridicules ; les malades ſe frappent aiſément, mais ils reviennent de même, pour peu qu'on les raſſure ; ils conçoivent des déſirs dont on les détourne difficilement, tel que celui de revoir leur patrie, leurs femmes ou leurs maîtreſſes : le port de Breſt nous a fourni des milliers d'exemples de ces faits. On a vu de ces malheureux ſolliciter un congé avec un entêtement extrême ; &, lorſque des circonſtances importantes ne permettoient pas de leur en accorder, ils tomboient dans l'affection ſcorbutique chronique, & venoient mourir à l'hôpital ; on en a vu d'autres qui contractoient à deſſein le mal vénérien, pour éviter un embarquement, & qui finiſſoient très-ſouvent par être les triſtes victimes de leur imprudence.

Si le ſcorbut aigu ſe diſtingue aiſément avec un peu d'expérience, quand il eſt ſimple, on le diſtingue encore mieux quand il eſt compliqué, ſur-tout par la vérole ; les ſymptômes ſont alors plus orageux & plus rébelles ; les ulcères ſont toujours livides, douloureux ou gangréneux ; les matières ichoreuſes & âcres ; les remèdes opèrent len-

(1) Cette ſorte de fièvre eſt continue avec des redoublemens ; les plaies de ces malades, quelques petites qu'elles ſoient, deviennent gangréneuſes & font des progrès énormes en peu de tems.

tement, &, par conſéquent, les maladies traînent plus en longueur.

L'expérience, dans le traitement de la vérole & du ſcorbut, apprend que ces deux maladies ne ſe croiſent à leur déſavantage, que lorſque la vérole prédomine ſur le ſcorbut, les malades ſont alors plus actifs ; ils ont le teint plus frais, le ventre plus libre, les urines plus cuites; il ſemble que dans la majeure partie de ces cas, les ſymptômes véroliques ſont des égoûts par leſquels le vice ſcorbutique s'échappe ; je puis aſſurer avoir vu quantité de malades acquérir de l'embonpoint, prendre des couleurs plus fraîches & plus vermeilles pendant le traitement ſelon ma méthode, & ſe trouver à la fin guéris de l'une & l'autre maladie. Il n'en eſt pas de même quand le ſcorbut prend le deſſus : les ſymptômes tiennent de ce caractère, & deviennent toujours gangreneux, état qu'il faut bien diſtinguer; cette gangrène étant active, parce qu'elle dépend de l'état aigu du ſcorbut; au lieu que celle qui déſigne l'état chronique eſt lente & inſenſible, &, par cela même, infiniment plus dangereuſe ; il y a, pour le premier degré de ſcorbut, un ſigne général, & qu'on pourroit nommer occulte, parce qu'il eſt caché pour bien des gens ; il ſe tire de l'enſemble de tous les autres ſignes qui lui ſont propres, mais dans des rapports infiniment petits. Les praticiens ſavent que toutes les maladies en général montrent de la prédilection pour certains ſymptômes ; le ſcorbut aigu paroît s'écarter de cet ordre dans ſon principe ; on n'apperçoit guères de nuances dans ces ſignes, qui ont toujours un rapport à l'état des nerfs : ce qui pourroit confirmer que véritablement il faut chercher la première cauſe de ce mal dans le principe phlogiſtique, dont la répul-

ſion tient les ſolides & les fluides dans un état permanent d'électriſation.

Si le ſcorbut eſt ſouvent le réſultat de l'action d'un atmoſphère humide, ſi les alimens âcres & ſalés, qui ſont par eux-mêmes électriques, contribuent à ſon établiſſement ; pourquoi n'admettrons-nous pas pour cauſe de ce mal, un trouble ou une altération quelconque dans ce fluide ; il eſt prouvé que l'humidité de l'atmoſphère s'oppoſe au dépouillement du fluide électrique dans les corps qui s'y trouvent plongés, leſquels en éprouvent des effets qui contrarient leur fonctions, dont la plus importante ſans doute pour la ſanté, eſt celle de la tranſpiration ; alors la matière du feu noyée dans un trop grand véhicule, ſe trouve affoibli dans ſon action, & de-là le relâchement des ſolides établi, relâchement qui eſt la ſeule cauſe ſenſible qu'on puiſſe obſerver dans le ſcorbut, & ſur-tout dans le chronique qui eſt le troiſième degré de cette maladie ; mais on doit préſumer que la nature contrariée par le défaut déquilibre dans le premier tems de la maladie, fait des efforts pour le rétablir, & c'eſt cet état de guerre entre la nature & les cauſes qui la contrarient, qui établit le ſcorbut aigu. Les médecins qui l'ont étudié, ſont bien convaincus que toutes les maladies chroniques ne ſont qu'un état ſecondaire, & qu'elles ont été aiguës avant de prendre ce dernier caractère.

Les alimens électriques ont une propriété âcre & corroſive, qui leur vient d'une plus ou moins grande quantité de feu élémentaire dont ils ſont pourvus ; dans le premier cas, le ſcorbut s'établit, parce que le corps eſt électriſé en moins, dans celui-ci au contraire, il n'a lieu que parce qu'il eſt électriſé en plus ; cette conjecture paroît d'autant plus vraie, que tout le monde ſait, par expérience,

qu'un air libre guérit ſeul le premier, & une nourriture végétale; le ſecond dans le premier cas, le corps entre en contact avec le fluide électrique de l'atmoſphère, il s'en ſature ſelon qu'il en a beſoin, & ſelon les rapports qui règnent entre l'air & lui; de-là renaît ce parfait équilibre néceſſaire à la ſanté, la fibre reprend ſon reſſort, les fluides leur activité & leur fluidité naturelle; dans le ſecond cas, les alimens énélectriques produiſent une lymphe douce qui ſe ſature promptement du fluide électrique; c'eſt ſur-tout dans ce dernier cas que le ſcorbut aigu donne des ſignes plus ſenſibles de ſon exiſtence, par rapport à la répulſion qui ſe fait de l'accumulation du fluide électrique pré-exiſtant dans le corps avec celui que les alimens y déchargent. On ſait que ce fluide a une vertu répulſive pour tous les corps également électriſés, & qu'il a au contraire une vertu attractive pour ceux qui ne le ſont pas également.

Mais un corps énélectrique, quoique ſoumis à l'influence de l'atmoſphère, peut-il reſter longtems électriſé en plus, malgré que l'atmoſphère le ſoit en moins? & ce même corps ne doit-il pas ſe mettre en équilibre avec l'électricité de l'atmoſphère; cet effet paroît fort naturel: auſſi l'expérience nous apprend, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, qu'il ſuffit ſouvent à un malade ſcorbutique, de paſſer dans un air libre pour ſe guérir de ſon mal; les marins ne ſont ſi expoſés aux affections ſcorbutiques, que parce que les deux cauſes qui contribuent à cette maladie, ſe trouvent réunies chez eux; auſſi eſt-elle dangereuſe en conſéquence de cette accumulation de cauſes, quoiqu'il paroiſſe, au premier coup-d'œil, qu'il y ait une contrariété d'effets entr'elles; il n'en eſt pas moins vrai qu'elles ſe renforcent mutuellement, &

qu'elle donnent lieu à de plus grands désordres que lorsqu'elles se trouvent séparées.

Si l'humidité de l'air est une espèce d'électricité négative, il ne faut pas croire pour cela qu'elle élude l'effet des sucs énélectriques qui se convertissent en humeurs ; plus ces sucs fournissent de fluide, plus l'humidité de l'air a d'action ; ce n'est que dans le cas où l'humidité de l'atmosphère deviendroit plus rare que le fluide électrique, que celui-ci prendroit le dessus ; mais de ce que la matière électrique attire à elle tout ce qui n'a pas cette vertu, il s'ensuit que l'humidité de l'atmosphère, qui est énélectrique, sera attirée jusqu'à ce que la force d'attraction soit en quelque sorte détruite par elle. Ainsi, quoique ces deux propriétés soient deux causes différentes du scorbut, il n'en est pas moins vrai que quand elles se rencontrent, la maladie en devient plus dangereuse : c'est un exemple que nous offrent les navigateurs, qui n'ont souvent besoin que d'un air de terre pour se rétablir, tandis qu'une nourriture énélectrique, prise dans une atmosphère humide, n'opérera pas aussi souvent le même effet.

Tout ce que je viens de dire du scorbut, prouve que la première cause de cette maladie existe moins dans les humeurs que dans les solides ; & je pense qu'on est bien éloigné de la vérité, quand on dit que le scorbut est un état de *dissolution des humeurs*. Je sais très-parfaitement qu'il est prouvé que leur fluidité dépend du feu élémentaire dont elles sont imprégnées : d'où l'on pourroit conclure, d'après ces principes même, que l'accumulation du fluide électrique est propre à opérer cette dissolution ; puisqu'il est l'agent de leur fluidité, lorsqu'il s'y trouve mêlé dans une proportion surabondante ; mais si l'on observe que le

fluide électrique eſt pourvu d'une propriété fort ſtimulante, qu'il affecte plus généralement les ſolides que les fluides, on verra qu'en ſuppoſant cette accumulation, il faudroit s'attendre à trouver l'action tonique des nerfs puiſamment augmentée. On remarque bien cet effet dans l'affection hypocondriaque, que quelques auteurs ont confondu avec le ſcorbut; mais on ne le trouve pas dans cette dernière maladie : au contraire, on obſerve un état de moleſſe & de relâchement qui nous offre une privation de cette force tonique que l'on ſait être le réſultat du fluide électrico-nerveux, ou ſimplement électrique.

Voilà, dira-t-on, une nouvelle théorie ſur le ſcorbut; & il n'eſt ni ſage ni décent, de renverſer un ſyſtême établi depuis des ſiècles par des auteurs d'une très-grande réputation. Je ſais tout ce que l'on riſque à propoſer de nouveaux ſyſtêmes; je ſais qu'on ſe plaît plus volontiers à ſuivre la routine; que généralement on aime mieux ſe laiſſer guider par une erreur ancienne, que par une vérité nouvelle; & que tel eſt le ſort de la pauvre humanité.

Il en coûte, ſans doute, à tout homme de calculer les rapports d'un nouveau ſyſtéme; & ſouvent, quand il le fait, c'eſt plutôt dans la vûe de le dénigrer que d'y applaudir. Heureuſement que la médecine ne leur eſt pas beaucoup ſubordonné; & que, même avec des connoiſſances poſitives ſur les fonctions, les cauſes des maladies, &c., on eſt obligé de s'en tenir à l'empiriſme quand on veut pratiquer heureuſement. Mais de ce qu'on a ſouvent établi des indications curatives d'après les ſyſtêmes, je penſe qu'ils ceſſent de devenir indifférens, par cela même, qu'une règle ſpéculative, fondée ſur un faux principe, devient par-

nicieuſe dans l'exécution ; le ſcorbut eſt dans ce cas. L'indication curative de la théorie dérive de la théorie de ces cauſes, & parce qu'on ſuppoſe que les humeurs ſont dans un état de diſſolution, on a ſuppoſé que le mercure devoit lui être contraire. *Kramer* dit que quatre cent ſoldats périrent miſérablement pour s'être ſervi de ce reméde : cependant *Boerhave* & beaucoup d'autres l'ont propoſés comme propre à le guérir ; & l'on peut croire que ce n'eſt pas ſans en avoir vu des effets heureux. Les remèdes empiriques, tels que le *becabunga*, le *créſſon*, &c., ont été adoptés, non pas parce qu'ils ont une vertu alkaline, mais parce qu'un matelot attaqué du ſcorbut, abandonné dans une île déſerte, s'en guérit en mangeant de ces ſortes de plantes. Mais ſi ceux qui raiſonnent ſur les cauſes des maladies, & qui ont indiqué une méthode curative, d'après le ſyſtême reçu ſur le ſcorbut, vouloient ſe donner la peine d'être conſéquents, ils verroient que la propriété des remèdes empiriques eſt oppoſée à celles qu'ils devroient avoir pour être curatifs ; ſelon l'opinion reçue ſur la cauſe, ils verroient qu'une maladie alkaleſcente ne ſe guérit point par des remèdes alkaleſcents ; & que ſuivant cet axiome *contrariis contraria curantur*, les plantes alkalines guériſſant le ſcorbut, il devroit s'enſuivre, que la cauſe de cette maladie pourroit être judicieuſement ſoupçonnée, être un épaiſiſſement plutôt qu'une diſſolution d'humeurs ; en ſuppoſant encore qu'on ne fût en droit de ne l'attribuer que dans les fluides excluſivement.

Les remèdes toniques ſont les vrais remèdes du ſcorbut ; le kina eſt ſans contredit le premier des anti-ſcorbutiques ; & comme en bonne phyſique on abandonne les cauſes quand elles ſont obſcures,

pour s'en tenir aux effets ; comme le mercure a guéri des maladies ſcorbutiques, d'après l'aſſertion de plusieurs auteurs réputés en médecine ; comme j'en ai guéri de même par ma méthode mercurielle, quoique la vérole y fut jointe, ainſi que cela a été atteſté par les officiers de ſanté de Breſt ; je dis que le mercure eſt le remède du ſcorbut autant que de la vérole ; & que s'il avoit été adminiſtré ſagement & dans les circonſtances convenables, il eût été poſſible qu'il eût acquis autant de réputation pour l'une que pour l'autre de ces maladies ; mais on n'a pas enviſagé qu'en adminiſtrant ſouvent ce remède dans l'état aigu de cette maladie où il eſt contraire, attendu que la nature eſt alors, en quelque ſorte, révoltée ; on n'a pas vu que des hommes entaſſés dans un hôpital, reſpirant un air plus ou moins méphétique, & livrés à la plus grande indolence, étoient environnés de cauſes prédiſpoſantes à la maladie ſcorbutique ; on n'a pas voulu ouvrir les yeux ſur les effets meurtriers du mercure adminiſtré en frictions ; on s'eſt conduit machinalement ſur tout, & les accidens provenant de toutes ces cauſes meurtrières, ont été imputées aux mercure, tandis qu'ils n'auroient dû l'être qu'à la main aveugle qui l'employoit.

Il réſulte de ce que nous venons de dire ſur le ſcorbut, que ſon état aigu, dit fièvre d'hôpital, eſt infiniment pernicieux dans tous les cas de vérole ; que le mercure eſt meutrier dans cette circonſtance ; que ſon état chronique, qui ſuccède à celui-ci, eſt infiniment moins à craindre ; & que le mercure bien adminiſtré en eſt toujours le remède. Comme c'eſt d'après une expérience bien réfléchie que nous portons ce jugement, & que d'ailleurs des perſonnes difficiles à perſuader l'ont

en quelque ſorte, certifié, nous ne croyons point qu'on nous accuſe d'avoir voulu induire en erreur. Il n'y a que la complication du ſcorbut aigu avec la vérole, qui ſoit un état déſaſtreux pour le malade. Le ſcorbut chronique ne la complique défavorablement, qué quand il eſt porté à ſon dernier période, & que le malade ſe trouve dans le maraſme. Mais dans des cas ſemblables ce n'eſt point à la vérole qu'il faut s'attacher, c'eſt au ſcorbut même & aux forces de la vie qu'il faut s'efforcer de relever; ce que la vérole n'empêche pas de faire, parce que l'infection vénérienne n'eſt *jamais générale*, & que les foyers où le mode ſe trouve circonſcrit, *n'ont abſolument aucun rapport avec le ſyſtème général de la conſtitution.*

Dans le ſcorbut aigu la complication n'eſt déſaſtreuſe qu'avec certains ſymptômes véroliques; tels que les chancres, les bubons, les ulcères & la carie; mais la gonorrhée, les poireaux & condylômes, les exoſtoſes, &c., n'ont point de ſuſceptibilité pour le vice ſcorbutique, ou du moins cette ſuſceptibilité, ſi elle exiſte, ne mène point à des fâcheuſes conſéquences. (1) La cauſe qui rend la complication du ſcorbut aigu dangereuſe, avec certains ſymptômes véroliques, vient de ce qu'il y a ſolution de continuité dans les parties, & que la fièvre y porte le vice ſcorbutique avec profuſion; ce qui détruit la conſtitution vénérienne locale, & change l'ulcère vénérien en ulcère ſcorbutique (2).

(1) M. *Vigaroux* a obſervé à-peu-près les mêmes effets. Voy. p. 71 & 89, ouv. cité.

(2) J'ai dans le moment actuel à l'hôpital un malade attaqué de deux bubons, & qui eſt dans le cas de ſcorbut aigu. La gangrène eſt dans l'un, & fait chaque jour des

Lorſqu'un ſcorbutique eſt attaqué d'un bubon occulte non-abſcédé, la fièvre a beau être forte, il n'arrive rien de fâcheux; mais ſi le bubon eſt abſcédé, la tumeur s'aplatit, le tiſſu cellulaire s'engoue, la peau devient livide, & l'ouverture, à laquelle on eſt obligé d'en venir promptement, donne iſſue à une matière noirâtre, puante, ichoreuſe, ainſi qu'à des lambeaux de tiſſu cellulaire gangrénés qui ſortent avec elle. Le vuide reſte conſidérable, la peau tombe en gangrène, & ſi l'on ne parvient à arrêter la fièvre, vingt-quatre heures ſuffiſent pour donner lieu à un ulcère gangréneux d'une grandeur extrême.

Dans le ſcorbut chronique rien de tout cela n'arrive; les bubons ſont lents à réſoudre & à ſupurer, la gangrène s'en empare rarement; mais on n'obtient jamais une bonne ſupuration; les bords des ulcères deviennent durs & calleux, ſe cicatriſent difficilement; il faut un tems très-long pour la cure, & leur panſement eſt ſuſceptible d'une grande variation.

Traitement de la vérole compliquée, du ſcorbut aigu.

Auſſi-tôt qu'on s'apperçoit de cet état de complication qui s'annonce par la mélancolie, le dégoût & la fievre, il faut ſuſpendre toutes ſortes de remèdes mercuriels même dans les panſemens, mettre les malades au bouillon, donner le quin-

---

progrès, tandis que l'autre approche de ſa cicatriſation. Les progès, en bien, de l'un, ſont en raiſon direct des progrès, en mal, de l'autre; & cela, ſans doute, parce que le vice ſcorbutique s'écoule par ce dernier, & qu'il purge la conſtitution.

quina à la doſe d'une once par jour, mêlé avec un gros de thériaque ſi la fièvre eſt très-forte, & la moitié de cette doſe ſi elle ne l'eſt guère. On ſoutient l'effet de ces remèdes par une ample boiſſon de limonnade ou de petit lait nitré, & l'on panſe les ulcères avec une très-forte décoction de quinquina, à laquelle on joint l'eau-de-vie camphrée & le ſel armoniac dont on imbibe des plumaceaux épais. Il eſt rare que la fièvre ſe ſoutienne long-tems avec un pareille traitement. Elle n'a pas plutôt ceſſé, qu'on diſtingue une rougeur circonſcrite tout autour de l'ulcère, qui indique l'étendue de la gangrène ſcorbutique, & les bornes qu'elle aura. Alors on ſe ſert du baume d'*Arceus*; mais une fois que la fièvre eſt calmée, on doit diminuer la doſe de quinquina de moité & en ſupprimer la thériaque; on permet aux malades deux ſoupes par jour, & même quelques pruneaux le ſoir; on fait enſorte qu'ils ayent le ventre libre, & que les urines coulent librement; pour cet effet on fait prendre, dans le premier cas, une eau de caſſe légere au lieu de petit lait; dans le ſecond, on ſe contente de nitrer la limonnade: l'état des ulcères & celui des forces de la vie doivent ſervir de bouſſole pour régler les alimens. Il faut prendre garde que les malades ne s'affoibliſſent par trop, parce qu'ils tomberoient promptement dans le maraſme ſcorbutique; mais d'un autre côté, il faut redouter la fievre & tâcher de ne pas l'exciter par la nourriture.

Comme dant l'état de complication que nous ſuppoſons, l'affection ſcorbutique détruit l'affection vénérienne, il eſt inutile de revenir aux remèdes mercuriels. Je puis aſſurer, d'après les exemples multipliés que j'ai vus de ces maladies, que le vice eſt parfaitement détruit, & que le

mercure feroit au moins donné en pure perte, s'il ne produifoit pas des effets finiftres, ce que j'ai vu arriver quelquefois ; car il y a des conftitutions qui, après cet évènement, acquièrent une telle antipathie pour le mercure, que la plus petite dofe excite encore la fièvre fcorbutique, & donne lieu à de nouveaux accidens.

Le fcorbut aigu détruit donc l'infection vénérienne; cela eft prouvé par le fuccès du traitement anti-fcorbutique, & par les défaftres des traitemens anti-vénériens. C'eft fans-doute cette obfervation qui a fait dire à M. *Hunter*, que deux actions ne pouvoient pas agir à la fois fur la même conftitution. En parlant de la maladie vénérienne dans les cas douteux, il dit » on la fuppofe encore compliquée avec d'autres maladies, telles que la galle & le fcorbut. Dela ces dénominations vicieufes de la galle & de fcorbut compliqué avec la maladie vénérienne, qui, felon nous, ne peuvent partir que d'un grand fond d'ignorance. De pareils cas que nous n'avons jamais vus, nous paroiffent incompatibles avec l'action morbifique de l'économie animale ; nous fommes en effet perfuadés & nous tenons pour un principe inconteftable que deux actions ne peuvent point agir fur une même conftitution, ni fur la même partie dans un feul & même tems (1).

---

(1) Notre opinion eft conforme à celle de M. *Hunter* à cet égard, & c'eft d'après l'expérience que nous l'avons adoptée ; mais comme la vérole n'eft que locale & bornée à une certaine fphère d'action, il s'enfuit que le fcorbut peut exifter en même-tems que la vérole, quand les parties ou fymptômes véroliques n'ont point de fufceptibilité pour le vice fcorbutique ; ou que les parties qui ont cette fufceptibilité ne l'ont pas encore donné aux fymptômes

Deux

Deux différentes fièvres, par exemple, ne peuvent point exiſter à la fois chez le même individu, ni deux maladies locales ſur la même partie. Or, comme la maladie vénérienne, lorſqu'elle attaque la peau, a beaucoup de reſſemblance avec les maladies qu'on appelle *ſcorbutiques*; on les ſuppoſe alors ſouvent unies & exiſtantes dans la même partie. M. *Vigaroux* croit à la poſſibilité de l'exiſtence de pluſieurs actions morbifiques à la fois dans la conſtitution & dans les mêmes parties; néanmoins cet habile obſervateur a vu tout ce que nous avons rapporté contre cette poſſibilité. Il paroît que M. *Vigaroux* n'a jamais ſoupçonné l'exiſtence du ſcorbut aigu, qui eſt véritablement contagieux; il a attribué tous les ravages de cette maladie à une épidémie, mais ſans lui aſſigner un caractère. » La vérole, dit-il (1), eſt ſouvent compliquée avec le virus ſcorbutique, le ſcrophuleux, le gouteux, le pſorique, &c.; c'eſt dans ces cas, qui malheureuſement pour l'humanité ne ſont que trop communs, que la combinaiſon d'un virus avec un autre, occaſionné par des procédés de la nature qu'il n'eſt pas aiſé d'expliquer, donne naiſſance à des accidens, à des ſymptômes qu'on peut conſidérer, avec raiſon, comme des monſtres; parce que, participant par leur eſſence de l'un &

---

qui les attaquent, tels que les bubons occultes non abſcédés; mais toutes les fois que les parties & les ſymptômes ont acquis la ſuſceptibilité du vice ſcorbutique, alors l'action vénérienne eſt détruite par l'action ſcorbutique qui prend le deſſus & qui cauſe les plus grands ravages. On obſervera encore, que je ne parle que du ſcorbut aigu où l'action eſt augmentée; car dans le ſcorbut chronique, la vérole conſerve toujours ſon caractère ordinaire.

(1) P. 7 & 9, ouv. cité.

de l'autre virus, ils n'appartiennent abſolument ni à l'un ni à l'autre ».

» Le poulain ſupurée & ouvert, continue enſuite cet obſervateur (1), s'enflamme quelquefois, & cette inflammation prend une tournure gangréneuſe (2), qui ſe développe de différentes manières dans un tems très-court. Ce changement inattendu qui, ſuivant mes obſervations, arrive conſtamment vers le milieu du traitement ou environ, ſoit qu'il ſoit fait par le mercure en frictions ou adminiſtré de toute autre manière, dépend de la complication de la vérole avec quelqu'uns des virus déjà cités; mais, plus particulièrement avec le virus ſcorbutique. La vie des malades eſt alors dans le plus grand danger, ſi les reſſources de l'art bien dirigées, ſont inefficaces pour arrêter les progrès du mal ».

» La première indication qui ſe préſente à remplir dans des cas pareils, eſt celle de ſuſpendre l'emploi du mercure, de quelque manière & ſous quelque forme qu'il ſoit adminiſtré, & de dépouiller les malades des linges, s'ils ſont traités par les frictions. J'ai attaqué ces gangrènes ſuivant les règles de l'art & de la même manière qu'on attaque les gangrènes de toute autre cauſe; par les inciſions, les ſcarifications, les taillades; par l'uſage interne & externe des anti-ſeptiques les plus vantés; telles que la décoction des plantes amères, le ſcordium, l'ariſtolſche ronde & longue, le quin-

---

(1) P. 65, ouv. cité.

(2) Cette tournure gangréneuſe arrive, ſans être ordinairement précédée d'inflammation. La peau des bords de l'ulcère devient ſeulement très-livide & preſqu'inſenſible; la grande douleur des malades eſt fixée au cercle qui environne la tumeur ulcérée.

quina, les digeſtifs animés avec l'égyptiac, le ſtirax, le borax, la teinture de myrrhe, le camphre, l'application de l'égyptiac ſeul, le remède de *Bilguer*, &c., toutes ces reſſources, quoique gravement préconiſées, manquent très-ſouvent, ſurtout lorſque la gangrène eſt ſèche ».

» J'ai vu (1) aux deux hôpitaux de Montpellier une épidémie gangréneuſe de ce genre qui attaqua les plaies, les ulcères juſqu'aux plus légères égratignures; de manière qu'on n'oſoit plus donner un coup de biſtouri par l'appréhenſion d'un pareil événement ».

» Cette eſpèce de gangrène (2), qui regna peu à l'hôpital royal, n'a jamais attaqué que les poulains ouverts & ulcérés; elle reſpecta pendant ſon règne les phimoſis, les paraphimoſis enflammés ou opérés, les ulcères au fondement; tandis qu'elle attaquoit indiſtinctement à l'hôtel-dieu, les plaies, les ulcères plus ou moins anciens, les dépôts récemment ouverts ſur quelques parties du corps qu'ils fuſſent placés ».

» J'ai encore vu à l'hôpital royal une ſeconde épidémie de gangrène d'un autre genre, attaquer les poulains ouverts ulcérés, phimoſis & paraphimoſis enflammés; cette maladie me parut mériter la plus grande atrention eu égard à la ſingularité de ſa marche, & la réſiſtance abſolue qu'elle oppoſoit aux moyens les plus propres à la vaincre. Cette gangrène, lorſqu'elle parut, s'annonça par une inflammation couleur de roſe, d'une teinte légère, qui, après avoir fait quelque chemin ſur la peau, y laiſſoit l'empreinte d'une eſcarre, qui

(1) P. 68.
(2) P. 71.

paroiſſoit vouloir ſe ſéparer des parties ſaines, en marquant cette ſéparation par une ligne d'un rouge purpurin, qui ſembloit être la borne & le point fixe de cette mortification qu'on auroit dit ne devoir pas s'étendre au-delà de la peau ».

» La ſurface des poulains étoit couverte, en même-tems que l'inflammation faiſoit des progrès ſur la peau, d'une eſcarre brune qui ne s'étoit formée que conſécutivement à l'inflammation des bords, & dont l'épaiſſeur augmentoit dans la même proportion que cette inflammation prenoit de l'accroiſſement, & s'étendoit en largeur dans toute la circonférence de l'ulcère. Je me ſuis ſervi de tout ce que l'art, l'analogie, l'expérience & l'obſervation ont pu me ſuggérer de moyens pour arrêter la marche rapide de cette gangrène, d'autant plus cruelle qu'elle faiſoit ſous peu de jours des ravages étonnans, & conduiſoit au tombeau, d'un pas aſſuré, tous les malades qui en étoient attaqués. J'ai eu occaſion de la traiter pluſieurs fois; & quoique j'aye infiniment varié mes traitemens, je n'ai pas eu le ſuccès que j'aurois pu en attendre. J'avouerai que mes recherches ſur les cauſes phyſiques abſolues d'un accident auſſi rédoutable ſe ſont épuiſées, ſans que mes réſultats m'ayent conduit à des connoiſſances qui puſſent en donner la ſolution. En hazardant mes dernières conjectures, je croirois pouvoir l'attribuer à la ſéchereſſe ſcorbutique des ſolides & des fluides, augmentée par l'effet du mercure, quelque prudente que fût alors l'adminiſtration (1) ».

---

(1) L'expreſſion de M. *Vigaroux* prouve véritablement ſon embarras; car on ne conçoit pas aiſément ce qu'il entend par ſéchereſſe ſcorbutique des ſolides & des fluides, augmentée par l'effet du mercure.

D'après tout ce que nous venons de rapporter, il eſt aiſé de voir que M. *Vigaroux* a parfaitement obſervé les effets de la maladie qui complique la vérole ſous le nom de ſcorbut aigu. Ce que nous en avons dit eſt conforme au recit de cet auteur, qui eût été à même de caractériſer la maladie épidémique dont il cite les effets, s'il n'eût pas été prévenu par l'opinion qui n'admet point de ſcorbut aigu. Quoi qu'il en ſoit, on voit qu'il aſſure que les remèdes mercuriels ſont contraires à cet état; que les ſeuls anti-ſceptiques ſont convenables tant extérieurement qu'intérieurement; que la gangrène n'a jamais affecté que les parties & les ſymptômes qui avoient une ſuſceptibilité générale pour le vice ſcorbutique, principalement les bubons ulcérés. On pourroit donc préſumer, quand même une infinité de preuves ne le confirmeroient pas, que le vice vénérien eſt détruit, dans ces ſortes de cas, par le vice ſcorbutique; ce qui fait que les remèdes mercuriels ne conviennent plus; parce qu'ils augmentent l'action de la maladie, qui eſt déjà au-delà des forces de la nature; & qu'au contraire les anti-ſceptiques conviennent parfaitement, parce qu'ils s'oppoſent à cette action & qu'ils mettent la nature en état d'agir par ſes propres forces.

La fièvre d'hôpital n'eſt donc rien autre choſe que le ſcorbut aigu; maladie qui eſt épidémique, & dont les cauſes prochaines ſe trouvent dans l'infection de l'air, dans la nature des alimens, le défaut d'exercice, l'ennui, l'excès du ſommeil & la mélancolie.

Lorſque nous traiterons des ſymptômes de la vérole, nous reviendrons ſur cet article, & nous indiquerons le traitement local qui convient à ceux qui manifeſtent de la ſuſceptibilité pour le ſcorbut

aigu, & qui dégénèrent par l'impression du vice de ce nom. Il nous reste encore à parler de la vérole compliquée par les vices scrophuleux, rumatiques, cancéreux, gouteux & rachitiques; mais nous croyons que ce que nous avons dit du scorbut, peut s'appliquer à toutes les autres maladies particulières, c'est-à-dire, que dans ces sortes de complications, ce n'est plus le virus vénérien qu'il faut poursuivre, c'est aux vices particuliers qui le compliquent & qu'il a exaspérés, qu'il faut s'adresser, & contre lesquels le mercure est toujours sans effet & souvent dangereux, lors même qu'il est sagement combiné avec les remèdes qui paroissent indiqués. Toutes les fois qu'on trouvera une complication quelconque dans la vérole, il faudra renoncer au mercure; & cela, non-seulement d'après les principes que nous avons posés, que la vérole n'affecte jamais immédiatement la constitution, & que le virus vénérien est subjugué dans ses foyers respectifs par les différens vices; mais sur-tout, parce que l'expérience nous force à convenir de cette vérité.

» L'observation a démontré, dit M. *Vigaroux*, en parlant des complications des vices scrophuleux & scorbutiques dans la vérole (1), que le mercure, sous quelque forme qu'on l'administre, ne brille point ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux cas ». Nous pouvons assurer qu'il en est de même de tous les autres cas, sur-tout dans la goutte & le rhumatisme; maladies que le mercure réveille quand elles sont assoupies; parce qu'il irrite sensiblement toute la constitution; qu'il augmente le

(1) P. 25.

mouvement des fluides, propriétés ſans leſquelles il ne ſeroit pas le remède de la vérole, dont le vice, borné & niché dans les parties qui ont de la ſuſceptibilité pour lui, a beſoin d'être déplacé, & atténué pour être détruit. Les douleurs véroliques ont acquis une grande réputation dans l'opinion publique & dans celle des gens de l'art. On a prétendu que le caractère qui les diſtinguoit des autres, étoit leur accroiſſement pendant la nuit, quand les malades ſont chaudement dans leur lit: ce qui leur a fait donner le nom de douleurs nocturnes. Nous avons vu beaucoup de malades ſe plaindre de ces ſortes de douleurs; mais nous avons toujours remarqué que c'étoit après un uſage plus ou moins long du mercure qu'elles ſe faiſoient reſſentir; d'où nous avons conclu, que la majeure partie des douleurs attribuées à la vérole, pourroient l'être plus équitablement au mercure; & ſi, dans une pareille circonſtance, il nous étoit permis d'étayer notre opinion du raiſonnement, on trouveroit bientôt que le mercure, par ſa propriété généralement corroſive, eſt très-propre à donner des douleurs, qui doivent augmenter par la chaleur du lit, parce qu'elle le raréfie, & que plus il eſt raréfié, plus il a d'action. Le virus vénérien, au contraire, n'eſt ſenſible que lorſqu'il eſt diſſéminé dans une partie, & qu'il a déterminé une irritation vénérienne, dont la conſéquence eſt toujours l'inflammation; & très-certainement les douleurs nocturnes n'ont point un caractère inflammatoire.

Je ſerois tenté de croire que les douleurs véroliques ſont un être de raiſon, & que celles que le mercure ſoulage ou guérit, appartiennent entiérement à l'affection chronique ſcorbutique. Le traitement des douleurs prétendues véroliques, ne

ſupporte l'uſage du mercure que dans le plus petit nombre de cas ; & cette vérité reconnue par tous les bons praticiens, devroit bien ramener les opinions ſur le compte de ce ſymptôme. On reviendra certainement d'une grande quantité d'erreurs fort groſſières, quand on ſe ſera bien convaincu que la vérole n'eſt jamais conſtitutionnelle, qu'elle ſe borne à l'infection des parties qui ont de la ſuſceptibilité pour elle ; je dis à des parties, parce que l'infection vérolique eſt moins une altération d'humeurs, qu'une irritation particulière des ſolides, qui réagit à ſon tour ſur les humeurs, mais ſeulemenr ſur celles qui abondent dans la ſphère d'infection ; il n'y a ſelon moi, à proprement parler, ni douleurs, ni goutte, ni rhumatiſmes, ni cancers véroliques. Quand la conſtitution eſt infectée de ces vices, la vérole eſt ſubjugée par eux, on pourroit dire qu'ils en ſont le remède ; mais parce qu'il eſt naturel de pourſuivre le vice vénérien avec le mercure, quand les vices ne ſont point démontrés, il arrive que ce remède les fait manifeſter, & qu'ils exercent d'autant plus de ravages que la conſtitution s'en trouve plus ou moins attaquée. Les procédés de la nature, pour aſſimiler deux vices enſemble, & annuller le caractère de l'un pour celui de l'autre, ſont quelquefois déſaſtreux ; mais ils le deviennent infiniment davantage, ſi, dans l'opinion où l'on eſt qu'il faut attaquer le vice vénérien qui n'exiſte plus ſous ce caractère, on perſiſte dans l'adminiſtration du mercure & qu'on en faſſe la baſe du traitement. Il n'entre pas dans mon ſujet d'indiquer le traitement particulier qui convient à chacune de ces maladies, qui eſt le même que dans les circonſtances ordinaires. Il ſuffit d'avoir fait obſerver que, dans ces ſortes de cas, il falloit entièrement

renoncer à toute eſpèce de traitement anti-vénérien par le mercure ; & cette opinion, qui eſt celle de tous les bons praticiens, eſt fondée ſur l'expérience plus que ſur le raiſonnement.

CHAPITRE VII.

De la gonnorhée chez les hommes.

LA gonorrhée eſt une maladie produite par l'action vénérienne dans le canal de l'urètre, qui donne lieu à l'écoulement ſpontané d'une matière ſemblable au pus ; d'où il réſulte que cette maladie eſt néceſſairement un ſymptôme vérolique, puiſqu'elle eſt une conſéquence de l'inoculation & de l'action du mode vénérien. L'opinion des gens de l'art ſur cette maladie, a été jusqu'à préſent d'une grande mobilité ; il en eſt peu qui ſe ſoient accordés dans la manière de l'enviſager. Quelques-uns ont avancé qu'elle n'étoit point vérolique ; & ils ont prétendu exprimer par là, qu'elle ne répandoit point l'infection dans la conſtitution : ils ont ſuppoſé dans d'autres cas, & ſur-tout quand elle n'avoit pas été bien traitée, qu'elle pouvoit infecter la maſſe des humeurs. Pour relever toutes les opinions contradictoires qu'on a ſoutenues juſqu'à ce jour, il faudroit un gros volume de diſcuſſions fades & dégoûtantes, qui n'aboutiroient à rien. Je me bornerai donc à expoſer mon opinion particulière, en prenant toujours l'expérience pour guide, ce qui me mettra ſouvent en oppoſition avec le plus grand nombre d'auteurs qui ont écrit ſur cette matière, & qui n'ont travaillé que d'après le ſyſtème général, ſans

examiner ce que cette maladie peut avoir de particulier.

On a admis jusqu'à présent plusieurs espèces de gonorrhée, la *virulente*, la *simple*, l'*avortée*, la *séche*, la *bâtarde*; mais à parler strictement, il n'y en a que de deux sortes, les quatre premières pouvant être considérées comme les mêmes, puisqu'elles affectent toutes le canal de l'urètre & les parties qui y correspondent. Nous croyons pourtant que la gonorrhée sèche mérite quelque distinction, puisqu'elle est sans écoulement sensible. Quant à la gonorrhée bâtarde, elle est entièrement différente par les effets qu'elle présente, & par les parties qu'elle affecte.

SECTION PREMIERE.

De la gonorrhée virulente.

La gonorrhée est un symptôme primitif & réel de la vérole, qui, comme les autres du même genre, est l'effet de l'infection vénérienne contractée dans l'acte du coït avec une femme infectée. Les signes précurseurs de la gonorrhée, s'annoncent quelques jours après qu'on a contracté, dans le coït, le mode vénérien qui doit y donner lieu. On commence à sentir une pesanteur vers la racine de la verge & quelquefois dans les bourses; on a des érections plus fréquentes qu'à l'ordinaire, & l'on se trouve plus porté à l'acte du coït. Cet état dure ordinairement deux jours; au bout de ce tems, les érections augmentent avec les desirs amoureux; l'orifice du méat urinaire devient rouge, & l'on remarque une pellicule mince qui en colle les bords, ce qui est le prélude de l'écoulement. C'est ordinairement vers le septième jour que ce

dernier ſymptôme paroît; quelquefois plutôt, mais rarement plus tard ; cela dépend d'ailleurs de l'intenſité du mode vénérien & de la ſuſceptibilité du ſujet à le recevoir ; mais lorſqu'il s'annonce, on peut toujours être aſſuré que la maladie aura lieu. Les érections violentes, qui ont lieu pendant la nuit, indiquent la préſence d'une matière phlogiſtique, qui irrite les nerfs, les glandes & les vaiſſeaux. Cette irritation ſe propage quelquefois ſur tout le ſyſtême nerveux ; elle excite, dans quelques cas, une fièvre éphémère ; mais plus ſouvent des maux de tête, un abattement général & l'inſomnie.

La rougeur du méat urinaire acquiert plus d'étendue à meſure que les érections deviennent plus fréquentes ; l'humeur ſébacée s'accumule dans la foſſe naviculaire, d'où on la fait ſortir en preſſant légérement le gland ; enfin les envies fréquentes d'uriner s'annoncent, ainſi que les cuiſſons, la peſanteur du périné augmente & bientôt l'écoulement paroît.

La première matière qui coule ſpontanément par l'urètre eſt claire, & à-peu-près ſemblable au mucus du nez, ou à de la ſemence un peu liquide; les cuiſons, à cet époque, ne ſont pas encore conſidérables ; mais ils augmentent à meſure que la matière acquiert de la conſiſtance, qu'elle devient verte ou jaunâtre, & qu'elle coule plus abondamment; les envies d'uriner ſont fréquentes ; quelquefois on ſent une contriction vers le ſphincter de la veſſie, qui met obſtacle à la ſortie de l'excrément ; & cet état, qui approche de la ſtrangurie, peut être conſidéré comme le plus haut degré d'irritation.

Les érections nocturnes ſont très-incommodes pendant que cette irritation ſubſiſte ; la verge ſe

recourbe en manière d'arc, parce que le canal de l'urètre, qui eſt dans un état de phlogoſe, ne peut ſe prêter à l'action des muſcles érecteurs & des corps caverneux qui ont la plus grande énergie, leur irritabilité étant conſidérablement augmentée. Cet état d'irritation dure ſept à huit jours; pendant tous ce tems, la matière de l'écoulement eſt très-abondante & d'une couleur plus ou moins verdâtre; mais à meſure que l'irritation diminue, elle prend une teinte plus jaune & acquiert plus de conſiſtance.

Nous avons déjà dit que dès l'invaſion de l'écoulement, les envies d'uriner étoient fréquentes. Ce qu'il y a encore de remarquable à cette même époque, c'eſt le jet de l'urine qui eſt très-petit, ſouvent fourchu & plus communément en forme de ſpiral; effet qui réſulte de la reſtriction du canal de l'urètre & de la tuméfaction de ſon orifice.

Nous employons de préférence le terme d'irritation à celui d'inflammation pour exprimer l'état du canal de l'urètre dans cette circonſtance; attendu que tout nous prouve qu'il n'eſt pas dans un état bien réel d'inflammation. Il n'eſt pas auſſi indifférent qu'on le penſe, de fixer ſon opinion ſur cette remarque, puiſque la pratique générale preſcrit un traitement différent pour les maladies d'irritation, que pour celles qui ſont inflammatoires. Le mode vénérien agit différemment ſelon la ſuſceptibilité des parties qu'il affecte. En général ſon action eſt irritante, & excite une inflammation locale qui ſe comporte comme toutes les inflammations poſſibles; mais toujours, relativement à la ſuſceptibilité des parties; en ſorte, que tantôt il produit une inflammation irréſoluble qui conduit à la ſuppuration, quelque ſoins qu'on

puiſſe prendre pour l'empêcher, comme dans le chancre; tantôt elle eſt ſuſceptible de réſolution, comme dans le phimoſis & le bubon. Dans la gonorrhée, l'irritation vénérienne ne paroît pas être portée juſqu'à l'inflammation; 1°. parce qu'il n'y a point de tuméfaction ſenſible, comme dans le bubon, le phimoſis, le chancre; 2°. *parce que l'excrétion de la matière gonorrhoïque commence à paroître avant que le malade ait éprouvé aucun des ſymptômes qu'on pourroit imputer à l'inflammation*; 3°. enfin, parce que les remèdes ſtiptiques, aſtringens & autres irritans guériſſent la gonorrhée, ſur-tout lorſqu'ils ſont adminiſtrés en injections; ce qu'ils ne produiroient pas s'ils avoient à combattre une inflammation réelle.

La tuméfaction eſt une conſéquence naturelle de l'inflammation, qui ſe trouve d'autant plus grande que l'inflammation eſt conſidérable. Je ne crois pas qu'on puiſſe conſidérer l'état du canal de l'urètre dans la gonorrhée, même dans le fort des accidens, comme une tuméfaction inflammatoire. Car, ſi l'on compare celle de la peau du prépuce dans les phimoſis, on jugera facilement que l'autre ne ſauroit jamais paſſer à un pareil état, ſans que l'excrétion de l'urine ne devînt impoſſible, à raiſon du rapprochement des parois du canal.

La tuméfaction inflammatoire donne encore d'autres indices : la partie qu'elle occupe eſt ordinairement d'un gros volume; elle eſt très ardente & fort ſenſible au toucher; le phimoſis & le paraphimoſis en ſont des exemples. Si on laiſſe la verge pendante dans ces deux derniers cas, le ſang s'y accumule, les pulſations y ſont vives & douloureuſes, la fièvre locale y eſt conſidérable, & l'inflammation ne tarderoit pas à déterminer la

gangrène, si l'on n'en prévenoit promptement les suites, tant par une situation avantageuse de la partie, que par les topiques antiphlogistiques les plus vantés. Dans la gonorrhée, rien de tout cela n'arrive; la verge a beau être pendante, on n'y sent ni plus de pulsation ni plus de douleur; elle est à-peu-près insensible au toucher, & la grosseur n'en paroît pas augmentée; les érections nocturnes sont, à dire le vrai, fréquentes & douloureuses, mais l'irritation augmentée suffit pour produire cet effet : il ne s'ensuit pas moins que si le malade peut éviter ces effets, il n'éprouve d'accidens bien sensibles de la gonorrhée, que les cuissons qui succédent à l'excrétion de l'urine, & qu'on peut judicieusement attribuer autant à la chaleur de cet excrément, qu'à l'impression qu'occasionne l'âcreté des sels qu'il contient sur le tissu spongieux de l'urètre.

J'ai pourtant observé que le gland étoit rouge & un peu gonflé dans certaines gonorrhées; mais je ne refuse point la susceptibilité inflammatoire à cette partie : les chancres qui l'affectent en fournissent des exemples; mais aussi le siége de la gonorrhée virulente n'existe pas dans la fosse naviculaire; il s'y forme quelquefois des chancres qui donnent lieu à l'écoulement d'une matière tout-à-fait semblable à celle de la gonorrhée; mais ces chancres sont sensibles à l'œil & au doigt, & l'on ne peut s'y méprendre. Rien ne prouve donc qu'il y a tuméfaction inflammatoire dans l'étendue du canal de l'urètre, pendant l'action & l'irritation vénérienne qui donne lieu à la gonorrhée virulente.

La formation des matières purulentes est toujours la suite & la conséquence d'une inflammation; je ne crois pas que personne ait osé prétendre le

contraire. Ici les matières virulentes parfaitement ſemblables au pus, précédent les accidens qui ſemblent dénoter une inflammation : telles que les érections nocturnes douloureuſes, & les cuiſſons après l'iſſue de l'érection.

Nous avons déjà remarqué que le premier indice de la gonorrhée conſiſte dans une pellicule qui ſe forme à l'orifice du meat urinaire, par l'effet de la matière glutineuſe qui ſort du canal, & dont la quantité augmente en un ou deux jours, au point de ſalir le linge de pluſieurs taches, ſans cependant que les ardeurs & les cuiſſons aient encore paru. Or, l'excrétion de cette humeur eſt-elle autre choſe que le produit du ſtimulus vénérien qui agit par une ſimple irritation ſur l'étendue de l'urètre, & qui excite le dégorgement des glandes dont il eſt parſemé ? A cette époque, on détruit aſſez aiſément cet effet par les injections réſolutives & ſtiptiques ſouvent réitérées (1) ; & d'autres fois, mais moins ſûrement, par une ample boiſſon, rendue apéritive par le nitre : ce qu'on ne produiroit pas ſi l'action de ces remèdes ſe portoit ſur des parties enflammées ou diſpoſées par le mode vénérien à l'inflammation ; car, bien loin de calmer les accidens par de pareils procédés, on ne feroit, au contraire, qu'augmenter leur intenſité.

On ne peut donc pas conſidérer les accidens primitifs qui accompagnent la gonorrhée, comme

---

(1) M. *Clare*, chirurgien anglois, a propoſé une méthode de traiter la gonorrhée par les injections vitrioliques ; qui prouve que les ſtiptiques ont la propriété d'arrêter le flux gonorroïque, quand ils ſont portés, par des injections fréquentes, dans le canal de l'urètre.

étant d'une nature inflammatoire, parce que cette maladie a une marche toute oppoſée aux inflammations véritables, *dont les ſuppurations ſont toujours la conſéquence*, & non *la cauſe, comme il paroît que cela eſt dans la gonorrhée, ou l'écoulement ſe manifeſte avant les accidens.* Cependant, comment ſe perſuader qu'un homme qui ſouffre des douleurs aiguës en urinant, qui a le canal de l'urètre ſenſible, & qui ne peut ſouffrir l'érection, ne ſoit atteint d'une maladie inflammatoire. Je ſais qu'on ne concevra pas cela facilement ; j'ai été moi-même fort opiniâtre à capituler ; mais l'expérience étant venue au ſecours de l'analogie, j'ai été forcé de me rendre à l'évidence. Effectivement, ſi les remèdes qui ſont propres à calmer une inflammation bien réelle ne font rien ſur la gonorrhée ; & ſi ceux qui font le plus grand mal dans l'inflammation guériſſent au contraire la gonorrhée, que doit-on conclure ? que cette maladie n'eſt point inflammatoire. On n'a jamais conſeillé les lotions vitrioliques dans le fort d'une grande inflammation, parce qu'on eſt ſûr qu'elles feroient le plus grand mal ; cependant on les conſeille, & l'on en obtient le plus grand ſuccès en les employant en injections contre la gonorrhée, dans le tems où elle paroît la plus irritée.

La rougeur, la chaleur, le gonflement, la pulſation & la fièvre compoſent le caractère général de l'inflammation ; dans la gonorrhée, il y a peu de rougeur, de chaleur, point de gonflement ni pulſation ſenſible, preſque jamais de fièvre. Par exemple, un homme ſe pique le doigt avec une épingle : cette piqûre s'enflamme, la rougeur devient conſidérable, les pulſations ſont fortes & douloureuſes, le gonflement eſt ſouvent porté au plus haut degré, une fièvre violente ſurvient : la

cauſe

cauſe de tout cela n'a été pourtant qu'une très-légère ſolution de continuité ; mais la ſuſceptibilité de ces parties eſt telle, que le plus petit déſordre dans leur organiſation y détermine les plus forts accidens ; car la même cauſe, dans toute autre partie, ne produiroit pas, à coup ſûr, les mêmes effets. Telle eſt l'hiſtoire de toutes les maladies qui affligent l'humanité : telle cauſe qui, ſur telle partie, produit tel effet, en produit un différent ſur telle autre, parce que la ſuſceptibilité n'eſt pas la même ; ainſi, le canal de l'urètre, qui a de la ſuſceptibilité pour l'infection & l'irritation vénérienne, n'en a pas pour l'inflammation qu'elles excitent par-tout ailleurs ; comme ſur le gland, quand elles produiſent un chancre ; ſur la peau du prépuce, quand elles occaſionnent un phymoſis ; dans les glandes inguinales & le tiſſu cellulaire qui les enveloppe, quand elles produiſent un bubon.

Le canal de l'urètre eſt un organe ſécrétoire qui filtre ſans ceſſe une humeur lubréfiante qui ſert à garantir ſes parois de l'impreſſion des ſels âcres de l'urine ; une cauſe irritante, qui vient s'établir dans ce canal, doit occaſionner une plus grande ſécrétion d'humeur, ainſi que le tabac le fait à-peu-près du mucus du nez, en irritant la membrâne pituitaire ; &, plus ſenſiblement encore, l'impreſſion du froid dans les fortes gelées. Or, toute ſécrétion augmentée ſuppoſe deux choſes : 1°., irritation dans les parties d'où elle vient ; 2°., dégénéreſcence de ſon caractère ; de ces deux circonſtances réunies, il doit néceſſairement en réſulter des effets contraires à la nature & à la ſanté. C'eſt, ſans doute, ce qui ſe paſſe dans le cas que nous diſcutons ; il y a de fortes raiſons pour le préſumer. D'après ce principe, le ſiége

de la gonorrhée eſt donc dans toute l'étendue de l'urètre, & l'on peut conſidérer ſon écoulement comme un vrai catharre : c'eſt à-peu-près le ſentiment de tous les auteurs modernes. « Il eſt prouvé, dit M. *Clare* (1), par un grand nombre d'expériences ingénieuſes & avouées généralement, que la matière de l'écoulement dans la gonorrhée n'eſt pas du *pus*, mais du *mucus ;* le pus eſt une matière qui coule des plaies & des ulcères, tandis que le mucus vient des ſurfaces non ulcérées, bien loin qu'elles ſoient quelquefois enflammées (2).

« Le Docteur *Hunter* a ſouvent diſſéqué l'urètre des perſonnes mortes ayant la gonorrhée, & il n'a jamais découvert d'ulcère dans ce canal. Le mucus eſt par lui-même un fluide doux & ſain, mais ſuſceptible de contracter de l'acrimonie & de la virulence par une contagion quelconque ».

« La gonorrhée n'eſt donc autre choſe qu'un écoulement ſenſible & virulent du *mucus* exprimé des glandes du canal de l'urètre ».

« Le *mucus* qui n'eſt pas corrompu eſt clair comme le blanc d'œuf ; il paroît quelquefois en goutte à l'orifice de l'urètre ; près des glandes, il eſt d'une viſcoſité mucilagineuſe, & ſon uſage eſt de lubréfier & de défendre le canal de l'irritation qu'occaſionnent les ſels que l'urine charie avec elle. Il reſſemble aux larmes, qui, pour l'ordinaire, ne ſont exprimées qu'en petite quantité ; mais ſi les glandes lacrimales ſont affectées par le chagrin,

(1) P. 122, ouv. cité.

(2) M. *Clare* ne ſuppoſe pas que les ſurfaces non-ulcérées ſoient enflammées. Dans cette circonſtance, il ſuppoſe ſeulement qu'elles peuvent l'être quelquefois, ſans ceſſer pour cela de fournir l'humeur qu'elles donnent dans l'état narurel.

irritées par la pouſſière ou toute autre ſubſtance, capable de l'offenſer, alors l'écoulement de ce fluide devient abondant, & même quelquefois il acquiert de l'âcreté ».

« Lorſque la membrane pituitaire eſt irritée par un rhume violent ou par toute autre cauſe, nous voyons ſouvent qu'il ſurvient un écoulement extraordinaire par cet organe; cependant perſonne ne s'aviſe d'y ſoupçonner l'exiſtence d'un ulcère. J'ai ſouvent remarqué que le mucus, décoloré de ces parties, avoit une très-forte reſſemblance avec la matière de l'écoulement dans la gonorrhée; j'ai même vu pluſieurs fois que l'une & l'autre matière reçue ſur un mouchoir ou ſur un linge blanc quelconque, & confrontées entr'elles, que les perſonnes les plus verſées dans la médecine étoient embarraſſées pour les diſtinguer l'une de l'autre ».

« Lorſque l'un & l'autre de ces mucus ont contracté de l'acrimonie par quelque cauſe que ce ſoit, ils enflamment & excorient quelquefois, à un degré très-fort, les membranes nerveuſes & irritables qu'ils touchent (1); ces excoriations, en général, ſe guériſſent d'elles-mêmes; mais quand elles ſont opiniâtres, perſonne n'héſite alors d'appliquer des répercuſſifs, ſans avoir la plus légère crainte que cette méthode puiſſe entraîner des ſuites fâcheuſes; le cas ſeroit tout différent, s'il exiſtoit déjà des ulcères; on auroit alors toutes ſortes de raiſons de croire que ce traitement ſeroit

---

(1) L'écoulement gonorrhoïque enflamme quelquefois le gland & le prépuce, plus communément ce dernier, parce qu'il a plus de ſuſceptibilité pour l'inflammation; mais il ne s'enſuit pas delà que la membrane de l'urètre ſoit enflammée par la ſécrétion de l'humeur des glandes dont elle eſt iſſue.

courir le danger d'une rentrée de matière dans la circulation ».

« Tous les Ecrivains penſent qu'une goutte de pus acrimonieux, abſorbé dans le ſang, eſt capable d'infecter tous les fluides, d'irriter les vaiſſeaux, & de produire des maladies dangereuſes : telles que des fièvres putrides (1) ».

D'après cela, nous devons croire qu'il n'eſt pas d'être penſant qui voulût adopter une opinion auſſi dangereuſe & auſſi dépourvue de raiſon ; mais puiſque la matière de l'écoulement eſt du *mucus* pur, & qu'il eſt prouvé qu'il n'a aucune relation avec l'économie animale, ni avec le ſyſtême de la circulation, alors on peut le détruire avec autant de ſûreté qu'on enlève les ordures & les malpropretés de la ſurface du corps.

Le ſentiment de M. *Fabre* n'eſt pas tout-à-fait ſemblable à celui que nous venons d'expoſer ; il eſt, à cet égard, dit-il, de celui de M. *Sharp*, qui penſe que l'écoulement des gonorrhées n'eſt pas tout-à-fait une matière purulente ; mais, en partie du pus, & en partie une liqueur qui vient des organes ſécrétoires voiſins. On obſerve ſouvent que dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent eſt précédé d'une matière ſéreuſe & abondante, avant que l'inflammation ſe ſoit déclarée, & que les douleurs ſe fûſſent reſſenties. Enfin, pour confirmer cette opinion, on peut ajouter, continue-t-il, que la quantité de

(1) Ce n'eſt pas au moins le pus qui provient des ſymptômes vénériens, qui eſt capable d'infecter toutes les humeurs ; car il n'affecte pas même les parties qui ont la plus grande ſuſceptibilité pour le mode vénérien, telles que le gland & l'intérieur du prépuce ; ainſi que les inoculations que nous avons tentées nous l'ont prouvé.

matière qu'une gonorrhée rend pendant plusieurs mois, est beaucoup plus grande, si on peut en juger par analogie, qu'un petit nombre d'ulcères de l'urètre, ou des réservoirs séminaires n'en pourroient fournir ».

Cette derniere raison est sans-doute spécieuse, & prouve véritablement en faveur de l'opinion qui attribue au mucus des glandes & de la membrane de l'urètre, toute la matière de l'écoulement gonorrhoïque, & l'on ne voit pas trop pourquoi on ajouteroit encore à cela l'existénce, des petits ulcères, que rien n'a démontrée. Si le canal de l'urètre étoit susceptible d'ulcération, ce ne pourroit être que par un effet secondaire, ce qui ne se recontreroit que rarement, & qui seroit toujours une suite d'une très-grande inflammation. M. *Fabre* convient qu'on observe, que dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent est précédé par l'écoulement d'une matière séreuse & abondante, avant que l'inflammation soit déclarée. Or le virus vénérien qui excite primitivement un écoulement d'une nature séreuse & abondante, ne borneroit pas là son action, ou bien cette matière séreuse exciteroit elle-même l'inflammation, ce qui paroîtroit plus raisonnable de croire, si on pouvoit prouver qu'il existe une inflammation bien réelle; mais ne pourroit-on pas attribuer les douleurs qui se font sentir quelques jours après que cet écoulement séreux a paru, au dépouillement de l'humeur lubréfiant qui tapisse le canal dans l'état naturel, & qui le garantit de l'impression des sels âcres que l'urine charie? je ne crois pas que cette supposition soit dénuée de toutes sortes de preuves; car enfin la présence d'un stimulus est sûre, par l'effet de l'écoulement séreux, qui est une consé-

quence de l'irritation du mode ſur les glandes de l'urètre. Or, tout ſtimulus agace, irrite & rend plus ſenſibles toutes les parties ſur leſquelles il exerce ſon action, & ſi ce ſont des ſurfaces ſécrétoires, il doit néceſſairement augmenter leur ſécrétion; c'eſt ainſi que le poivre, le vinaigre & autres aromâtes dont on aſſaiſonne nos mets, excitent une plus grande quantité de ſalive, & qu'ils échauffent & irritent les parois de la bouche, que la doſe en eſt plus ou moins forte.

Tout doit donc s'expliquer par la ſécrétion du mucus, & par l'irritation que le mode vénérien établit; irritation qui fait ſympatiſer tous les corps glanduleux de l'urètre avec ceux qui entourent les parties de la génération; ce qui fait qu'il eſt rare de voir une gonorrhée, dans ſon principe, ſans engorgement des glandes inguinales. Il n'eſt donc pas beſoin d'inflammation pour établir l'écoulement gonorrhoïque, & d'après ce que nous avons expoſé, on ne peut regarder comme tels les accidens douloureux qui ſuccedent aux premiers indices de la maladie. Je ne dis pas que l'inflammation ne puiſſe quelquefois avoir lieu; mais ces cas ſont rares, & quand il s'en préſente, ils ſont un effet ſecondaire de la maladie, auquel probablement le mode vénérien n'a aucune part (1).

La tuméfaction de la proſtate qui s'abſcède quelquefois, le gonflement des teſticules qui de-

(1) M. *Hunter* dit que l'inflammation, dans cette circonſtance, ſembleroit plutôt être ce qu'on appelle une erreur de lieu ſur la ſurface de l'urètre; de même qu'on l'obſerve dans l'engorgement des vaiſſeaux de la conjonctive. P. 46, ouv. cité.

viennent d'un volume conſidérable, ſont des accidens inflammatoires ; mais ils ne ſont jamais que ſecondaires à l'action & à l'irritation vénérienne ; d'où l'on peut judicieuſement conclure qu'ils peuvent appartenir à toute autre cauſe qu'au principe d'infection. Pour étayer notre opinion ſur le catarre gonorrhoïque, car c'eſt le véritable nom qui convient à l'accident dont nous traitons, il eſt a propos de rappeller ici, qu'on trouve une quantité innombrable de gonorrhées, qui s'annoncent, & qui parcourent leur période, ſans occaſionner dans aucun tems la moindre douleur, ni la plus petite cuiſſon, & dont cependant l'écoulement eſt conſidérable : ſeroit-ce parce que le virus n'agiroit pas dans les gonorrhées ardentes, de même que dans les gonorrhées froides? non, ſans-doute, car l'effet du virus eſt évident, & prouve l'uniformité de ſon action dans toutes les circonſtances où il produit l'écoulement gonorrhoïque, qui eſt toujours primitivement du même caractère. Dans le plus grand nombre des cas, les ſymptômes qui le ſuivent ſont le réſultat d'une action toute différente de la première ; ce qui le prouve, c'eſt que ces ſymptômes ſe diſſipent promptement au bout de huit ou dix jours, tandis que l'écoulement ſubſiſte dans le même dégré de force pendant pluſieurs mois, & quelquefois pendant pluſieurs années, en dépit même de l'art qui le pourſuit. L'inflammation du chancre, du phimoſis, du bubon, ſubſiſte avec tous ſes attributs pendant tout le tems que le ſymptôme exiſte ; pourquoi, ſi cette inflammation avoit lieu dans la gonorrhée, ne perſiſteroit-elle pas également tant que l'écoulement ſubſiſte ? Le catharre gonorrhoïque n'eſt pas inflammatoire : les cuiſſons qui ſuccèdent à l'excrétion de l'urine, la peſanteur du

périné, la courbure de la verge dans l'érection sont autant d'effets d'une irritation particulière à toutes les surfaces sécrétoires qui sont stimulées par quelques agens particuliers (1).

Le système de l'irritabilité est établi sur la propriété du mucus. *Haller*, MM. *Zirmerman* & *Tissot* conviennent que ces différens degrés sont proportionnels à la consistance de ce corps singulier, & qu'elle est d'autant plus grande qu'il en a moins (2). M. *Tissot*, en présentant le tableau des parties sensibles & irritables, dit que l'irritabilité des parties génitales a quelque chose de singulier (3).

A l'égard de la manière dont le stimulus vénérien agit sur les glandes de l'urètre, on doit présumer que ce n'est pas seulement en vertu d'une action irritante simple, mais en vertu d'une action composée ; car l'infection vénérienne, dans la gonorrhée, doit nécessairement avoir un but différent que celui d'irriter ; elle doit, comme dans les autres modes d'infection, établir un foyer particulier d'où le mode d'irritation puisse tirer toute sa force. Nous avons dit, en parlant du virus vénérien, qu'on pouvoit supposer qu'il étoit le fluide électrique disséminé, altéré, & passé sous une forme d'expension ; & si nous

---

(1) Si l'on met sur le gland une goutte de la matière laiteuse que les figues non-mures présentent au bout de leur queue, quand on les sépare des branches, on éprouve bientôt après tous les accidens qui accompagnent la gonorrhée dans son invasion, sans remarquer aucune espèce d'inflammation. Cette découverte est due aux polissonneries des écoliers dans les provinces méridionales.

(2) P. 35, dissertation sur les parties sensibles & irritables.

(3) P. 19, ouv. cité.

comparons les effets de ce fluide univerſel ſur la membrane pituitaire, par les tems froids & ſecs, où l'on ſait qu'il eſt très-abondant dans l'atmoſphère, avec ceux qui accompagnent la gonorrhée, on trouvera quelqu'analogie entr'eux.

La première impreſſion du fluide électrique, diſſéminé dans l'air par un tems froid & ſec, ſur la membrane pituitaire, eſt d'abord d'exciter une plus grande abondance de muſcoſité, qui, bientôt après, prend une teinte jaunâtre; les bords des narines deviennent rouges & ſenſibles; la lèvre ſupérieure s'épaiſſit, & elle acquiert la même rougeur & la même ſenſibilité.

Le catharre gonorrhoïque ſe comporte tout-à-fait de même, à la différence que la muſcoſité, qui n'eſt pas ordinairement ſenſible dans ce dernier cas, attendu que les urines l'entraînent avec elles, paroît d'abord avec une teinte jaune, mais ſans douleur ni irritation dans le canal; ce n'eſt qu'après qu'elle a rendu les parties ſenſibles à l'action de l'urine, & cette ſenſibilité eſt ſeulement l'effet d'une plus grande ſécrétion que celle qui exiſte dans l'état naturel.

Darvin obſerve, dans ſes expériences ſur le pus & le mucus, que toutes les fois que la ſécrétion d'un fluide eſt augmentée, il y a en même-tems une augmentation de chaleur dans la partie. Il ajoute : .... l'humeur catharrale qui diſtille des narines de ceux qui vont à cheval par un tems de gelée, ainſi que les larmes qui coulent des yeux de ceux qui ſont affectés d'obſtructions dans les points lacrimaux, ſont aiſément diſtingués de tout autre par la quantité de ſel muriatique & ammoniacal qu'elles contiennent, puiſqu'elles enflamment la peau ſur laquelle elles coulent. Ainſi dans le catarrhe, la lèvre ſupérieure devient rouge

& gonflée ; les malades ſe plaignent d'une ſaveur ſalée dans la bouche ; les larmes corroſives rougiſſent les yeux & les joues. L'humeur, de quelqu'éruption galeuſe, corrode de tous côtés les parties ſoumiſes à la contagion.

En conſéquence de cette opinion ſur la ſuſceptibililé des parties, qui ſont le ſiége de la gonorrhée, on peut juger que les cas où le canal de l'urètre ſe trouve ulcéré, ſont très-rares. J'en excepte ſon extrémité & ſeulement tout ce qui eſt compris dans l'étendue de la foſſe naviculaire, qui eſt formée par le gland, attendu que cet organe poſsède la ſuſceptibilité inflammatoire ; ainſi que les chancres qui l'affectent le prouvent manifeſtement ; mais ſi le canal de l'urètre n'eſt pas ſuſceptible d'inflammation, & par conſéquent d'ulcération, il n'en eſt pas moins expoſé à des rétréciſſements qu'on avoit ſuppoſé provenir des pertes de ſubſtances auxquelles l'ulcération expoſe les parties qu'elle affecte ; mais ce n'eſt pas encore ici le lieu d'en parler.

Le traitement de la gonorrhée virulente eſt un de ceux qui a le plus varié & ſur lequel les opinions ont été le plus partagées ; les uns ont prétendu qu'il falloit traiter cette maladie ſans mercure & ſeulement par les anti-phlogiſtiques, la ſaignée & la purgation ; les autres ont cru qu'il étoit prudent de combiner tous ces moyens avec l'uſage du mercure ; des troiſièmes, & ceux-ci ont été les moins nombreux, ont prétendu qu'il falloit l'attaquer par le mercure ſeul, en y joignant un traitement local approprié ; M. *Clare* eſt de ce nombre.

Cette mobilité d'opinions prouve aſſez qu'on n'a jamais été bien fixé ſur la nature de l'écoulement gonorrhoïque, ſur ſon ſiège & ſur l'état

des parties qui le fourniſſent : car on ſe fût attaché à une méthode invariable dans ſa baſe, ſi véritablement on eût agi d'après une cauſe connue. L'expérience a peut-être également contribué à maintenir les eſprits dans cette diviſion ; car on a eu des ſuccès par toutes les méthodes, & de ce qu'on a réuſſi une fois, on a cru, avec quelque fondement, qu'on pourroit réuſſir toujours ; mais comme il eſt des maladies ſur leſquelles la nature & une bonne conſtitution ont un pouvoir abſolu, & que la gonorrhée eſt de ce genre, il a dû ſe faire que, dans bien des cas, on aura mis des ſuccès ſur le compte d'un traitement, tandis qu'ils n'appartenoient qu'à la nature.

L'opinion qui exiſte que la gonorrhée eſt une maladie véritablement inflammatoire, a dû néceſſairement faire établir la néceſſité du régime des anti-phlogiſtiques & le danger du mercure en pareil cas ; delà tous les pronoſtics haſardés ſur le compte des perſonnes qui, ſe trouvant avec quelque légère incommodité, ont déclaré n'avoir pas été traitées méthodiquement ; car le mercure, qui détruit généralement l'infection vénérienne, eſt ſouvent ſoupçonné de favoriſer la diſſémination du virus. Il y en a d'autres qui prétendent que toutes les gonorrhées doivent être traitées ſans mercure, & qu'on doit ſeulement s'attacher à favoriſer le dégorgement ; parce que le virus s'échappe avec la matière : ce raiſonnement eſt abſurde, parce que la matière, qui eſt une conſéquence du virus, ne peut pas en être, en même-tems, le deſtructeur, ces deux propriétés étant entièrement incompatibles. La méthode rafraîchiſſante n'eſt pas la bonne méthode de traiter la gonorhée. Il ne s'agit pas ici de tempérer le cours du ſang, de modérer ſon inflammation ; il n'eſt

queſtion que de neutraliſer & d'expulſer un mode d'irritation qui imbibe & infecte le canal de l'urètre, ſans l'ulcérer, & qui augmente la ſécrétion de l'humeur produite par les glandes qui lui ſont propres. Or, une diète rafraîchiſſante, qui agit ſur toute la conſtitution, ne ſauroit être le remède poſitif de ce mal local; d'ailleurs, quand elle pourroit diminuer l'intenſité des ſymptômes, elle ne ſauroit, dans aucun cas, neutraliſer le mode d'infection, ſur lequel nous ſavons qu'il n'y a qu'une grande augmentation d'action naturelle ou excitée qui ſoit capable d'agir. C'eſt pour cela, que la méthode qui preſcrit l'uſage du mercure, dès l'invaſion de la maladie, doit être préférée; parce qu'elle maintient, dans un degré convenable, l'irritation néceſſaire à l'expulſion du virus, ſans laquelle il ne ſauroit être parfaitement détruit.

Une obſervation conſtante a prouvé que les gonorrhées les plus irritées étoient celles qui ſe terminoient le plus promptement, & dont les ſuccès étoient les plus certains; que les remèdes anti-phlogiſtiques étoient, non-ſeulement, fort longs à opérer ſur l'irritation, mais même qu'ils éterniſoient les écoulemens.

» Dès l'invaſion de la gonorrhée virulente il faut avoir recours aux mercuriaux, dit M. *Thion de la Chaume* (1). Ce précepte, donné par les plus grands maîtres de l'art, eſt, ſans contredit, celui qu'il importe le plus de ſuivre. Cette pratique, il eſt vrai, eſt un peu différente de celle qu'on ſuit vulgairement; mais auſſi eſt-elle plus ſûre. En ſe comportant ainſi, l'on combat victorieuſement ſon ennemi; ce qui n'arrive pas tou-

(1) Tableau de maladies vénériennes p. 25.

jours par la méthode ordinaire. Nous ſavons bien que cet avis, malgré ſon importance, ſera rejetté par les gens qui ont fait vœu de ne jamais s'écarter de la monotonie de leur procédé curatif, & de fuir tout ce qui pourroit faire innovation dans leur routine ; mais peu nous importe. Ce qui détourne preſque toujours ces ſortes de gens de ſuivre la méthode que nous propoſons, c'eſt qu'elle augmente le flux de l'écoulement gonorrhoïque ; peut-on conclure delà, néanmoins, avec le commun des guériſſeurs, que les mercuriaux augmentent le mal ! non, ſans doute, il faut en conclure, au contraire, qu'ils le diminuent en procurant le dégorgement des parties, & favoriſant la ſortie de l'humeur que la nature indiquoit vouloir extraire par cette voie. *Eò ducendum quò natura vergit*, dit *Hippocrate* ».

« Si l'on ſe contente de preſcrire l'uſage des mercuriaux ſur le déclin des gonorrhées, l'on éterniſe la maladie, bien loin de favoriſer ſa guériſon. Les parties mercurielles irritent ſans ceſſe la cicatrice naiſſante ; bientôt l'écoulement ſe renouvelle ; les malades, rebutés de la longueur du traitement, fatigués du long uſage des remèdes, ſe plaignent alors amèrement de la durée de leur maladie. Pour mettre fin à ces murmures, l'on ſe hâte d'avoir recours aux injections aſtringentes, qui, bientôt, procurent la cicatrice de l'ulcère (1) ; ceux qui ſe ſont ainſi comportés, ne manquent pas de dire, pour raſſurer les ma-

(1) On pourroit croire que l'auteur établit le ſiège de la gonorrhée dans un ulcère ; mais on n'a qu'à lire le premier *alinéa* de la page 18 de ce même ouvrage, & l'on verra qu'il dit, que des raiſons aſſez importantes lui font croire que le véritable ſiège de cette maladie eſt la tunique interne de l'urètre.

lades, que le petit écoulement qui subsiste, & qu'on apperçoit le matin en forme de perle, quand on comprime le canal de l'urètre, dépend de la foiblesse des vaisseaux séminaux ; mais défiez-vous de leur discours : ils vous préparent bien des maux qui manifesteront leur existence au moment que vous y penserez le moins. *Inceditis per ignes suppositos cineri doloso.* Cette remarque, que j'ai été à portée de faire plusieurs fois, avoit été faite par le grand *Sydenham* ; ces restes d'écoulement, dit ce grand homme, qu'on regarde souvent comme très bénins, & dont on croit pouvoir se défaire sans danger, ne sont rien moins que cela : ce sont les restes d'un levain qui n'est pas encore bien détruit, *contagii nondum penitus devicti reliquiæ ;* quand on les arrête au moyen des astringens, il survient des dartres & des ulcères véroliques sur différentes parties du corps ».

Comme ce passage est entièrement conforme à l'opinion que nous avons prise sur l'usage des mercuriaux, dès l'invasion de la maladie, d'après ce qu'un grand nombre d'expériences nous a prouvé de leur efficacité en ce cas, nous n'avons pas hésité de le rapporter en entier, afin de faire voir que, quoique ce ne soit point la pratique la plus universellement reçue, au moins est elle celle des auteurs qui ont écrit d'après l'expérience (1).

---

(1) L'ouvrage de M. *Thion de la Chaume* est intitulé, tableau des maladies véneriennes, suivi de l'exposition des principales méthodes employées jusqu'ici pour les combattre ; ouvrage fondé sur l'expérience & rédigé d'après les plus grands médecins tant anciens que modernes. Il seroit à desirer que cet ouvrage fut écrit avec moins de prévention contre les chirurgiens, auxquels l'auteur reproche gratuitement des erreurs dans la pratique des maladies vénériennes. *Voyez* p. 6 de la préface.

Je ſoumets à l'uſage des gâteaux toniques tous les malades attaqués de la gonorrhée virulente, à quelqu'époque de la maladie qu'ils ſe préſentent; mais il arrive communément qu'ils n'entrent aux hôpitaux qu'après que les ſymptômes les plus douloureux ſont paſſés, de ſorte que l'irritation n'eſt jamais conſidérable; mais le fût-elle encore davantage, je n'en ſuivrois pas moins cette règle, plus de deux mille obſervations de ce genre, toujours couronnées de ſuccès, m'ont prouvé combien j'étois fondé à le faire. On auroit beau s'eſcrimer en longs raiſonnemens, pour prouver que cela ne peut être; le témoignage en ſubſiſte: &, en médecine, les faits ſont préférables aux raiſons. Les gâteaux doivent être pris, dans cette circonſtance, de la même manière que je l'ai preſcrit dans le chapitre du traitement de la vérole, en obſervant ſeulement de boire deux verres d'eau au lieu d'un, après chacun, pendant que les ardeurs de l'urine ſubſiſtent; il faut également boire plus que de coutume dans le repas, ſans, cependant, que cette règle diſpenſe de la ſobriété convenable ſur le vin, qu'il faut mêler de beaucoup d'eau.

Lorſque les cuiſſons ſont totalement paſſées, que la matière de l'écoulement devient plus blanche & moins abondante, on injecte dans le canal la lotion des gâteaux N°. II, qui eſt tonique & fondante, & qui abrège conſidérablement la cure, ſans jamais déterminer aucun accident, parce qu'elles ont l'avantage de toutes les autres injections, ſans avoir aucun de leurs inconvéniens. Le traitement tonique ſtimulant, rendu tel par la nature de ma préparation mercurielle, quoiqu'en apparence contr'indiquée dans le commencement de la gonorrhée, eſt cependant celui qui

ſe trouve le plus propre à la guérir, parce qu'il fixe promptement les progrès du mode vérolique, & qu'il l'expulſe hors des voies, en le neutraliſant & le combinant aux matières qui réſultent de ſon action ; comme le remède eſt d'ailleurs beaucoup apéritif, & qu'il détermine une abondance d'urine, il ſe trouve que le canal eſt ſouvent lavé ſans irritation, parce que les urines étant en plus grande quantité, ſont moins âcres & plus médicamenteuſes.

Quand la gonorrhée virulente eſt ancienne, l'action du traitement doit être augmentée en raiſon de l'indolence de la maladie ; il s'agit ſouvent de réſoudre des localités qui l'entretiennent, ou de les mettre en ſuppuration, & l'on n'opère l'un ou l'autre de ces deux effets qu'en imitant le travail de la nature, qui conſiſte toujours à ſoutenir une action au-delà de celle qu'excite la cauſe morbifique avec laquelle elle ſe trouve en combat (1), il faut donc augmenter la doſe des gâteaux toniques, & rendre les injections un peu plus agaçantes, afin que le remède qui parcourt la conſtitution, ſe dirige plus efficacement vers le local de la maladie, & cela par la ſympathie qu'ont les remèdes, principalement le mercure, de ſe porter toujours vers le point le plus irrité. On pourra en conſéquence ſe ſervir de l'injection n° XX, qui ne differe de l'autre que par une légère addition de ſel armoniac (2).

---

(1) M. *Peirylhe*, p. 210, dit que l'inflammation de la gonorrhée eſt moins dangereuſe qu'on ne penſe ; qu'elle eſt utile, en ce qu'elle s'oppoſe à la progreſſion du virus, & le retient, en quelque ſorte, dans ſon premier ſiège.

(2) Les injections d'eau de mer ſont excellentes, dans les anciennes gonorrhées qui proviennent de l'inertie du

Comme

Comme le gland eſt ſuſceptible d'inflammation, on le trouve ſouvent rouge & gonflé, dans la gonorrhée virulente ; quelquefois même la foſſe naviculaire eſt ulcérée; on doit dans ce cas le baigner ſouvent dans l'eau vétégo-minérale, n° VI, afin de diſſiper la rougeur qui entretient ſympatiquement l'irritation du canal, & par conſéquent l'écoulement : les perſonnes qui ne décalottent point, ſoit qu'elles ayent un phimoiſis naturel ou artificiel, doivent faire des injections de tems en tems avec de l'eau tiède entre le gland & le prépuce, afin d'enlever la matière de l'écoulement qui s'y ramaſſe, & dont le ſéjour lui fait contracter de l'acrimonie qui entretient l'irritation du gland, & qui, par cela même, peut exciter l'inflammation du prépuce. Un procédé fort ſimple, qui peut remplacer les injections dans le cas préſent, conſiſte à ſerrer avec les doigts le prépuce à ſon extrémité, quand on rend l'urine ; de cette manière, on l'oblige à ſe répandre ſous toute la calotte ; &, par ce moyen, elle entraîne toutes les ordures qui peuvent s'y trouver. M. *Clare*, que nous avons déjà cité, a propoſé une méthode de traiter la gonorrhée par les injections vitrioliques ; il fait diſſoudre dix grains de *vitriol blanc* dans deux onces d'eau mucilagineuſe. « Cette quantité d'injections, dit-il (1), doit être employée froide & de ſuite en trois ou quatre ſeringuées ; on répète cette opération plus ou moins de fois dans les vingt-quatre heures, en proportion des effets avantageux que ces injections procurent ».

---

tiſſu ſpongieux de l'urètre ou de celles des glandes qui lui ſont particulières.

(1) P. 114, ouv. cité.

« Il ne faut pas vuider la ſeringue d'un ſeul jet, mais s'arrêter quand elle eſt à-peu près à la moitié, avec la précaution, la ſeringue étant toujours dans le canal, de ſerrer & de fermer le bout du gland avec les doigts; une minute ou environ après, on achevera de vuider la ſeringue ».

« Il faut que ces injections ſoient faites dès l'invaſion de la maladie : ſans quoi elles manquent ſouvent leur coup, & elles ne doivent exciter d'autre ſenſation ſur le canal, qu'une légere cuiſſon; ſi elles étoient trop fortes, il faudroit affoiblir la doſe du vitriol, parce que, dit M. *Clare*, l'irritation qu'elles occaſionneroient donneroit de l'intenſité aux ſymptômes, bien loin de les diminuer ».

M. *Clare* preſcrit en même-tems l'uſage du mercure. « Le ſentiment général, dit-il (1), eſt qu'il faut donner de petites doſes de mercure en même-tems qu'on adminiſtre les injections. (Voyez *Fordyce*, *Sanders*, *Smitt* & autres). Conformément à cette opinion, je preſcris un grain de *calomelas*, dont je fais faire une friction ſur la ſurface interne des lèvres ou de la langue (2), tandis que je fais injecter la diſſolution du vitriol de préférence à tout autre; car, après avoir répété nombre d'expériences avec pluſieurs eſpèces d'injections, je n'en ai pas trouvé qui guériſſent la gonorrhée en auſſi peu de tems que celles du vitriol; il y en a, au contraire, qui ne procurent aucun ſuccès, & même qui aggravent les ſymptômes de la maladie; ce n'eſt pas ſur un très-petit

---

(1) P. 117.

(2) Voyez la méthode d'abſorption, chap. IV, troiſième partie, où le procédé eſt décrit.

nombre d'exemples qu'il faut juger la méthode de M. *Clare*, qui, véritablement, eſt propre à arrêter le flux gonorrhoïque très-promptement, ſur-tout quand elle eſt employée dès l'invaſion des ſymptômes. Mais la ſuppreſſion de cet écoulement peut-il autoriſer à conclure affirmativement en faveur de la cure radicale? Le mode d'infection qui produit la gonorrhée eſt-il radicalement détruit, dès-lors que l'écoulement eſt ſupprimé, & ſur-tout dans un tems qu'on peut dire prématuré?

Dans le plus grand nombre de cas où j'ai voulu employer la méthode des injections de M. *Clare* avec le vitriol, ou tout autre aſtringent énergique, la gonorrhée s'eſt preſque toujours ſupprimée; mais il s'en eſt ſuivi ou une conſtriction douloureuſe du canal, ou un gonflement des teſticules; ou enfin un engorgement des glandes, des aines; & ce n'a été qu'en rappelant l'écoulement, à quoi l'on ne réuſſit pas toujours, que j'ai prévenu l'entière formation des bubons qui s'annonçoient. M. *le Fébure*, médecin pratiquant à Amſterdam, parle ainſi de la méthode de M. *Clare*, dans ſes obſervations rares & curieuſes ſur divers accidens vénériens. « On injectera dans l'urètre, dit-il d'après M. *Clare* (1), de l'huile douce, telle que l'huile d'amande ou autre ſemblable; cette injection ſera faite chaude deux ou trois fois par jour; après le huitième jour on ſe ſervira de l'injection ſuivante un peu chaude, pendant quatre ou cinq jours, & auſſi long-tems qu'il ſera néceſſaire.

℞ *Vitrioli alb.* ℈ ß. ℈ *i.*
Solve in aq. font. ℥ *ij.*

» Une émulſion purgative peut être priſe deux fois par ſemaine, & on peut faire chaque jour

(1) P. 511.

ſur les aines une petite friction d'onguent mercuriel ».

» Par ce moyen, une gonorrhée priſe dès qu'elle commence à paroître, peut être généralement guérie en quinze jours, ſans crainte d'aucune mauvaiſe ſuite ; s'il ſurvenoit quelques ſymptômes inquiétans ou douloureux, on peut y remédier facilement de la manière ſuivante ».

» Les *ardeurs* d'urine, par une ample boiſſon rafraîchiſſante, dans laquelle entrera de la gomme arabique & du nitre ; le *priapiſme* & la *corde*, par des opiats pris au lit ; le *phimoſis* & *paraphimoſis*, par des cataplaſmes émolliens & de l'huile injectée entre le gland & le prépuce ; les *bubons*, par des émulſions purgatives & de l'onguent mercuriel ; la *hernie humorale*, par des ſaignées & purgatives douces, avec des fomentations émollientes & des cataplaſmes ſur la partie ; les *chancres*, par l'huile & les frictions mercurielles ».

M. *Febure* parle de la première édition de l'ouvrage de M. *Clare*, qui fut imprimé à la Haye en 1782 ; & l'on voit par ce dernier *alinea*, où il propoſe les moyens de remédier à certains accidens, qu'il jugeoit alors ſa méthode capable d'en produire (1).

---

(1) M. *Clare*, en parlant du docteur *Surit* dans l'édition françoiſe de 1785, dit que ce médecin remarque, avec raiſon, que ſi l'on met trop d'intervalle entre les injections ou qu'on les arrête, on manque la guériſon, & que les malades ſont ſuſceptibles d'éprouver l'inflammation des teſticules ou des glandes inguinales, & d'avoir des chancres ou des contrictions dans le canal de l'urètre. Ces obſervations, aſſure-t-il, ſont certainement fondées ſur des faits. V. p. 117. On ne voit pas trop la raiſon pour laquelle un trop long interval entre ces injections,

Dans la traduction françoise que nous avons de la méthode de M. *Clare*, imprimée à Londres, & que l'on trouve à Paris (1), on n'y reconnoît plus celle qui se trouve rapportée sous guillemets, dans le livre de M. *Fébure*. Dans cette édition, M. Clare conseille les injections d'huile douce pendant huit jours; il ne prescrit les injections vitrioliques qu'après ce terme, & un peu chaudes pendant quatre ou cinq jours; & la dose de vitriol blanc est de demi scrupule, au moins, dans deux onces d'eau.

Dans la nouvelle édition de 1783, il n'est nullement question des injections d'huile douce; M. *Clare* prescrit incontinent les injections vitrioliques; il recommande très-expressément qu'elles soient froides, parce que, dit-il, le froid resserre; & la dose du vitriol blanc n'est que de dix grains, sur deux onces d'eau mucilagineuse de graine de lin (2). D'après cet exposé, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait une différence très-notable entre la méthode de M. *Clare* imprimée à la Haye en 1782 & celle imprimée à Londres en 1785; il n'y a seulement que sur les accidens, dont elle est susceptible, que l'expérience de cet auteur se trouve d'accord. M. *le Febure* rapporte, page 517 & suivantes, les effets qu'il a éprouvés des injections vitrioliques sur des gonorrhées virulentes & non-

---

pourroit donner lieu à ces accidens; il sembleroit, au contraire, que cette conduite seroit propre à les prévenir; mais M. *Clare*, qui ne veut pas que sa méthode soit susceptible d'accidens, s'éblouit sur la cause de ceux qui l'accompagnent; & c'est un effet de la prévention qui n'est pas rare dans les novateurs..

(1) Chez *Froulé*, libraire, Quai des Augustins.

(2) Voyez la page où nous avons copié les préceptes de M. *Clare*.

virulentes, récentes & anciennes. » A tous ceux, dit-il, qui avoient des gonorrhées virulentes ou récentes, quoique bénignes, survient dissurie, strangurie, ischurie, inflammation des testicules; je l'avois prévu. Les gonorrhées anciennes s'en trouvoient bien; je l'avois encore prévu ».

« Mon expérience m'a confirmé dans l'idée certaine que les injections ne conviennent nullement dans l'invasion d'une gonorrhée; j'ai vu le lait, de beaucoup préférable à toutes les huiles, rances pour la plupart; j'ai vu, dis-je, que le lait simple, injecté en vue d'adoucir l'inflammation, supprimoit l'écoulement, donnoit la dissurie, & portoit la gonorrhée sur les testicules; mais autant les injections sont à craindre dans l'invasion & avant la dépuration de l'humeur gonorrhoïque, autant elles trouvent place quand il ne faut que rendre le ton aux glandes de l'urètre & de la prostate ».

D'après la mobilité des assertions de M. *Clare*, d'après l'aveu qu'on trouve dans ses écrits sur la réalité des accidens graves que sa méthode excite; d'après l'expérience de tous les auteurs qui l'ont employée (1); d'après les résultats fâcheux que

---

(1) *Astruc* blâme les injections dans le commencement de la gonorrhée virulente. Voy p. 77, troisième volume. Il rapporte la formule d'une composition propre à être injectée, de l'invention de Charles *Musitan*, qui, selon cet auteur, guérit toutes les gonorrhées en trois jours.

M. *Peyrilhe* ne paroît pas être partisan des injections. Voy. p. 220, ouv. cité. Cependant il les conseille dans les gonorrhées des femmes, à cause du peu d'inflammation qui les accompagne. M. *Fabre* condamne les injections; voy. p. 66 : » Je ne saurois recommander, dit-il, de ne point employer les astringens en injections; car l'expérience prouve que cette méthode ne manque jamais de donner la vérole ».

nous en avons éprouvés nous-mêmes dans toutes les tentatives que nous avons faites, nous concluons que cette méthode est pernicieuse dans le systême de M. *Clare*, & que les injections vitrioliques ne peuvent absolument convenir que dans le déclin de la gonorrhée ; encore faut-il qu'elles soient alliées à l'usage du mercure combiné dans l'injection, & porté dans la constitution par les voies usitées. Le grand remède de la gonorrhée virulente contre lequel l'opinion générale combat à chaque instant, c'est l'exercice : c'est en vain que, pour couvrir l'impuissance des remèdes qu'on administre ordinairement contre cette maladie, on accuse les malades de s'échauffer par les courses, la danse & les travaux ; rien n'est, au contraire, plus rafraîchissant que ces moyens ; je sais bien qu'à ne juger que par l'instant de l'action, on seroit tenté de croire à l'effet opposé ; mais ce n'est pas l'effet immédiat de l'action qu'il faut considérer ici : c'est l'effet consécutif. D'ailleurs, qu'objecter contre l'expérience, qui prouve que les soldats, en fréquentant les salles de danse & d'armes, & en faisant des routes, guérissent des gonorrhées pour lesquelles ils ont été traités vainement dans les hôpitaux ? Si les femmes, de l'aveu de tout le monde, guérissent des fleurs blanches, qui ont la plus grande analogie avec la gonorrhée, en s'agitant, en dansant, en se tirant enfin de la vie molle & oisive à laquelle elles sont ordinairement livrées, que conclure de cet effet pour la gonorrhée ? Les préjugés, qui servent à couvrir l'impuissance de nos moyens, sont de grandes ressources pour ces hommes orgueilleux qui veulent nous persuader du haut degré de leur savoir ; mais doivent-ils faire la loi à ceux qui ne s'attachent qu'à la vérité & qui mettent

toute leur gloire à la faire tourner à l'avantage de l'humanité. Les effets salutaires de l'exercice sur la santé, & même d'un travail forcé, quand le corps est soutenu d'une nourriture saine & proportionnée, sont connus de tout le monde; & l'habitude qu'on peut avoir d'en faire ne souffre point d'interruption sans qu'il n'en résulte un préjudice notable. C'est sur-tout quand on est attaqué de quelques maladies qui en permettent l'usage qu'il est essentiel d'en faire; car la matière de la transpiration, qui est plus ou moins abondante, est un conducteur qui entraîne hors du corps les parties hétérogènes qui troublent les fonctions qui lui sont propres. » Plus la transpiration est abondante, dit M. *Peyrilhe* (1), plus la gonorrhée est bénigne & facile à guérir; moins cette évacuation est copieuse, plus la gonorrhée est vive & ténace ».

» La transpiration moins abondante ne rend la gonorrhée plus rebelle, qu'en se jettant en partie sur le siège d'irritation, source de l'écoulement. Ce phénomène est encore plus marqué chez les femmes que chez les hommes, parce qu'antérieurement à toute infection chez les premières livrées à l'inaction, une partie de la transpiration s'échappe habituellement par le vagin, confondue avec l'exsudation propre à ce conduit ».

» Cette dernière assertion, continue cet auteur dans une note, exigeroit une suite de preuves que cet ouvrage ne comporte point; d'ailleurs, pour la prouver il faudroit l'étendre, & je rencontrerois en mon chemin des vérités étrangères à la pathologie courante, qu'il faudroit prouver

(1) P. 216.

de nouveau, ce qui ne finiroit pas. Par exemple, je dirois que la tranſpiration déterminée vers *l'uterus*, par le défaut d'exercice, eſt une des cauſes les plus ordinaires des ulcères de la matrice ; & que telle femme éprouve un cancer dans cette partie, parce qu'elle n'a pas voulu ſouffrir un bouton ».

L'exercice qui eſt infiniment avantageux à la curation de la gonorrhée virulente dans les circonſtances ordinaires, l'eſt encore plus quand les malades ſont ſcorbutiques ; car la conſtitution influe ſingulièrement ſur la maladie, & ſur-tout quand elle eſt affoiblie par un vice quelconque. Je ne prétends pas cependant admettre l'exiſtence des gonorrhées ſcorbutiques, ſi accréditées dans les ports par une certaine eſpèce de chirurgiens attachés au ſervice de la marine. Je n'ai point de raiſon pour me prêter à cela, & je ſais convenir, quand il le faut, de l'impuiſſance de tous mes moyens ; mais comme il eſt plus analogue aux principes d'un ignorant de couvrir ſon impéritie par des ſuppoſitions qui le juſtifient, il n'eſt pas étonnant que le ſcorbut, qui accompagne par-tout le nom de marin, n'aſſaiſonne ſouvent les maladies qu'on a de la peine à mener à une heureuſe fin. La gonorrhée ſcorbutique eſt une véritable chimère : car indépendamment qu'il n'y a point de caractère ſous lequel on puiſſe la déſigner, il devroit ſurvenir, ſi véritablement elle pouvoit exiſter, ce qui arrive à l'égard des bubons, des chancres & du phimoſis dans le ſcorbut aigu ; c'eſt-à-dire, que la gangrène devroit s'emparer des parties d'où provient l'écoulement, & ſur-tout quand il y a ulcération dans la foſſe naviculaire. On n'a jamais vu ſurvenir un pareil effet ; & j'ai cependant vu la fièvre ſcorbutique, tour-

menter des malades attaqués de la gonorrhée virulente (1).

Les malades dans l'état du ſcorbut chronique ont la fibre lâche, les pores obſtrués; ils tranſpirent peu, perdent l'appetit & le ſommeil. Dans cet état la gonorrhée coule abondamment; mais l'action de l'urètre eſt inſenſible, & l'on auroit beau chercher à l'exciter par des injections & des bougies, on n'y parviendroit pas. L'exercice eſt le remède ſouverain de cet état, à quoi l'on peut ajouter la pureté de l'air & le régime tonique. C'eſt pourquoi il eſt de la plus grande néceſſité de traiter toutes ces maladies hors des hôpitaux.

D'après tout ce que nous avons dit ſur la gonorrhée virulente, on a pu voir que le traitement que nous propoſons, ne conſiſte que dans l'uſage des gâteaux toniques dès le commencement de la maladie, & qu'on continue juſqu'à la fin du traitement, à moins que la fièvre ne ſurvienne, alors on eſt obligé d'en ſuſpendre l'uſage. La ſobriété doit, dans tous les cas, accompagner l'uſage des gâteaux, & les injections ne doivent être miſes en uſage qu'à la fin du traitement, quand on voit que l'écoulement ne ſe hâte point à diſparoître : elles ſeront faites avec la lotion N°. 11. Enfin l'exercice ſoutenu relatif à l'habitude qu'on avoit d'en faire, eſt encore une circonſtance qu'on ne doit point perdre de vue.

---

(1) J'ai obſervé pluſieurs fois que l'écoulement de la gonorrhée a été le reméde du ſcorbut, & que des malades, entrés en traitement dans une ſorte de maraſme ſcorbutique, en étoient ſortis parfaitement rétablis. Dans le journal de médecine, du mois d'octobre 1787, M. *Bacher* rapporte une obſervation qui prouve que la gonorrhée a été le remède d'une hémoptiſie.

La ſimplicité de ce traitement eſt ſans doute faite pour ſubjuguer tout le monde; mais ceux qui veulent des tiſannes, des ſaignées, des bains, des purgations, des injections, &c., ne croiront pas volontiers à la ſolidité de nos cures : cependant les procès-verbaux, dont ils pourront prendre connoiſſance, & la certitude qu'ils doivent avoir de mes ſuccès pendant huit années conſécutives dans les ports, paroiſſent propres à calmer leurs allarmes; & d'après cela, je mérite qu'on me faſſe la juſtice de croire que je n'ai d'autre but que la gloire de l'art & le bien de l'humanité.

On prétend qu'il y a des ſignes certains qui annoncent quand une gonorrhée eſt prête à ſe terminer, & qui aſſurent la ſolidité de la cure. Les uns ont dit que c'étoit quand la matière devenoit rare, blanche & épaiſſe; les autres, quand elle devenoit limpide. J'ai cherché à m'éclairer là-deſſus autant qu'il m'a été poſſible; car la ſcience des pronoſtics eſt infiniment agréable, j'oſe même dire honorable, puiſqu'elle nous met à même de pouvoir affirmer aux malades les époques fixes de leur guériſon, ce qui ſuppoſe des connoiſſances poſitives; mais toutes mes recherches ont été vaines; ni la blancheur, ni la conſiſtance, ni la limpidité de la matière ne m'ont rien appris de certain. J'ai obſervé, qu'en général les gonorrhées très-irritées, & dont l'écoulement étoit fort abondant, guériſſoient plus promptement que les autres; & que quand elles tiroient vers leur fin, la matière devenoit limpide & contenoit des eſpèces de filamens; que dans celles qui étoient moins irritées & l'écoulement moins abondant, la matière devenoit blanche & épaiſſe; mais ces variétés n'ont été remarquées que lorſque les gonorrhées exiſtoient ſeules, & ſans autres ſymptômes

vénériens, tel que les chancres & les bubons; car dans ces ſortes de cas, la marche de l'écoulement eſt très-variable, tantôt on le trouve jaunâtre & abondant, tantôt rare & aqueux, quelquefois, d'un jour à l'autre, il ſe trouve ſupprimé. Il ſemble que la gonorrhée, dans ces ſortes de cas, eſt maîtriſée par les ſymptômes qui exiſtent avec elle.

Je ne crois donc pas qu'on puiſſe haſarder aucun pronoſtic là-deſſus; car la bizarerie de cette maladie eſt telle, que le plus ſouvent, avec la plus grande apparence de bénignité, elle continue opiniâtrement pendant long-tems.

Les malades qu'on traite de la gonorrhée, en alliant à ce traitement les frictions mercurielles, ſont expoſés à conſerver long-tems des écoulemens aſſez conſidérables, que les partiſans de cette méthode ne conſidèrent pas comme véroliques, malgré qu'une infinité d'exemples aient preſque toujours prouvé le contraire. On ne ſauroit trop dire pourquoi les frictions opèrent un pareil effet : il faut croire que c'eſt parce que le mercure eſt porté dans le ſang avec une trop grande quantité; mais on ne peut expliquer pourquoi une trop grande quantité de mercure, qui devroit augmenter l'irritation, peut prolonger l'écoulement de la gonorrhée, puiſque l'expérience prouve que celles qui ont été les plus irritées, guériſſent le plus promptement. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un fait avéré, & avoué par les perſonnes mêmes qui, à raiſon de leurs principes, auroient le plus d'intérêt à le contredire.

» On voit, en effet, le plus ſouvent, dit M. *Fabre*, l'écoulement d'une gonorrhée ne point céder aux frictions; mais malgré cette circonſtance, on peut moralement aſſurer le malade de

la guérison radicale de la vérole, si d'ailleurs le traitement a été exact & régulier (1) ». L'exactitude & la régularité présagent, sans doute, en faveur du succès de la cure ; mais quand l'expérience a prouvée qu'un homme exactement & régulièrement traité de la gonorrhée, mais dont l'écoulement subsiste encore, l'a pourtant communiqué à une femme avec laquelle il a eu fréquentation ; l'assertition morale de M. *Fabre* se trouvera évidemment en défaut.

Ce célèbre professeur, qui rejette toutes sortes d'injections, ainsi que nous l'avons dèjà dit plus haut, les admet pourtànt ici de concert avec son illustre maître M. *Petit* ; mais il fait observer, que dans le cas où le malade a passé par les grands remèdes, » on peut se servir d'injections, lorsqu'il reste un peu d'écoulement, parce que le mercure a détruit le virus dont la matière étoit aupàravant infectée ; on peut aussi, dit-il, dans ce cas se servir d'injections qu'on rend par gradation de plus en plus astringentes (2) ». M. *Fabre* ne craint donc point que l'irritation causée par ces remèdes soit capable de renouveller l'inflammation, ainsi qu'il l'assure page 64.

La gonorrhée virulente doit être entièrement tarie, avant qu'on puisse affirmer la guérison du malade ; & cette règle est aussi spécieuse dans la théorie que dans la pratique. L'opinion, malheureusement trop adoptée, de M. *Fabre*, & de tous ceux qui pensent comme lui, peut devenir funeste à l'humanité. Je demande quel est le chirurgien, pour peu qu'il soit attaché à sa réputation, qui

---

(1) P. 53, ouv. cité.
(2) P. 534.

oseroit conseiller le mariage à un homme qui auroit encore un écoulement plus ou moins considérable, malgré qu'il eut exactement & régulièrement passé par les grands remèdes.

M. *Fabre* m'a dit de vive voix, qu'il ne guérissoit presque point de gonorrhée chez les femmes par le moyen de sa méthode : pourquoi seroit-il plus heureux chez les hommes ? La différence dans l'organisation des parties peut elle entrer pour quelque chose dans le succès, & n'est-ce pas uniquement sur le vice que se portent tous les effets des remèdes ? Or, si M. *Fabre* ne guérit point par sa méthode la gonorrhée des femmes, on ne voit pas pourquoi il guériroit mieux celle des hommes qui dépend de la même infection. Si le mercure, après avoir agi sur toute la constitution, trouve un égoût par où il puisse s'échapper, on peut être assuré qu'il prendra toujours cette route de préférence, & qu'il négligera d'attaquer les symptômes contre lesquels on l'administre. Peut-être que si la méthode de M. *Fabre* n'excitoit point la salivation, elle seroit plus propre à la gonorrhée ; mais non-seulement M. *Fabre* regarde cette évacuation comme le point capital, mais il veut encore que le ventre fasse son office après que la bouche a orageusement fait le sien. On n'ignore pas que toutes les évacuations sont plus ou moins propres à opérer des révolutions d'humeur ; mais ce n'est pas là le but qu'on doit se proposer dans le traitement de la gonorrhée, où le dégorgement est indispensable, de l'aveu même de M. *Fabre*, qui dit (1), que tout le monde convient que lorsqu'une go-

(1) P. 47.

norrhée coule abondamment, & qu'elle parcourt successivement ses différens périodes, elle ne donne jamais la vérole; il croit qu'il n'y a jamais eu que M. *Vandermonde* qui ait douté de cette vérité.

De ce qu'on a prouvé que le mercure administré en friction entretenoit la plupart du tems l'écoulement gonorrhoïque, on a conclu que dans toutes les méthodes il falloit en discontinuer l'usage sur la fin du traitement, ou après un tems moral. Les raisons de ce précepte paroissent spécieuses au premier aspect; elles ne sont cependant rien moins que céla, quand on les soumet à un examen sérieux, & qu'on les compare aux résultats de l'expérience.

Il est certain que la méthode des frictions opère l'effet que nous discutons; mais il n'est pas également prouvé qu'il soit commun aux autres méthodes. Bien loin de-là; car l'expérience prouve, qu'il faut opiniâtrement poursuivre par le mercure tous les petits restes d'écoulement dont on se joue, & sur-tout, quand, pour les tarir plus efficacement, on se sert de quelques injections. Telle est la méthode que j'employe, & dont j'ai tout lieu de me louer. Il est vrai que les malades supportent long-tems sans inconvénient l'usage des gâteaux toniques; ce qu'il ne feroient pas de toute autre préparation mercurielle, & sur-tout du sublimé. On pourroit soupçonner que le mercure administré en friction, & par conséquent porté à grande dose dans la circulation, excite l'écoulement gonorrohoïque; en ce que, pour se combiner avec les humeurs & passer dans un état de solution, il leur enlève l'acide animal dont elles sont pourvues, & qu'alors leur alkalescence étant augmentée par cette privation, les matières putrides & virulentes deviennent plus abondantes, parce que les causes

excitantes ont alors plus d'action. Ce n'eſt qu'une conjecture que je hazarde, mais qui acquiert une grande probabilité, puiſqu'on voit que, dans le même cas, une aſſez forte doſe de mercure paſſé ſous ſa plus grande forme d'expenſion, & par conſéquent hors d'état de s'unir à l'acide animal des humeurs, occaſionne un effet tout contraire, c'eſt-à-dire, qu'il mène une gonorrhée à ſa fin, ſans autre ſecours que celui qu'il tire de ſa propriété anti-vénérienne.

SECTION II.

De la gonorrhée virulente avortée (1), *& de ſa chûte dans les bourſes.*

Il arrive aſſez ſouvent que la gonorrhée virulente ſe ſupprime tout-à-coup & en dépit du meilleur traitement, ce qui donne lieu à pluſieurs eſpèces d'accidens, dont le plus familier eſt ce qu'on appelle, *gonorrhée dans les bouſes.*

Cette ſuppreſſion ſubite eſt quelquefois l'effet des remèdes, & ſur-tout des injection, de quelque nature qu'elles puiſſent être : mais dans le plus grand nombre de cas, l'accident arrive ſans aucune cauſe apparente, avant même que les malades ne ſoient entrés en traitement. Sur vingt vénériens qu'on traite de la gonorrhée avortée dans les hôpitaux, dix-huit s'y préſentent avec cette maladie.

(1) La gonorrhée virulente avortée a été diſtinguée par quelques auteurs, & notamment par M. *Fabre*, de celle qu'on nomme improprement, gonorrhée dans les bourſes ; mais cette diſtinction eſt inutile, d'autant que le véritable avortement de la gonorrhée, qui eſt une ſuppreſſion ſubite de l'écoulement, eſt preſque toujours ſuivi du gonflement des teſticules.

